

**MATÉRIAUX POUR SERVIR
À L'HISTOIRE DU DOCTORAT *H.C.*
DÉCERNÉ À BENITO MUSSOLINI
EN 1937**

recueillis, édités et annotés
par Olivier ROBERT

**MATÉRIAUX POUR SERVIR
À L'HISTOIRE DU DOCTORAT *H.C.*
DÉCERNÉ À BENITO MUSSOLINI
EN 1937**

ETUDES ET DOCUMENTS

pour servir à l'histoire de
l'Université de Lausanne

XXVI

**MATÉRIAUX POUR SERVIR
À L'HISTOIRE DU DOCTORAT *H.C.*
DÉCERNÉ À BENITO MUSSOLINI
EN 1937**

recueillis, édités et annotés
par Olivier ROBERT



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
1987

En page de couverture :

Benito Mussolini à sa table de travail à l'Hôtel Beau-Rivage à Lausanne, le 20 novembre 1922¹.

Dans un interview accordé à la télévision suisse romande par Gaston de Jongh en 1968, celui-ci déclarait :

« C'était en 1922, si je ne me trompe. J'ai reçu le notaire du Duce qui arrivait le lendemain matin à Lausanne et qui me demandait de faire son portrait. Il me donne rendez-vous à huit heures du matin à l'Hôtel Beau-Rivage où je suis arrivé exact. Il y avait là un dessinateur de l'Illustration qui avait une grande feuille blanche avec un œil de Mussolini - remarquable du reste, remarquablement dessiné - déjà sur cette feuille, et un garde de la sûreté qui était couché en travers de la porte; je le prie de se déplacer, ayant rendez-vous, et j'entre dans le salon. Personne. Une minute après, Mussolini arrive en pantalons et camisole, le cheveu un peu épars, et il dit : « Scusa, sono pronto in tutte termine (sic) ». Alors, en deux minutes effectivement, enfin cinq minutes, il arrive en jaquette et me fait une pose léonéenne, l'œil bovin... et je ne voyais pas ce que j'allais faire. Je lui dis : « Ecoutez, Excellence, je ne voudrais pas faire le portrait du comédien ». Et alors il me dit : « Je ne suis pas un comédien, je suis vingt personnalités dans une minute ». Je dis : « Je ne ferai pas votre portrait aujourd'hui ». Alors : « Domani a la stessa ora ». Et le lendemain matin, j'étais là, à la même heure et mon Mussolini était prêt. Il me tend la main et me dit : « Vous avez bien fait, j'étais décidé à vous posséder hier ». Et j'ai pu faire quelques portraits dont deux sont là; mais, enfin, il y en a d'autres. Et, il m'a envoyé un mot du reste charmant ».

in François Muret et Ursula Lutz, *Amorce du classement des archives photographiques De Jongh*, travail présenté à l'Ecole de bibliothécaires pour l'obtention du diplôme, Genève, décembre 1969, dactyl., pp. 100-101.

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Remerciements

Nous tenons tout spécialement à remercier les personnes suivantes :

les membres du rectorat de l'Université de Lausanne pour leur appui matériel et scientifique,

MM. les professeurs Giovanni Busino et François Jequier qui ont relu les épreuves avec soin et nous ont fait part de leurs critiques érudites,

M. Bernard Delessert, photographe de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne qui a réalisé, avec art, compétence et gentillesse, tous les facsimilés des pièces et la grande majorité des reproductions,

Mlle Raquel Aragones qui a transcrit et traduit les documents italiens ainsi que M. le professeur Agostino Paravicini-Bagliani qui a eu l'amabilité d'en faire une relecture soignée,

l'Institut suisse de Rome qui nous a grandement facilité l'accès à l'Archivio centrale dello Stato,

M. Daniel Bourgeois pour nous avoir transmis une copie des dossiers des Archives fédérales et divers renseignements biographiques sur certains fonctionnaires,

toutes les personnes qui ont connu l'un des acteurs de l'« affaire » et qui ont eu l'amabilité de nous accorder un entretien,

ainsi que tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

MUSSOLINI, DOCTEUR *HONORIS CAUSA*

Autopsie d'une décision académique

INTRODUCTION HISTORIQUE

En guise de préambule

Il y a cinquante ans, l'Université de Lausanne, sur décision de la Commission universitaire, octroyait le doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini. La conquête de l'Ethiopie par l'Italie en 1935-1936, suivie de la décision de la Société des Nations d'appliquer à ce pays des sanctions économiques, ainsi que l'aide militaire apportée par Mussolini au général espagnol Franco rendaient, à l'époque, la décision difficile à comprendre. Depuis lors, elle a fait couler beaucoup d'encre, rallumant périodiquement des polémiques passionnées et suscitant des indignations tenaces.

Cinquante ans ont passé et, dans l'effervescence des préparatifs du 450^e anniversaire de la Haute Ecole s'élève, comme en 1937, la même question : pourquoi ? Après cinquante ans, en principe, la plupart des fonds d'archives commencent à livrer leurs secrets. La légitime curiosité du chercheur devrait être satisfaite et chacun espère enfin comprendre les motivations d'une décision dont une bonne partie de la presse étrangère, à l'époque, releva l'inopportunité. Le dossier du Rectorat de l'Université de Lausanne relatif à cette affaire faisait jusqu'à ce jour l'objet d'une réserve de consultation. Cependant, grâce aux pièces conservées dans d'autres fonds d'archives, qui, bien que parfois difficiles à dénicher, étaient déjà accessibles au public, la chronologie des événements aurait déjà pu être reconstituée avec précision.

Ce mythique dossier 9/14 du Rectorat¹ va-t-il permettre d'évaluer précisément le rôle des différents protagonistes de l'affaire et apporter des réponses satisfaisantes aux questions des historiens ? Force est de répondre par la négative. En effet, il ne contient presque que des lettres de protestation, au demeurant fort intéressantes, de personnes qui ne connaissent de l'« affaire » que ce que les journaux en ont écrit. Les quelques autres pièces qui y sont déposées sont des articles de presse. Si le présent recueil documentaire ne peut donc pas répondre aux interrogations fondamentales posées depuis un demi-siècle, il devrait cependant permettre d'étoffer les interprétations au moyen d'un complément de sources inédites. Ce sont certainement les *Procès-verbaux de la Commission universitaire et du Sénat* qui seront, à ce titre, les documents les plus intéressants. Ils constituent un fil conducteur précieux.

Détruites par ceux qui les avaient rédigées ou reçues, subtilisées par la suite ou provisoirement égarées, certaines pièces font défaut. Le fait qu'elles ne soient pas (ou plus) conservées dans les archives du Rectorat de l'Université de Lausanne ne signifie pas que tout espoir soit perdu de les retrouver un jour. Il s'agit notamment du rapport d'Arnold Reymond², présenté au Conseil de l'École des sciences sociales et politiques, qui était la proposition de nomination, et du compte-rendu de l'affaire par ce même

¹ Répertoire dans l'actuel classement des archives du Rectorat avec la référence : 223.012/5 « doctorat *honoris causa* Mussolini ».

² Arnold Reymond (1874-1958) fut professeur de philosophie de 1925 à 1939 et recteur de 1931 à 1932 avant de remplacer Pasquale Boninsegni à la direction de l'École des sciences sociales et politiques de 1938 à 1939 ; en 1936-1937 il est vice-directeur de l'École et président du Comité des fêtes du IV^e centenaire.

professeur, préparé pour la séance de la Commission universitaire du 22 mars 1937. Ce dernier faisait suite aux remous suscités par l'article du 2 mars, paru dans le *Droit du Peuple*³, et aurait dû être versé au dossier, comme l'affirme le procès-verbal de la Commission à cette date. Le très riche fonds Arnold Reymond, déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire⁴, n'ayant été régi jusqu'à ces derniers temps que par un inventaire sommaire, le Département des manuscrits a entrepris un classement systématique des quelque quatre-vingt-sept cartons qui le constituent. Il n'est donc pas exclu qu'un brouillon ou une copie de ces documents puisse être exhumé sous peu.

La position des autorités politiques n'est pas claire et le rôle joué par le Conseil d'Etat ne peut manquer de susciter l'intérêt. Les pièces conservées aux Archives cantonales vaudoises⁵ sont cependant décevantes. Il s'agit principalement de deux lettres échangées à l'occasion de la publication par le *Droit du Peuple*⁶, le 27 mars 1937, du texte de l'adresse destinée à accompagner le diplôme. Par ailleurs, il semble que le Conseil d'Etat n'eut pas à examiner ce dossier, car les minutes de ses délibérations n'en conservent pas de traces; le procès-verbal de la Commission universitaire du 13 janvier 1937 signale qu'un contact informel, de vive voix, avait été pris par le recteur avec Paul Perret⁷, au début de l'année 1937.

L'organisation de l'Université de Lausanne en 1937

Afin de mieux faire comprendre le processus de prise de décision, il convient de rappeler quelques éléments concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Université de Lausanne à cette époque.

En 1937, elle est régie par la *Loi du 15 mai 1916 sur l'enseignement supérieur à l'Université de Lausanne*, complétée par le *Règlement général du 8 mars 1918*. La Haute Ecole comprend cinq facultés et quatre écoles. Chacune d'elles est dirigée par un Conseil regroupant l'ensemble des professeurs ordinaires et extraordinaires qui y enseignent. Les facultés élisent un doyen, les écoles un directeur⁸ qui siègent à la Commission universitaire⁹.

L'Ecole des sciences sociales et politiques est rattachée à la Faculté de droit. Du fait de ce statut particulier, seuls trois professeurs y enseignent exclusivement: Jean Wintsch, Auguste Deluz et Jean Piaget; le reste de son Conseil est constitué de professeurs rattachés à une autre faculté: le droit (Pasquale Boninsegni, Roger Secrétan, François Guisan, André Mercier), les lettres (René Bray, Edmond Rossier, Charles Biermann, Arnold Reymond) ou les HEC (Henri Borle). Pratiquement, lorsque l'Ecole veut décerner un diplôme de docteur *honoris causa*, c'est donc ce Conseil hybride qui en délibère¹⁰. Si la proposition est agréée, elle est soumise par le directeur à la Commission universitaire qui en discute et la met aux voix. *L'attribution des doctorats honoris causa ne concerne pas directement le Sénat universitaire*¹¹. Durant la période qui nous occupe, celui-ci s'est réuni à deux reprises, le 10 décembre 1936, alors que la Commission n'avait pas encore voté, et le 25 février 1937. Le sujet ne sera abordé à aucune de ces deux séances.

La Commission universitaire «*décide de toutes les questions d'administration courante et de discipline dont elle est saisie par le recteur*»¹², qui la préside. Ses décisions ne peuvent être cassées ou modifiées que par le Sénat. En 1936 et 1937, ses membres sont: le recteur Emile Golay (1875-1970), professeur de théologie; le chancelier Frank Olivier (1869-1964), professeur de lettres, qui tient le procès-verbal; les cinq doyens [Henri Meylan (1900-1978), théologie; François Guisan (1880-1953),

³ Paul Golay, *Mussolini, docteur «honoris causa» de l'Université de Lausanne*, in *Le Droit du Peuple*, 2 mars 1937; pièce reproduite n° 34.

⁴ Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne; Département des manuscrits, fonds A. Reymond, cote 1 S 3792, 87 cartons [BCU man. Reymond].

⁵ Archives cantonales vaudoises, Lausanne [ACV]. Il s'agit principalement des archives du Département de l'instruction publique et des cultes, KXIII 324 c / 1937.

⁶ Pièces reproduites nos 66 et 67.

⁷ Paul Perret (1880-1947) fut conseiller d'Etat radical et chef du Département de l'instruction publique et des cultes de 1931 à 1946.

⁸ En ce qui concerne l'Ecole des sciences sociales et politiques, celui-ci porte parfois le titre de président.

⁹ Appelée aujourd'hui Conseil des doyens par la *Loi du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne*.

¹⁰ Selon le *Registre de l'Ecole des sciences sociales et politiques* [Reg. SSP], 1925-1944, il se serait réuni, de façon irrégulière, en moyenne une à deux fois par année durant cette période.

¹¹ Lettre du 9 mars 1937 d'E. Grin au recteur et aux membres de la Commission universitaire; pièce reproduite n° 46.

¹² RG 1918, art. 67.



Photographie de Mussolini, en 1904, pendant son séjour en Suisse (dédiacée à sa mère).
In Renzo de Felice, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983.



Deux photographies tirées de la fiche signalétique de Mussolini établie par la police suisse (19 juin 1903).
In Renzo de Felice, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983.



Une partie de campagne organisée par les maçons lausannois en 1903. En haut, sous son feutre noir, Benito Mussolini.
Reproduction d'une photographie non signée tirée de *La Petite Illustration* du 6 août 1938, pl. p. 9/2.

droit; Georges Bonnard (1886-1967), lettres; Jules Marchand (1888-1953), sciences; Edwin Ramel (1895-1941), médecine] et les quatre présidents ou directeurs d'écoles [Pasquale Boninsegni (1869-1939), SSP; Jules Chuard (1891-1967), HEC; Rodolphe Mellet (1877-1955), pharmacie; Jean Landry (1875-1940), ingénieurs]. Seuls le recteur et les doyens ont voix délibérative.

Le Sénat est composé de l'ensemble des professeurs ordinaires et extraordinaires de l'Université. C'est l'autorité académique suprême. Il se réunit en principe une fois par semestre, alors que la Commission universitaire siège plus régulièrement, sur convocation du recteur.

En ce qui concerne les doctorats *honoris causa*, la loi précise que ce sont les facultés qui proposent à l'Université (c'est-à-dire en fait à la Commission universitaire) de décerner un tel grade « à des hommes distingués qui ont rendu des services à la science, aux lettres ou aux arts, et dont elle veut honorer le mérite »¹³. Dans la pratique, on reconnaît ce même droit aux écoles. Une lettre d'Emile Golay précise qu'« il n'y a pas de conditions spéciales à remplir pour l'obtention du titre de docteur honoris causa de l'Université, autres que celles de la science, des mérites reconnus par des pairs concernant des services rendus à l'Université, au pays, ou à l'humanité »¹⁴. Contrairement à une opinion répandue, il n'est pas besoin d'être universitaire pour bénéficier de cette distinction.

Mussolini à Lausanne

Le 9 juillet 1902, un instituteur italien de 19 ans arrive à Chiasso. Il s'appelle Benito Mussolini et a décidé de tenter sa chance en Suisse¹⁵. Le 10, il est à Yverdon, et, après quelques jours de travail comme maçon à Orbe, il vient à Lausanne, presque totalement démuné. Profitant de la douceur saisonnière, il loge, une nuit, dans une vieille caisse d'emballage qui traîne sous le Grand-Pont. Tiré de son sommeil par le policier Louis Emery¹⁶, il est conduit au poste pour vagabondage¹⁷. Rapidement relâché, il tentera de vivoter en se faisant embaucher pour de petits travaux. Il devient l'un des plus ardents militants socialistes, participant à des congrès, donnant des causeries, écrivant dans le journal *L'Avvenire del lavoratore* et se posant en contradicteur véhément dans divers débats publics. Pour l'autorité, comme cela transparaît dans la presse de l'époque, il est un « terrible anarchiste »¹⁸, « pas seulement socialiste mais socialiste-révolutionnaire »¹⁹.

En mars 1903, il est à Berne. Arrêté le 30 juin pour activité subversive, il est reconduit à la frontière. Relâché par la police italienne, il rentre en Suisse et, après quelques jours passés au Tessin, revient à Lausanne. Fin septembre, il se rend à Dovio pour rendre visite à sa mère gravement malade. Désireux de se soustraire au service militaire, Mussolini repasse la frontière. Après une très courte escale à Genève, il s'établit à Annemasse, le 30 décembre 1903, ville où il restera environ deux mois, strictement surveillé par la police²⁰.

Au mois de mars, de retour à Genève, il participe à des débats et à des discussions de socialistes italiens en Suisse romande. Le 9 avril, ayant présenté un passeport falsifié à la police genevoise, il est à nouveau reconduit à Chiasso. L'intervention de députés genevois et tessinois en sa faveur permet de lever la mesure d'expulsion. Il revient à Lausanne où un permis de séjour de six mois lui est accordé. Le 9 mai, il s'inscrit à l'Université²¹ pour suivre les cours de Vilfredo Pareto²², Maurice Millioud²³ et Pasquale Boninsegni²⁴, comme l'atteste son livret d'étudiant²⁵. Mais sa mère est

¹³ Loi 1916, art. 37.

¹⁴ [ACV], K XIII 369/25, lettre du 17 janvier 1937 adressée à Otto Steup.

¹⁵ La chronologie du séjour de Mussolini en Suisse entre 1902 et 1904 a été établie par Renzo de Felice dans son ouvrage *Mussolini il rivoluzionario, 1883-1920*, Torino, Einaudi, 1965, pp. 23-45. Bien que comportant quelques inexactitudes, cet ouvrage l'emporte de loin sur les autres études traitant du même sujet.

¹⁶ Louis Emery-Bonnet deviendra par la suite huissier du Tribunal de district de Lausanne.

¹⁷ Voir pièce reproduite n° 1.

¹⁸ *La Lutte*, 21 mai 1904, p.3.

¹⁹ *Feuille d'Avis de Lausanne*, 14 mai 1904, p. 8.

²⁰ Cette courte période a fait l'objet d'une étude de Paul Guichonnet, basée sur les rapports de la police française et de la gendarmerie genevoise: *Mussolini à Annemasse (janvier-février 1904)*, in *Cahiers d'histoire*, XXIII, 1978, pp. 107-117.

²¹ Voir la reproduction de sa fiche d'immatriculation, pièce n° 3.

²² Vilfredo Pareto (1848-1923), l'un des grands noms de l'Université de Lausanne, fut professeur d'économie politique de 1893 à 1917, dans la lignée de Léon Walras, le fondateur de l'«Ecole de Lausanne».

²³ Maurice Millioud (1865-1925) fut professeur de philosophie de 1895 à 1925.

²⁴ Pasquale Boninsegni (1869-1939) fut suppléant de Pareto. Il sera directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques de 1928 à 1938. Voir plus bas.

²⁵ Ce document a été publié par Renzo De Felice et Luigi Goglia, dans l'ouvrage *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983, fig. 16-17. (pièce reproduite n° 4). Consulter également Mauro Cerutti, *Fra Roma e Berna. La Svizzera italiana nel ventennio fascista*, Milano, Angeli, 1986, pp. 428-429 et du même, *Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses*, in *Revue suisse d'histoire*, 35, 1985, pp. 36-37.



Sur la place! Groupe d'étudiants sur la place Saint-François à l'époque où Mussolini fréquentait l'Université.

(Coll. Musée de l'Elysée).



Benito Mussolini photographié devant le Casino de Montbenon le 20 novembre 1922, lors de la Conférence de Lausanne entre les Alliés et la Turquie, qui aboutit à la signature d'un traité sur les Détroits.

(Coll. Marcel Rime. Document mis à disposition par la *Nouvelle Revue de Lausanne*).



Caricature de Mussolini, éditée en carte postale à Lausanne en 1922, à l'occasion de la venue dans cette ville du chef du Gouvernement italien.

(Document mis à disposition par la *Nouvelle Revue de Lausanne*).

toujours malade et, le 27 octobre, il prend le train pour aller à son chevet. Son autorisation de séjour s'achève d'ailleurs à cette époque.

Les études qui ont paru sur l'activité de Mussolini durant ses années suisses étant toutes entachées d'imprécisions, d'erreurs ou de contradictions²⁶, il serait souhaitable qu'un historien s'ingénie à rétablir les faits dans leur exactitude.

Mussolini ne reviendra plus en Suisse, semble-t-il, avant la fin du mois de novembre 1922, lors de la conférence sur le règlement de la paix en Orient, où il représente le gouvernement de son pays.

Mussolini, un généreux donateur ?

En 1935, l'Université commence à préparer les manifestations de son quatrième centenaire. Elle lance une souscription ; Arnold Reymond contacte personnellement le Duce, le 20 juillet 1936, pour faire appel à sa générosité :

« Faisant abstraction de la situation exceptionnelle que vous occupez, nous osons vous présenter la même demande que nous adressons à tous les anciens étudiants de l'Université de Lausanne (...). Nous avons la certitude que vous trouveriez déplacé le sentiment de discrétion qui nous empêcherait, dans la crainte d'être importun, de vous adresser notre appel »²⁷.

Le Duce répondra favorablement et, le 10 septembre, la Banque cantonale vaudoise informe Arnold Reymond qu'un chèque de mille francs a été remis de la part de Mussolini. Cette initiative du président du comité des fêtes du quatrième centenaire a de quoi étonner. Celui-ci s'en explique :

« Notre Comité d'organisation avait estimé suffisant, pour constituer ce Fonds, de s'adresser aux banques, grandes industries, sociétés savantes ou autres groupant la majorité des anciens étudiants. M. Taillens fit la proposition (adoptée par le Sénat) qu'un appel fût envoyé à chaque étudiant. C'est alors que M. Strzyzowski intervint, demandant que M. Mussolini ne fût pas oublié. Ce dernier en fut aussitôt averti, je ne sais par qui et comment, et je fus ainsi dans l'obligation de lui écrire. Quelques semaines après, le consulat italien me remit de la part de M. Mussolini, à titre purement personnel, le don que l'on sait. Je priai le consulat de faire, à propos de ce don, paraître dans les journaux italiens une mention que notre presse locale reproduirait. Le cabinet de Rome préféra qu'il n'en fût pas ainsi. C'est pourquoi je fus amené à publier la liste de tous les dons reçus jusqu'à ce jour, y compris celui de M. Mussolini. »²⁸.

C'est dans la *Gazette de Lausanne* du 9 octobre 1936 que figure cette liste des dons :

« Parmi ces dons qui sont tous pour notre Université un gage précieux, il nous sera permis d'en signaler deux auxquels nous avons été particulièrement sensibles. (...) Le second (...) nous a été adressé par Son Excellence le Duce Benito Mussolini, à titre purement personnel et en qualité d'ancien étudiant de notre Université. Ce geste, nous le savons, est autre chose qu'un geste banal. Il correspond à un sentiment de fidèle sympathie, de gratitude même, et s'adresse aussi bien à l'Université de Lausanne qu'au pays vaudois tout entier. Étrangère

²⁶ Outre celles de Renzo De Felice et Mauro Cerutti déjà citées, mentionnons, entre autres, André Brissaud, *Mussolini*, T. 1 : *La montée du fascisme*, Paris, Librairie académique Perrin, 1983, p. 38-49 et Marcel Bezençon, *La vie âpre et aventureuse de Mussolini en Suisse. Sur le chemin de la dictature*, *La petite Illustration*, 882, 6 août 1938, 32 p., ill.. Ces deux études sont à prendre avec prudence.

²⁷ [ACS SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università » ; pièce reproduite n° 14.

²⁸ [BRA] *Procès-verbal de la huitième séance de la Commission du IV^e centenaire*, 22 janvier 1937.



Pasquale Boninsegni (1869-1939).

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh datée de 1920 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

*à toute considération politique, cette preuve d'attachement est à la fois un honneur et un encouragement dont notre modeste institution universitaire apprécie toute la valeur*²⁹.

Ce don fut mis en avant, à plusieurs reprises, pour justifier la remise du doctorat *honoris causa* à Mussolini. A titre de comparaison, la participation de la Banque cantonale vaudoise et du Crédit foncier vaudois s'élevèrent respectivement à 2'500 et 2'000 francs. Or, lors de la réception de ces deux dons, le chancelier Frank Olivier³⁰ fit « *part de son étonnement de la petitesse des souscriptions de la Banque cantonale vaudoise et du Crédit foncier. (...) Il eût été décent de leur part, semble-t-il, de décupler le montant versé* »³¹.

Ce n'était pas la première fois que le chef du Gouvernement italien honorait le canton de Vaud de ses largesses.

En 1927, il donne au Musée des Beaux Arts trois toiles de valeur d'artistes de son pays³². Puis, en 1930, sur une sollicitation de Ferdinand Porchet, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, il fait remettre deux bouquetins afin de favoriser la réintroduction de cette espèce dans les Alpes vaudoises. En 1932, deux nouvelles femelles du Grand Paradis viendront encore enrichir le cheptel du parc d'élevage de Bretaye. Enfin, en 1935, la Bibliothèque cantonale reçoit le précieux fac-similé d'un manuscrit d'oeuvres d'Horace ayant appartenu à Plutarque³³.

Pour la célébration des fêtes universitaires, la Haute Ecole a décidé d'octroyer plusieurs doctorats *honoris causa*. Depuis la première remise d'une telle distinction en 1904, l'Université en a décerné soixante, c'est-à-dire environ deux par année. Pour marquer l'anniversaire de la Haute Ecole, la Commission universitaire demande aux facultés et écoles de lui faire des propositions. En cette seule année 1937, elle n'attribuera pas moins de cinquante titres, notamment à Charles-Ferdinand Ramuz et à soeur Julie Hoffmann, pour ne citer que les personnalités locales les plus connues.

Pasquale Boninsegni

C'est l'Ecole des sciences sociales et politiques qui propose Benito Mussolini. Mais de qui émane cette proposition ? Le nom de Pasquale Boninsegni, alors directeur et qui a déjà servi d'intermédiaire lors du don des bouquetins et du fac-similé du manuscrit d'Horace a souvent été évoqué.

Curieux personnage que Pasquale Boninsegni ! Il est arrivé d'Italie, en 1901, à Lausanne, suite à une condamnation pour diffamation dans la presse. Ce Romagnol³⁴, né en 1869, va rapidement devenir élève particulier, disciple puis collaborateur du professeur d'économie politique Vilfredo Pareto, qu'il remplacera occasionnellement dès 1903, comme l'atteste une lettre du recteur au chef du Département de l'instruction publique et des cultes :

« En ce qui concerne son engagement³⁵, M. Pareto propose de se charger pour le moment de deux heures de cours et d'une heure de conférence, et de charger d'une 3^e heure de cours, et cela à titre d'essai, M. Boninsegni³⁶ qui donnerait sous son contrôle quelques leçons, après lesquelles nous aurions à voir si ce Monsieur est apte à continuer cet enseignement, auquel cas il pourrait en être chargé aux mêmes conditions que M. Racca »³⁷.

Dès 1905 il sera officiellement suppléant, inscrit au programme des cours, avant de devenir professeur en 1907. Très tôt, il entre à la loge

²⁹ Pièce reproduite n° 16.

³⁰ Frank Olivier (1869-1964) était le petit fils d'Urbain Olivier. Nommé professeur de langue et littérature latine à la Faculté des lettres en 1912, il sera chancelier de 1919 à 1939, avec une interruption de 1920 à 1922, période où il sera recteur. Décoré chevalier de la Couronne d'Italie en 1922, il devient en 1929, chevalier de la Légion d'honneur. En 1939, à 70 ans, il prend une retraite dont il jouira durant 25 ans. Il est l'auteur de deux études sur Virgile qu'il fit paraître à l'occasion du millénaire de l'écrivain latin et qui, dit-on, eurent l'heur de plaire à Benito Mussolini.

³¹ *Procès-verbal de la septième séance de la Commission du IV^e centenaire*, 6 novembre 1936.

³² Ces trois huiles, de Sironi, Funi et Pratelli (voir reproduction en p. 36) estimées, à l'époque à 500 francs chacune, avaient été présentées en mars-avril 1927 lors d'une exposition d'artistes italiens à Zurich.

³³ Voir pièce reproduite n° 12. Ce manuscrit, reproduit par l'office polygraphique royal de Rome, en 1933 (anno XI du fascisme comme il est indiqué sur la couverture), a été offert dans un coffret toilé. Il est conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire sous la cote NB 559.

³⁴ La Romagne est aussi la province d'origine de Mussolini.

³⁵ Il s'agit de celui de Vittorio Racca (1876-1957), professeur suppléant d'économie politique (1900 à 1904), qui n'avait pas repris ses cours au début du semestre d'hiver 1903-1904. Sur ce personnage, voir l'étude que lui a consacré Giovanni Busino dans *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, (coll. Etudes et Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XXIII).

³⁶ Le texte porte *Buoniseni*.

³⁷ [ACV], *Copie-lettre du Rectorat*, 2 octobre 1899-1904, f° 417-418, lettre du 12 novembre 1903 du recteur L. Grenier au Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, C. Decoppet ; pièce reproduite n° 2.

maçonnique de Nyon. La guerre le transforme : de socialiste il devient nationaliste et, dès 1922, fasciste. En 1927, il est membre du directoire des Faisceaux de Lausanne. Dès 1925, il sera décoré à plusieurs reprises par le gouvernement italien à l'instigation du Duce : commandeur, puis grand officier de l'ordre de la Couronne d'Italie, puis chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare. Il entretient avec le Duce des relations épistolaires et ses lettres témoignent de la très grande admiration qu'il voue au chef du Gouvernement italien : « *Celui auquel je suis lié par une longue et fidèle amitié et que j'admire au-dessus de tous* »³⁸, « *celui à qui je témoigne, depuis plus de trente ans, une affection que je pourrais qualifier de paternelle* »³⁹. Il se caractérise comme un « *fasciste de la première heure* »⁴⁰ ou « *une sentinelle avancée du fascisme* »⁴¹. Il semble avoir joué le rôle d'informateur du Duce en ce qui concerne le progrès du fascisme à Lausanne et va profiter de ses relations avec Mussolini pour faire obtenir du travail, en Italie, à son fils Renato, ingénieur-mécanicien, lorsque celui-ci se fait congédier de chez Brown-Boveri en 1932. De santé fragile, il n'hésite cependant pas à faire le voyage à Rome pour être reçu par son protecteur, quitte, dans les dernières années, à se faire accompagner de son médecin, Louis Monfrini⁴². En 1934, Pasquale Boninsegni va tenter d'obtenir de Mussolini que celui-ci accepte de faire partie du Comité d'honneur de la Société des anciens élèves de l'École des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, dont Arnold Reymond et lui-même font partie. Mais « *Son Excellence s'est exprimée en sens contraire* » et les choses en restent là.

En 1938, Pasquale Boninsegni renonce au renouvellement de son mandat de directeur de l'École des sciences sociales et politiques, l'heure de la retraite approchant. Sa santé s'est considérablement altérée et, le 9 octobre 1938, Louis Monfrini écrit au Duce : « *Il est pratiquement bien fatigué et sa santé est bien ébranlée* ». Une nouvelle missive du 13 mai 1939 informera Mussolini qu'« *il a été très souffrant durant l'hiver, ce qui a laissé craindre une fin prochaine* ». Nommé in extremis Sénateur du royaume cette année-là, il décédera subitement d'une crise cardiaque en traversant le Pont Bessières, le 15 octobre, à l'aube de sa retraite, laissant sa veuve, Maria, dans une situation financière précaire. En mars 1940, à l'instigation des amis du défunt, elle recevra du chef du Gouvernement italien la coquette somme de 20'000 liras, soit environ 4'500 francs suisses de l'époque.

Durant cinquante ans, Pasquale Boninsegni a été présenté comme l'instigateur de la remise du doctorat *honoris causa* au Duce. Or, et bien qu'ayant été épistolièrement fort actif, force est de constater que le professeur italien sera toujours absent aux séances importantes. Absent le 21 novembre 1936 lors de la proposition au Conseil de l'École, pour laquelle, le 18, il a demandé, par lettre, à Arnold Reymond, de le remplacer :

« *Je vous prie de bien vouloir présider la séance du Conseil de l'École des sciences sociales, politiques et pédagogiques qui aura lieu le samedi 21 courant à 18 h 00. Vous aurez l'amabilité d'excuser mon absence et de faire inscrire au procès-verbal que j'ai représenté notre École à la célébration du centenaire de la Réforme* »⁴³.

Absent aussi en ce 2 décembre où la proposition est faite à la Commission universitaire. Absent encore le 13 janvier lorsqu'elle passe aux voix, ainsi que le 22 mars lorsque cette même Commission discute des protestations qu'occasionne l'annonce de la remise du diplôme. Absent toujours - mais cela s'explique, comme on le verra par la suite - sur le quai de la gare le 7 avril lorsque la délégation de l'Université part pour Rome afin de remettre le diplôme. Présent, toutefois, le lendemain, au palazzo Venezia pour déposer le document entre les mains de son compatriote.

³⁸ [ACS SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università », lettre du 30 novembre 1936 de P. Boninsegni à B. Mussolini ; pièce reproduite n° 23.

³⁹ [ACS SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università », lettre du 18 janvier 1937 de P. Boninsegni à B. Mussolini ; pièce reproduite n° 28.

⁴⁰ [ACS SPD-CO], fasc. 508-509 « Boninsegni Pasquale », lettre du 18 janvier 1930 de P. Boninsegni à B. Mussolini.

⁴¹ [ACS SPD-CO], fasc. 508-509 « Boninsegni Pasquale », lettre du 30 octobre 1930, de P. Boninsegni à B. Mussolini ; pièce reproduite n° 7.

⁴² Louis Monfrini (1886-1952) était fils du directeur d'une fabrique de pierres fines de Lucens. Il obtient son diplôme de docteur en médecine à l'Université de Lausanne en 1912 et pratique jusqu'à sa mort, s'occupant des voies urinaires et des maladies de la peau. De tendance politique libérale, ce major de l'armée suisse reçoit du gouvernement italien, en 1926, le grade d'officier de la Couronne d'Italie pour services rendus comme médecin du consulat italien à Lausanne et, en 1934, celui de commandeur du même ordre pour les soins donnés aux malades pauvres de la colonie italienne de Lausanne. Il sera membre du Conseil de Santé de 1943 à 1952. Il laisse surtout le souvenir d'un chasseur hors pair, faisant partie, dès 1938, de la Commission consultative cantonale de la chasse et président, dès 1946, la fédération des sections vaudoises de la Diana.

⁴³ [BCU, man. Reymond], « Correspondance » ; pièce reproduite n° 18.

L'évaluation du rôle ambigu de Pasquale Boninsegni fait partie des multiples questions qui se posent et auxquelles les documents n'apportent pour l'instant aucune réponse. C'est Arnold Reymond qui se substitue à Pasquale Boninsegni dans les séances jusqu'au moment où la décision de nommer Mussolini est officiellement prise. Le crédit de ces deux professeurs auprès de leurs collègues était-il si différent que la proposition de l'un, risquant d'être vouée à l'échec, puisse être sauvée par l'autre? Dans ce cas, quels liens unissaient-ils ces deux enseignants, pour que le philosophe accepte de défendre l'idée de l'économiste? La question de la nationalité a-t-elle joué un rôle et fallait-il, pour que cette proposition convainque les deux autorités académiques, qu'elle émane d'un professeur suisse?

Le déroulement des faits

Mais revenons à cette fin d'année 1936. C'est donc Arnold Reymond, en tant que vice-directeur de l'École des sciences sociales et politiques, qui défend la proposition de nommer Mussolini docteur *honoris causa*. Le 21 novembre, le Conseil est rassemblé presque au complet⁴⁴ puisque seuls Pasquale Boninsegni et Jean Piaget sont absents. La séance sera courte (une heure, de 18 à 19 heures) et la proposition acceptée à l'unanimité moins une voix. La fausse note de cette belle harmonie émane de Jean Wintch, professeur de psychologie appliquée, médecin de formation, qui fut l'un des principaux artisans du mouvement ouvrier lausannois et un ardent militant socialiste⁴⁵.

Arnold Reymond lit les projets de diplôme et d'adresse⁴⁶, dont il est l'auteur. Ils sont également adoptés. Ce qui s'est dit exactement durant cette séance, il ne sera jamais possible de le savoir puisque le procès-verbal du Conseil de l'École se borne à noter que :

« Statuant au scrutin secret, le Conseil (...) décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes du IV^e Centenaire de l'Université, décerner le doctorat honoris causa ès sciences sociales et politiques à M. B. Mussolini »⁴⁷.

Le 30 novembre, Pasquale Boninsegni écrit à Mussolini :

« J'ai l'immense honneur et le plus grand plaisir d'annoncer officiellement à Votre Excellence que le Conseil de l'École des sciences sociales et politiques a voté à l'unanimité, lors de la session de samedi 26 dernier, la proposition transmise à la Commission afin que celle-ci confère à Votre Excellence, à l'occasion du IV^e Centenaire de l'Université, le grade de docteur honoris causa en sciences sociales et politiques. L'Université de Lausanne honorera ainsi Votre Excellence et l'Italie, dont Votre Excellence est la plus pure expression. »⁴⁸.

Il passe prudemment sous silence la voix qui s'est élevée contre la proposition.

Le 25 novembre, Arnold Reymond a demandé, par lettre, un entretien à Emile Golay⁴⁹ pour lui soumettre la chose. Il lui a adressé, par le même courrier, un extrait du procès-verbal de la récente séance du Conseil des sciences sociales et politiques. Emile Golay est un théologien, Arnold Reymond un philosophe chrétien. Une solide amitié unit les deux hommes. Suite à cette entrevue, l'ordre du jour de la Commission universitaire du 2 décembre

⁴⁴ Edmond Rossier, André Mercier, François Guisan, Arnold Reymond, Auguste Deluz, René Bray, Charles Biermann, Henri Borle, Jean Wintch et Roger Secrétan.

⁴⁵ Voir à ce propos Marc Vuilleumier, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande*, in *Ricerche Storiche*, 1, nuova serie, 1975, pp. 46-47.

⁴⁶ Pièces reproduites n° 79 et 80. Le texte de l'adresse a été publié intégralement dans la presse quotidienne à fin avril 1937. Voir la reproduction de l'article du *Droit du Peuple* du 27 mars (pièce n° 62), celle de la *Gazette de Lausanne* du 23 avril (pièce n° 93) et également le fragment de brouillon retrouvé dans un carnet de notes de Reymond intitulé *Fêtes IV^e Centenaire de l'Université* [BCU, man. Reymond]; pièce reproduite n° 19.

⁴⁷ [Reg. SSP], 1925-1944, f° 253; pièce reproduite n° 20.

⁴⁸ Voir pièce reproduite n° 23.

⁴⁹ [ACV], K XIII 369/54; pièce reproduite n° 22. Emile Golay (1875-1970) était un enfant de la maison puisqu'il obtint, en 1897, sa licence en théologie à Lausanne. Il semblerait ne pas avoir fait de doctorat mais enseigna cependant de 1923 à 1945 l'exégèse de l'Ancien Testament et la langue hébraïque. Il acceptera à trois reprises (de 1923 à 1930, 1934 à 1936 et 1942 à 1944) la fonction de doyen de sa faculté et sera recteur de 1936 à 1938.

comportera notamment la discussion de la proposition de l'École des sciences sociales et politiques. Le procès-verbal est plus développé que celui du Conseil de l'École et permet de constater que l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous :

« Le doyen Guisan⁵⁰ (...) reste quand même perplexe quant au moment choisi. Il préférerait remettre la décision à plus tard et il demande que M. le recteur voie le chef du Département et obtienne de sa bouche l'assurance que rien ne s'oppose à notre projet »⁵¹.

Le doyen de la Faculté des lettres, Georges Bonnard⁵², déclare que :

« Si nous votons ce soir, il sera obligé de s'abstenir à cause de l'aspect politique de ce geste. Ce qui le préoccupe, c'est de savoir quelle en pourrait être la répercussion en Suisse. Il ne se sent pas libre d'agir comme mandataire de ses collègues de la Faculté des lettres et il n'entend pas être obligé à prendre une décision ce soir »⁵³.

La décision sera ajournée et une discrétion toute particulière demandée sur cette affaire. Mais Pasquale Boninsegni ne se sent pas tenu au silence et, le 6 décembre, il s'adresse à nouveau, par lettre, à Mussolini :

« J'avais pensé venir à Rome vers la fin du mois courant, accompagné par le recteur et par le chancelier de cette Université, afin de Vous remettre le diplôme de docteur honoris causa en sciences sociales et politiques. Mais la Commission Universitaire en a décidé autrement, lors de sa session du 2 du mois courant, pour éviter que son importante mission, accomplie en l'honneur de Votre Excellence, ne soit mal interprétée et par déférence envers Votre Excellence.

Par conséquent, la Commission Universitaire a renvoyé sa décision à janvier prochain, c'est-à-dire au début de l'année jubilaire de l'Université. Elle a décidé de procéder ainsi, car elle ne veut pas qu'on suppose que ce grade honorifique est remis à Votre Excellence pour La remercier de Sa contribution au fonds du jubilé universitaire. Elle veut faire savoir qu'elle remet ce grade à l'ex-étudiant Benito Mussolini pour avoir conçu et réalisé dans sa Patrie une organisation qui a enrichi la science sociologique et qui laissera une marque profonde dans l'histoire »⁵⁴.

Cette annonce officielle, alors que la Commission universitaire n'a pas encore voté, est fondamentale. Elle permet de comprendre l'attitude de Georges Bonnard qui parle de « carte forcée ». Cette indiscretion oblige à reconsidérer l'un des pans de l'interprétation des faits qui suivirent. Bien qu'à aucun moment les procès-verbaux de la Commission universitaire ne fassent allusion aux démarches du directeur de l'École des sciences sociales et politiques, il est indubitable que celles-ci pesèrent lourd dans la balance et qu'elles orientèrent la suite des événements dans une voie qui devait dépasser le cadre strictement académique. On objectera peut-être que la Commission n'était pas au courant de la lettre de Pasquale Boninsegni. Si l'on admet une part de machiavélisme dans l'attitude du professeur, il était nécessaire que cette annonce soit connue afin de forcer la décision. Cette hypothèse se trouve d'ailleurs confirmée dans la première lettre de Henri-Louis Miéville : *« Sans doute était-il délicat - les choses en étant venues à un certain point - de désavouer l'auteur d'une démarche qu'il n'avait point mission de faire »⁵⁵.* Si un simple chargé de cours était au courant, comment imaginer que la Commission ne le fût pas ?

⁵⁰ François Guisan (1880-1953) fut professeur de droit de 1919 à 1950. Il assumera les fonctions de doyen de sa faculté de 1926 à 1928 et de 1936 à 1938.

⁵¹ *Procès-verbal de la Commission universitaire [BRA CU]* du 2 décembre 1936 ; pièce reproduite n° 24.

⁵² Georges Bonnard (1886-1967) enseigna l'anglais à la Faculté des lettres de 1919 à 1956. Il fut doyen de 1936 à 1938.

⁵³ [BRA CU], 2 décembre 1936 ; pièce reproduite n° 24.

⁵⁴ [ACS:SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università » ; pièce reproduite n° 25.

⁵⁵ [BRA Mussolini], première lettre de H.-L. Miéville au recteur et aux membres de la Commission universitaire du 8 mars 1937 ; pièce reproduite n° 43.

Le 13 janvier 1937, celle-ci se réunit une nouvelle fois. Le recteur a pris l'avis des autorités politiques du canton. Il « *a vu depuis notre dernière séance M. le chef du Département, qui lui a déclaré le plus nettement du monde que, et lui, et le Conseil d'Etat ne voient aucun inconvénient à la chose* »⁵⁶. Arnold Reymond réexplique « *le concours de circonstances qui avait fait surgir la sus-dite proposition* »⁵⁷. Le projet de nommer Mussolini docteur *honoris causa* est mis au vote. La décision est prise par quatre voix et une abstention. Le recteur ne participe pas au scrutin et Georges Bonnard s'abstient. Très vite, la Commission va prendre conscience des problèmes que sa résolution risque d'entraîner, même si, à ce moment-là, elle ne semble pas encore mesurer toute la portée de son acte. Georges Bonnard estime « *qu'il convient (...) de s'en défaire le plus vite possible et de remettre le diplôme avant la fin du semestre d'hiver. La situation politique est à la merci d'un incident ou d'un accident et pourrait rendre plus tard la chose impossible ou très difficile* »⁵⁸.

La Commission va-t-elle se justifier aux yeux de la presse? Elle se propose d'attendre et de continuer à observer le plus grand silence.

Le 18 janvier, Pasquale Boninsegni écrit une nouvelle fois à Mussolini :

« La Commission universitaire, composée des doyens des cinq facultés (théologie, droit, lettres, sciences et médecine) et des directeurs de l'Ecole d'ingénieurs, de l'Ecole des sciences sociales et politiques (Faculté de droit), de l'Ecole de pharmacie et de l'Ecole des hautes études commerciales, présidée par le recteur, le professeur Emile Golay, a remis à Votre Excellence, lors de la session du mercredi 13 du mois courant, le doctorat en sciences sociales et politiques.

Permettez-moi de féliciter vivement et sincèrement Votre Excellence. L'acte accompli par l'Université de Lausanne a une signification très importante. Elle s'en rendra compte en lisant l'adresse du recteur qui accompagne le diplôme de docteur.

C'est un hommage rendu au plus grand Homme d'Etat de l'Europe contemporaine et à notre Italie, hommage qui m'a profondément ému, alors que je touche au terme de ma carrière universitaire »⁵⁹.

Il demande une audience pour la première semaine de février. Le 29 janvier, il écrit à Arnold Reymond : « *On vient de me téléphoner que l'audience, qui m'était accordée à Rome pour lundi prochain, est renvoyée de quelques jours* »⁶⁰. Déplacé une première fois au 19 février, l'entretien ne pourra avoir lieu que le 23. Accompagné du docteur Louis Monfrini, Pasquale Boninsegni annonce alors de vive voix la nomination au Duce et discute avec lui de la manière dont va s'organiser la réception de la délégation universitaire. Il en profite encore pour entretenir le chef du Gouvernement de problèmes concernant son fils Renato.

⁵⁶ [BRA CU], 13 janvier 1937; pièce reproduite n° 26.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ [ACS:SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università »; pièce reproduite n° 28.

⁶⁰ [BCU man. Reymond], « Correspondance »; pièce reproduite n° 30.

⁶¹ Les renseignements qui suivent sont tirés d'un entretien personnel que l'ancien apprenti de l'imprimerie La Concorde a eu l'amabilité de nous accorder le 4 mars 1987. Sur la demande de cette personne, son nom a été caviardé dans la pièce où il apparaissait.

Une indiscretion politique

Le 24 janvier, Frank Olivier remet les épreuves du diplôme et de l'adresse à l'imprimerie lausannoise La Concorde. C'est là que survient l'imprévu. Un des apprentis typographes⁶¹ a vu son voisin imprimer des documents. Or le premier tirage n'est pas excellent et l'ouvrier l'a jeté à la

corbeille. Le jeune homme le récupère. La lettre du 16 avril 1937 de l'imprimerie affirme que l'épreuve a été volée, « un soir, après le départ des ouvriers, dans le tiroir du typographe qui exécutait le travail. »⁶² Appartenant à un groupement scout à tendance socialiste, l'apprenti a pour chef l'un des leaders du parti, Georges (dit Géo) Würgler. Outré par la décision de l'Université, il fait part de sa découverte à son aîné et, sur la demande de celui-ci, lui remet le tirage qu'il a sauvé. Le texte est communiqué à Paul Golay⁶³, collaborateur du *Droit du Peuple*, l'organe de son parti. Lorsque le 2 mars le journal publie la nouvelle, celle-ci fait l'effet d'une bombe, d'autant que le moment est politiquement particulièrement mal choisi, les élections au Grand Conseil devant se dérouler les 6 et 7 mars. Sans forcer l'histoire, on peut affirmer que cette date du 2 mars n'a pas été choisie au hasard⁶⁴ et que les socialistes, majoritaires depuis 1933 au Conseil communal de Lausanne, comptent sur cette nouvelle comme moyen de propagande électorale. Une affiche placardée contre les murs de la capitale vaudoise vient d'ailleurs confirmer cette hypothèse :

« On aura tout vu

*Mussolini vient d'être nommé docteur honoris causa
par décision de l'Université et approbation du Conseil d'Etat.
Votez la liste ouvrière socialiste No 4*⁶⁵.

⁶² [BRA Mussolini]; pièce reproduite n° 89.

⁶³ Paul Golay (1877-1951), conseiller communal de 1914 à 1919, 1922 à 1929, 1934 à 1937, 1942 à 1945, député socialiste de 1917 à 1951 et conseiller national de 1925 à 1942. Il suit l'École normale de Lausanne avant d'ouvrir un cabinet de défense juridique. Le parti socialiste connaissant une scission et ses éléments les plus à gauche fondant le Parti ouvrier socialiste vaudois, Golay devient, dès 1910, le rédacteur du journal de cette nouvelle fraction politique : *Le Grutlén*. Lors de la transformation de celui-ci en *Le Droit du Peuple*, il restera l'un des rédacteurs les plus actifs. Il est le père de l'écrivain Alice Rivaz.

⁶⁴ Rappelons que Frank Olivier avait déposé les épreuves du diplôme et de l'adresse à l'imprimerie le 24 janvier.

⁶⁵ Cette affiche n'a pu être retrouvée. Nous en donnons le texte tel qu'il fut imprimé dans les colonnes du *Droit du Peuple* le 13 mars 1937.

⁶⁶ [ACS:SPD-CO], fasc. 168.874 « Losanna Università », lettre du 7 mars 1937 de P. Boninsegni à B. Mussolini; pièce reproduite n° 41.

⁶⁷ [BRA CU], 22 mars 1937; pièce reproduite n° 57.

⁶⁸ Plusieurs professeurs d'université, des gens d'église, quelques anciens étudiants et un nombre assez restreint d'autres personnes sont les principaux signataires des lettres de protestation enregistrées par le recteur, même si l'indignation suscitée par la nouvelle fut sans doute plus étendue.

⁶⁹ Périodique satirique romand, imprimé à Lausanne.

⁷⁰ Quotidien socialiste édité à Lausanne qui publiera une vingtaine d'articles en mars et avril 1937 sur l'« affaire ». Voir ci-dessus, note 63.

⁷¹ [CU], 22 mars 1937; pièce reproduite n° 57.

⁷² Paul.

⁷³ [ACV], K XIII 369/47, lettre du 30 mars; pièce reproduite n° 66.

Le résultat ne sera pas celui escompté, puisque les socialistes n'obtiendront qu'un siège supplémentaire, passant de 20 à 21 sur les 219 attribués. Pasquale Boninsegni s'en ouvre à Mussolini :

*« Aujourd'hui ont eu lieu les élections politiques cantonales. Les socio-communistes avaient recours au doctorat remis à Votre Excellence à titre honorifique pour faire - selon eux - une bonne campagne électorale. Ils ont été battus et distancés par les partis gouvernementaux d'environ 3'000 votes. Mussolini porte chance aux radicaux et aux libéraux vaudois »*⁶⁶.

Malgré l'impact politique restreint, les protestations affluent à l'Université. Leurs auteurs voient dans la nomination « une sorte de certificat de moralité décerné à Mussolini »⁶⁷. Ce sont particulièrement les milieux intellectuels⁶⁸ et la presse (en Suisse, surtout celle de gauche) qui se mobilisent. *Le Canard libre*⁶⁹ et *Le Droit du Peuple*⁷⁰ nourriront leurs colonnes de ce thème. C'est d'ailleurs *Le Droit du Peuple* qui publiera, le 27 mars, le texte complet de l'adresse, bien que quelques extraits aient déjà filtré dans les colonnes du *Canard libre*. Georges Bonnard dit à ses collègues « que l'indignation provoquée par notre décision est très profonde, très générale et légitime au premier chef »⁷¹. Pour les autorités, c'est une catastrophe et le chef du Département écrit une lettre assez sèche au recteur :

*« Je n'ai pas cru devoir intervenir autrement dans une affaire qui regarde exclusivement l'Université, mais je déplore qu'après la première indiscretion mise à profit par M. Golay⁷² pour attaquer les autorités vaudoises, l'Université n'ait pas prévenu la seconde en publiant de sa propre initiative le document que le Droit du Peuple vient de servir à ses lecteurs. Il ne s'agit plus d'un simple renseignement communiqué au journal socialiste, mais d'un texte dont je suppose bien que le premier venu ne pouvait pas prendre connaissance »*⁷³.

Le recteur répond le 31 mars :

« Nous sommes très contrariés de la chose (...) En apprenant il y a quelque temps que des fuites pouvaient s'être produites, nous avons immédiatement demandé à l'imprimerie, où ces documents avaient été établis, de faire une enquête auprès du personnel (...) Nous regrettons beaucoup l'incident et déplorons avec vous l'inconvenance du procédé du journal susmentionné, autant que les circonstances qui ne nous ont pas permis de liquider comme nous le voulions une affaire qui ne devait pas souffrir de retard »⁷⁴.

L'Université imagine à ce moment-là que l'indiscrétion, commise en faveur du *Droit du Peuple*, vient de l'intérieur et suspecte l'un de ses professeurs, Jean Wintsch, d'en être la source. La lettre du 29 mai 1938 de Pasquale Boninsegni à Emile Golay semble cependant disculper ce professeur :

« M. Wintsch en me donnant sa parole d'honneur m'a affirmé qu'il n'a communiqué la délibération du Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques qu'à M. le Professeur André Bonnard (...) J'ai mis hier le Conseil de l'Ecole au courant de l'entretien que j'ai eu avec M. le Professeur Wintsch. Celui-ci a répété devant le Conseil ce que je viens de vous communiquer et le Conseil en a pris acte avec satisfaction »⁷⁵.

La thèse tendant à affirmer que le jeune apprenti a agi seul paraît donc confirmée.

L'intervention fédérale

Jusqu'au 25 mars 1937, les autorités fédérales semblent être restées en dehors du débat. A cette date, Giuseppe Bastiani⁷⁶ fait à Paul Ruegger⁷⁷, au nom de Mussolini, la communication suivante :

« M. Mussolini déclare avoir apprécié le geste du Sénat de l'Université de Lausanne (...) Vu les discussions auxquelles a donné lieu ce geste (...), le chef du Gouvernement croit cependant préférable et a décidé de décliner l'honneur qui lui a été fait »⁷⁸.

Paul Ruegger entre donc en scène, estimant que « nous nous trouvons là en présence d'une situation que, de notre côté aussi, nous avons tout intérêt à suivre de près »⁷⁹. A l'origine des réticences de Mussolini, l'attitude de la presse suisse :

« Le chef du Gouvernement s'est montré extrêmement déçu et même blessé des informations qui lui avaient été signalées comme ayant paru dans notre presse suisse. (...) Il paraît avoir dit qu'il ne comprenait pas que la presse d'un pays ami, comme la Suisse, presse qui devait être « au-dessus de la mêlée », ne fit pas preuve d'une compréhension plus grande à l'égard de la politique italienne »⁸⁰.

Le 27, le ministre de Suisse à Rome écrit à Berne une lettre confidentielle, pour affirmer que Mussolini s'est montré « extrêmement déçu et même blessé des informations qui lui avaient été signalées comme ayant paru dans notre presse suisse »⁸¹. Le 30 mars, le chef de la Division des affaires étrangères⁸² répond :

⁷⁴ *Ibid.*, lettre du 31 mars ; pièce reproduite n° 67.

⁷⁵ [BRA Mussolini] ; pièce reproduite n° 105.

⁷⁶ Giuseppe Bastianini (1899-1961) fut sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères italiennes, dès leur réorganisation en 1936 jusqu'en 1939, puis de 1943 à la fin du régime. Il fut le collaborateur direct du ministre Costanzo Ciano.

⁷⁷ Paul Ruegger, né en 1891, fut chef de la Légation de Suisse en Italie de 1936 à 1941. De retour à Berne, il sera conseiller de Légation à la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral. Il sera envoyé à la Légation de Suisse en France, puis, de 1944 à 1947, à celle de Suisse en Angleterre.

⁷⁸ Archives fédérales, Berne [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 25 mars 1937.

⁷⁹ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 27 mars 1937 du chef de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des Affaires étrangères du DPF ; pièce reproduite n° 61.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*, lettre du 27 mars 1937.

⁸² Toutes les lettres émanant de la Division des affaires étrangères du DPF, conservées aux Archives fédérales dans le carton E2001(D) 1/20, sont des copies non signées. Elles portent en pied la mention dactylographiée *Le Chef de la Division des Affaires étrangères*. Celle du 29 avril 1937 porte en plus, également dactylographiée sig. *Fröhlicher*. En fait, Hans Fröhlicher (1887-1961) était directeur adjoint de la « Division » en 1937. Le poste de directeur est occupé par Pierre Bonna (1891-1945).

« Nous ne saurions dissimuler qu'ayant été dès le début à l'écart d'une affaire qui ne peut justifier la violence des critiques de certains journaux, mais qui peut néanmoins être diversement appréciée, nous eussions préféré n'avoir pas à intervenir au moment où la décision prise par M. Mussolini va sans doute la faire rebondir »⁸³.

Il ajoute qu'il a, ce jour même, renseigné le chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, le priant d'informer discrètement le Sénat de l'Université et lui a conseillé de « laisser aux autorités italiennes le soin de rendre publique, si elles le jugent opportun, la décision de M. Mussolini »⁸⁴.

Paul Ruegger, convoqué deux jours de suite par le sous-secrétaire d'Etat Giuseppe Bastianini, trouve en lui un homme « très sincèrement désireux de comprendre notre point de vue et d'empêcher une réaction de la presse italienne »⁸⁵ et, bien que la communication de Mussolini ait été faite « en termes apparemment définitifs »⁸⁶, il pourra affirmer :

« Il va sans dire qu'ayant fait de mon mieux pour rétablir la situation véritable, j'ai fait allusion au tort que pouvaient causer des résumés de presse transmis avec un zèle excessif et ne reflétant pas d'une manière équitable l'opinion exprimée dans nos journaux »⁸⁷.

Le 1er avril, Frank Olivier monte à sa propriété de Givrins pour tailler ses arbres. Il reçoit le lendemain, suite à « l'information » du chef du Département, une lettre angoissée du recteur :

« Une tuile... mais de taille ! Veuillez prendre connaissance de la missive ci-jointe que le chef du Département m'a passée cet après-midi en confidence, mais dont il faut que vous soyez instruit immédiatement. J'ai vu notre collègue Reymond qui en est malade. (...) Mais il nous paraît indispensable, à Reymond comme à moi, que nous partions pour Rome le plus tôt possible, dans une solution comme dans l'autre »⁸⁸.

Cette lettre provoque le retour immédiat du chancelier à Lausanne. Pasquale Boninsegni est déjà à Rome depuis quelques jours pour s'occuper des affaires de son fils. Le 31 mars, il a demandé une audience au Duce. Elle lui est accordée pour le 3 avril. Aussi, le 1^{er}, Emile Golay lui écrit par avion, « pour l'avertir et lui suggérer, à mots couverts, de voir si possible le principal intéressé et de redresser les affaires »⁸⁹. Les pièces ne nous permettent pas de savoir exactement ce qui s'est passé à Rome durant ces premiers jours d'avril. Paul Ruegger ignorera de façon officielle la suite des événements. Le 6 avril, il écrit très confidentiellement au chef de la Division des affaires étrangères pour l'informer que le texte de l'adresse a été publié le 27 mars par la presse italienne.

« Je me suis demandé si le retour du Comte Ciano⁹⁰ de Belgrade, et l'appréciation peut-être diverse de la situation qu'il a pu admettre, ont conduit le Ministère de la presse et de la propagande⁹¹ à donner cette publicité à un document qui, apparemment du moins, rend plus difficile un refus définitif. (...) Quoi qu'il en soit, je n'ai eu jusqu'à ce moment aucun nouvel écho de la part du Ministère des affaires étrangères au sujet de la question du doctorat honoris causa de Lausanne. (...) J'ajoute que, selon une information qui circule parmi nos journalistes suisses à Rome, une mission de l'Université de Lausanne s'apprêterait à partir incessamment pour Rome. Cette mission serait composée de M. le recteur Golay, de M. Boninsegni et du chancelier de l'Université »⁹².

⁸³ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 30 mars 1937 du chef de la Division des affaires étrangères au chef de la Légation de Suisse en Italie.

⁸⁴ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 30 mars 1937 ; pièce reproduite n° 65.

⁸⁵ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 27 mars 1937 du chef de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des affaires étrangères ; pièce reproduite n° 61.

⁸⁶ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 25 mars 1937 du chef de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des affaires étrangères ; pièce reproduite n° 59.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ [BCU man. Olivier], XIII/0 carton 233 ; pièce reproduite n° 69.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Galeazzo Ciano (1903-1944) était le beau fils du Duce par son mariage, en 1930, avec Edda Mussolini. Il fut nommé, en juin 1936, ministre des affaires étrangères. Sur ce personnage, voir notamment Giordano B. Guerri, *Galeazzo Ciano*, Milan, Bompiani, 1979.

⁹¹ C'est Dino Alfieri (1886-1966) qui était ministre de la presse et de la propagande à cette époque. Il avait été nommé à ce poste au moment où Galeazzo Ciano devenait ministre des affaires étrangères.

⁹² [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 6 avril 1937 du chef de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des affaires étrangères ; pièce reproduite n° 77.

L'audience du 3 avril, accordée à Pasquale Boninsegni et « *la manière discrète à la fois et efficace* »⁹³ de Paul Ruegger auront cependant raison des susceptibilités italiennes.

Jusqu'au matin du 8 avril, le Ministre de Suisse ignorera que Mussolini s'est finalement décidé à accepter la distinction de l'Université car, le 10, dans une nouvelle lettre adressée à Giuseppe Motta, président de la Confédération, il écrit que :

*« Ce n'est que le matin du même jour que j'ai su d'une manière positive que M. Mussolini avait en définitive, et malgré son refus antérieur, décidé d'accepter le diplôme de l'Université vaudoise. (...) M. Bastianini, qui m'avait communiqué, le 25 mars, la décision de M. Mussolini de refuser le diplôme, ne m'avait rien fait savoir depuis lors »*⁹⁴.

Il ajoute, plus loin :

*« Le geste de l'Université était fait en dehors des autorités fédérales et sans que celles-ci en aient même eu préalablement connaissance : par conséquent, on a évité de m'inviter (comme cela aurait été d'usage en d'autres circonstances) à accompagner la mission universitaire chez M. Mussolini. Les termes mêmes du communiqué précisent qu'il s'agit d'une affaire purement universitaire »*⁹⁵.

La remise du diplôme

Le 7 avril, la délégation composée du recteur et du chancelier a donc pris le train pour rejoindre Pasquale Boninsegni qui est resté à Rome. La réception a lieu à 16h00, le jour suivant, au palazzo Venezia et c'est à Pasquale Boninsegni, le vieux maître du lauréat, qu'incombe l'honneur de remettre le diplôme. L'entrevue, dira Emile Golay⁹⁶, dura environ vingt minutes, une heure et demie avec l'attente, si l'on en croit Frank Olivier⁹⁷. Le chancelier et le recteur poussent un soupir de soulagement : « *C'est fini et le plus heureusement du monde (...), je suis une fois de plus convaincu que nous avons eu raison* »⁹⁸, écrira le premier, tandis que le second affirme : « *Mes angoisses sont apaisées. Tout est bien fini* »⁹⁹. Quant à Frank Olivier, il envoie des fleurs à Rachele Mussolini, geste dont il sera remercié par le consul d'Italie à Lausanne¹⁰⁰ le 27 avril :

*« Je suis particulièrement heureux de vous dire que le délicat hommage que vous avez adressé à S.E. Donna Rachele Mussolini, au nom de la délégation universitaire, a été vivement apprécié »*¹⁰¹.

Le Ministère de l'éducation nationale offre un dîner en l'honneur d'Emile Golay et de Frank Olivier, « *auquel ont pris part une trentaine de personnages gouvernementaux, universitaires, académiques, présidé par (...) S.E. Bottai*¹⁰², en face duquel était assis le Ministre de Suisse à Rome »¹⁰³. Ce dernier a hésité d'abord à accepter l'invitation. Mais, dira-t-il, « *il aurait été, en fin de compte, parfaitement discourtois de m'y soustraire, le rôle de la Légation n'étant au surplus, certainement pas celui d'éviter des contacts avec des compatriotes distingués de passage* »¹⁰⁴. De la délégation il dira : « *Ces messieurs étaient parfaitement bien placés pour savoir que l'Autorité fédérale était en dehors de leur geste, mais d'une façon très correcte ils ont tenu à me renseigner sur leurs entrevues et le*

⁹³ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 19 avril 1937 de E. Golay à P. Ruegger ; pièce reproduite n° 91.

⁹⁴ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 10 avril 1937 de P. Ruegger à G. Motta ; pièce reproduite n° 86.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ [BRA CU], 21 avril 1937 ; pièce reproduite n° 92.

⁹⁷ [BCU man. Olivier], XIII/A, carton 218 ; pièce reproduite n° 78.

⁹⁸ [BCU man. Raymond], « Correspondance » ; pièce reproduite n° 81.

⁹⁹ *Ibid.* ; pièce reproduite n° 87.

¹⁰⁰ Mario Canino-Di Lorenzo, né en 1896, fut consul d'Italie à Lausanne de 1935 à 1938.

¹⁰¹ [BCU man. Olivier], XIII/O, carton 233 ; pièce reproduite n° 96.

¹⁰² Giuseppe Bottai (1895-1959) fut l'un des fondateurs du mouvement fasciste. Il s'occupa notamment de la réforme de l'instruction publique. De 1936 à 1943, il est ministre de l'éducation nationale. Membre du Grand Conseil fasciste, il vote, en 1943, la destitution de Mussolini et pour cela est condamné à mort. Il s'enfuit en France et s'engage dans la Légion étrangère. Rentré en Italie en 1948, il retrouve une chaire universitaire.

¹⁰³ [BRA CU], 21 avril 1937 ; pièce reproduite n° 92.

¹⁰⁴ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 10 avril 1937 du chef de la Division des affaires étrangères au chef de la Légation de Suisse en Italie ; pièce reproduite n° 85.



Mussolini recevant le doctorat *honoris causa* de l'Université de Lausanne.
Reproduction d'une caricature tirée du *Nebelspalter*,
2 avril 1937, p. 22.

programme de leur séjour»¹⁰⁵. Des discours amicaux sont échangés, qui célèbrent l'amitié italo-suisse et Giuseppe Bottai saisit cette occasion «*pour parler au nom de l'Université et de tous ceux en Italie qui pouvaient véritablement s'honorer du nom d'intellectuels*»¹⁰⁶. De retour à Lausanne, Emile Golay remerciera Paul Ruegger :

*« Nous vous sommes profondément reconnaissants d'avoir fait comprendre aux autorités italiennes la véritable situation de nos universités à l'égard du pouvoir central, en Suisse, et de nous avoir évité des ennuis qui auraient pu nous porter préjudice »*¹⁰⁷.

Tandis que la délégation profite de son voyage pour s'offrir quelques jours de tourisme dans la Ville éternelle, l'enquête engagée par La Concorde aboutit. L'indiscrétion a bel et bien été commise sous son toit. Le 10 avril au matin, l'apprenti est interpellé et interrogé. Il raconte immédiatement ce qui s'est passé et est relâché dans l'après-midi. Suspendu, puis renvoyé de l'imprimerie, il retrouvera rapidement une place, grâce à ses camarades socialistes, pour terminer sa formation professionnelle¹⁰⁸.

Le 14 avril, la délégation est de retour à Lausanne et le 16, La Concorde informe le recteur des résultats de l'enquête, attendant les instructions de l'Université pour la suite à donner à la plainte déposée. Le 21, nouvelle séance de la Commission universitaire. Elle reçoit le récit du voyage et délibère sur la « soustraction » du diplôme. Toujours persuadés que l'apprenti n'est pas seul en cause et estimant difficile d'atteindre celui ou ceux qui se cacheraient derrière lui, ses membres décident de ne pas donner de suite à l'affaire. Le recteur écrira le 17 mai :

*« Vu, le 12 mai, M. le juge informateur : très difficile d'atteindre les vrais coupables en cette affaire. Une action judiciaire risquerait de tourner au détriment de l'Université qui ne pourrait pas faire la preuve de la complicité des indicateurs de . Comme le mal qu'on a voulu nous faire est d'autre part tout à fait nul, la Commission universitaire, dans sa séance du 12 mai 1937, a décidé, à l'unanimité, de laisser tomber l'affaire. - La Concorde (téléphone à M. Pache¹⁰⁹, du 17 mai) se range à notre décision »*¹¹⁰.

Les polémiques suscitées se sont apaisées et, l'anniversaire se rapprochant, il convient sans doute d'éviter de donner aux événements un nouveau relent de publicité.

Pour l'anniversaire, Mussolini envoie une adresse sur papier parchemin¹¹¹. L'Université réagit en faisant don au chef du Gouvernement de «*la médaille frappée pour commémorer son IV^e centenaire*»¹¹². Enfin, un dernier hommage vaudois en 1941 - la reproduction du buste en or de Marc-Aurèle exhumé à Avenches en 1939 - mettra un terme aux échanges entre les Vaudois et Mussolini :

*« Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, aussi bien que le Conseil fédéral, ont été heureux de saisir cette occasion de pouvoir témoigner leur reconnaissance au chef du Gouvernement italien, l'un pour les dons faits à la Bibliothèque cantonale, le second pour les services d'ordre économique que Mussolini venait de rendre à la Suisse »*¹¹³.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ [AF], carton E 2001(D) 1/20, lettre du 19 avril 1937 ; pièce reproduite n° 91.

¹⁰⁸ Renseignements tirés de l'entretien que nous a accordé l'ancien apprenti de La Concorde.

¹⁰⁹ L'un des directeurs de l'imprimerie.

¹¹⁰ [BRA Mussolini], lettre de la direction de La Concorde au recteur, note manuscrite du recteur ; pièce reproduite n° 89.

¹¹¹ Pièce reproduite n° 102.

¹¹² Lettre du 21 juin 1937 de F. Olivier à B. Mussolini ; pièce reproduite n° 104.

¹¹³ Procès-verbal de la séance du Comité de Pro-Aventico du 13 décembre 1941 ; pièce reproduite n° 108.



Page de couverture de *L'Illustré* du 10 juin 1937 : Les 400 ans de l'Université de Lausanne. Le recteur Golay et le chancelier Olivier dans le cortège des fêtes du IV^e centenaire.

Le cortège du IV^e centenaire : la Commission universitaire. Devant : l'huissier Marcus Henry ; au deuxième rang : probablement le président du Comité des fêtes du IV^e centenaire, Arnold Reymond ; le recteur Emile Golay ; le chancelier Frank Olivier ; au troisième rang : les cinq doyens ; au quatrième rang : les quatre directeurs.

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA).



Pour ou contre ?

Plus encore que les étapes ou la chronologie, ce sont les luttes d'influence et les motivations révélées par la remise de ce doctorat qui présentent de l'intérêt, car, derrière l'anecdote, elles permettent de tenter d'appréhender quelques aspects particuliers des mentalités d'avant-guerre. Une affaire si passionnée ne peut se développer sans que des idéologies extrêmes s'opposent ; les justifications réelles se trouvent hors des discours et les véritables moteurs échappent à l'analyse des textes. Quels furent les arguments défendus de part et d'autre ?

Les acteurs principaux ne s'exprimeront jamais sur le fonds du problème et ne justifieront leur acte qu'au travers des formules officielles. L'adresse en constitue un bon exemple. Mussolini mérite le doctorat *honoris causa*, car il a conservé à l'Université de Lausanne « *des sentiments d'amitié sincère et de fidèle sympathie, dont nous [l'Université] sentons tout l'honneur et le prix* »¹¹⁴. L'École des sciences sociales et politiques à travers Vilfredo Pareto « *a voué une grande attention à l'oeuvre de rénovation sociale grâce à laquelle [Mussolini], en supprimant la lutte des intérêts de parti, a rendu au peuple italien le sentiment effectif de sa cohésion spirituelle, économique, sociale* »¹¹⁵ ; cette oeuvre « *représente un effort des plus typiques pour surmonter la crise morale et économique dont chaque nation souffre actuellement ; elle marquera dans l'histoire une trace profonde. En tant que créateur et réalisateur d'une conception sociale originale, [Mussolini a] illustré l'Université de Lausanne* »¹¹⁶.

En dehors de l'Université, certains ont soutenu la décision de la Commission universitaire ou ont répondu aux attaques de la presse. Ils évoquent, entre autres, les différents dons faits à Lausanne et particulièrement les mille francs remis pour le fonds du quatrième centenaire et le fait que Mussolini a contribué à l'essor économique de son pays, notamment par l'assainissement des Marais pontins. Il est indispensable, lit-on encore, d'éviter un débat qui porterait sur des arguments concernant l'homme politique.

Ces prises de position, qui sont minoritaires, il faut bien le dire, figurent en général dans les lettres de protestation en guise de prologue, comme des formules rhétoriques qui éclairent, de façon antithétique, le véritable discours et lui donnent plus de force. Elles sont là pour donner caution à l'esprit critique de celui qui écrit.

Le plus bel exemple de défense de la décision de l'Université figure dans le *Démocrate* de Delémont. Maxime Courvoisier, en quelques lignes, développe une opinion opposée à celle du *Droit du Peuple* :

« (...) Il ne faut pas oublier cependant que M. Mussolini a été, à côté de son travail manuel et tout en étant socialiste à Lausanne, inscrit régulièrement à l'Université, Faculté des lettres. Il y a de cela, je crois, une trentaine d'années. Et je pense qu'il faut prendre la décision du Sénat universitaire comme un hommage rendu à l'ancien étudiant immatriculé à la Faculté des lettres suivant assidûment les cours et payant son inscription avec ponctualité. Cela ressort des archives mêmes de l'Université. Eh ! oui. Mussolini était étudiant en lettres à Lausanne, ce qui prouve, semble-t-il, qu'à côté de son métier, il désirait apprendre et connaître, à l'encontre de certains - je ne nomme personne¹¹⁷ - qui croient qu'ils savent tout. Et malgré tout, M. Mussolini a fait son chemin comme on dit. Il l'a fait pas tout à fait comme quelques-uns de ses coreligionnaires politiques d'autrefois auraient

¹¹⁴ Adresse ; pièce reproduite n° 80.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Allusion probable à Paul Golay qui n'avait pas suivi d'études universitaires.

désiré qu'il le fasse¹¹⁸. Sortant délibérément du communisme, qui n'est que destructeur, il a sauvé son pays qui marchait à la catastrophe. Sans lui, celle-ci était inévitable.

Certes, je ne suis pas fasciste et ne le serai jamais, mais je dois convenir que le fascisme est arrivé à son heure en Italie, grâce à Mussolini. Il est certain que les grands pontifes du socialisme actuel ne peuvent « avaler » que Mussolini, qui était des leurs, soit sorti de cette galère ayant vu où on le conduisait. Depuis lors, lui, il a conduit sa barque et, en toute bonne foi, on doit convenir que l'ancien étudiant de Lausanne a su mener son pays avec sagesse et que l'Italie, aujourd'hui, peut s'enorgueillir d'être un des premiers pays du monde, jouant son rôle dans l'ensemble des nations européennes (...)»¹¹⁹.

Ce discours partisan apparaît plutôt comme un règlement de comptes politiques et Maxime Courvoisier prend position d'abord contre les socialistes, *Droit du Peuple* en tête. La défense de la décision académique ne constitue qu'un simple prétexte.

Du côté de l'opposition, la justification apparaît plus franche. On reproche d'abord à Mussolini de ne pas avoir de titres universitaires¹²⁰. On interprète le geste de l'Université comme une insulte à la démocratie.

« S'il est un principe que les universités de tous les pays ont un devoir urgent de proclamer et de défendre - quand elles le peuvent encore -, c'est celui de l'indépendance de la pensée à l'égard du pouvoir politique, c'est-à-dire la primauté du spirituel sous l'une de ses formes essentielles »¹²¹.

On estime impossible de dissocier celui-ci d'une approbation donnée à un régime politique, alors que Mussolini exprime, au travers de son gouvernement, un idéal en parfaite contradiction avec celui prôné par le monde intellectuel :

« Les principes de sa pensée sont en opposition complète avec ce qui constitue la fonction propre de l'Université »¹²². « La liberté universitaire, telle que nous la concevons en Suisse, a subi, en Italie, du fait du régime actuel, une restriction très grave : je pense à la profession de foi politique exigée des professeurs »¹²³.

On ne peut, disent les frères Burnier, épargner à l'Université « le double reproche d'avoir consacré une valeur qui ne relevait pas de sa compétence et de s'être mise, par la personne qu'elle a choisi d'honorer, en contradiction avec les principes qui garantissent son existence »¹²⁴. Au moment où la Suisse participe « aux sanctions économiques décidées par la Société des Nations contre l'Italie, pour cause de violation d'engagements contractuels certains, à l'occasion du conflit italo-abyssin »¹²⁵, il apparaît maladroit, de la part de l'Université « de distinguer en M. Mussolini : d'une part l'ancien étudiant et le grand réalisateur social, d'autre part le maître de la politique italienne, d'honorer celui-là seul et par conséquent de ne pas porter ni paraître porter un jugement moral d'une haute importance »¹²⁶. « Le moment choisi pour se livrer à une pareille manifestation n'était pas particulièrement opportun »¹²⁷. On eut « encore compris la chose avant la conquête de l'Éthiopie »¹²⁸. Les protestataires traitent Mussolini, d'« assassin d'une petite nation »¹²⁹, à qui l'École des sciences sociales et politiques a enseigné « à fouler aux pieds le pacte de la Société des Nations, à déchirer des traités, à se jeter sur un pays ami et allié, à le piller, en massacrer les habitants, écrabouiller les hôpitaux, arroser les gens

¹¹⁸ Le texte porte qu'ils le fassent.

¹¹⁹ *Le Démocrate*, Delémont, 6 mars 1937.

¹²⁰ Rappelons qu'il n'existe aucun texte légal qui spécifie qu'il faille être universitaire pour obtenir le grade de docteur *honoris causa* (cf. supra, p. 9)

¹²¹ [BRA Mussolini], première lettre du 8 mars 1937 de H.-L. Miéville au recteur et aux membres de la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 43.

¹²² [BRA Mussolini], lettre du 8 mars 1937 d'A. Bonnard au recteur et aux membres de la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 42.

¹²³ [BRA Mussolini], lettre du 9 mars 1937 d'E. Grin au recteur et aux membres de la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 46.

¹²⁴ [BRA Mussolini], lettre du 27 mars 1937 d'E. et A. Burnier à la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 63.

¹²⁵ [BRA Mussolini], lettre du 19 mars 1937 de Ph. Meylan au recteur et aux membres de la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 56.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ [BRA Mussolini], lettre du 18 avril 1937 de M. Duboux au recteur ; pièce reproduite n° 90.

¹²⁸ [BRA Mussolini], lettre du 18 mars 1937 de M. Bettex aux membres de la Commission universitaire ; pièce reproduite n° 54.

¹²⁹ [BRA Mussolini], lettre du 9 avril 1937 de N. Christol au recteur ; pièce reproduite n° 83.

d'ypérite»¹³⁰. On évoque encore l'élimination pure et simple des ennemis du régime (Matteotti¹³¹), l'abolition de la liberté de pensée (guerre contre la franc-maçonnerie) et surtout la politique extérieure (invasion de l'Abysinie¹³², et l'ingérence dans les affaires espagnoles¹³³). « *On ne sait ce qu'il faut le plus mépriser: ou de l'outréculance de ce professeur étranger [Pasquale Boninsegni] ou de votre asservissement !...* »¹³⁴, explosera le notaire Fritz Spielmann, dans une lettre colorée, transmise au *Canard libre*¹³⁵ et éditée plus tard dans l'ouvrage *Que font les francs-maçons?*¹³⁶. On pourrait multiplier les citations; notre propos n'est pas là. La transcription intégrale des lettres de protestation et la reproduction d'articles du *Droit du Peuple*, particulièrement celui du 31 mars intitulé *Une protestation et un appel à tous les étudiants suisses*¹³⁷, devraient permettre de se faire une bonne idée de l'argumentation des détracteurs de la décision de l'Université.

Comment expliquer ce geste de l'Université? Comment Arnold Reymond réussit-il à l'imposer, d'abord au Conseil de l'École des sciences sociales et politiques, puis à la Commission universitaire? Quelle valeur peut-on attribuer aux raisons invoquées par les autorités universitaires? Pourquoi celles-ci attendirent-elles la fin du mois d'avril pour faire un communiqué officiel? Quel rôle exact jouèrent les différents acteurs de cette affaire et quelle influence eurent-ils les uns sur les autres? Que se cache-t-il derrière les réactions violentes et apparemment épidermiques de la gauche socialiste ouvrière de l'époque? Ce sont là quelques questions fondamentales, parmi d'autres, qui viennent immédiatement à l'esprit à la lecture des textes dont nous disposons. Ceux-ci ne nous permettent pas de répondre avec certitude. Ils laissent la place à l'intuition et aux hypothèses. Ne voulant pas sortir du cadre strict imposé par une édition documentaire, nous nous abstenons de prendre position, laissant à chacun le loisir de projeter sa vision de cette affaire, au travers du filtre de ses convictions ou de sa propre sensibilité.

¹³⁰ [BRA Mussolini], lettre du 4 mars 1937 d'A. Langie au recteur; pièce reproduite n° 35.

¹³¹ Arnaldo Giacomo Matteotti (1885-1924), député socialiste, se révélant à la Chambre des députés par son habileté oratoire et son ardeur antifasciste. Il sera enlevé le 10 juin 1924 et assassiné par des militants fascistes.

¹³² 3 octobre 1935.

¹³³ Été 1936 à hiver 1937.

¹³⁴ [BRA Mussolini], lettre du 9 mars 1937 de F. Spielmann au recteur, au Sénat de l'Université et au Conseil d'Etat du canton de Vaud; pièce reproduite n° 49.

¹³⁵ Pièce reproduite n° 99.

¹³⁶ Fritz Spielmann, *Que font les francs-maçons*, Lausanne, éd. du Moulin, 1962, (2^e éd.), p. 108-110. La première édition de cet ouvrage doit remonter à 1938.

¹³⁷ Pièce reproduite n° 68.

¹³⁸ La ponctuation a été conservée; les fautes d'orthographe ont été corrigées mais une note rétablit le texte original. En revanche, dans les citations de la présente introduction, les majuscules, comme les signes de ponctuation ont été unifiés et les abréviations supprimées.

¹³⁹ Recueil contenant la copie de toutes les lettres envoyées par le Rectorat.

¹⁴⁰ Quatre d'entre eux ont été reproduits en fac-similés. Voir pièces n° 32, 58, 84 et 93.

Quelques remarques de méthode

Etant donné que le « dossier Mussolini » archivé au Rectorat ne présente qu'un aspect assez restreint de l'« affaire », le choix de limiter la présente publication à la simple présentation des pièces se révélait de peu d'intérêt. Figurent donc dans ce volume, sous forme de fac-similés, la majorité des documents retrouvés sur l'affaire. Une transcription a été jointe à tous ceux qui sont manuscrits. Celle-ci a été voulue le plus proche possible de l'original, à l'exception de la présentation typographique, qui a été unifiée¹³⁸. Le nombre important de documents italiens contraignait à une sélection des pièces principales; elles sont toutes accompagnées d'une traduction. Lorsqu'un texte transcrit contient une citation, l'italique la met en évidence. L'inventaire des sources ne signale pas le copie-lettres¹³⁹ du Rectorat, car celui-ci reste introuvable pour la période postérieure à 1929.

L'« affaire Mussolini » toucha, semble-t-il, en Suisse, un public relativement restreint. Au niveau politique, les Bulletins des séances du Grand Conseil ou les Bulletins sténographiques des chambres fédérales ne gardent pas trace d'une interpellation gouvernementale. Quant à la presse lausannoise quotidienne, elle a été extrêmement discrète sur cet objet, la *Gazette de Lausanne* se montrant la plus prolifique avec cinq articles répartis sur deux mois¹⁴⁰.

Pièce N° 1

Du 24 dit

« juillet 1902 »

Mussolini Benito, fils d'Alexandre et de Rosa née Maltoni, né à Predappio¹ (Forli) Italie, le 29 juin 1883, instituteur, venant de Gualtiéri, province de Reggio-Emilia, Italie, à Lausanne depuis 4 jours, a été arrêté pour vagabondage, à 4 ¼ h. du matin, sous les voûtes du Grand-Pont, au moment où il sortait d'une caisse dans laquelle² il a passé la nuit.

Vagabondage.

Conduit au Préfet
11 h. du matin

Mussolini a terminé son stage comme étudiant instituteur à l'école normale de Forlimpopoli et a obtenu sa licence le 28 juin 1902, ne trouvant pas d'emploi dans son pays, comme tel, il a demandé un passeport avec but désigné sur Genève, ayant l'intention ou plutôt préférant s'occuper comme casseroier, garçon d'office, etc., que de rester instituteur dans son pays et gagner 1 fr. 40 à 1 fr. 60 par jour. Il se trouve malade et sans moyens d'existence, il désire malgré cela³ se rendre à Genève où il pense trouver des amis qui le secourront.

Mis en cellule à disposition, il dépose un passeport, une licence d'étude et 15 centimes.

¹ Le texte porte *Predoppio*.

² Le texte porte *l'à qu'elle*.

³ Le texte porte *celà*.

⁴ Voir Introduction p. 9.

Emery⁴ 27



Rapport de police concernant l'arrestation de B. Mussolini à Lausanne pour vagabondage, 24.7.1902



Photographie de Mussolini, en 1902, pendant son séjour en Suisse.

In Renzo de Felice, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983.

Le Grand-Pont à Lausanne, à l'époque où Mussolini y dort dans une caisse d'emballage.
Reproduction d'une photographie signée Louvrier (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).



Pièce N° 2

12 novembre 1903¹.

Au Département de l'Instruction Publique et
des Cultes, à Lausanne.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Ainsi que je vous l'ai communiqué verbalement M^r le professeur suppléant d'économie politique Racca² ne s'est pas rendu à Lausanne à l'ouverture des cours. Dès lors et par lettre datée d'Athènes le 29 octobre, mais mise à la poste à Raguse et parvenue à Lausanne le 8 novembre, ce professeur se dit gravement malade et dans l'impossibilité de reprendre ses cours avant un certain délai. Il paraît d'ailleurs renoncer à continuer à donner la conférence d'économie politique.

L'absence de toute adresse dans cette lettre nous met dans l'impossibilité de correspondre avec lui.

Il y a lieu dès lors, conformément à l'art. 12 Règ³. Géa¹³. de prendre des mesures pour pourvoir à son enseignement.

Il paraît à la Faculté qu'il convient de suspendre pour le moment l'examen des mesures à prendre vis-à-vis de M^r Racca lui-même qui a gravement manqué à ses devoirs, et dont M^r Pareto demande formellement le remplacement.

En ce qui concerne son engagement M^r Pareto propose de se charger pour le moment de deux heures de cours et d'une heure de conférence, et de charger d'une 3^e heure de cours, et cela à titre d'essai M^r Boninsegni⁴ qui donnerait sous son contrôle quelques leçons, après lesquelles nous aurions à voir si ce Monsieur est apte à continuer cet enseignement, auquel cas il pourrait en être chargé aux mêmes conditions que M^r Racca.

Je viens vous demander de bien vouloir approuver ces mesures et d'autoriser l'essai en question.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Recteur :
Grenier⁵

¹ Le texte porte *12 novembre 3*.

² Voir introduction p. 13.

³ Règlement général.

⁴ Le texte porte Buoniseni.

⁵ Louis Grenier (1846-1919) fut professeur de droit de 1878 à 1905. Il assumera la fonction de recteur de l'Université de 1902 à 1904.

Al Département de l'Instruction Publique &
de Culte, à Lausanne.

835

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 10 courant, le professeur d'économie politique Rocca ne s'est pas rendu à Lausanne à l'ouverture des cours. De là, je me suis adressé à M. de la Roche, mais sans succès à la poste à Neuchâtel & parvenue à Lausanne le 8 novembre, le professeur a des graves & malades & dans l'impossibilité de reprendre ses cours avant un certain délai. Il paraît d'ailleurs, au vu de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, que le professeur Rocca ne s'est pas rendu à Lausanne à l'ouverture des cours.

L'absence de son adresse dans cette lettre vous met dans l'impossibilité de correspondre avec lui.

Il y a lieu de lui adresser une lettre à l'effet de lui faire connaître que vous ne pouvez pas pourvoir à son enseignement.

Il paraît à la vérité qu'il n'est pas de dépendre pour le moment de l'absence de Rocca, à moins qu'il n'y ait de sa part une démission formelle, & que M. de la Roche ne s'occupe de pourvoir à son remplacement.

Sur ce qui concerne son enseignement, M. de la Roche propose de le charger pour le moment de deux leçons de cours & d'une leçon de conférence, & de charger de la 3^e leçon de cours, & de la 4^e leçon d'essai M. Buoniconi qui donnerait ses deux leçons pendant les heures, après lesquelles vous auriez à voir si le cours est épuisé & à continuer et à enseigner, auquel cas il pourrait en être chargé aux mêmes conditions que M. Rocca.

Je vous prie de bien vouloir approuver ces propositions & d'autoriser l'essai en question.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Le Recteur :

Greiner

Pièce N° 3

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



DEMANDE D'IMMATRICULATION

Nom de l'étudiant Mussolini Benito
Lieu d'origine Predappio (provincia di Forli) Italie
Domicile (adresse à Lausanne) Caroline 13 1^{er}
Date et lieu de la naissance 29 juillet 1883
Faculté dans laquelle l'étudiant désire être inscrit Sciences Sociales

BORDEREAU DES PIÈCES ANNEXES

Licence d'Ecole Technique¹
Licence d'Ecole Normale Supérieure

Lausanne, le 9 Mai 1904

Signature:
Mussolini Benito

NB.- Si l'étudiant est régulièrement exmatriculé d'une autre Université, il n'a d'autre pièce à déposer que son exmatriculation.

T.S.V.P.

admis avec cette réserve qu'il ne pourra se présenter qu'aux examens de sciences sociales².

¹ Le texte porte *Technique*.

² Adjonction manuscrite au crayon.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

DEMANDE D'IMMATRICULATION

Nom de l'étudiant *Mussolini Benito*
 Lieu d'origine *Cremolino (Province de Trévise) Italie*
 Domicile (adresse à Lausanne) *Coulens 13 rue*
 Date et lieu de la naissance *29 juillet 1883*
 Faculté dans laquelle l'étudiant désire être inscrit *Sciences Sociales*

BORDEREAU DES PIÈCES ANNEXES

diplôme d'École technique -
diplôme d'École Normale Supérieure

Lausanne, le *9* Mai 190*4*

Signature :

Benito Mussolini

NB.— Si l'étudiant est régulièrement exmatriculé d'une autre Université, il n'a d'autre pièce à déposer que son exmatriculation.

T. S. V. P.

*Adm. des études universitaires
 Université de Lausanne
 Lausanne*

Pièce N° 4

LIVRET D'ETUDIANT

délivré à Mussolini Benito
 de Predappio (Province de Forli) Italie
 immatriculé le 7 Mai 1904

DANS
 L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LAUSANNE
 IMPRIMERIE CHARLES PACHE

1000 ex. Mars 1903

2		Année 1903-1904		Semestre d'été		3
COURS	PROFESSEURS	PRIX des Cours	Signature des professeurs			
			Commencement du semestre	Fin du semestre		
Economie Politique	Pareto	15	V. Pareto P. Boninsegni	P. Boninsegni		
Sociologie	Pareto	5	V. Pareto	V. Pareto		
Philos. générale	Millioud	10	M. Millioud	M. Millioud		
Acquitté le 18 mai 1904 Le Secrétaire de l'Université Perret		Tot. 30				



Année 1903-1904			Semestre d'été	
COURS	PROFESSEURS	PRIX des Cours	Signatures des professeurs	
			COMMENCEMENT DU SEMESTRE	FIN DU SEMESTRE
Economie Politique	Pareto	15	Pareto	M. Mussolini
Sociologie	Pareto	5	Pareto	Pareto
Philos. générale	Millier	10	M. H. H. H.	M. H. H. H.
Acquitté le 18 mai 1904		30		
A. H. H. H.				

Pièce N° 5



Huile sur toile d'Esodo Pratelli (1892-?) : *Avant l'orage* (0.65 × 0.80 cm.), offerte par le chef du Gouvernement italien en 1927 au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.

(Coll. et repr. MCBA).

Musée des Beaux-Arts.

Nos bienfaiteurs. — Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir du chef du gouvernement italien trois œuvres d'art intéressantes, qui avaient figuré à l'Exposition de Zurich consacrée aux artistes italiens du 20^e siècle. Par note du 25 avril 1927, la légation d'Italie à Berne avait fait part au Département politique fédéral de l'intention de M. B. Mussolini d'offrir au Musée de Lausanne ces trois tableaux, « en témoignage de ses sentiments d'ancienne et sincère amitié pour le peuple suisse ». Le Conseil d'Etat vaudois, officieusement pressenti à ce sujet par l'autorité fédérale, accueillit avec gratitude le don généreux du chef du gouvernement italien. La remise officielle des tableaux eut lieu le 9 juin, au Musée des Beaux-Arts, en présence de S. E. le comte Pignatti, ministre du royaume d'Italie à Berne, accompagné de M. Danico, consul général d'Italie à Lausanne. Une délégation du Conseil d'Etat du canton

de Vaud, composée de MM. A. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, et de M. Dufour, chef du Département de Justice et Police, a pris possession des toiles et a prié M. le comte Pignatti d'être auprès de S. E. M. Mussolini l'interprète de sa reconnaissance pour ce beau don et pour les sentiments qui l'ont dicté, auxquels le Conseil d'Etat a été très sensible.

Un compatriote de M. Mussolini a tenu également à nous laisser un sympathique souvenir de son séjour dans notre pays : M. Antonino Calcagnadoro, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Rome, a donné au Musée une de ses œuvres, « en témoignage de sympathie et d'estime pour la belle ville de Lausanne et ses habitants ».

Legs et dons. — *Femme avec draperie* (huile), par Mario Sironi ; *Avant l'orage* (huile), par Esodo Pratelli ; *Vénus* (huile), par Achille Funi ; dons de M. Benito Mussolini, chef du gouvernement italien.

Pièce N° 6



DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
2^e SERVICE: FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE
TÉLÉPHONE 26121

XL 06 D20

Lausanne le 23 octobre 1930

No. 451/17

(A. rappeler dans la réponse)

Monsieur le Consul d'Italie

à

LAUSANNE

=====

Monsieur le Consul

Le Gouvernement du Canton de Vaud a décidé de tenter la réintroduction du bouquetin dans les Alpes Vaudoises. Pour cela, il a créé à Bretaye s/Villars un parc d'élevage. Les produits seront ensuite lâchés dans le district franco des Diablerets.

Nous avons pu acheter du parc d'Interlaken deux bouquetins mâles. Nous cherchons maintenant à acquérir deux femelles et si possible un troisième couple de manière à avoir des jeunes en suffisance pour les lâchers prévus.

Apprenant qu'on autoriserait la chasse du bouquetin dans les réserves nationales italiennes, nous prenons la liberté de vous demander si vous voyez la possibilité de nous faciliter l'obtention des animaux que nous cherchons à nous procurer.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces lignes, et vous prions d'agréer, Monsieur le Consul, l'expression de nos sentiments très distingués,

(sig.) F. Perchat

Conseiller d'Etat

Copie transmise à titre de renseignement à M. Boninsegni professeur à l'Université de Lausanne.

le CHEF DU DÉPARTEMENT.

Pièce N° 7

Lausanne, li 30 ottobre 1930-A.IX¹.

Transcription

Eccellenza²,

mi permetto di comunicarle la qui acclusa lettera del Capo del Dipartimento dell'Agricoltura del Cantone di Vaud³.

Questa lettera mi è stata inviata nella manifesta intenzione che io intervenga ufficiosamente presso V.E. onde ottenere qualche paio di giovani stambecchi destinati a ripopolare le Alpi vodesi.

Penso e sento che un regalo di questa specie fatto dal Capo del Governo Italiano al Cantone di Vaud avrebbe un grande successo e una portata politica di ottimo effetto.

Nella mia qualità di sentinella avanzata del fascismo stimo mio dovere di consigliare al mio Duce di compiere questo atto grazioso.

Voglia, V.E., gradire il mio rispettoso e devoto ossequio.

Prof. P. Boninsegni

Lausanne, le 30 octobre 1930-A.IX.

Traduction

Excellence²,

je me permets de faire parvenir à V.E. la lettre ci-incluse du Chef du Département de l'Agriculture du Canton de Vaud³.

Cette lettre m'a été manifestement envoyée afin que j'intervienne officieusement auprès de V.E. dans le but d'obtenir quelques jeunes bouquetins destinés à repeupler les Alpes Vaudoises.

Je pense et je crois qu'un cadeau de cette sorte, fait par le Chef du Gouvernement Italien au Canton de Vaud, aurait un grand succès et une portée politique d'un très bon effet.

En ma qualité de sentinelle avancée du fascisme, j'estime qu'il est de mon devoir de conseiller au Duce d'accomplir cet acte gracieux.

Veuillez agréer, V.E., mon plus respectueux et empressé dévouement.

Prof. P. Boninsegni

¹ Les chiffres romains qui figurent dans la correspondance avec l'Italie correspondent aux dates de l'ère fasciste.

² Adjonction manuscrite de Mussolini : *S[entire] G. Acerbo I[n] P[rimis]*. [Transmettre à G. Acerbo en premier]. Giacomo Acerbo était le ministre de l'agriculture et des forêts.

³ Ferdinand Porchet (1878-1951), radical, fut chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, de 1920 à 1944.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 30 octobre 1930 - A. IX.

Eccellenza,

mi permetto di comunicare la qui acclusa lettera del Capo del Dipartimento dell'Agricoltura del Cantone di Vaud.

Questa lettera mi è stata inviata nella manifesta intenzione che io inter venga ufficialmente presso V. E. onde ottenere qualche paio di giovani stambuchi Motinati a ripopolare le Alpi Vodesi.

Tenso e sento che un regalo di questa specie fatto dal Capo del Governo Italiano al Cantone di Vaud avrebbe un grande successo e una portata politica d'ottimo effetto.

Nella mia qualità di sentinella avanzata del fascismo stimo mio dovere di consigliare al mio Duca di compiere questo atto generoso.

Voglia, V. E., gradire il mio rispettoso e devoto ossequio.

Prof. P. Boninsegni

Pièce N° 8

Cher Professeur,

Suite à Votre lettre du 30 octobre dernier, j'ai demandé, à titre tout à fait exceptionnel, au Président du Parc National du Grand Paradis de préparer deux jeunes bouquetins pour en faire don au Département de l'Agriculture du Canton de Vaud.

Le Président du Parc du « Gran Paradiso » me fait savoir que « afin que la capture puisse être menée à bien et que les animaux réussissent à survivre et à se développer convenablement, il est indispensable de s'emparer de bouquetins en bas âge et de les faire élever sur le lieu de capture, pendant environ six mois, par une chèvre nourricière. Par conséquent, la capture ne pourra être opérée que vers la fin du printemps prochain et la livraison des animaux ne s'effectuera qu'en septembre de la même année ».

Ainsi le Département de l'Agriculture peut dès aujourd'hui entrer en contact direct avec le Président du Parc National du « Gran Paradiso »¹ (Palazzo della Provincia-Turin), auquel j'ai donné toutes les instructions nécessaires.

M. le Prof. P. Boninsegni
Université
LAUSANNE (Suisse)

¹ Une lettre fut envoyée à Giorgio Anselmi, président du Parc national du Grand Paradis, par Ferdinand Porchet, Chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le 11 décembre 1930. Un double de cette pièce est conservé dans les archives du Service des forêts : Conservation de la faune, Lausanne.

Illustre Professore,

A seguito della Sua lettera del 30 ottobre u.s., in via del tutto eccezionale ho ordinato al Presidente del Parco Nazionale del Gran Paradiso di preparare due giovani stambecchi da donare al Dipartimento dell'Agricoltura del Cantone di Vaud.

E' col più vivo piacere che ho creduto di poter fare detta deroga per il Cantone di Vaud.

Il Presidente del Parco del Gran Paradiso mi dice intanto che "affinche la cattura possa essere condotta a buon fine, con affidamento che gli animali riescano a sopravvivere e svilupparsi regolarmente, è indispensabile impadronirsi di stambecchi lattanti, da allevarsi sul luogo di cattura, per la durata di circa sei mesi, a mezzo di capra nutrice. Quindi l'operazione di cattura non potrà avvenire che sul finire della prossima primavera e la consegna degli animali nel settembre venturo".

Perciò il Dipartimento dell'Agricoltura può fin d'ora porci in contatto diretto col Presidente del Parco Nazionale del Gran Paradiso (Palazzo della Provincia-Torino), al quale ho dato tutte le istruzioni necessarie.

Ill.mo Prof. P. BONINSEGNI

Università

LOBANNA (Svizzera)

Pièce N° 9

A l'université¹

Lausanne, le 30²

4 professeurs de la Faculté de Droit, réunis samedi sous la Présidence de M^r le doyen Roger Secrétan, ont fêté dans une réunion intime les trente années d'enseignement de M^r le recteur André Mercier et les 25 années de professorat de MM. Pascal Boninsegni et Eugène Cordey.

à cette occasion, le chef du gouvernement italien, S.E. B. Mussolini a tenu à témoigner toute l'estime qu'il a pour notre Université et pour le professeur Boninsegni. Il a chargé S.E. G. Marchi, ministre d'Italie en Suisse, de remettre à M^r le recteur une lettre autographe et de conférer à M^r le professeur Boninsegni, au nom du gouvernement italien, la dignité de grand officier de l'ordre de la couronne d'Italie.

En même temps, S.E. Mussolini a envoyé au prof. Boninsegni sa photographie dédicacée de la manière la plus cordiale et la plus affectueuse.

Voici le texte de la lettre de S.E. le chef du gouvernement italien

Monsieur le recteur :

J'ai chargé le ministre d'Italie à Berne de me représenter à la cérémonie en l'honneur du professeur P. Boninsegni titulaire de la chaire d'Économie politique de l'Université de Lausanne, au moment où il achève la 25^e année de son enseignement universitaire. Il m'est d'autant plus agréable de rendre hommage à l'activité scientifique du professeur Boninsegni que, dans cette même chaire où depuis un quart de siècle il a formé et instruit tant d'élèves, un autre italien illustre, Vilfredo Pareto, a déjà auparavant exposé ces théories qui ont laissé des traces si durables et si profondes dans la science économique. Ce m'est un plaisir tout particulier d'associer le Professeur Boninsegni au souvenir de ce grand maître et de me joindre à l'hommage que cette université si vivante qui accueille dans son sein tant de jeunes gens appartenant à toutes les nations, attirés qu'ils sont par la réputation de ses traditions scientifiques dans tous les champs du savoir humain, rend aujourd'hui à un maître du plus grand mérite.

Veillez, M^r le Recteur, accepter l'expression de ma haute et cordiale estime

sig. B. Mussolini

Cette lettre a été remise à Monsieur le recteur André Mercier, par M^r le ministre Marchi. M^r le ministre a été reçu dans la salle du Sénat par les autorités de l'université entourées de diverses hautes personnalités, samedi à 12 heures.

AT³

¹ Cette pièce, rédigée comme un brouillon sur papier à entête de Louis Monfrini figure dans le dossier ATS de Pasquale Boninsegni aux Archives cantonales, Lausanne. Le destinataire en est inconnu et la mention AT qui la conclut est peu claire. On peut supposer qu'il s'agit d'une note destinée à informer l'agence télégraphique suisse du jubilé du professeur Boninsegni.

² 30 mai 1933.

³ Agence télégraphique.

D^r L. MONFRINIANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA
FACULTÉ DE MÉDECINEVOIES URINAIRES ET MALADIES DE
LA PEAUVILLA BEAU-SÉJOUR, 4
AV. DE LA GARE, 12

LAUSANNE, LE

Lausanne le 30
à l'Université

Le professeur de la Faculté de
Droit, réuni samedi sous la présidence
de M. le doyen ^{Roger} Secretan, m'a fêté dans
une réunion intime les trente années
d'enseignement de M^r le recteur
Audi Mercier et la ~~jubilé~~ ²⁵
^{années} de professorat de M. le ^{professeur} Boninsegni
et Cordey.

à cette occasion, le chef du gouver-
nement italien, S. E. B. Mussolini
a tenu à témoigner toute l'estime
qu'il a pour notre Université
et pour le professeur Boninsegni.

Il a chargé S. E. G. Marchi, mi-
nistré d'Etat en Suisse, de
remettre à M^r le recteur une
lettre autographe et de confier à
M^r le professeur Boninsegni, au
nom du gouvernement italien, la
dignité de grand officier de l'ordre
de la Couronne d'Etat.

En même temps, S. E. Mussolini
a envoyé au prof. Boninsegni sa
photographie officielle de la ma-
nière la plus cordiale et la plus affectueuse

Voici le texte de la lettre de
S. E. le chef du gouvernement italien
Mauricio le Recteur :

J'ai chargé le ministre
d'Italie à Berne de me représenter
à la cérémonie en l'honneur du
professeur P. Boninsegni titulaire
de la chaire d'Économie politique
de l'Université de Lausanne, au
moment où il achève le 25^e
anniversaire de son enseignement uni-
versitaire. Il m'a d'autant
plus agréable de rendre hommage
à l'activité ~~sets~~ scientifique du
professeur Boninsegni qui, dans
cette même chaire où depuis un
quart de siècle il a formé et
instruit tant d'élevés, un autre
italien illustre, Vilfredo Pareto, a
déjà auparavant exposé ~~les~~ théories
qui ont laissé des traces si durables
et si profondes dans la science économique.
Ce m'est un plaisir tout particulier
d'associer le Professeur Boninsegni
au souvenir de ce grand maître
et de lui joindre, en l'honneur
que cette Université si vivante qui
accueille dans son sein tant de
jeunes gens appartenant à toutes les
Nations, et à qui elle doit sa
réputation de ses traditions scientifiques
dans tous les champs du savoir humain,

3. rend aujourd'hui à un maître
 du plus grand mérite.

Veuillez, M^r le Recteur, accepter
 l'expression de ma haute et cordiale
 estime

sig. B. Mussolini

Cette lettre a été remise
 à Monsieur le recteur jeudi
 matin, par M^r le ministre
 Marchi. M^r le ministre a été
 reçu dans la salle du Sénat
~~en présence~~ par les autorités de
 l'université entourées de diverses
 hautes personnalités, samedi à 12 heures.

RT

Pièce N° 10

Lausanne, 22 mars 1934 A.XII

Excellence¹,

(Omissis²)

Je me permets de soumettre à V.E. une proposition qui me tient à cœur.

La société des élèves des Sciences sociales et politiques - créée par Pareto, Roguin, Millioud³ et moi-même, qui en suis actuellement le directeur, - et des élèves de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales existe à Lausanne depuis une vingtaine d'années. Le comité de cette société désirerait compter V.E., qui a étudié à l'Université de Lausanne, parmi les membres composant le Comité d'Honneur, dont fait partie l'éminent juriste Ernest Roguin.

L'actuel président de l'association - le D^r Masnata⁴ - m'a prié de demander officieusement à V.E. si Elle serait disposée à accepter la nomination de membre dudit Comité d'Honneur.

Pour Sa gouverne, le Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, le professeur Reymond⁵ - successeur du professeur Millioud³ - et moi-même faisons partie de droit du comité exécutif.

Je serais enchanté si V.E. acceptait la proposition que j'ai l'honneur de lui soumettre. L'acceptation de S.E. aurait une portée politique et morale incomparable. Les membres de la Société dont je Lui parle sont répartis sur tout le globe et plusieurs d'entre eux occupent des postes importants dans leur pays respectif : Perse, Turquie, Egypte, Pologne, etc.

(Omissis⁶)

Je prie V.E. d'agréer le témoignage de ma dévotion et les marques de mon inaltérable amitié tout en Lui présentant mes meilleurs vœux pour les prochaines fêtes de Pâques.

Son fervent et affectionné serviteur

Prof. P. Boninsegni

¹ Cette pièce est une copie partielle d'une lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini.

² La partie omise de cette lettre traite d'une conférence donnée à Lausanne sur le thème « Fascisme et Bolchévisme ».

³ La copie donnée en fac-simile porte par erreur *Milriond*, l'original est cependant correct.

⁴ Albert Masnata (1900-1983), fut privat-docent puis chargé de cours à l'Ecole puis Faculté des sciences sociales et politiques, de 1936 à 1970.

⁵ Le texte original, comme la copie, porte *Raymond*.

⁶ *Que V.E. me permette de La féliciter du merveilleux discours qu'Elle a prononcé dimanche dernier à Rome et de l'accord conclu avec l'Autriche et la Hongrie. Cet accord a invité le professeur Edmond Rossier à publier dans la Gazette de Lausanne un article significatif sur l'activité diplomatique de V.E. Ceci mérite d'être souligné, car Rossier - dont plusieurs font grand cas - ne doit pas être compté parmi nos amis, bien qu'il m'écrive « Cher ami ».*

Lausanne, 22 marzo 1934 A.XII

Eccellenza,

(Omissis)

Mi permetto di sottoporLe una proposta che mi sta a cuore.

Esiste da un ventennio all'Università di Losanna la Società degli ex allievi della scuola di scienze sociali e politiche - creata dal Pareto, dal Roguin, dal Milriond e da me che ne sono l'attuale direttore - e degli ex allievi della scuola degli alti studi commerciali.

Il comitato di questa Società desidererebbe annoverare fra i membri componenti il Comitato d'Onore, di cui fa parte l'eminente giurista Ernesto Roguin, V.E. che fu studente all'Università di Losanna.

Il presidente attuale dell'Associazione - Dott. Masnata - mi ha pregato di chiedere officiosamente all'E.V. se Ella fosse disposto a gradire la nomina di membro del predetto Comitato d'Onore.

Per Sua norma, il Direttore della Scuola degli alti studi commerciali, prof. Blaser, il vice-direttore della Scuola di Scienze sociali e politiche, prof. Raymond - successore del prof. Milriond - ed io facciamo parte di diritto del Comitato effettivo.

Sarei lieto se l'E.V. accettasse la proposta che ho l'onore di sottometerLe. La Sua accettazione avrebbe una portata politica e morale di grande momento. I membri della Società, di cui Le parlo, sono sparsi in diverse parti del mondo e parecchi occupano dei posti eminenti nei loro rispettivi paesi: Persia, Turchia, Egitto, Polonia ecc.

(Omissis)

Prego V.E. di gradire i sensi della mia devozione e gli atti della mia inalterabile amicizia, mentre Le presento gli auguri per le prossime Feste Pasquali.

Dev.mo e aff.mo

f/° Prof. P. Boninsegni

Pièce N° 11

Au Cabinet de la Présidence
du Conseil des Ministres¹

Nous faisons parvenir, à qui de droit, la copie d'une lettre dans laquelle le prof. P. Boninsegni a exprimé le désir de connaître l'avis de Son Excellence le Chef du Gouvernement au sujet de son éventuelle nomination comme membre du Comité d'honneur au sein de la Société des élèves de l'Ecole des sciences sociales et politiques de Lausanne.

Son Excellence s'est exprimée en sens contraire.

En vue de signifier à bonne fin que le prof. Boninsegni, Italien, enseignant depuis plus de vingt-cinq ans à l'Université de Lausanne, est connu et apprécié de Son Excellence, nous vous prions de bien vouloir lui faire parvenir la réponse à la demande susmentionnée².

Rome, 6 avril 1934-XII

Oswaldo Sebastiani

¹ Adjonction manuscrite d'Oswaldo Sebastiani : *alleg. (?) copia lettera in atti 22 marzo u. s., diretta a S. E. [(?) copie, dans actes 22 mars dernier, demandée par S. E.]*

² Celle-ci n'a pas été retrouvée.

All'On. Gabinetto della Presidenza
del Consiglio dei Ministri

Si trasmette copia, per competenza, d'una lettera con la quale il prof. P. Boninsegni ha espresso il desiderio di conoscere il pensiero di Sua Eccellenza il Capo del Governo circa un'eventuale offerta di nomina a membro del Comitato d'onore della Società degli ex allievi della Scuola di scienze sociali e politiche di Losanna.

Sua Eccellenza si è espresso in senso contrario.

Nel far presente a buon fine che il prof. Boninsegni, italiano, da oltre venticinque anni insegnante all'Università di Losanna, è favorevolmente noto a Sua Eccellenza, si prega di voler provvedere a fargli giungere, in relazione alla su accennata domanda, la risposta del caso.

Roma, 6 aprile 1934-XII

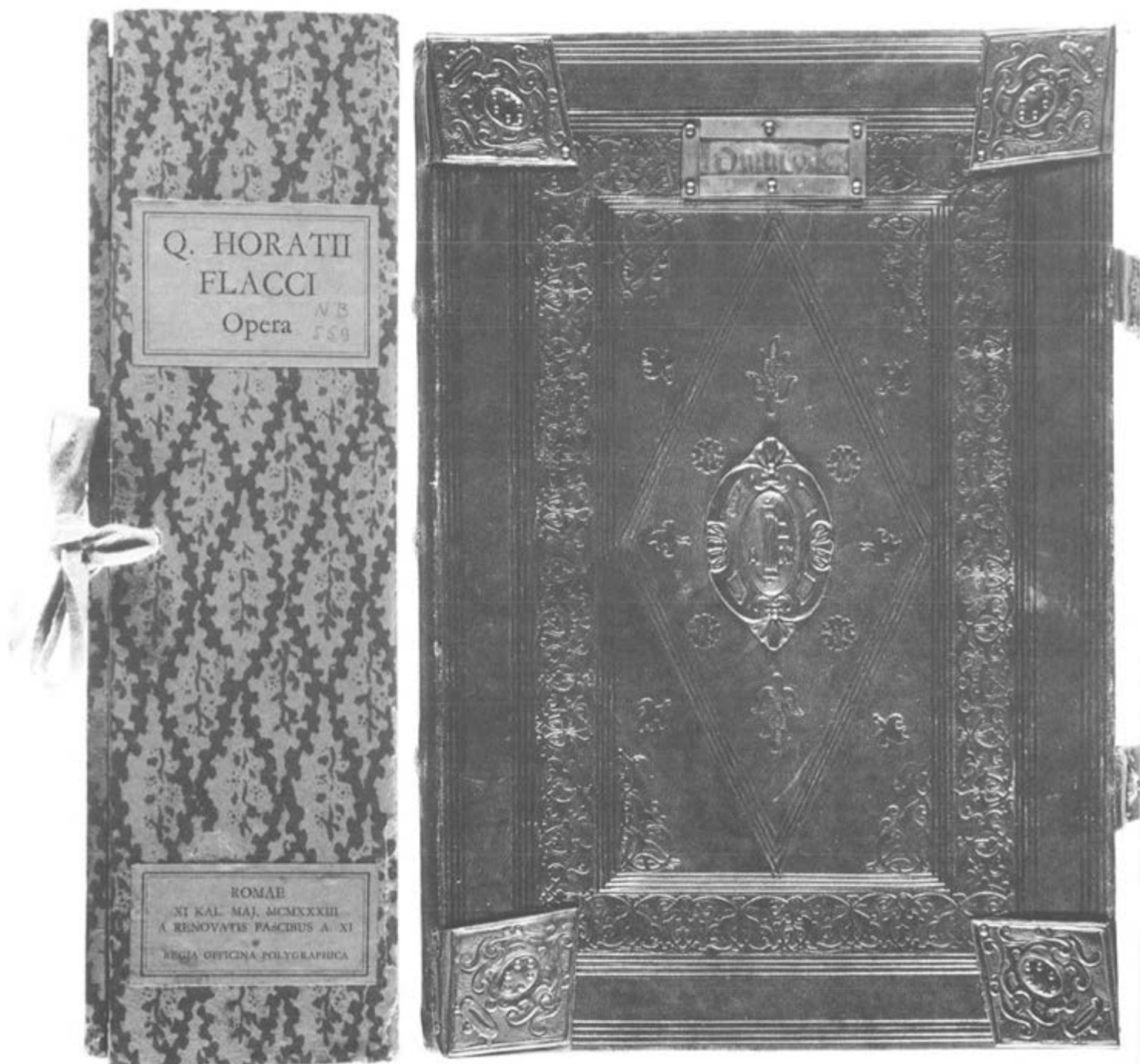
(Osvaldo Sebastiani)

Osvaldo Sebastiani

orig. arch. Ufficio in ab. 14 maggio 1934, arch. n. 13

C.

Pièce N° 12



Fac-similé du manuscrit d'Horace offert par l'Institut poligrafico dello stato à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 1935

Pièce N° 13

9 avril

5.

Au Conseil d'Administration de
l'Istituto Poligrafico dello Stato

ROME.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 14 mars dernier, ainsi que du très beau cadeau que vous avez eu la généreuse pensée de nous faire remettre par M.M. les Professeurs P. Boninsegni et G. Ferretti

Ce fac-similé du manuscrit d'Horace de la Laurentienne, que votre Institut a édité avec une fidélité et un soin admirables, constituera un des joyaux de nos modestes collections et rappellera très heureusement aux générations futures en même temps que les grands noms d'Horace et de Petrarque¹ l'honneur qu'a eu notre Bibliothèque d'accueillir pendant quelques mois le restaurateur de l'Italie.

Nous vous exprimons donc, en notre nom, et au nom de nos lecteurs, notre très vive gratitude.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec nos remerciements, l'assurance de notre très haute considération.

Le Directeur,

¹ Il faut lire *Plutarque*.

Pièce N° 14

Lausanne, le 20 juillet 1936¹

A son Excellence
le Chevalier Benito Mussolini
Chef du gouvernement royal et impérial
d'Italie et premier Ministre

Ce n'est pas à l'homme d'Etat, éminent entre tous, qui dirige les destinées de l'Italie, que nous prenons l'extrême liberté de nous adresser, mais bien à celui que l'Université de Lausanne a l'insigne honneur de compter parmi ses anciens étudiants.

L'Université de Lausanne en effet s'apprête à fêter au mois de juin 1937 son quatrième centenaire, et, dans le désir de commémorer d'une façon durable cet événement, nous avons décidé de créer un Fonds qui sera destiné à faciliter les recherches scientifiques dans tous les domaines et qui pourra être en partie affecté à tel but précis que les donateurs, s'ils le désirent, voudront bien nous suggérer. Quant aux dons ils peuvent être adressés au soussigné ou versés à la Banque cantonale vaudoise (Lausanne) au compte du « Fonds du quatrième centenaire de l'Université ».

A plusieurs reprises les représentants en Suisse du corps italien, diplomatique et consulaire, nous ont fait part de la sympathie et du fidèle intérêt que, malgré votre lourde et absorbante tâche, vous ne cessez de porter à notre modeste institution universitaire. Cette sympathie et cet intérêt dont nous sommes profondément touchés nous ont été confirmés d'une façon plus intime et directe par notre distingué collègue Monsieur P. Boninsegni, comme aussi par le colonel, commandant du 1^{er} corps d'armée, Henri Guisan et par notre recteur M. Albert² Barraud³, qui ont eu le très grand privilège d'être reçus par vous.

C'est pourquoi, faisant abstraction de la situation exceptionnelle que vous occupez, nous osons vous présenter la même demande que nous adressons à tous les anciens étudiants de l'Université de Lausanne (à l'occasion de son quatrième centenaire)

Certes nous n'ignorons pas que votre générosité est constamment sollicitée en faveur d'œuvres multiples et variées ; mais nous avons la certitude que vous trouveriez déplacé le sentiment de discrétion qui nous empêcherait, dans la crainte d'être importun, de vous adresser notre appel.

Au nom de l'Université de Lausanne et du Comité d'organisation je prie votre Excellence de recevoir l'hommage de notre très haute considération et l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le président
Arnold Reymond

¹ Tampon de la date ajouté :
28 LUG. 1936 Anno XIV.

² Le texte porte par erreur *Alfred*.

³ Albert Barraud (1873-1955) fut professeur de médecine de 1915 à 1943 et recteur de 1934 à 1936.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

IV^e Centenaire 1526-1926

COMITÉ D'ORGANISATION
Président : ARMAND BÉGIN, Lausanne, Polytechnique

Lausanne, le 20 juillet 1934

A son Excellence
le Chevalier Benito Mussolini
Chef du gouvernement royal et impérial
d'Italie et premier Ministre

Ce n'est pas à l'homme d'Etat éminent entre tous, qui dirige les destinées de l'Italie, que nous prenons l'extrême liberté de nous adresser, mais bien à celui que l'Université de Lausanne a l'insigne honneur de compter parmi ses anciens étudiants.

L'Université de Lausanne en effet s'apprête à fêter au mois de juin 1926 son quatrième centenaire, et, dans le désir de commémorer d'une façon durable cet événement, nous avons décidé de créer un Fonds qui sera destiné à faciliter les recherches scientifiques dans tous les domaines et qui pourra être en partie affecté à tel but précis que les donateurs, s'ils le désirent, voudront bien nous suggérer. Quant aux dons ils peuvent être adressés au soussigné ou versés à la Banque cantonale vaudoise (Lausanne) au compte du Fonds du quatrième centenaire de l'Université.

A plusieurs reprises les représentants en Suisse du corps italien diplomatique et consulaire, nous ont fait part de la sympathie et du fidèle intérêt que, malgré votre lourde et absorbante tâche, vous ne cessez de porter à notre modeste institution universitaire. Cette sympathie et cet intérêt dont nous sommes profondément touchés nous ont été confirmés



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

IV^e Centenaire 1537-1937

COMITÉ D'ORGANISATION

Président: Arnold Reynaud, Lausanne, Polytechnique

Lausanne, le

d'une façon plus intime et directe par notre distingué collègue Monsieur P. Bomisegni, comme aussi par le colonel, commandant du I^{er} corps d'armée, Henri Guisan et par notre recteur M. Alfred Barraud, qui ont eu le très grand privilège d'être reçus par vous.

C'est pourquoi, faisant abstraction de la situation exceptionnelle que vous occupez, nous osons vous présenter la même demande que nous adressons à tous les anciens étudiants de l'Université de Lausanne (à l'occasion de son quatrième centenaire)

Certes nous n'ignorons pas que votre générosité est constamment sollicitée en faveur d'œuvres multiples et variées; mais nous avons la certitude que vous trouveriez déplacé le sentiment de discrétion qui nous empêcherait, dans la crainte d'être importun, de vous adresser notre appel.

Au nom de l'Université de Lausanne et du Comité d'organisation je prie votre Excellence de recevoir l'hommage de notre très haute considération et l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le président
Arnold. Reynaud



Il Maresciallo Badoglio entra a Addis Abeba alla testa delle truppe vittoriose.

Page de couverture de *La Domenica del Corriere*, 17 mai 1936.
 « Le maréchal Badoglio entre à Addis Abeba (le 5 mai) à la tête des troupes victorieuses (dix mille hommes) ». Cet acte final de la campagne menée par l'Italie contre l'Ethiopie permettra à Mussolini, quelques jours plus tard, d'annoncer du balcon du palazzo Venezia à Rome à la foule assemblée que « les territoires et les gens qui appartenaient à l'empire d'Ethiopie ont passé sous la pleine souveraineté du royaume d'Italie ».



Mussolini au balcon du palais de Venise s'adressant à la foule, dans les années trente.
 In Renzo de Felice, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983.

Pièce N° 15

BANQUE CANTONALE
VAUDOISE

Adr. Télégr.: CANTONBANK

CODES: Liebers' Standard. — Liebers' 5 letter. —
A B C 6^e ed. — Bentleys'. — Petersons' Banking.

TELEPHONE:

Direction, Classes et Bureaux N° 24.601
Bourse, de 11 à 12 h. même numéro

Compte de chèques postaux: IL 725

15696.

LAUSANNE, le 10 septembre 1936.

Fonds du 4ème Centenaire de l'Université
de Lausanne.

Monsieur Arnold REYMOND, Professeur,
Le Rouvenaz, Av. des Corisiers,
PULLY.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que
nous créditons le compte ci-dessus, de :

Fr. 1.000.-

Valeur 11 septembre, s.h.f.

montant d'un chèque sur Lausanne remis de
la part de Son Excellence Mr. Benito Mussolini.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations
distinguées.

Pièce N° 16

Le IV^e centenaire de l'Université

Les dons reçus

On sait que, pour perpétuer le souvenir du quatrième centenaire de l'Université qui sera, si les circonstances le permettent, célébré au début de juin 1937, le Sénat universitaire avait décidé la création d'un Fonds dont les intérêts serviront à encourager et à faciliter les recherches scientifiques.

En vue de constituer ce Fonds, le comité qui organise ledit centenaire a déjà sollicité l'appui de diverses maisons industrielles, banques et sociétés, vaudoises; il s'est ensuite adressé et continuera à s'adresser à chacun des anciens étudiants de l'Université. Il a pu constater avec joie et reconnaissance que son appel était favorablement accueilli. De nombreuses promesses lui ont été faites et plusieurs dons, malgré les difficultés du temps présent, lui sont déjà parvenus; ils sont mentionnés dans la liste ci-dessous établie.

Parmi ces dons qui sont tous pour notre Université un gage précieux, il nous sera permis d'en signaler deux auxquels nous avons été particulièrement sensibles.

Le premier est celui qui a été versé par Madame et le docteur Léon Picot et par Madame et le professeur Paul Demiéville en souvenir de leur père, le vénéré D^r César Roux qui, de son vivant, a dépensé sans compter sa science et ses forces au service d'autrui et dont l'Université et le canton de Vaud conservent pieusement la mémoire.

Le second, qui nous inspire également une vive reconnaissance, nous a été adressé par Son Excellence le Duce Benito Mussolini, à titre purement per-

sonnel et en qualité d'ancien étudiant de notre Université. Ce geste, nous le savons, est autre chose qu'un geste banal. Il correspond à un sentiment de fidèle sympathie, de gratitude même, et s'adresse aussi bien à l'Université de Lausanne qu'au pays vaudois tout entier. Etrangère à toute considération politique, cette preuve d'attachement est à la fois un honneur et un encouragement dont notre modeste institution universitaire apprécie toute la valeur.

Voici maintenant la liste des dons reçus jusqu'à fin septembre par la Banque Cantonale vaudoise en faveur du « *Compte du Fonds du quatrième centenaire de l'Université* », « chèque postal II. 725 ».

Banque Cantonale vaudoise, fr. 2500; Crédit Foncier vaudois, 2000; La Suisse, société assurance, 2000; Innovation, 2000; Forces motrices Joux-Orbe, 2000; Grands Moulins, Cossonay, 1000; Maison Paillard, Sainte-Croix, 1000; Société romande Chaux et Ciments, 1000; Usine électrique, Clées, Yverdon, 1000; Leclanché S. A., 100; Uniprix, 100; Société vaudoise de théologie, 100.

Mme et D^r L. Picot, Mme et M. P. Demiéville, 10,000 fr.; M. E. Chuard, ancien conseiller fédéral, 100.

Son Exc. Duce B. Mussolini, 1000 fr.; De Michelis, sénateur, 20.

MM. les professeurs: D^r W. Boven, 20 fr.; G. Colomb, 5; A. Deluz, 100; L. Déverin, 25; B. Galli-Valerio, 50; L. Hegg, 20; Ch. Jéquier, 40; D^r I. Mahaim, 20; A. Paris, 20; D^r N. Popoff, 30; E. Rossier, 40; D^r Strzyzowski, 20.

MM. Pierre Mercier, 5000 fr.; D^r F. Heim, 5; A. Matthey (Pozéga), 5.

Au total, fr. 31,320.

Les listes des dons reçus ultérieurement seront publiées en leur temps.

Arnold REYMOND,
président du comité d'organisation.

Pièce N° 17

Lausanne, le 9 octobre 1936¹

A son Excellence
le Chevalier Benito Mussolini
Chef du gouvernement royal et impérial d'Italie
et premier Ministre

Je prends la hardiesse de vous adresser la notice ci-jointe² que nos journaux vaudois ont publiée et qui concerne le Fonds auquel vous avez eu la très grande bonté de vous intéresser.

J'ose espérer ne pas avoir trahi la pensée et les sentiments de votre Excellence en parlant, comme je l'ai fait, du don généreux qui nous a été remis de sa part et au sujet duquel j'aurais voulu mieux savoir exprimer notre vive gratitude.

Mais je m'en voudrais de vous écrire plus longuement et d'abuser ainsi de votre patience et de votre temps qui est si précieux.

Je prie donc votre Excellence de bien vouloir accepter l'hommage de ma très haute considération et l'expression de mes sentiments très respectueux.

Arnold Reymond

¹ Tampon de la date ajouté :
15 OTT. 1936 Anno XIV.

² Pièce reproduite n° 16.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

IV^e Centenaire 1557-1957

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : ARNOLD REYMOND, La Rouvenaz,ully/Lausanne

Lausanne, le 9 octobre 1936

A son Excellence
le Chevalier Benito Mussolini
Chef du gouvernement royal et impérial d'Italie
et premier Ministre

Je prends la hardiesse de vous adresser la notice ci-jointe que nos journaux vaudois ont publiée et qui concerne le Fonds auquel vous avez eu la très grande bonté de vous intéresser.

J'ose espérer ne pas avoir trahi la pensée et les sentiments de votre Excellence en parlant, comme je l'ai fait, du don généreux qui nous a été remis de sa part et au sujet duquel j'aurais voulu mieux savoir exprimer notre vive gratitude.

Mais je m'en voudrais de vous écrire plus longuement et d'abuser ainsi de votre patience et de votre temps qui est si précieux.

Je prie donc votre Excellence de bien vouloir accepter l'hommage de ma très haute considération et l'expression de mes sentiments très respectueux

Arnold Raymond

Pièce N° 18

Lausanne, le 18 novembre 1936.

Mon cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir présider la séance du Conseil de l'Ecole des sc. sociales, politiques et pédagogiques qui aura lieu le Samedi 21 cr à 18h.

Vous aurez l'amabilité d'excuser mon absence et faire inscrire au procès-verbal que j'ai représenté notre Ecole à la célébration du centenaire de la Réforme.

Je crois que la grande majorité de nos collègues répondront¹ à l'appel. En tout cas, tous, sauf M. Piaget, m'ont laissé comprendre que le Samedi 21 cr. à 18h. leur convenait.

Veillez agréer, mon cher Collègue, mes remerciements et l'assurance de mon attachement.

Votre dévoué
P. Boninsegni

¹ Le texte porte *répondrons*.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 18 novembre 1936.

Mon cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir présider la séance du Conseil de l'Ecole des sc. sociales, politiques et pédagogiques qui aura lieu le Samedi 21 cr à 18h².

Vous aurez l'amabilité d'excuser mon absence et faire inscrire au procès verbal que j'ai représenté notre Ecole à la célébration du centenaire de la Réforme.

Je crois que la grande majorité de nos collègues répondront à l'appel. En tout cas, tous, sauf M. Piaget, m'ont laissé comprendre que le Samedi 21 cr. à 18h² leur convenait.

Veillez agréer, mon cher collègue, mes remerciements et l'assurance de mon attachement.

Votre dévoué
P. Boninsegni

Pièce N° 19

¹ le mot *envers* a été biffé.

² La suite, 7 lignes plus bas, est renvoyé d'un trait de plume.

³ (donné)

⁴ Le texte s'arrête là.

Vs avez bien voulu conserver¹ à notre modeste instit. univ. depuis l'époque où vous y avez fait vos études des sentiments de fidèle sympathie dont ns sommes très touchés et dt vs² avez à diverses reprises et récemment encore³ des preuves manifestes.

Comme vs le savez l'Univ. de Lausanne est profondément attachée aux institutions libérales et démocratiquement républicaines de sa patrie; mais⁴

Vs avez bien voulu
conserver ~~envers~~ à
notre modeste instit.
univ. depuis l'époque
où vous y avez fait
vos études des senti-
ments de fidèle sym-
pathie dont ns sommes
très touchés et dt vs
Comme vs le savez
l'Univ. de Lausanne
est profondément atta-
chée aux institutions
libérales et démocratiquement
républicaines
de sa patrie; mais

Pièce N° 20

Séance du Conseil

du 21 novembre 1936.

à 18h, à la Bibliothèque de l'Ecole

Présidence de M. Reymond¹, vice-directeur,
Présents : M.M. Rossier, Mercier, Guisan, Reymond, Deluz, Bray,
Biermann, Borle, Wintsch, Secretan
Excusés : M.M. Boninsegni et Piaget.

Le procès-verbal de la séance du 8 juin 1936 est lu et adopté.

1. M. Boninsegni fait rapport par lettre qu'il a représenté l'Ecole aux fêtes du IV^e Centenaire de la Réformation.

2. Statuant au scrutin secret, le Conseil, par 9 voix contre une², décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes du IV^e Centenaire de l'Université, décerner le doctorat *hon. causa* ès sciences sociales et politiques à M. B. Mussolini.

Le Conseil approuve l'esprit du projet d'adresse et de diplôme présenté par M. Reymond.

La séance est levée à 19h.

Le Secrétaire :
R. Secretan

¹ Biffé *Boninsegni*.

² Cette voix discordante fut celle de Jean Wintsch.

Séance du Conseil

du 21 novembre 1936.

à 18^h, à la Bibliothèque de l'École

Présidence de M. Boninsegni, ^{Raymond, vice-} directeur,

Présents : M.M. Rossier, Mercier, Guesan, Raymond,
Deluz, Bray, Birnmann, Borles, Wintzsch, Secretan.

Excusés : M.M. Boninsegni et Piaget.

Le procès-verbal de la séance du 8 juin 1936
est lu et adopté.

1. M. Boninsegni fait rapport par lettre
qu'il a représenté l'École aux fêtes du IV^e Centenaire
de la Réformation.

2. Statuant au scrutin secret, le Conseil, par
9 voix contre une, décide de proposer à la Commission
universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes
du IV^e Centenaire de l'Université, décerner le Doctorat
hon. causa en sciences sociales et politiques à
M.^s Mussolini.

Le Conseil approuve l'esprit du projet d'
adresse et de diplôme présenté par M. Raymond.

La séance est levée à 19^h.

Le Secrétaire :
Secretan

Pièce N° 21

Lausanne, le 23 novembre 1936.

Mon cher Collègue,

Voici la copie du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Ecole des sc. sociales et politiques du 21 cr.

« Statuant au scrutin secret, le Conseil, par 9 voix contre une, décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes du IV^e Centenaire de l'Université, décerner le doctorat *honoris causa* ès sciences sociales et politiques à M. Mussolini ».

« Le Conseil approuve l'esprit du projet d'adresse et de diplôme présenté par M. Reymond ».

« La séance est levée à 19h ».

Je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, mes remerciements réitérés pour toute la peine que vous¹ êtes donnée dans cette circonstance et pour le témoignage de sympathie et d'amitié que vous m'avez accordé.

Votre bien dévoué
P. Boninsegni

¹ (vous)



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 23 novembre 1936.

Mon cher collègue,

Voici la copie du procès verbal de la séance du Conseil de l'École des sc. sociales et politiques du 21er.

"Statuant au scrutin secret, le Conseil, par 9 voix contre une, décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des fêtes du IV-Centenaire de l'Université, décerner le doctorat honoris causa en sciences sociales et politiques à M. Mussolini".

"Le Conseil approuve l'esprit du projet d'adresse et de diplôme présenté par M. Raymond".

"La séance est levée à 19h³⁰".

Je vous prie d'agréer, mon cher collègue, mes remerciements éreintés pour toute la peine que vous êtes données dans cette circonstance et pour le témoignage de sympathie et d'amitié que vous m'avez accordé.

Votre bien dévoué

J. Bourin

Pièce N° 22

25 nov. 1936

La Rouvenaz
Pully / Lausanne

Monsieur le Recteur E. Golay

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur en qualité de vice-directeur de l'Ecole des Sciences sociales et politiques de vous communiquer ci-joint la proposition suivante présentée par la dite Ecole et que j'ai mission d'exposer à la Commission universitaire.

Je vous serai donc bien obligé de me faire savoir le jour et l'heure où il vous conviendrait de bien vouloir me convoquer à cet effet.

Croyez, Monsieur le Recteur et cher collègue à mes sentiments tout dévoués

Arnold Reymond

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques du 21 nov. 1936 à 18h.

« Statuant au scrutin secret, le Conseil par 9 voix contre une décide de proposer à la Commission universitaire de bien vouloir, à l'occasion des Fêtes du IV^e Centenaire de l'Université, décerner le doctorat *honoris causa* ès sciences sociales et politiques à M. Mussolini »

« Le Conseil approuve l'esprit du projet d'adresse et de diplôme présenté par M. Reymond »

Séance levée à 19 h.

25 nov. 1936

La Flouvenar
Pully / Lausanne

Monsieur le Recteur E. Golay

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur en qua-
lité de vice-directeur
de l'École des Sciences so-
ciales et politiques de
vous communiquer ci-joint
la proposition suivante
présentée par la dite É-
cole et que j'ai mission
d'exposer à la commis-
sion universitaire.

Je vous serai donc
très obligé de me faire

savoir le jour et l'heure
où il vous conviendrait de
bien vouloir me convoquer
à cet effet.

Croyez, Monsieur le
Recteur et cher collègue,
à mes sentiments tout
dévotés

Arnold Raymond

Extrait du procès verbal de
la séance du Conseil de l'École
des sciences sociales et politiques
du 21 nov. 1936 à 18 h =

« Statuant au scrutin secret, le
Conseil par 9 voix contre une
décide de proposer à la commis-
sion universitaire de bien vouloir
à l'occasion des Fêtes du IV^e
centenaire de l'Université de dé-
cerner le doctorat honoris causa
en sciences sociales et politiques
à M. Mussolini »

« Le Conseil approuve l'esprit
du projet d'adresse et de diplôme
présenté par M. Raymond »
Séance levée à 19 h =



Arnold Raymond (1874-1958), président du Comité des fêtes du IV^e centenaire de l'Université.

Reproduction d'une photographie non signée et non datée (BCU man., fonds A. Raymond).

Pièce N° 23

Transcription

Lausanne, li 30 novembre 1936.XV.¹

Eccellenza,

Temo di annoiare ricorrendo un pò troppo sovente all'E.V. ora per una faccenda ora per un'altra. Mi asterrei questa volta di pregarLa di prendere visione della qui acclusa lettera della Banca Popolare Svizzera² se ignorassi i frequenti servizi che questa banca ha reso ai nostri impresari ed ai nostri artigiani.

Mi astengo da ogni raccomandazione. Trasmetto semplicemente la lettera perchè la Direzione della Banca Popolare Svizzera desidera che l'E.V. conosca la cosa, di cui è oggetto la lettera a me diretta, e La giudichi.

Lasciamo le Banche ed i banchieri ai loro affari e parliamo dell' Università di Losanna³.

Ho il grande onore ed il sommo piacere di annunziare ufficiosamente a V.E. che il Consiglio della scuola di scienze sociali e politiche nella sua seduta di sabato 26 u.s. ha votato all'unanimità la proposta trasmessa alla Commissione Universitaria affinchè questa conferisca all'E.V. in occasione dell'IV. Centenario dell'Università il grado di dottore *honoris causa* in scienze sociali e politiche.

L'Università di Losanna in tal modo onorerà l'E.V. e l'Italia di cui V.E. è l'espressione la più pura. Io sono felice perchè chiudo la mia carriera universitaria vedendo esaltato Colui al quale sono legato da antica e fedele amicizia e che sopra tutti ammiro.

Prego, V.E., di gradire i miei devoti ossequi.

Prof. P. Boninsegni

Traduction

Lausanne, le 30 novembre 1936.XV.¹

Excellence,

Je crains d'importuner V.E. en ayant recours un peu trop souvent à Elle, tantôt pour une affaire, tantôt pour une autre. Je m'abstiendrais bien cette fois-ci de La prier de prendre connaissance de la lettre de la Banque Populaire Suisse ci-incluse², si je n'avais pas connaissance des fréquents services que cette banque a rendus à nos entrepreneurs et à nos artisans.

Je m'abstiens de faire toute recommandation. Je ne fais que transmettre la lettre, car la Direction de la Banque Populaire Suisse souhaite que V.E. soit informée de la chose dont il est question dans cette lettre qui m'a été envoyée, et qu'Elle porte un jugement.

Laissons les Banques et les banquiers à leurs affaires et parlons de l'Université de Lausanne³.

J'ai l'immense honneur et le plus grand plaisir d'annoncer officieusement à V.E. que le Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques a voté à l'unanimité, lors de la session de samedi 26 dernier, la proposition transmise à la Commission universitaire, afin que celle-ci confère à V.E., à l'occasion du IV^e Centenaire de l'Université, le grade de docteur *honoris causa* en sciences sociales et politiques.

L'Université de Lausanne honorera ainsi V.E. et l'Italie, dont V.E. est la plus pure expression. Au moment où je conclus ma carrière universitaire, je suis heureux de voir qu'on exalte Celui auquel je suis lié par une longue et fidèle amitié et que j'admire au-dessus de tous.

Je prie V.E. d'agrèer mon inaltérable dévouement.

Prof. P. Boninsegni

Lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 30.11.1936

¹ Adjonction d'une autre main : XIV.

² Cette lettre n'a pas été retrouvée.

³ Adjonction d'une autre main :
Vedasi fasc. 172.248 [Voir dossier 172.248].



Lausanne, le 30 novembre 1936. XV.

Eccellenza,

È un dovere, ricorrente un po' troppo
forse, all' E. V. operare una buona ora per un'altra.
Mi astarei questa volta di prepararla, di prendere visione
della qui acclusa lettera della Banca Popolare Svizzera
e di ignorare i frequenti servizi che questa banca ha ren-
to ai nostri impresari ed ai nostri artigiani.

Mi astengo da ogni raccomandazione. Trasmetto sem-
piamente la lettera, perché la Direzione della Banca Popo-
lare Svizzera desidera che l' E. V. conosca la cosa, di
cui è oggetto la lettera a me diretta, e la giudichi.

Lasciamo le Banche ed i banchieri ai loro affari e,
parliamo dell'Università di Losanna.

Ho il grande onore, ed il sommo piacere di annunziare
ufficiosamente a V. E. che il Consiglio della Scuola di
Scienze Sociali e Politiche nella sua seduta di sabato 24.11.36
ha votato all'unanimità la proposta, trasmessa alla
Commissione Universitaria affinché questa conferisca
all' E. V. in occasione dell' IV. Centenario dell'Università
il grado di dottore honoris causa in scienze sociali e
politiche.

L'Università di Losanna in tal modo onorerà l' E. V.
e l'Italia di cui V. E. è l'espressione la più pura.
Io sono felice perché chiudo la mia carriera uni-
versitaria, stando esaltato colui al quale sono legato
da antica e fedele amicizia, e che sopra tutti ammiro.

Prego, V. E., di gradire i miei devoti ossequi.

Prof. P. Boninsegni

Pièce N° 24

Commission universitaire

Séance du 2 décembre 1936, à 20 h. 15

Présidence de M^r le Recteur Golay. Présents : MM. les 5 Doyens, MM. les Directeurs¹, M^r Olivier.

Doctorat hon. causa S. E. B. Mussolini

24². M^r Arnold Reymond, président du Comité des fêtes du centenaire, présente, en sa qualité de vice-directeur de l'Ecole des Sciences sociales, une proposition de la dite école aux fins de décerner le doctorat *honoris causa* ès sciences sociales et politiques à S. E. Benito Mussolini. M^r le professeur Reymond développe cette proposition. Il donne lecture de la formule projetée pour le diplôme et d'une adresse qui l'accompagnerait. Le Conseil de l'Ecole des Sciences sociales, dans sa séance du 21 novembre, a décidé par 9 voix contre 1, de proposer à la Commission universitaire de décerner ce doctorat à l'occasion des fêtes du 4^{me} centenaire. Il a approuvé l'esprit du projet d'adresse et de la formule du diplôme présentés par M^r Reymond. Une longue discussion s'engage. M^r le Doyen Bonnard demande le temps de la réflexion et voudrait prendre langue avec quelques collègues. M^r le Doyen Guisan, personnellement favorable, reste quand même perplexe quant au moment choisi. Il préférerait remettre la décision à plus tard et il demande que M^r le Recteur voie le Chef du Département et obtienne de sa bouche l'assurance que rien ne s'oppose à notre projet. Il considère qu'il serait plus indiqué de faire cette proposition dans l'année même du centenaire et il trouve que la collation du grade de docteur *honoris causa* suivant de si près le don qu'a fait S.E. Mussolini au fonds du centenaire³ court le risque de ressembler à un remerciement.

MM. Olivier et Ramel estiment que nous pouvons prendre une décision aujourd'hui même; M^r Reymond aimerait être fixé dès maintenant sur ce point-ci : la Commission universitaire accepte-t-elle ou refuse-t-elle cette proposition ? M^r le Doyen Meylan pense qu'il vaudrait mieux se prononcer ce soir. Il est d'accord sur le fond et il ne voit que des inconvénients à retarder. M^r le Doyen Marchand est du même avis. MM. les Directeurs Mellet, Chuard et Landry sont favorables au projet et estiment que nous pouvons prendre notre décision aujourd'hui même.

M^r le Doyen G. Bonnard déclare que si nous votons ce soir il sera obligé de s'abstenir à cause de l'aspect politique de ce geste. Ce qui le

Extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 2.12.1936

¹ C'est Arnold Reymond, vice-directeur, et non Pasquale Boninsegni, directeur, qui représente l'Ecole des sciences sociales et politiques à cette séance.

² Les numéros indiquent le point de l'ordre du jour.

³ Ce don fut fait en septembre 1936. Voir introduction p. 11 et pièces n°s 14 - 17.

Soubert
 son. cante
 E. Mussolini

24. M^r Arnold Reymond, président du Comité des fêtes du centenaire, présente, en sa qualité de vice-directeur de l'École des Sciences sociales, une proposition de la dite école aux fins de décerner le doctorat honoris causa en sciences sociales et politiques à L. E. Benito Mussolini. M^r le professeur Reymond développe cette proposition. Il donne lecture de la formule projetée pour le diplôme et d'une adresse qui l'accompagnerait. Le Conseil de l'École des Sciences sociales, dans sa séance du 21 novembre, a décidé par 9 voix contre 1, de proposer à la Commission universitaire de décerner ce doctorat à l'occasion des fêtes du 11^e centenaire. Il a approuvé l'esprit du projet d'adresse et de la formule du diplôme présentée par M^r Reymond. Une longue discussion s'engage. M^r le Doyen Bonnard demande le temps de la réflexion et voudrait prendre l'impure avec quelques collègues. M^r le doyen Guisain, personnellement favorable, reste quand même perplexe quant au moment choisi. Il préférerait remettre la décision à plus tard et il demande que M^r le Recteur soit le Chef du Département et obtienne de sa bouche l'assurance que rien ne s'oppose à notre projet. Il considère qu'il serait plus indigne de faire cette proposition dans l'année même du centenaire et il trouve que le collatien du grade de docteur honoris causa visant de si près le don qui a fait L. E. Mussolini au profit du centenaire vaut le risque de rassembler à un remerciement.

M. M. Clivier et Ranaul estiment que nous pourrions prendre une décision aujourd'hui même; M^r Reymond aimerait être fixé dès maintenant sur ce point-ci: la Commission universitaire accepte-t-elle ou refuse-t-elle cette proposition? M^r le doyen Meylan pense qu'il vaudrait mieux se prononcer ce soir. Il est d'avis que le grand est-il ne soit que des incertitudes à retarder. M^r le Doyen Marchand est du même avis. M. M. les Directeurs Mellet, Chuard et Landry sont favorables au projet et estiment que nous pourrions prendre notre décision aujourd'hui même.

M^r le doyen J. Bonnard déclare que si nous votons ce soir, il sera obligé de s'abstenir à cause de l'aspect politique de ce geste. Ce qui le préoccupe, c'est de savoir quelle en pourrait être

Pièce N° 24 (suite)

préoccupe, c'est de savoir quelle en pourrait être la répercussion en Suisse. Il ne se sent pas libre d'agir comme mandataire de ses collègues de la Faculté des Lettres et il n'entend pas être obligé à prendre une décision ce soir. M^r le Doyen Ramel déclare qu'il n'a jamais eu l'intention d'imposer à l'un de ses collègues une décision précipitée. Ceci parce que M^r le Doyen avait prononcé les mots de carte forcée. M^r Reymond déclare que si l'un des doyens éprouve ce sentiment, il préfère alors retirer sa proposition. Prennent encore la parole MM. Guisan, Olivier et Ramel. M^r le Recteur met aux voix les deux questions suivantes : 1^o. proposition de M^r le doyen Guisan : renvoyer à plus tard et prier le Département de l'Instruction publique de dire son sentiment.

2 oui, 3 non.

2^o. renvoyer la décision à la prochaine séance de la Commission universitaire. M^r Reymond désire alors que cette séance de Commission se tienne le plus tôt possible pour toute espèce de raisons. Cette seconde proposition est acceptée à l'unanimité par les 5 Doyens. Ensuite de quoi, sur la proposition de M^r le Recteur, la Commission universitaire prend l'engagement de n'en pas parler ; sauf, pour ceux qui estiment devoir le faire, à s'adresser officieusement, en toute discrétion, à quelques collègues de choix, aux fins de s'éclairer. Il n'est pas question de prendre l'avis officiel de sa Faculté.

Le Chancelier : Frank Olivier

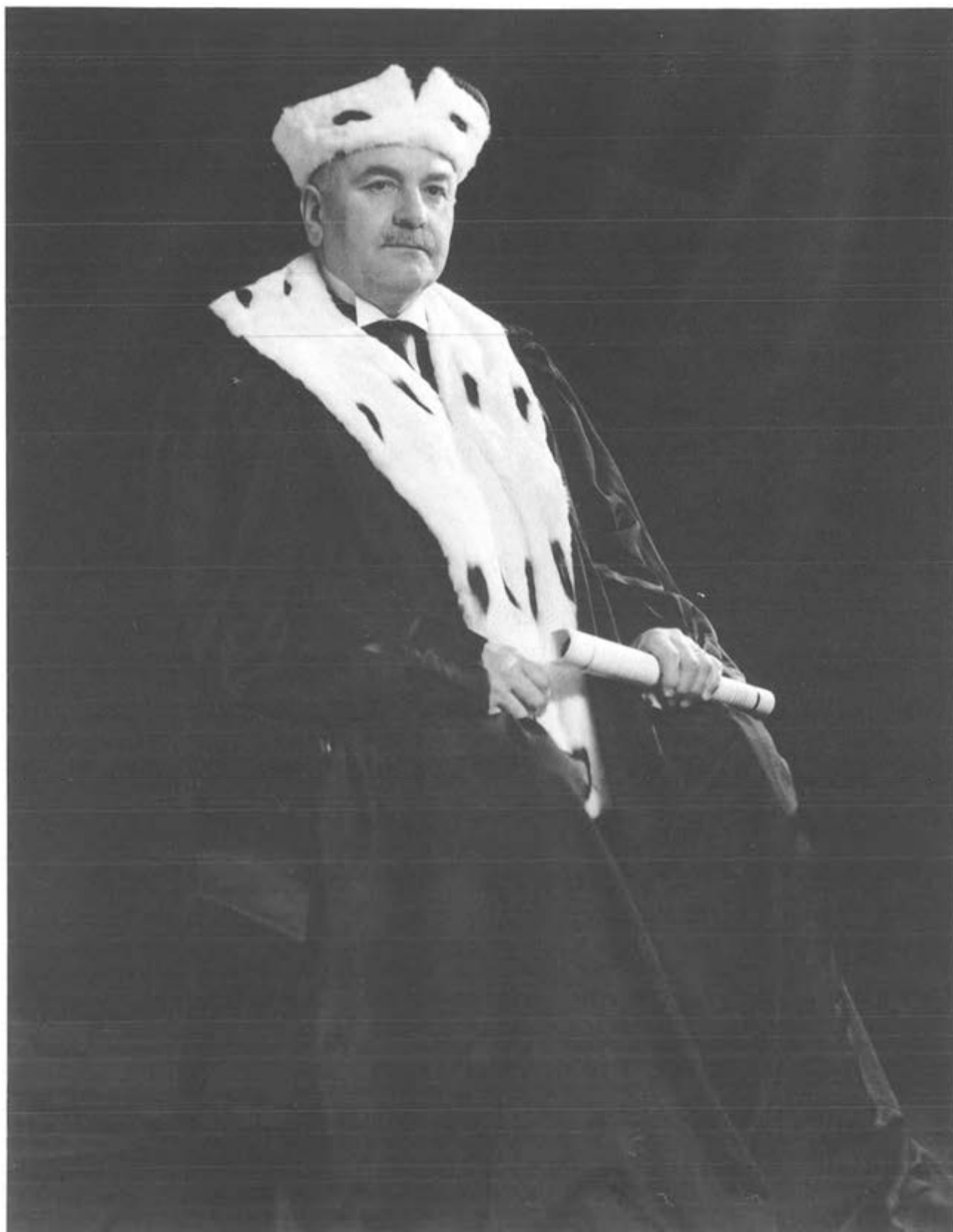
2. VII. 1936.

la réimpression en Suisse. Il ne sent pas libre d'agir comme mandataire de ses collègues de la Faculté des Lettres et il n'entend pas être obligé à prendre une décision ce soir. M^r le doyen Ramel décide qu'il n'a jamais eu l'intention d'imposer à l'un de ses collègues une décision précipitée. Ceci parce que M^r le doyen avait prononcé les mots de carte forcée. M^r Raymond décide que si l'un des doyens éprouve ce sentiment, il préfère alors retirer sa proposition. Prennent encore la parole MM. Guillard, Obin et Ramel. M^r le Rector met aux voix les deux questions suivantes: 1°. proposition de M^r le doyen Guillard renvoyer à plus tard et prier le Département de l'Instruction publique de dire son sentiment. 2 oui, 3 non.

2°. renvoyer la décision à la prochaine séance de la Commission universitaire. M^r Raymond décide alors que cette séance de Commission se tienne le plus tôt possible pour toute espèce de raisons. Cette seconde proposition est acceptée à l'unanimité par les 5 doyens. Ensuite de quoi, sur la proposition de M^r le Rector, la Commission universitaire prend l'engagement de ne pas parler, sauf pour ceux qui estiment devoir le faire, à l'adresse officiellement, en toute discrétion, à quelques collègues de choix, aux fins de s'éclairer. Il n'est pas question de prendre l'avis officiel de la Faculté.

Les membres de la Commission universitaire

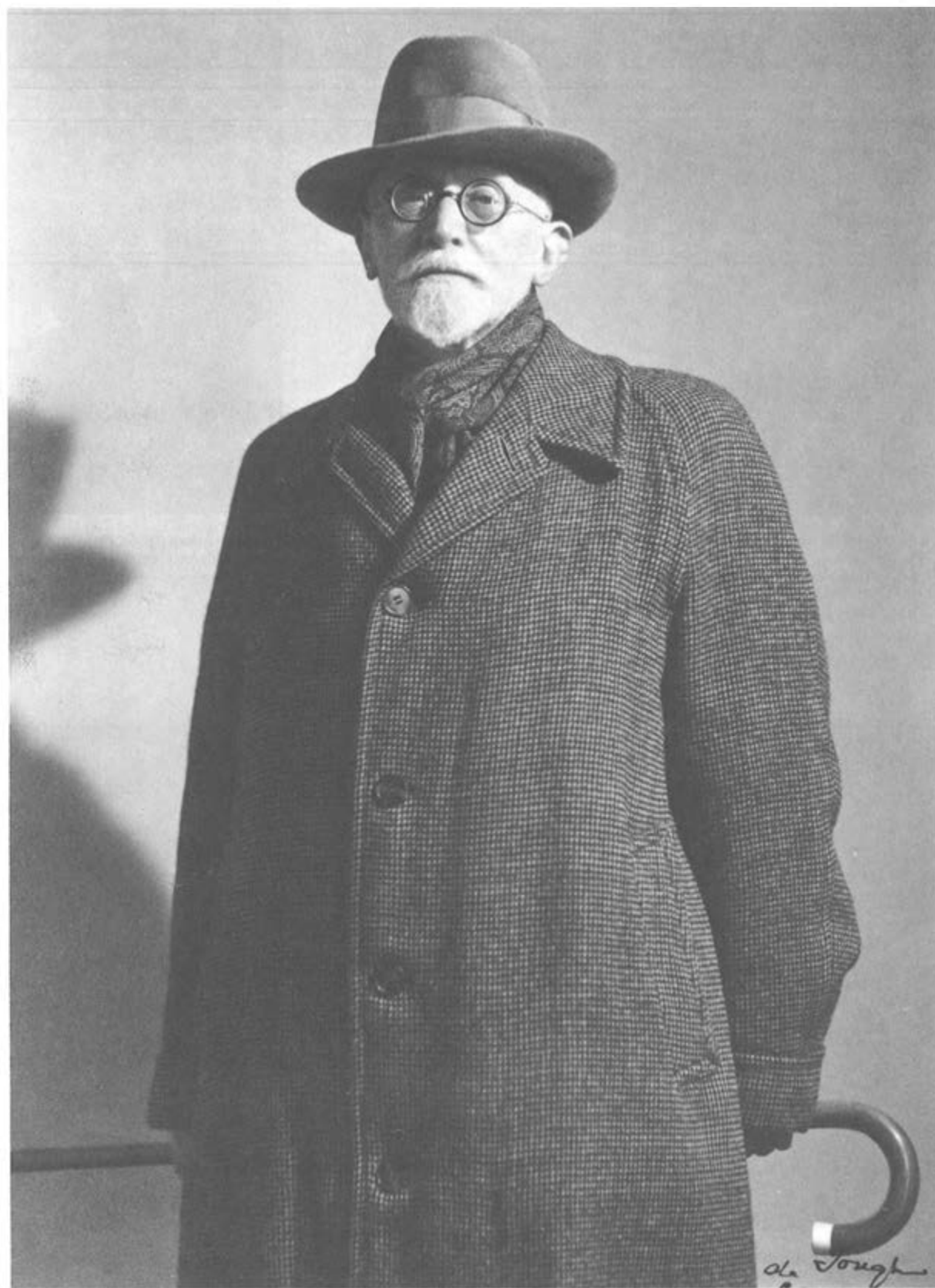
Le recteur



Emile Golay (1875-1970).

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh datée de 1937 (coll. BRA).

Le chancelier



Frank Olivier (1869-1964)

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh datée de 1948 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Les doyens des cinq facultés



Henri Meylan (1900-1978), doyen de la Faculté de théologie.

Reproduction d'une photographie non datée et non signée (coll. Service de presse de l'Université de Lausanne).



Georges Bonnard (1886-1967), doyen de la Faculté des lettres.

Reproduction d'une photographie de Tornow datée de 1966 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).



Jules Marchand (1888-1953), doyen de la Faculté des sciences.

Reproduction d'une photographie non datée de Gaston de Jongh (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).



François Guisan (1880-1953), doyen de la Faculté de droit pendant les fêtes du IV^e centenaire.

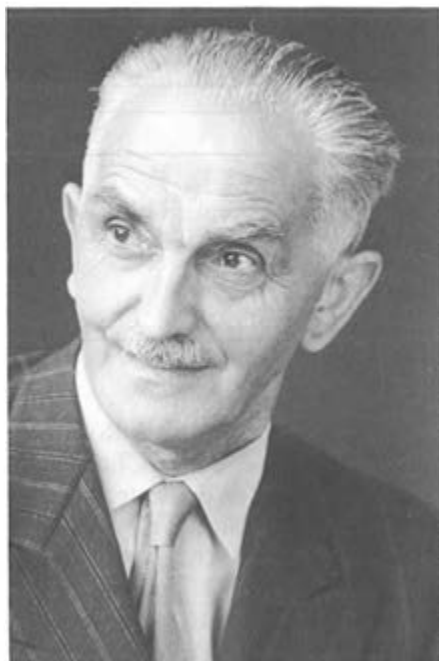
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA).



Edwin Ramel (1895-1941), doyen de la Faculté de médecine.

Reproduction d'une photographie non datée in *Cinquantième de la Faculté de médecine de Lausanne, 1890-1940*, Lausanne, Université, (1941), pl. p. 142/1 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Les directeurs des quatre écoles



Jules Chuard (1891-1967), directeur de l'Ecole des hautes études commerciales.
Reproduction d'une photographie de Marguerite de Lalancy datée de 1950 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).



Pasquale Boninsegni (1869-1939), directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques, pendant les fêtes du IV^e centenaire.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA)



Jean Landry (1875-1940), directeur de l'Ecole d'ingénieurs pendant les fêtes du IV^e centenaire.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA).



Rodolphe Mellet (1877-1955), directeur de l'Ecole de pharmacie.
Reproduction d'un fragment d'une photographie faite par le recteur André Mercier en 1934 (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Pièce N° 25

L'ORIGINAL¹ EST AUPRÈS DU DUCE UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, 6 décembre 1936-XV

« fixer audience à son
retour »
« répondre »²

Excellence,

j'avais pensé venir à Rome vers la fin du mois courant, accompagné par le Recteur et par le Chancelier de cette Université, afin de remettre à V.E. le diplôme de docteur *honoris causa* en sciences sociales et politiques. Mais la Commission Universitaire en a décidé autrement, lors de sa session du 2 du mois courant, pour éviter que son importante mission, accomplie en l'honneur de V.E., ne soit mal interprétée et par déférence envers V.E.

Par conséquent, la Commission Universitaire a renvoyé sa décision à Janvier prochain, c'est-à-dire au début de l'année jubilaire de l'Université. Elle a décidé de procéder ainsi, car elle ne veut pas qu'on suppose que ce grade honorifique est remis à V.E. pour La remercier de Sa contribution au fonds du jubilé universitaire. Elle veut faire savoir qu'elle remet ce grade à l'ex-étudiant Benito Mussolini pour avoir conçu et réalisé dans sa Patrie une organisation qui a enrichi la science sociologique et qui laissera une marque profonde dans l'histoire.

Si j'étais venu à Rome vers la fin de ce mois courant, le docteur Louis Monfrini³ m'aurait également accompagné pour remettre personnellement à V.E. un document important⁴ qui La concerne.⁵

Le docteur Monfrini est entré en possession de ce document grâce à l'estime que les Autorités vaudoises lui témoignent et à la confiance qu'elles ont en lui.

Etant donné ces conditions, le docteur Monfrini ne peut pas confier ce document à des tierces personnes pour ne pas compromettre les autorités, qui comptent sur son entière discrétion.

Je me permets d'ajouter que le docteur Monfrini est professionnellement et personnellement un galant homme. V.E. peut avoir confiance en cet expert dévoué.

Je prie V.E. d'agréer les sentiments de mon inaltérable amitié et mes respectueux hommages.

Prof. P. Boninsegni

¹ Sous entendre « de cette lettre ».

² Adjonction manuscrite de la main d'Osvaldo Sebastiani:
Ne pas effacer dans l'original.

³ Voir introduction p. 14, note 42.

⁴ Celui-ci n'a pas pu être retrouvé.

⁵ Adjonction manuscrite:
Voir dossier 148.056.

UNIVERSITE' DE LAUSANNE

Eccellenza,

pensavo di venire a Roma verso la fine del mese corrente accompagnato dal Magnifico Rettore e dal Cancelliere di questa Università onde rimetterLe il diploma di dottore honoris causa in scienze sociali e politiche. Ma la Commissione Universitaria nella sua seduta del 2 c.m. ha deciso altrimenti per evitare che l'alto suo compito in onore di V.E. sia male interpretato e per deferenza verso V.E.

La Commissione Universitaria ha rinviato quindi la sua decisione al Gennaio p.v. cioè a dire al principio dell'anno giubilare universitario. Essa ha deciso di procedere in tal modo perché non vuole che si supponga che quel grado onorifico è conferito a V.E. per ringraziarla del contributo Suo per il costituendo ionco del giubilato universitario. Essa vuole che si sappia che conferisce quel grado all'ex studente Benito Mussolini per avere Egli concepito e realizzato nella sua Patria un'organizzazione che ha arricchito la scienza sociologica e che lascerà una traccia profonda nella storia.

Se fossi venuto a Roma verso la fine di questo mese corrente, il dott. Luigi Monfrini mi avrebbe pure accompagnato per rimetterLe personalmente un documento importante che interessa l'E.V.

Il dott. Monfrini è venuto in possesso di quel documento grazie alla stima che le Autorità vodesi gli accordino ed alla fiducia che hanno in lui.

Le Autorità cantonali, permettendo al dott. Monfrini di entrare in possesso del documento in questione, hanno voluto fare cosa grata all'E.V.

Date queste condizioni, il dott. Monfrini non può affidare il documento a terze persone per non compromettere le autorità che si sono affidate alla sua assoluta discrezione.

Mi permetto di aggiungere che il dott. Monfrini è professionalmente e personalmente un perfetto galantuomo. V.E. può avere fiducia in questo suo estimatore devoto.

Prego, V.E., di gradire i sensi della mia inalterabile amicizia ed i miei rispettosi ossequi.

Prof. P. Boninsegni

Pièce N° 26

Commission universitaire

Séance du 13 janvier 1937, à 20 h. 15

Présidence de M^r le Recteur Golay. Présents MM. les 5 Doyens et 2 Directeurs. M^r Olivier est absent et excusé. Le procès-verbal a été tenu par M^r le Doyen H. Meylan.¹ M^r Reymond a remplacé M^r Boninsegni.

Doctorat h.c. Mussolini

1. Deux modifications sont demandées au texte du précédent procès-verbal ; elles ont été introduites depuis par M^r Olivier. Mais à propos du même procès-verbal, M^r A. Reymond désire préciser le point suivant : il n'a pas, dans la séance précédente, motivé tout au long la proposition présentée par l'Ecole des Sciences sociales et politiques concernant Benito Mussolini. S'il ne l'a pas fait, c'est que dans des entretiens particuliers il avait exposé, afin qu'ils eussent le temps de réfléchir à la question, aux divers membres de la Commission universitaire, le concours de circonstances qui avait fait surgir la sus-dite proposition.

Doctorat h.c. Mussolini

8. M^r le Recteur reprend la question du doctorat *honoris causa* proposé pour S.E. Benito Mussolini. Il a vu depuis notre dernière séance M^r le chef du Département qui lui a déclaré le plus nettement du monde que, et lui, et le Conseil d'Etat ne voient aucun inconvénient à la chose. M^r le Recteur donne ensuite lecture du projet d'adresse à S.E. Benito Mussolini et du projet de diplôme.

M^r A. Reymond expose qu'il faudra faire subir un léger remaniement au texte, étant donné que l'Ecole des Sciences sociales n'a été constituée qu'en 1911.

M^r le Doyen Guisan déclare qu'il notera aujourd'hui cette proposition avec le plus grand plaisir et que le moment lui semble bien choisi ; il se demande s'il ne faudrait pas procéder de suite à son exécution, sans attendre les fêtes du centenaire et s'il ne conviendrait pas que l'Université de Lausanne se fasse représenter à Rome par M^r Boninsegni et l'un de ses membres, soit M^r le Recteur, soit le Chancelier, le Pro Recteur² ou M^r André Mercier³.

M^r le doyen Bonnard propose de revenir un peu plus tard sur les modalités d'exécution ; quant au texte, il fait une observation pour qu'on serre de plus près la réalité historique. Décidé que le texte soit renvoyé pour cet amendement à M^r Arnold Reymond qui l'établira d'entente avec M^r le Recteur et le Chancelier.

¹ C'est néanmoins Frank Olivier qui a recopié le procès-verbal dans le registre, ce qui explique que ce soit sa signature qui y figure et non celle de Henri Meylan.

² Le Pro-recteur était le professeur qui avait occupé la charge de recteur dans la précédente législature. Avant Emile Golay, il s'agissait d'Albert Barraud.

³ Professeur qui avait précédé Albert Barraud au rectorat.

13.T.1937.

63

Doctorat h.c.
Mussolini

1. Deux modifications sont demandées au texte du précédent procès-verbal; elles ont été introduites depuis par M. Chini. Mais à propos du même procès-verbal, M. A. Reynaud décline le point suivant: il n'a pas, dans la séance précédente, mentionné tout au long la proposition présentée par l'École des Sciences sociales et politiques concernant Benito Mussolini. S'il ne l'a pas fait, c'est purement dans des entretiens particuliers il avait exposé, afin qu'ils eussent le temps de réfléchir à la question, aux divers membres de la Commission universitaire, le caractère de circonstances purement avant fait surgir le sus-dit proposition.

Doctorat
h.c. Mussolini

2 M. le Recteur reprend la question du doctorat honoris causa proposé pour S. G. Benito Mussolini. Il a vu depuis notre dernière séance M. le chef de département qui lui a déclaré le plus nettement du monde que, lui, et le Conseil d'Etat, ne voient aucun inconvénient à la chose. M. le Recteur donne ensuite lecture du projet d'adresse à S. G. Benito Mussolini et du projet de diplôme.

M. A. Reynaud expose qu'il faudrait faire subir un léger remaniement au texte, étant donné que l'École des Sciences sociales n'a été constituée qu'en 1911.

M. le doyen Guisan déclare qu'il voterait aujourd'hui cette proposition avec le plus grand plaisir et que le moment lui semble bien choisi; il se demande s'il ne faudrait pas procéder de suite à son exécution, sans attendre les fêtes du centenaire et s'il ne conviendrait pas que l'Université de Lausanne se fasse représenter à Rome par M. Barusquier et l'un de ses membres, soit M. le Recteur, soit le chancelier, le Pro-Recteur ou M. André Mercier.

M. le doyen Beaumard propose de revenir un peu plus tard sur les modalités d'exécution; pendant ce temps, il fait une observation pour qu'en sorte de plus près la réalité historique. Décide que le texte soit renvoyé pour cet amendement à M. Arnold Reynaud qui s'entretient d'entente avec M. le Recteur et le chancelier.

Pièce N° 26 (suite)

A la suite de quoi, la proposition de décerner le doctorat *honoris causa* à S.E. Benito Mussolini, au nom de l'Ecole des Sciences sociales et Politiques, est adopté par 4 voix ; il y a une abstention. Le texte du diplôme est adopté dans les mêmes conditions.

M^r A. Reymond estimant qu'il pourrait être désagréable à certains de nos invités que le diplôme fût remis pendant les fêtes du Jubilé, croit qu'il serait préférable de le faire prochainement ou au plus tard au début du mois de mai. M^r le doyen Bonnard ne veut pas se prononcer sur le fond, mais il estime qu'une très lourde erreur a été commise ce soir et qu'il convient par conséquent de s'en défaire le plus vite possible et de remettre le diplôme avant la fin du semestre d'hiver, comme le proposait M^r le doyen Guisan. La situation politique est à la merci d'un incident ou d'un accident et pourrait rendre plus tard la chose impossible ou très difficile. Il désire donc savoir comment le diplôme sera remis et comment le public sera informé.

M^r Arnold Reymond déclare qu'il ne convient pas de passer par le ministre d'Italie à Berne⁴, que tout ceci est notre affaire personnelle. Il pense que M^r Boninsegni et le Recteur, et le Pro Recteur, devraient se rendre à Rome à cet effet. Il conviendrait aussi qu'un communiqué soit fait à la presse avec les considérants justifiant ce doctorat. A quoi M^r le doyen Bonnard objecte que ce n'est pas l'usage. M^r Arnold Reymond explique qu'il n'a pensé ici qu'à la presse⁵ italienne.

M^r le doyen Guisan croit qu'il vaudrait mieux dire simplement quelles ont été les raisons et que la presse de notre pays l'apprît par nous ; mais il s'en remet à la prudence de M^r le Recteur, du Chancelier et de M^r Reymond.

M^r le Recteur exprime à la fin le désir très net que nous observions encore à ce propos la plus entière discrétion.

Le Chancelier : Frank Olivier

⁴ Attilio Tamaro, à la tête de la Légation d'Italie à Berne de 1935 à 1943.

⁵ Un communiqué sera pourtant fait à la presse quotidienne locale aux environs du 20 avril.

À la suite de quoi, la proposition de décerner le doctorat honoris causa à S. G. Benito Mussolini, au nom de l'École des Sciences Sociales et Politiques, est adoptée par 4 voix ; il y a une abstention. Le texte du diplôme est adopté dans les mêmes conditions.

M^r A. Reynaud estimant qu'il pourrait être désagréable à certains de nos invités que le diplôme fût remis pendant les fêtes du Jubilé, croit qu'il serait préférable de le faire prochainement ou au plus tard au début du mois de mai. M^r le doyen Bernard ne veut pas se prononcer sur la forme, mais il estime qu'une très haute erreur a été commise ce soir et qu'il convient par conséquent de s'en dépêcher le plus vite possible et de remettre le diplôme avant la fin du semestre d'hiver, comme le proposait M^r le doyen Guisan. La situation politique est à la merci d'un incident ou d'un accident et pourrait rendre plus tard la chose impossible ou très difficile. Il desire donc savoir comment le diplôme sera remis et comment le public sera informé.

M^r Arnold Reynaud déclare qu'il ne convient pas de passer par le ministre d'État à Berne, que tout ceci est notre affaire personnelle. Il pense que M^r Bonintegni et le Recteur, et le Pro-Recteur, devraient se rendre à Rome à cet effet. Il voudrait aussi qu'un communiqué soit fait à la presse ou les considérations justifiant ce doctorat. A quoi M^r le doyen Bernard objecte que ce n'est pas l'usage. M^r Arnold Reynaud explique que 'il n'a parlé' ici qu'à la presse italienne.

M^r le doyen Guisan croit qu'il vaudrait mieux dire simplement quelles ont été les raisons et que le geste de notre pays l'a appris par nous, mais il s'en remet à la prudence de M^r le Recteur, du Chancelier et de M^r Reynaud.

M^r le Recteur exprime à la fin le désir très net que nous observions encore à ce propos la plus entière discrétion.

Pièce N° 27

Lausanne, le 14 janvier 37

Mon cher ami,

Je t'envoie ci-joint le texte de l'adresse à M. B. que je te prie de mettre au point selon les remarques faites hier soir à la séance de la C. U.¹

Je pense que tu es content de l'issue du débat et de la décision prise. Je ne regrette qu'une chose: c'est qu'il n'y ait pas eu unanimité complète pour ce geste où il m'est impossible de voir « une grave erreur² ».

Bien cordialement à toi.

E. Golay.

¹ Commission universitaire.

² Allusion à l'intervention de Georges Bonnard lors de la séance de la Commission universitaire du 13 janvier 1937.



RECTEUR

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 14 janvier 37

Mon cher ami,

Je t'envoie ci-joint le
texte de l'adresse à M. B. que
je te prie de mettre au point
selon les remarques faites hier
soir à la séance de la C. U.

Je pense que tu es content de
l'issue du débat et de la décision
prise. Je ne regrette qu'une chose:
c'est qu'il n'y ait pas eu una-
nimité complète pour ce geste
où il m'est impossible de voir « une
grave erreur ».

Bien cordialement à toi

E. Golay.

Pièce N° 28

Lausanne¹, li 18 gennaio 1937-XV.²

Transcription

Eccellenza,³

La Commissione Universitaria, composta dei presidi delle cinque facoltà (teologia, diritto, lettere, scienze e medicina) e dei direttori della scuola d'ingegneria, della scuola di scienze sociali e politiche (facoltà di diritto), della scuola di farmacia, della scuola di alti studi commerciali, presieduta dal Magnifico Rettore, prof^e Emilio Golay, nella sua seduta di mercoledì 13 c. m. ha conferito all'E.V. il dottorato in scienze sociali e politiche.

Mi permetta, Eccellenza, di felicitarLa vivamente e sinceramente. L'atto compiuto dall'Università di Losanna ha un significato altissimo. Ella se ne renderà conto leggendo l'indirizzo del Magnifico Rettore che accompagnerà il diploma di dottore.

È un omaggio reso al più grande Uomo di Stato dell'Europa contemporanea ed all'Italia nostra, onde io, giunto ormai al termine della mia carriera universitaria, ne sono profondamente commosso. La mia vecchiaia trova un conforto di serenità deliziosa, poichè vedo degnamente onorato Colui che da più di trent'anni seguo quotidianamente con affetto che potrei dire paterno.

Prego, l'E.V., di accordarmi un'udienza personale ed ufficiosa in un giorno della prima settimana del prossimo febbraio. Stimo utile accordarmi con V.E. per fissare la data in cui il Magnifico Rettore ed il Vice Rettore ed il direttore della Scuola di scienze sociali e politiche potranno rimetterLe il diploma e l'indirizzo dell'Università. Desidero inoltre di essere da V.E. ricevuto per una faccenda mia strettamente personale. Prego V.E. di farmi sapere il giorno esatto in cui potrò avere l'onore di essere ricevuto prima della fine⁴ di questo mese corrente.

Mi preme di essere informato su ciò per tempo affinché io possa prendere le dovute disposizioni concernenti i miei corsi universitari.⁵

Mi accompagnerà il dott. Luigi Monfrini che funzionerà presso di me come medico e come infermiere durante il viaggio Losanna-Roma e viceversa.

Se V.E. potrà accordare un istante a quest'ottimo amico, io Le sarò profondamente grato.

Mentre Le reiterò, Eccellenza, le mie felicitazioni, La prego di gradire i sensi della mia devota amicizia.

Prof. P. Boninsegni

P.S. Apprendo in questo momento per mezzo della Radio che Suo figlio Vittorio si sposerà in un giorno della prima settimana del prossimo febbraio. Se V.E., dato il felice evento, non potrà accordarmi l'udienza chiesta, La prego di fissare Ella stessa il giorno che meglio Le converrà. A me occorre conoscere la data del ricevimento una settimana prima.

La prego di scusarmi e credermi sempre

Dev^{mo}
P. Boninsegni

¹ Adjonction de la main d'Oswaldo Sebastiani, en haut et en travers :
*riportare
communicare.*

² Adjonction de la main d'Oswaldo Sebastiani :
*Atto d'ordine
Lunedì 1-2-1937-XV
ore 18 e ore
18.15 col dott.
Monfrini.*

³ Adjonction de la main de Mussolini, en travers de la première page :
si-1^a settimana di febbraio.

⁴ Mussolini ajoute au bas de la page :
in un medesimo giorno - 2 telegrammi.

⁵ Adjonction de la main de Mussolini :
sì.

Pièce N° 28 (suite)

Lausanne¹, le 18 janvier 1937-XV.²

Traduction

Excellence,³

La Commission Universitaire, composée des doyens des cinq facultés (théologie, droit, lettres, sciences et médecine) et des directeurs de l'Ecole d'ingénieurs, de l'Ecole des sciences sociales et politiques (faculté de droit), de l'Ecole de pharmacie et de l'Ecole des hautes études commerciales, présidée par le Recteur, le prof. Emile Golay, a remis à V.E., lors de la séance du mercredi 13 du mois courant, le doctorat en sciences sociales et politiques.

Permettez-moi de féliciter vivement et sincèrement V.E. L'acte accompli par l'Université de Lausanne a une signification très importante. Elle s'en rendra compte en lisant l'adresse du Recteur qui accompagne le diplôme de docteur.

C'est un hommage rendu au plus grand Homme d'Etat de l'Europe contemporaine et à notre Italie, hommage qui m'a profondément ému, alors que je touche au terme de ma carrière universitaire. Ma vieillesse se trouve réconfortée d'une délicieuse sérénité à la vue de l'honneur fait si dignement à Celui à qui je témoigne, depuis plus de trente ans, une affection que je pourrais qualifier de paternelle.

Je prie V.E. de m'accorder une audience personnelle et officieuse pour la première semaine de février. Il est utile que je m'entende avec V.E. pour fixer la date à laquelle le Recteur, le Pro-Recteur et le directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques pourront Lui remettre le diplôme et l'adresse de l'Université. Par ailleurs, je désire être reçu par V.E. pour une affaire strictement personnelle. Je prie V.E. de me faire savoir avec exactitude, avant la fin⁴ de ce mois, le jour où je pourrai avoir l'honneur d'être reçu.

En effet, il est essentiel que je sois informé à temps, afin que je puisse prendre les dispositions nécessaires concernant mes cours universitaires.⁵

Le docteur Louis Monfrini m'accompagnera en tant que médecin et infirmier durant le voyage Lausanne-Rome et retour.

Je serais profondément reconnaissant à V.E. si Elle pouvait accorder une courte audience à cet excellent ami.

En adressant encore une fois toutes mes félicitations à V.E., je La prie d'agréer, les sentiments de mon amitié dévouée.

Prof. P. Boninsegni

¹ Adjonction de la main d'Oswaldo Sebastiani, en haut et en travers :
*rapporter
communiquer.*

² Adjonction de la main d'Oswaldo Sebastiani :
*Acte d'ordre
Lundi 1-2-1937-XV
18 heures et
18.15 avec le docteur
Monfrini.*

³ Adjonction de la main de Mussolini, en travers de la première page :
oui, 1^{re} semaine de février.

⁴ Mussolini ajoute au bas de la page :
le même jour - 2 télégrammes.

⁵ Adjonction de la main de Mussolini :
oui.

P. S. J'apprends à l'instant par la Radio que le fils de V.E., Vittorio, se marie dans le courant de la première semaine de février. Etant donné l'heureux événement, si V.E. ne peut pas m'accorder l'audience à cette période, je La prie de fixer Elle-même le jour qui Lui conviendra le mieux. Il suffit que je sache la date de l'audience une semaine à l'avance.

Je prie V.E. de bien vouloir m'excuser et de croire à ma très fervente dévotion.

P. Boninsegni



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 18 gennaio 1937 - XV.

Eccellenza,

La Commissione Universitaria, composta dei presidi delle cinque facoltà (teologia, diritto, lettere, scienze e medicina) e dei direttori della scuola d'ingegneria, della scuola di scienze sociali e politiche (Facoltà di Diritto), della scuola di farmacia, della scuola di alti studi commerciali, presieduta dal Magnifico Rettore prof. Emilio Golay, nella sua seduta di mercoledì 13 c.m. ha conferito all'E.V. il Dottorato in scienze sociali e politiche.

Peri permetta, Eccellenza, di felicitarla vivamente e sinceramente. L'atto compiuto dall'Università di Losanna ha un significato altissimo. Ella se ne renderà conto leggendo l'indirizzo del Magnifico Rettore che accompagnerà il Diploma di dottore.

È un omaggio reso al più grande Uomo d'Italia dell'Europa, contemporanea di quella nostra, onde io, giunto ormai al termine della mia carriera universitaria, ne sono profondamente commosso. La mia vecchiaia trova un conforto di serenità deliziosa, poiché vedo degnamente onorato Colui che da più di trent'anni regno giustamente con affetto che potrei dire paterno.

Prego, l'E.V., di accordarmi un'udienza personale ed ufficiosa in un giorno della prima settimana del prossimo febbraio. Stimò utile accordarmi con V.E. per fissare la data in cui il Magnifico Rettore ed il Vice Rettore ed il Direttore della Scuola di scienze sociali e politiche potranno rimetterle il diploma e l'indirizzo dell'Università. Desidero inoltre di essere da V.E. ricevuto per una faccenda mia strettamente personale.

Prego V.E. di farmi sapere il giorno esatto in cui potrò avere l'onore di essere ricevuto prima della fine

in un momento libero. 2 telegrammi in allegato.

di questo mese corrente.

Mi preme di essere informato su ciò per tempo
affinche' io possa prendere le dovute disposizioni
concernenti i miei corsi universitari.

Mi accompagnera' il dott. Luigi Monfrini che funzionera'
presso di me come medico e come infermiere durante
il viaggio Losanna - Roma e viceversa.

Se V. E. potra' accordare un istante a quest'ottimo
amico, io Le saro' profondamente grato.

Mentre Le reitero, Ecellenza, le mie felicitazioni,
La prego di gradire i sensi della mia devota amicizia.

Prof. P. Bournequin

P.S. Apprendo in questo momento per mezzo della
Radio che suo figlio Vittorio si sposerà in un giorno
della prima settimana del prossimo febbraio. Se
V. E., dato il felice evento, non potra' accordarmi
l'assistenza richiesta, La prego di fissare Ella stessa il
giorno che meglio Le convenga. Come occorre conoscere
la data del risurimento una settimana prima.

La prego di darsarmi e inviarmi sempre

Le prego
C. Bournequin

Pièce N° 29

Lausanne, le 24 janvier 1937

Cher ami

Hier, j'ai porté à La Concorde le brouillon du diplôme H.C. pour B.M.

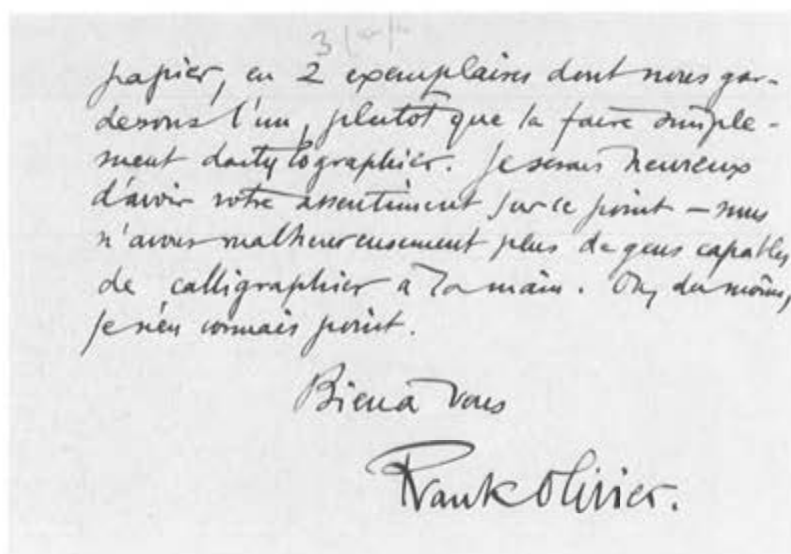
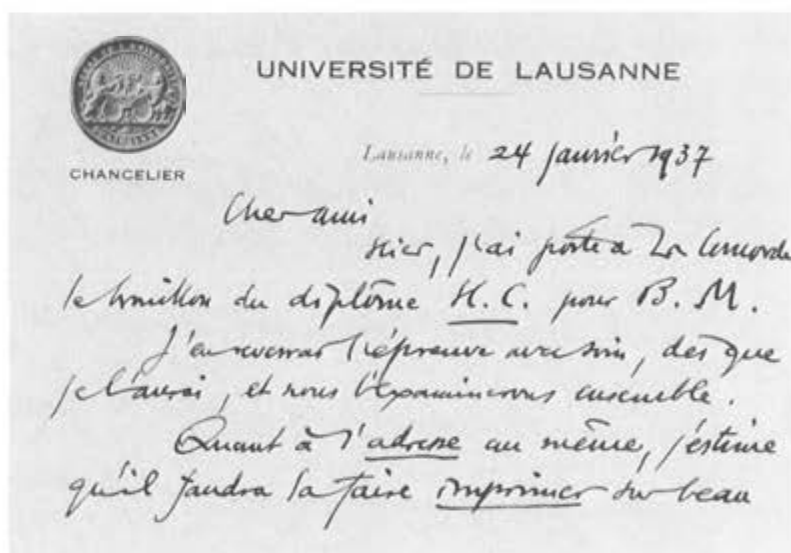
J'en reverrai l'épreuve avec soin, dès que je l'aurai, et nous l'examinerons ensemble.

Quant à l'adresse au même, j'estime qu'il faudra la faire imprimer sur beau papier, en 2¹ exemplaires dont nous garderons l'un, plutôt que de la faire simplement dactylographier. Je serais heureux d'avoir votre sentiment sur ce point - nous n'avons malheureusement plus de gens capables de calligraphier à la main. Ou, du moins, je n'en connais point.

Bien à vous

Frank Olivier.

¹ Ajouté 3 (impr.



Pièce N° 30

Lausanne, le 29 janvier 1937.

Mon cher Collègue et ami,

on vient de me téléphoner que l'audience, qui m'était accordée à Rome pour lundi prochain, est renvoyée de quelques jours. On m'écrira pour me fixer la nouvelle date. Ce renvoi ne présente aucun inconvénient, étant donné que la Délégation de l'Université n'ira à Rome que dans le mois de mars prochain.

Veillez agréer, mon cher Collègue et ami, l'assurance de mon attachement.

P. Boninsegni



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 29 janvier 1937.

Mon cher collègue et ami,

On vient de me téléphoner que l'audience, qui m'était accordée à Rome pour lundi prochain, est renvoyée de quelques jours. On m'écrira pour me fixer la nouvelle date. Ce renvoi ne présente aucun inconvénient -

étant donné que la Délégation de l'Université n'ira à Rome que dans le mois de mars prochain.

Veillez agréer, mon cher collègue et ami, l'assurance de mon attachement.

Pièce N° 31

Transcription

Lausanne, li 7 febbraio 1937.XV.

Eccellenza,

Il Signor Console di S.M. il Re d'Italia e Imperatore di Etiopia in Losanna dott. Mario Canino mi avvertiva, il 25 dello scorso mese, che V.E. avrebbe ricevuto me alle ore 18 ed il comm. dott. Luigi Monfrini alle ore 18 $\frac{1}{4}$ del Lunedì 1 del corrente mese.

Il predetto Signor Console mi notificava nel pomeriggio del 29 gennaio scorso che l'udienza accordataci da V.E. era stata rinviata ad una data ulteriore a quella precedentemente fissata.

V.E. conosce già le ragioni che mi avevano indotto a chiedere l'udienza, ragioni che permangono immutate perchè concernono principalmente la visita ufficiale che i Delegati di questa Università Le faranno onde rimetterLe il diploma di laurea *honoris causa* accompagnato dall'indirizzo che il magnifico Rettore Le rivolgerà.

Date le mie occupazioni e quelle del dott. Monfrini, mi permetto di pregare V.E. di fissare la nuova udienza prima del 27 corrente mese perchè nei giorni seguenti non potrò assentarmi da Losanna causa la sessione di esami che debbo presiedere.

Se V.E. non potrà aderire a questo mio desiderio voglia avere la bontà di farmelo sapere affinchè il dott. Monfrini ed io ci facciamo rimborsare i biglietti di viaggio acquistati la mattina del 29 gennaio scorso.

Prego l'E.V. di gradire i sensi della mia rispettosa e devota amicizia.

Prof. P. Boninsegni

Lausanne, le 7 février 1937.XV.

Traduction

Excellence,

Monsieur le Consul de S.M. le Roi d'Italie et Empereur d'Ethiopie à Lausanne, le Doct. Mario Canino, m'annonçait, le 25 du mois dernier, que V.E. me recevrait à 18 heures, et le commandeur et docteur Louis Monfrini à 18.15, le lundi 1^{er} du mois courant.

Monsieur le Consul m'informait au cours de l'après-midi du 29 janvier dernier que l'audience que V.E. nous avait accordée avait été renvoyée à une date ultérieure à celle qui avait été fixée précédemment.

V.E. connaît déjà les raisons qui m'ont conduit à demander audience, raisons qui demeurent inchangées, car elles concernent principalement la visite officielle que les Délégués de cette Université Lui feront afin de Lui remettre le diplôme de doctorat *honoris causa* accompagné de l'adresse que le Recteur Lui envoie.

Etant donné mes occupations et celles du docteur Monfrini, je me permets de prier V.E. de fixer la nouvelle audience avant le 27 du mois, car, pendant les jours suivants, je ne pourrai m'absenter de Lausanne en raison de la session d'examens que je dois présider.

Au cas où V.E. ne pourrait pas satisfaire ma requête, qu'elle veuille avoir l'amabilité de me le faire savoir afin que le docteur Monfrini et moi-même, nous nous fassions rembourser les billets de voyage achetés le matin du 29 janvier dernier.

Je prie V.E. d'agréer les sentiments de ma respectueuse et dévouée amitié.

Prof. P. Boninsegni



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanno, li 7 febbraio 1934. XV.

Excellenza,

Il signor Console S. S. M. il Re d'Italia e Imperatore di Etiopia in Losanna dott. Mario Laminio mi avvertiva, il 25 dello scorso mese, che V. E. avrebbe ricevuto me alle ore 18 ed il comm. dott. Luigi Manfredi alle ore 18 $\frac{1}{4}$ del lunedì 1 del corrente mese.

Il predetto signor Console mi notificava nel pomeriggio del 29 gennaio scorso che l'udienza accordataci da V. E. era stata rinviata ad una data ulteriore a quella precedentemente fissata.

V. E. conosce già le ragioni che mi avevano indotto a chiedere l'udienza, ragioni che permangono immutate perché concernono principalmente la visita ufficiale che i delegati di questa Università le faranno onore, rimetterla

il diploma *Adiudicatus honoris causa* accompagnato dall'in-
irizzo che il magnifico Rettore Le rivolgerà.

Date le mie occupazioni a quelle del dott. Monfrini, mi
permetto di pregare V. S. di fissare la mora indissol-
penna del 27 corrente mese perché nei giorni seguenti
non potrò allontanarmi da Rosanna causa la sessione di
esami che debbo presiedere.

Se V. S. non potrà aderire a questo mio desiderio voglia
avere la bontà di farmelo sapere affinché il dott. Mon-
frini ed io ci facciamo rimborsare i biglietti di viaggio
acquistati la mattina del 29 gennaio scorso.

Prego l' S. V. di gradire i sensi della mia rispettosa e de-
vota amicizia.

Prof. P. Boninsegni



Le palais de Rumine en 1937.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA).



L'Académie en 1937.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. BRA).

Pièce N° 32

Transcription

¹ Adjunction d'une autre main :
*fissare subito
per martedì o
per mercoledì, 23 o il 24 corr.
avvertendoli.*

² Adjunction d'une autre main :
martedì 23 ore 18.

³ Palazzo.

⁴ Adjunction d'une autre main :
18.15.

⁵ Adjunction d'une autre main :
*14-2-XV
Communicato
al Conte
Vidau.*

La udiienza per il¹

Professor Boninsegni sarebbe fissata² per
venerdì 19 corrente ore 18 P.³ Venezia

per il
Dott. Comm. Luigi Monfrini⁴

venerdì 19 corrente ore 18.15 P.³ Venezia

Si può comunicare
al Conte Vidau ?⁵

Nacci

12-2-XV

Traduction

¹ Adjunction d'une autre main :
*fixer de suite
pour le mardi ou
pour mercredi, le 23 ou ou le 24 courant,
et les informer.*

² Adjunction d'une autre main :
mardi 23 18 heures.

³ Palais.

⁴ Adjunction d'une autre main :
18.15.

⁵ Adjunction d'une autre main :
*14-2-XV
Informé
le Conte
Vidau.*

L'audience pour le¹

Professeur Boninsegni² serait fixée le
vendredi 19 courant 18.15 P.³ de Venise

pour le
Docteur Commandeur Louis Monfrini⁴

vendredi 19 courant 18.15 P.³ de Venise

Peut-on communiquer le fait
au Conte Vidau ?⁵

Nacci

12-2-XV



MINISTERO DELL'INTERNO

Mon. 895.

*fare il debito
per venerdì, o
per venerdì, 23 ore 18.15
avvertendoli!*

La udienza per il

Profesor Bouinsegni sarebbe fissata per
venerdì 19 corrente ore 18 P. Venezia

per il
Dott. Comm. Luigi Monfrini

Venerdì 19 corrente ore 18.15 P. Venezia

Si può comunicare
al Conte Vidau?

*Walt
14-2
Comunicare
al Conte
Vidau
per
P.H.*

12-2-XV

Pièce N° 33

SECRETARIAT PARTICULIER:::
DE S.E. LE CHEF DU GOUVERNEMENT¹

Expéditeur, nom et prénom Professeur P. Boninsegni et docteur Louis Monfrini de la R. Université de Lausanne

Lieu et date de provenance Lausanne, 7 fév. 1937-XV

Objet demande d'audience pour remise au DUCE du Doctorat de Docteur *honoris causa* en sciences sociales et politiques

VOIR DOSSIER N° 168.874

¹ Adjonction manuscrite du numéro de la pièce : 107422.

Dispositions Reçus le 23 fév. 1937-XV



Le docteur Louis Monfrini (1886-1952) à la chasse.
(coll. Ch. Piottet)

107
SECRETARIA PARTICOLARE :: ::
DI S. E. IL CAPO DEL GOVERNO

Nome e Cognome Mittente Prof. P. Boninsegni e Dott. Luigi Monfrini
della R. Università di Losanna

Luogo e data di provenienza Losanna, 7 febb. 1937-XV

Oggetto richiesta di udienza per conferimento al DUCE della
Laurea di Dottore honoris cause in scienze sociali e
politiche

VEDASI FASCICOLO N. 168.874

Provvedimento Ricevuti il 23 febb. 1937-XV

Mussolini, docteur „honoris causa“ de l'Université de Lausanne

Avant-hier, un ami étranger m'informait de la chose. Je crus d'abord à une mauvaise plaisanterie. Mais, universitaire lui-même, il me fournit les indications les plus précises.

A l'occasion du 400^{me} anniversaire de la fondation de l'Université ou plutôt de l'Académie de Lausanne, le Sénat universitaire et le Conseil d'Etat ont décidé de nommer M. Mussolini, chef du Gouvernement italien, docteur « honoris causa ». La proposition émane d'un professeur de la maison. Elle fut ratifiée par le Conseil d'Etat. Le personnel universitaire ne fit aucune opposition. Mussolini est déjà au courant.

Docteur « honoris causa » ? De quelle faculté ? Je n'ai pu le savoir. Probablement de la faculté de droit ? Mussolini n'a-t-il pas montré des connaissances très approfondies en matière de droit international, de respect des traités, etc., à l'occasion de l'envahissement de l'Ethiopie ?

Et voilà où nous en sommes. Notre Université, qui fut un peu notre fierté, à nous, peuple vaudois, parce qu'elle représentait la science, la libre recherche, l'indépendance de l'esprit, parce que de grands noms l'honorèrent, les Charles Secretan, les Vinet, les Roux, les Georges Renard, les Millioud, etc., notre Université célèbre ses quatre cents ans en remettant un diplôme de docteur à Mussolini.

Elle décerne ce diplôme à un chef d'Etat qui nous causa de multiples angoisses, qui représente, dans ce temps maudit, une doctrine aux antipodes de nos principes démocratiques et qui, en bousculant la règle de droit, en s'insurgeant contre des obligations contractuelles, a contribué à l'insécurité et à l'angoisse de notre époque.

Le Conseil d'Etat, naturellement, a ratifié au lieu de s'insurger, ainsi qu'il en avait le droit. C'est à la mesure de son intelligence, de sa fierté d'esprit et de son indépendance de caractère.

Vraiment, le gouvernement radical-conservateur aura infligé au peuple vaudois toutes les humiliations. Il l'aura bafoué dans ses convictions, avili dans sa dignité. Du peuple souverain, il a fait un peuple infirme, diminué, en tutelle.

Mais voici ! La Providence nous est secourable. Elle nous permet, dans quatre jours, de

« sonner » les pervers, de déboulonner les eunuques, de torpiller les courtisans, de chasser les miasmes et de désinfecter la maison, laquelle n'a pas mérité cet affront !

Dans quatre jours, le peuple vaudois en général et le peuple lausannois en particulier auront leur mot à dire, leur réponse à formuler, leur sursaut d'indignation et de colère à extérioriser.

Le peuple lavera l'honneur de notre Université, souillé par des abdications qui frisent la trahison, magnifient la déchéance des clercs et la sénilité intellectuelle des politiciens.

Mussolini « honoris causa » ? Le Conseil d'Etat a la parole. Nous attendons le communiqué éloquent de sa Chancellerie, la boniche des jours ouvrables. Il dira les services rendus à la science, à la littérature, au droit, à la morale individuelle et collective, au peuple suisse et au peuple vaudois par le nouveau docteur.

Il indiquera les titres qu'il a acquis à notre admiration, de quels bienfaits nous lui sommes redevables et de quelle plaie il a guéri le genre humain. Il dira, le Conseil d'Etat, si la « cause honorable » est dans la mort de Matteotti, dans le sac des loges maçonniques, dans la destruction de toute une civilisation culturelle populaire représentée par les Maisons du Peuple et les cercles catholiques ou, simplement, dans l'épanchement des ypérites et autres « fumures » fécondes sur les plaines éthiopiennes. Il dira tout cela, le Conseil d'Etat. Il parlera haut et net. Il parlera avec autant de précision, d'ardeur et d'audace que lors de la perpétration de ses étranges coups habituels, de ses violations constitutionnelles. Il peut le dire, sûr de l'approbation tacite et larbinesque de ces partis bourgeois qui l'ont conçu un soir de malédiction et vers minuit — l'heure de tous les crimes.

Puis, dans quatre jours, le peuple répondra. Il donnera son avis. Il dira si les équipes qui humilient nos traditions et bafouent notre génie propre, ont autre chose à faire qu'à disparaître !

En attendant, que le Conseil d'Etat s'explique. Il en est sommé, à l'instant, par les milliers de citoyens qui prendront connaissance de cet article avec la stupéfaction que l'on devine !

P. GOLAY.

N.B. — Il ne s'agit pas de la Faculté de droit mais de la Faculté des sciences sociales.



Dernière photographie de Paul Golay (1977-1051), leader socialiste, prise en 1950 par sa fille Alice Rivaz.
(Coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

Pièce N° 35

Lausanne, le 4 mars 1937.

Monsieur le professeur E. Golay,
Recteur de l'Université,
Lausanne.

Monsieur

Lorsque j'ai lu avant hier sur un « papillon » du « Droit du peuple » que M. Mussolini avait été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne, j'ai cru à une plaisanterie de fort mauvais goût.

Mais, comme d'autres journaux l'ont annoncé ensuite, et que cette nouvelle n'a pas été l'objet d'un démenti catégorique, je viens vous faire part de l'impression pénible que cette action inconsidérée m'a causée.

Est-ce que l'« Ecole des sciences sociales, pédagogiques, politiques et consulaires » enseigne à fouler aux pieds le pacte de la Société des Nations, à déchirer des traités, à se jeter sur un pays ami et allié, à le piller, en massacrant les habitants, écrabouiller les hôpitaux, arroser les gens d'ypérite, à écraser des peuples quasi désarmés - la Turquie¹ et l'Ethiopie - lorsque à armes égales, en Europe l'on a toujours ou presque toujours été battus à plate couture, et que l'on tient à prendre une revanche, au nom de la civilisation (!) sur des peuples faibles ?

Est-ce que l'Université n'est pas censée tenir le drapeau de l'idéal et du sens moral ? Je vous plains de ce que votre fonction vous ait obligé à contresigner une aussi déplorable décision.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

André Langie².

P.S. Le nouveau docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne n'a-t-il pas craché tout son mépris, il y a quelques semaines, sur la démocratie, et par conséquent sur la Suisse ?

André Langie.

¹ L'Angleterre soupçonnait Mussolini, dès 1926, d'avoir des visées expansionnistes en Asie Mineure. Kemal Atatürk prit le devant et signa un pacte de coopération avec la Grande-Bretagne. Le Pacte d'amitié avec la Grèce (1930), l'entente balkanique (1934) et surtout le Pacte de Saadabad (1937) poussèrent Mussolini à davantage de prudence vis-à-vis de la Turquie, laquelle, dès 1939, se déclara neutre et signa même un pacte de non agression avec l'Allemagne. Voir Gaetano Salvemini, *Preludio alla seconda guerra mondiale*, a cura di Augusto Torre, Milano, Feltrinelli, 1967, p. 75 et 106.

² André Langie (1871-1961) fut bibliothécaire à la Faculté libre de théologie de 1905 à 1944. Ce cryptographe génial de l'Etat major de l'armée suisse durant la première guerre, qui ne parlait pas moins de 32 langues, dénonça, en 1916, la célèbre affaire des colonels en transcrivant le cryptogramme qui permit de démasquer les traîtres.

Lausanne, le 4 mars 1937.

Monsieur le professeur L. Golay,
Recteur de l'Université,
Lausanne.

Monsieur,

Lorsque j'ai lu avant-hier sur un "papillon" du "Droit du peuple" que M. Mussolini avait été nommé docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, j'ai cru à une plaisanterie de fort mauvais goût. Mais, comme d'autres journaux l'ont annoncé ensuite, et que cette nouvelle n'a pas été l'objet d'un démenti catégorique, je viens vous faire part

de l'impression pénible que cette action inconsidérée m'a causée. Est-ce que l'École des sciences sociales, pédagogiques, politiques et consulaires, enseigne à fouler aux pieds le pacte de la Société des Nations, à déchirer des traités, à se jeter sur un pays ami et allié, à le piller, en massacrer les habitants, écrabotiller les propriétés, arroser les gens d'ypérite, à écraser des peuples quasi désarmés - la Turquie et l'Éthiopie - lorsque à armes égales, en Europe l'on a toujours ou presque toujours été battu à plate couture, et que l'on tient à prendre une revanche, au nom de la civilisation (!)

sur des peuples faibles ?

Est-ce que l'Université n'est pas condamnée à tenir le drapeau de l'idéal et du sens moral ? Je vous plains de ce que votre fonction vous ait obligé à contresigner une aussi déplorable décision.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

André Langie.

P.S. Le nouveau docteur honoris causa de l'Université de Lausanne n'a-t-il pas craché tout son mépris, il y a quelques semaines, sur la démocratie, et par conséquent sur la Suisse ?

André Langie.

Pièce N° 36

Wetzikon, le 4.III.1937

Au rectorat de l'Université

Lausanne

xmxxmxxmxxmxxmxx

Monsieur,

Il m'apparaît tout à fait incompréhensible, et c'est un euphémisme, comme à beaucoup d'autres de mes concitoyens, que le Rectorat d'une Haute Ecole suisse puisse honorer du titre de docteur *honoris causa* un homme qui a sur la conscience la vie de plusieurs dizaines de milliers d'êtres humains (quand bien même il ne s'agirait que d'Abyssiniens). Par l'attribution de cette prétendue distinction, vous vous déconsidérez.

Avec ma considération distinguée :

E. Meyer.

J'ai peine à croire que ce soit la seule lettre de cette espèce que vous receviez.

Technisches Bureau
Emil Meier, Wetzikon-Zch.
für
Gemeinde-Tiefbauarbeiten
wie,
Generelle Kanalisationsprojekte,
Details-Kanalisationsprojekte
Wasserversorgungen etc. etc.

Wetzikon, den 4. III. 1937. 19

Tit. Rektoriat der Universität

Lausanne

xmxxmxxmxxmxxmxx

Sehr geehrter Herr !

Ganz unverstänlich erscheint mir, wie noch vielen meiner Mitbürger, gelinde gesagt, wie ein Rektoriat einer schweiz. Hochschule einem Manne, der das Leben von mehreren zehntausenden von Menschen (auch wenn es nur Abyssinier waren) auf dem Gewissen hat noch mit dem Titel eines Ehrendoktors schmücken kann. Mit dieser vermeintlichen Ehrung haben Sie sich entsprechend herab gewürdigt.

Mit entsprechender Hochachtung :

Ich glaube kaum, dass dies die einzige
Zuschrift dieser Art sein wird, die Sie
erhalten.

Pièce N° 37

ERICH LOHNER
THUNTHUN, le 4 mars 1937.
PANORAMA

Au Recteur de l'Université de

Lausanne.

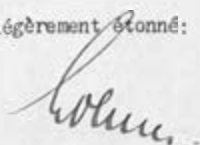
Monsieur,

Je lis dans l'Oberländer Tagblatt d'aujourd'hui ceci:

Ausgerechnet Lausanne, das den Sozialisten Mussolini feinerseit ausgewiesen hat, und ausgerechnet die juristische Fakultät der Universität Lausanne hat solchen Mussolini, den Völkerrechtsbrecher, zum „doctor juris honoris causa“ ernannt. Die Sache ist grotesk. Es fehlt nur noch, dass Ulrich Diller, Bern Blum, Basel Eden, Fribourg Schuschnigg, die St. Galler Handelshochschule Dr. Schacht und Genf Stalin den Ehrendoktor verlieht. Das wäre dann wenigstens eine neutrale Außenpolitik. ●

Pour quelles raisons, Messieurs les Professeurs?

Un compatriote légèrement étonné:



¹ Voici que Lausanne qui, précisément, en son temps, avait expulsé le socialiste Mussolini, et qui plus est la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, ont nommé Mussolini, l'opresseur des peuples, « docteur honoris causa en droit ». La chose est grotesque. Il ne manque plus que Zurich confère le doctorat honoris causa à Hitler, Berne à Blum, Bâle à Eden, Fribourg à Schuschnigg, la Haute Ecole commerciale de Saint Gall au docteur Schacht et Genève à Staline. Ce serait la moindre des choses pour assurer une politique extérieure neutre.

Pièce N° 38

M. Mussolini et l'Université de Lausanne

Etant à court de sujets de polémique et d'arguments sérieux pour réchauffer l'enthousiasme de ses partisans en prévision des élections de dimanche prochain, le « Droit du Peuple » fait flèche de tout bois et il lui a paru utile à sa cause de partir en guerre parce que l'Université de Lausanne vient de conférer à M. Mussolini le grade de docteur « *honoris causa* » ès sciences sociales.

Avec des sanglots dans la voix, le « Droit du Peuple » déplore que des démocrates puissent honorer un dictateur. Pour les besoins de sa propagande, il fait de ce geste de courtoisie une question politique et déclare que l'honneur de notre Université est à tout jamais compromis.

Il est assez comique de voir ces messieurs du « Droit du Peuple » défendre l'honneur de l'Université de Lausanne, dont en temps ordinaire ils se soucient fort peu, en attendant de la réduire à la portion congrue si jamais ils arrivaient au pouvoir.

L'Université de Lausanne a conféré à un de ses anciens étudiants, à M. Mussolini, qui fut immatriculé de 1903 à 1904, le grade de docteur « *honoris causa* ». A qui ferait-on croire que notre Université a sacrifié en ce faisant nos convictions démocratiques et qu'elle attache à l'honneur qu'elle a décerné une signification politique ?

L'ancien étudiant auquel les destins ont réservé une prodigieuse ascension, s'est toujours rappelé l'enseignement et l'enrichissement spirituel qu'il avait trouvés dans notre ville. A différentes reprises, il a rendu à notre Université des témoignages de son souvenir et de sa reconnaissance.

Notre Université n'avait-elle pas le droit et le devoir d'honorer à son tour celui qui, dans le domaine des sciences sociales, a fait de grandes choses et a tracé un sillon que l'Histoire n'oubliera point ?

Entre cent œuvres sociales qui ont été entreprises par M. Mussolini, est-il nécessaire de signaler celle des Marais Pontins, cette terre meurtrière et improductive qui défiait les siècles et avait découragé les hommes ?

Par sa loi du 24 décembre 1928 sur la bonification intégrale du sol italien, M. Mussolini a rendu la vie à des régions désertiques. Là où ne régnaient que la désolation et la fièvre on a vu tour à tour s'élever des cités florissantes : Littoria en 1932, devenue chef-lieu de province, Sabaudia en 1933, Pontinia en 1935, Ausonia et enfin Aprilia qui va être fondée.

Quel est le sociologue théoricien qui a une œuvre plus importante à son actif ? Mais sans doute les entrepreneurs de démolition de la Société n'aiment pas qu'on leur rappelle ce que d'autres font pour la Société.

Pièce N° 39¹

16 Tohara road
 Riccarton w I.
 Christchurch N.Z.
 Le 5 mars 1937

M. le Recteur de
 l'Université de Lausanne,

Monsieur,

C'est à titre de Suisse romande établie en Nouvelle Zélande, que je prends la liberté d'écrire ces lignes.

La coupure de journal ci-jointe, parue dans la « Press » de Christchurch, donne lieu à de nombreuses questions auxquelles je voudrais pouvoir répondre judicieusement.

Les Néo-Zélandais aiment beaucoup la Suisse mais ne comprennent pas grand'chose évidemment à son système politique et ses institutions.

La nouvelle en question, stipulant que Mussolini a été créé *D^r hon. causa* de l'Université de Lausanne, fait très mauvaise impression d'autant plus qu'elle est annoncée au lendemain du massacre d'Addis-Abeba².

Je déplore les erreurs des journaux d'ici - un exemple entre tous, on appelait le genevois Nicole³ « Swiss President » - et c'est pourquoi je viens vous demander si le renseignement donné par l'entre-filet ci-joint est entièrement correct. Je ne savais pas que Mussolini eût été étudiant de votre Université.

A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de célébrer la Suisse dans des conférences à différentes sociétés, même par la voie de la radio au nom du Conseil National des femmes, ou par mon activité comme présidente du Cercle français de Christchurch.

C'est pourquoi, Monsieur le recteur, je m'adresse à vous dans l'espoir que vous voudrez bien me favoriser d'une réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M^{me} Marguerite Just
 née Germiquet⁴.

¹ A cette lettre est agrappée, à l'aide d'un trombone, la coupure de journal néo-zélandais à laquelle l'expéditrice fait allusion. La teneur de ce bref entre-filet est la suivante :

Lausanne, 2 mars

L'Université de Lausanne a conféré le grade de Docteur honoris causa en sciences économiques à M. Mussolini, qui, lorsqu'il était étudiant, fomenta des grèves dans les industries, lesquelles provoquèrent son expulsion de l'université.

² Le texte porte *Addis Ababa*. C'est le 5 mai 1936 que le maréchal italien Badoglio fit son entrée dans Adis Abeba, la capitale éthiopienne. Le 9 mai, le Duce, au balcon du palais de Venise, lit le décret qui donne au roi Victor-Emmanuel III le titre d'empereur d'Ethiopie et proclame l'annexion à l'Italie de tout le territoire éthiopien.

³ Léon Nicole, l'un des grands leaders socialistes genevois des années trente, fut rédacteur en chef du « Travail », journal genevois équivalent au « Droit du Peuple » et imprimé sous la même presse. On retrouve certains articles identiques sur « l'affaire Mussolini » dans les deux journaux.

⁴ Adjonction d'une autre main :
expédié Gazette de Laus. le 26 avril 1937.

16 Tolara road
Riccarton, W.I.
Christchurch N.Z.
le 5 mars 1937.

Monsieur le Recteur de
l'Université de Lausanne,

Monsieur, C'est à

titre de Suisse romande établie
en Nouvelle Zélande, que je prends
la liberté d'écrire ces lignes.

La couverture de journal ci-jointe,
parue hier dans la "Press" de Christ
church, donne lieu à de nombreuses
questions auxquelles je voudrais
pouvoir répondre judicieusement.

Les Néo-zélandais aiment
beaucoup la Suisse mais ne
comprennent pas grand-chose
évidemment à son système po-
litique et ses institutions.

La nouvelle, en question,

2.

stipulant que Mussolini a été
créé D: Hou. Causa de l'Université
de Lausanne, fait très mauvaise
impression, d'autant plus qu'elle
est annoncée au lendemain du
massacre d'Addis-Ababa.

Je déplore les erreurs des
journaux d'ici - un exemple
entre tous, on appelait le Gene-
vois Nicole "Swiss President" -
et c'est pourquoi je viens vous
demander si le renseignement
donné par l'encre-bleu ci-joint
est entièrement correct. Je ne
savais pas que Mussolini eût
été étudiant de votre Université.

A plusieurs reprises, j'ai eu
l'occasion de célébrer la Suisse
dans des conférences à différentes
sociétés, même par la voie de la
radio au nom du Conseil National
des femmes, ou par mon activité
comme présidente du Cercle

3.

français de Christchurch.
C'est pourquoi, Monsieur
le recteur, je m'adresse à vous
dans l'espoir que vous voudrez
bien me favoriser d'une réponse.
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

M^{me} Marguerite Just
née Gerbiquett.

expédié Gayette & Larr.

le 26 avril 1937

Pièce N° 40

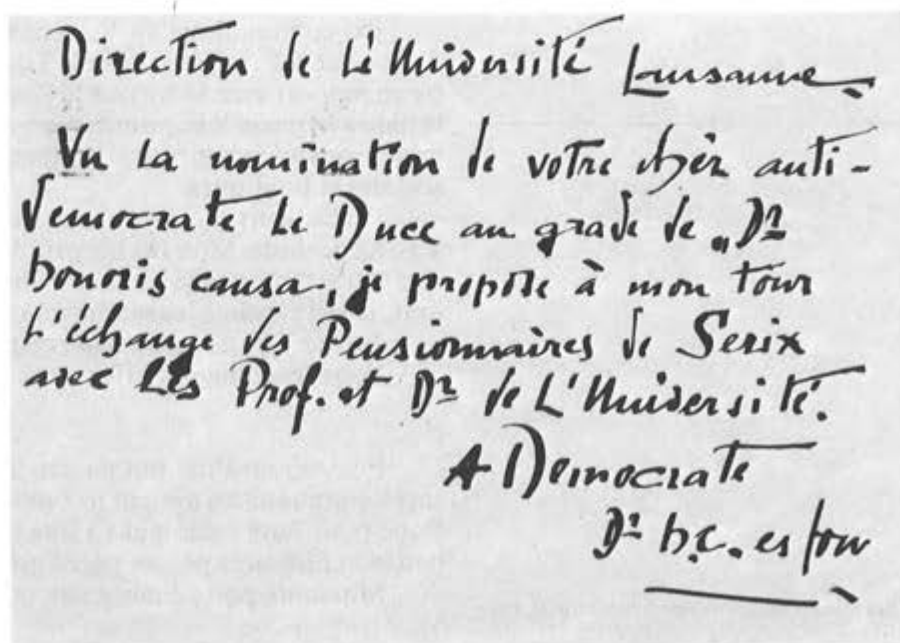
Direction de l'Université Lausanne,¹

Vu la nomination de votre cher anti-démocrate le Duce au grade de « D^r *honoris causa*, je propose à mon tour l'échange des Pensionnaires de Serix² avec les Prof. et D^r de l'Université.

¹ Cette pièce peut être datée du 6 mars 1937 grâce au sceau postal.

² Il faut lire *Cery*.

A Démocrate
D^r *h.c.* es tou



Pièce N° 41

Lausanne, li 7 marzo 1937-XV.

Transcription

Eccellenza,

ho comunicato al Magnifico Rettore di questa Università il risultato dell'udienza che l'E.V. m'ha accordata il 3 del m.c., e l'ho pregato di mettersi in rapporto con il Signor Console dott. Mario Canino¹ per fissare la data in cui V.E. potrà ricevere i rappresentanti del Consiglio Accademico i quali Le rimetteranno il diploma di dottore *honoris causa* in scienze sociali e politiche.

Ho² informato pure mio figlio Renato³ dell'alta protezione che V.E. gli accorderà. Mio figlio mi prega di ringraziarLa e di assicurarLa che mediante la sua attività professionale onorerà il suo Illustre Protettore. A mia volta Le esprimo i sensi della mia più viva riconoscenza.

Prego V.E. di credere alla mia rispettosa e cordiale amicizia.

Obbg^{mo} ed aff^{mo}

Prof. P. Boninsegni

P.S. Oggi hanno avuto luogo le elezioni politiche cantonali. I social-comunisti avevano ricorso al conferimento della laurea ad honorem conferita a V. E. per fare - secondo loro - una buona campagna. Sono stati battuti completamente e distanziati dai partiti governamentali di circa 3000 voti.

Mussolini porta buona fortuna ai radicali ed ai liberali vodesi!

Lausanne, le 7 mars 1937-XV.

Traduction

Excellence,

j'ai communiqué au Recteur de cette Université le résultat de l'audience que V.E. m'a accordée le 3 du mois courant, et je l'ai prié de se mettre en rapport avec Monsieur le Consul docteur Mario Canino¹ pour fixer la date à laquelle V.E. pourra recevoir les représentants du Conseil Académique, qui lui remettront le diplôme de docteur *honoris causa* en sciences sociales et politiques.

Par² ailleurs, j'ai informé mon fils Renato³ de la haute protection que V.E. lui accorde. Mon fils me prie de La remercier et de L'assurer qu'à travers son activité professionnelle il honorera son Illustre Protecteur. A mon tour, je Lui exprime les sentiments de ma plus vive reconnaissance.

Je prie V.E. de croire à ma respectueuse et cordiale amitié.

Votre très obligé et affectueux serviteur.

Prof. P. Boninsegni

P.S. Aujourd'hui ont eu lieu les élections politiques cantonales. Les socio-communistes avaient recours au doctorat remis à V.E. à titre honorifique pour faire - selon eux - une bonne campagne électorale. Ils ont été battus et distancés par les partis gouvernementaux d'environ 3000 votes.

Mussolini porte chance aux radicaux et aux libéraux vaudois!

¹ Sur Mario Canino, voir introduction p. 21, note 100.

² Adjunction d'une autre main :
Voir dossier 107.422.

³ Sur Renato Boninsegni voir introduction p. 14.

Lausanne, le 7^o Mars 1937 - XV.

Eccellenza,

ho comunicato al Magnifico Rettore di questa Università il risultato dell'effluenza che l'8. V. m'ha accordata il 3 del m.c., e l'ho pregato d'immersi in rapporto con il signor console dott. Mario Caruso per finire la data in cui V. E. potrà ricevere i rappresentanti del consiglio Accademico i quali Le rimetteranno il Diploma di dottore honoris causa in scienze sociali e politiche.

Ho informato pure mio figlio Renato dell'alta prestesione che V. E. gli accorderà. Mio figlio mi prega d'ringraziarla e d'assicurarla che mediante la sua attività professionale onorerà il suo Illustre Professore. A mia volta Le esprimo i sensi della mia più viva riconoscenza.

Prego V. E. di credere alla mia rispettosa e cordiale amicizia.

Obligato ed affezionato

Prof. P. Borinuzzi

P. S. Oggi hanno avuto luogo le elezioni politiche cantonali. I social-comunisti avranno ricorso al conferimento della laurea ad honorem conferita a V. E. per fare - secondo loro - una buona campagna. Sono stati battuti completamente e distanziati dai partiti governamentali di circa 3000 voti.

Mussolini porta buona fortuna ai radicali ed ai liberali tedeschi!

Pièce N° 42

Lausanne, le 8 mars 1937
39, chemin du Levant

A Monsieur le Recteur de l'Université

et à Messieurs les membres de la Commission universitaire
Lausanne

Messieurs, et chers collègues,

Permettez-moi de vous dire en toute simplicité mon sentiment au sujet d'une décision que vous avez prise récemment. Il s'agit de la collation du grade de docteur *honoris causa* à M. Mussolini. Cette décision, je sais que vous l'avez prise après mûr examen, chacun d'entre vous n'ayant en vue que le meilleur parti dans les circonstances données. Je sais aussi qu'il vous appartenait de la prendre et que vous n'aviez à consulter personne que vous-même. Cependant, comme une décision de cette nature engage publiquement l'université, il me paraît qu'un simple professeur peut sans impertinence vous faire connaître à ce sujet son opinion, en tout respect de votre autorité comme en pleine conscience de sa propre responsabilité à l'égard de l'institution dont il fait partie.

M. Mussolini est un homme politique. Qu'on le veuille ou non, sa personne symbolise une attitude politique définie. En lui décernant le suprême honneur dont l'université dispose, vous avez donné à toute personne non prévenue le sentiment que l'université prenait parti dans le conflit qui oppose dangereusement, en ce pays même, des idéologies politiques. Sans doute telle n'était pas votre intention. C'est à l'ancien étudiant de Lausanne, c'est au sociologue et au penseur que vous avez décerné le grade de docteur. Mais la personne de M. Mussolini souffre-t-elle ce découpage artificiel? En elle l'élément politique exerce une primauté trop évidente. Cet élément donne son accent propre à sa forte personnalité. On peut douter que le nouveau docteur de Lausanne admît volontiers une dissociation qui tiendrait en dehors de l'honneur qui lui est fait ce qu'il juge essentiel en lui. Voit-on une université suisse accorder sans déchoir un honneur semblable à Bonaparte premier consul, en considération de la valeur littéraire de ses discours?... Ainsi, sans l'avoir voulu, vous avez exposé l'université, non seulement aux attaques d'un parti politique qui ne veut pas toujours du bien à nos institutions nationales, mais aux critiques légitimes d'un grand nombre de citoyens très attachés à notre institution. Ils regrettent qu'en la personne de M. Mussolini, l'université ait paru garantir de son autorité la valeur d'un système politique.

Ce système politique, je n'ai pas à le juger ici. Mon sentiment serait le même si un tel honneur avait été décerné au représentant d'une idéologie toute opposée. On ne pourra cependant pas s'empêcher de remarquer que la conception que M. Mussolini se fait des relations entre les peuples paraît singulièrement dangereuse à l'existence de la Suisse, si sincère que soit d'ailleurs son amitié pour notre pays. Un homme d'Etat qui tend à réduire l'ordre européen à un pur jeu de forces, qui conteste l'existence d'un droit international, qui moque ouvertement les institutions par lesquelles ce droit tente de se réaliser, un chef d'Etat qui n'a pas craint de violer l'engagement qui le liait à un Etat plus faible pour le conquérir par la guerre¹, donne pour le moins un fâcheux exemple. Par ses discours comme par ses actes, M. Mussolini peut inquiéter à juste titre tout citoyen suisse qui pense

¹ Allusion à la conquête de l'Ethiopie (ou Abyssinie) en 1935 et 1936.

Pièce N° 42 (suite)

que la plus sûre garantie de l'existence de notre pays est dans le respect du droit et que la Suisse n'aurait qu'à disparaître dans une Europe où chaque Etat obéirait à sa seule volonté de puissance. Etais-ce à une école de sciences politiques, section d'une faculté de droit, était-ce à une université suisse à honorer un apôtre de la force ?

Mais il y a plus. Même si on laisse entièrement de côté l'aspect politique de la personne de M. Mussolini, il ne me semble pas que votre décision se légitime par l'originalité ou la valeur de sa pensée, telle qu'elle s'exprime dans son œuvre écrite. Qu'on ouvre « *le Fascisme* »² où, en une soixantaine de pages, M. Mussolini expose sa philosophie. On se convaincra que les principes de sa pensée sont en opposition complète avec ce qui constitue la fonction propre de l'université.

Le fondement de cette pensée - d'origine hégélienne -, c'est que l'Etat est un « absolu ». Loin de se soumettre lui-même à la vérité, c'est lui seul qui, de sa propre autorité, crée les valeurs spirituelles. « *Tout est dans l'Etat, écrit M. Mussolini, et rien d'humain ni de spirituel n'existe et a fortiori n'a de valeur, en dehors de l'Etat.* » L'Etat crée les valeurs ; « *il crée le droit*³ », affirme expressément l'auteur. La personne humaine n'a de réalité qu'en lui. « *Le fascisme, lit-on, affirme l'Etat comme la véritable réalité de l'individu*⁴ ». Et plus loin : « *L'Etat est une autorité qui donne valeur de vie spirituelle aux volontés individuelles*⁵ ». En somme, l'Etat est Dieu, et c'est en effet en termes religieux que M. Mussolini le décrit quand il affirme qu'il est la « *forme la plus élevée et la plus puissante de la personnalité*⁶ », et surtout que : « *Son principe pénètre dans le cœur de l'homme d'action comme du penseur, de l'artiste comme du savant : c'est l'âme de l'âme*⁷ ».

Est-il besoin d'insister davantage ?

Si la fonction de l'université est de former la personne humaine au respect des valeurs spirituelles - valeurs de vérité, de justice, de beauté -, comment ne pas envisager la pensée de M. Mussolini comme la négation de notre tâche ? Et quel professeur de nos facultés pourra lire sans éprouver un sentiment de honte de telles déclarations, sachant que l'université à laquelle il se rattache les a consacrées par l'honneur accordé à leur auteur ?

Avant de terminer, je voudrais assurer chacun d'entre vous, Messieurs et chers collègues, qui avez été amenés par votre fonction à voter en cette question délicate, de mon estime personnelle. Je sens très vivement la force des liens de collégialité qui m'unissent à vous, et c'est en raison même de leur force que j'ai pris la liberté de vous écrire en ces termes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le recteur et Messieurs, l'expression de mon sincère dévouement

André Bonnard⁸

² Benito Mussolini, *Le Fascisme, doctrine, institutions*, Paris, Denoël et Steele, 1934, 239 p.

³ Benito Mussolini, *Le Fascisme, op. cit.*, p. 23. Le texte exact est : *L'Etat, en tant que volonté éthique universelle, crée le droit.*

⁴ *Ibid.* p. 19. Le texte exact est : *Le libéralisme niait l'Etat dans l'intérêt de l'individu ; le fascisme réaffirme l'Etat comme la véritable réalité de l'individu.*

⁵ *Ibid.* p. 24. Le texte est : *L'Etat n'est pas seulement une autorité qui gouverne et donne forme légale et valeur de vie spirituelle aux volontés individuelles ; il est aussi une puissance qui fait valoir sa volonté à l'extérieur, en la faisant reconnaître et respecter, c'est-à-dire en démontrant, par les faits, l'universalité dans toutes les manifestations nécessaires de son développement.*

⁶ *Ibid.* p. 25. Le texte exact est : *L'Etat fasciste, forme la plus élevée et la plus puissante de la personnalité, est une force, mais une force spirituelle.*

⁷ *Ibid.* p. 25. Le texte exact est : *Son principe - inspiration centrale de la personnalité humaine vivant en communauté civile - pénètre au plus intime de l'individu et dans le cœur de l'homme d'action comme du penseur, de l'artiste comme du savant : c'est l'âme de l'âme.*

⁸ André Bonnard (1880-1959), professeur de langue et littérature grecques de 1928-1957, est connu pour ses travaux, qui lui valurent le prix Schiller en 1945.

Lausanne, le 2 mars 1937
39, chemin du devant

A Monsieur le Recteur de l'Université
et à Messieurs les membres de la Commission universitaire
Lausanne

Messieurs et chers collègues,

Permettez-moi de vous dire en toute simplicité mon sentiment au sujet d'une décision que vous avez prise récemment. Il s'agit de la collation du grade de docteur honoris causa à M. Mussolini. Cette décision, je suis sûr que vous l'avez prise après mûre réflexion, chacun d'entre vous n'ayant eu vue que le meilleur parti dans les circonstances données. Je suis aussi sûr qu'il vous appartenait de la prendre et que vous n'avez à consulter personne que vous-mêmes. Cependant, comme une décision de cette nature engage publiquement l'université, il me paraît qu'un simple professeur peut sans impertinence vous faire connaître à ce sujet son opinion, en tout respect de votre autorité comme en pleine conscience de sa propre responsabilité à l'égard de l'institution dont il fait partie.

M. Mussolini est un homme politique. Qu'on le consulte ou non, sa personne symbolise une attitude politique définie. En lui décernant le suprême honneur dont l'université dispose, vous avez donné à toute personne non prévenue

le sentiment que l'université prenait parti dans le conflit qui oppose dangereusement, en ce pays même, des idéologies politiques. Sans doute telle n'était pas votre intention. C'est à l'ancien étudiant de Lausanne, c'est au sociologue et au penseur que vous avez décerné le grade de Docteur. Mais la personne de M. Mussolini souffre-t-elle ce caractère artificiel ? En elle l'élément politique exerce une primauté trop évidente. Cet élément donne son accent propre à sa forte personnalité. On peut douter que le nouveau Docteur de Lausanne admette volontiers une dissociation qui tiendrait en dehors de l'honneur qui lui est fait ce qu'il juge essentiel en lui. Voit-on une université suisse accorder sans déshonneur un honneur semblable à Bonaparte premier consul, en considération de la valeur littéraire de ses discours ?... Mais, sans l'avoir voulu, vous avez exposé l'université, non seulement aux attaques d'un parti ^{politique} qui ne veut pas toujours du bien à nos institutions nationales, mais aux critiques légitimes d'un grand nombre de citoyens très attachés à notre institution. Ils regrettaient qu'en la personne de M. Mussolini, l'université ait paru garantir de son autorité la valeur d'un système politique.

Le système politique, je n'ai pas à le juger ici. Mon sentiment serait le même si un tel honneur avait été décerné au représentant d'une idéologie.

10

toute opposé. On ne pourra cependant pas s'empêcher de remarquer que la conception que M. Mussolini se fait des relations entre les peuples paraît singulièrement dangereuse à Christian de la Suisse, si sûre que soit Drouot, son ami et son pays. Un homme d'Etat qui tend à réduire l'ordre européen à un pur jeu de forces, qui conteste l'existence d'un droit international, qui méprise ouvertement les institutions par lesquelles ce droit tente de se réaliser, un chef d'Etat qui n'a pas craint de violer l'engagement qui le liait à un Etat plus faible pour le conquérir par la guerre. Donne pour le monde un fâcheux exemple. Par ses discours comme par ses actes, M. Mussolini peut inquiéter à juste titre tout citoyen suisse qui pense que la plus sûre garantie de l'existence de notre pays est dans le respect du Droit et que la Suisse méritait qu'à ses côtés dans une Europe où chaque Etat obéissait à sa seule volonté de puissance. Etait-ce à une école de sciences politiques, section d'une faculté de Droit, était-ce à une université suisse à honorer un apôtre de la force ?

Mais il y a plus. Même si on laisse entièrement de côté l'aspect politique de la personne de M. Mussolini, il ne me semble pas que votre discussion se légitime par l'originalité ou la valeur de sa pensée, telle qu'elle s'exprime dans son oeuvre écrite. L'on ouvre "Le Fascisme" où, en une soixantaine de pages, M. Mussolini expose sa philosophie. On se souviendra

que les principes de sa pensée sont en opposition complète avec ce qui constitue la fonction propre de l'université.

Le fondement de cette pensée - Doctrine hitlérienne - , c'est que l'Etat est un "absolu". Loin de se soumettre lui-même à la vérité, c'est lui seul qui, de sa propre autorité, crée les valeurs spirituelles. "Tout est dans l'Etat", écrit M. Mussolini, et rien d'humain ni de spirituel n'existe et a fortiori n'a de valeur, au dehors de l'Etat. L'Etat crée les valeurs; "il crée le droit", affirme expressément l'auteur. La personne humaine n'a de réalité qu'en lui. "Le fascisme, lit-on, affirme l'Etat comme la véritable réalité de l'individu". Et plus loin: "L'Etat est une autorité qui donne valeur de vie spirituelle aux volontés individuelles." En somme, l'Etat est Dieu, et c'est en effet en termes religieux que M. Mussolini le décrit quand il affirme qu'il est la "forme la plus élevée et la plus puissante de la personnalité", et surtout que: "Son principe pénètre dans le cœur de l'homme d'action comme du penseur, de l'artiste comme du savant: c'est l'âme de l'âme".

Est-il besoin d'insister davantage?

Si la fonction de l'université est de former la personne humaine au respect des valeurs spirituelles - valeurs de vérité, de justice, de beauté - , comment ne pas envisager la pensée de M. Mussolini comme la négation de notre tâche? Et quel professeur de nos facultés pourra lire sans éprouver un sentiment de honte de telles déclarations, sachant que l'université à laquelle il se rattache les a consacrées par l'honneur accordé à leur auteur?

Avant de terminer, je voudrais assurer chacun d'entre vous, Messieurs et chers collègues, qui avez été amenés par votre fonction à voter en cette question délicate, de mon estime personnelle. Je sens très vivement la force des liens de collègue que m'unissent à vous, et c'est la raison même de leur force que j'ai pris la liberté de vous écrire en ces termes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le recteur et Messieurs, l'assurance de mon sincère dévouement.

André Bonnard

Pièce N° 43¹

Lausanne le 8 / III 1937

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne,
Messieurs les membres de la Commission universitaire,

Messieurs,

L'Université de Lausanne a, par une décision récente, conféré le doctorat *honoris causa* au chef du gouvernement italien. Il pourra paraître excessif qu'un chargé de cours se mêle de formuler son sentiment à ce sujet, la Commission universitaire ne devant compte à personne de ses décisions. Cependant il n'en reste pas moins qu'un acte comme la collation du titre de docteur à un homme qui est un homme politique avant tout, engage l'Université tout entière et ne saurait laisser indifférent aucun de ceux qui y enseignent. Qu'ils le veuillent ou non, tous en sont solidaires, et leur responsabilité y est moralement engagée.

Vous ne trouverez donc pas étonnant que je prenne la liberté de vous écrire pour vous dire le douloureux étonnement que cette décision m'a causé. S'il est un principe que les universités de tous les pays ont un devoir urgent de proclamer et de défendre - quand elles le peuvent encore -, c'est celui de l'indépendance de la pensée à l'égard du pouvoir politique, c'est-à-dire la primauté du spirituel sous l'une de ses formes essentielles. Or tout le monde sait que le système politico-social qu'incarne M. Mussolini se base précisément sur la négation de ce principe. Ce n'est pas seulement en Russie et en Allemagne qu'il est foulé aux pieds, mais en Italie où un serment d'allégeance fasciste a été brutalement imposé à tous les professeurs sous peine de destitution². La philosophie politique mussolinienne repose tout entière sur la primauté absolue de l'Etat, et cette théorie n'est pas seulement professée avec éclat, mais appliquée avec rigueur. Elle a fait, vous ne l'ignorez pas, des victimes parmi les représentants les plus éminents de la haute culture italienne.

Est-ce la fonction d'une université comme la nôtre, dont le propos est d'être la servante fidèle et l'ouvrière active d'une culture basée sur le respect de la dignité de la personne, que d'accorder la plus haute distinction à un dictateur dont l'œuvre sociale reste malgré tout discutable parce qu'elle fait de la subordination totale de l'individu à l'Etat (c'est à dire en l'occurrence à un parti politique) la pierre angulaire de sa construction? Nombreux sont, vous pouvez en être certains, les citoyens vaudois qui ne sauraient l'admettre et que le geste des autorités universitaires froisse profondément. Sans doute il était délicat - les choses en étant venues à un certain point - de désavouer l'auteur d'une démarche qu'il n'avait point mission de faire³. Beaucoup trouveront cependant qu'il aurait fallu avoir ce courage. Il est douloureux d'entendre prononcer même par des hommes bien disposés pour l'Université le mot de « bassesse », quand ils parlent de la récente nomination de M. Mussolini au grade de docteur!

Cette impression fâcheuse, nous sommes plusieurs à estimer que nous devons vous la signaler. Peut-elle être corrigée? Il faudrait de catégoriques affirmations sur la nécessité de maintenir comme un idéal humain et non pas seulement national l'indépendance du spirituel par rapport au politique. Les fêtes universitaires en pourraient fournir l'occasion. Mais des paroles ne suffiront pas à dissiper l'équivoque, à compenser l'atteinte que, sans le vouloir, l'Université a paru porter aux principes qu'elle a pour

¹ Adjonction d'une autre main :
1^{re} lettre.

² Fin 1931. Sur 1200 professeurs, 12 refusèrent, selon Paul Guichonnet.

³ Voir introduction, pp. 15 - 16.

Première lettre de H.-L. Miéville au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 8.3.1937

mission de défendre. Il faudrait à la parole joindre un acte, si non les déclarations verbales paraîtraient en flagrante contradiction avec le geste effectué. On voudra bien m'excuser de faire ici une suggestion qui ne rentre nullement dans mes compétences. Cet acte devrait être - ne pourrait, semble-t-il, être autre chose que le fait de conférer une distinction analogue à quelque proscrit illustre, victime de l'intolérance totalitaire ou tout au moins à quelque représentant illustre d'une pensée nettement opposée à toute idéologie totalitaire.

Alors seulement le malaise très grand créé par la promotion de M. Mussolini aux honneurs universitaires, la tristesse et l'inquiétude que quelques-uns en éprouvent seront, je ne dis pas totalement dissipés, mais atténués sensiblement et le prestige de l'Université en Suisse et à l'étranger sauvegardé dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent.

Encore une fois, Messieurs, je m'excuse d'avoir pris cette liberté de vous écrire à cœur ouvert. J'ai voulu libérer ma conscience et remplir un devoir auquel je n'ai pas cru pouvoir me soustraire. Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués

Henri L. Miéville⁴

⁴ Henri-Louis Miéville (1877-1963) fut chargé de cours de 1934 à 1940, puis professeur de philosophie de 1940 à 1947.

J^e lettre Lausanne le 8 / III 1937

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne,
Monsieur les membres de la Commission universitaire,

Monsieur,

L'Université de Lausanne a, par une décision récente, conféré le doctorat honoris causa au chef du gouvernement italien. Il paraît excessif si un chargé de cours se mêle de formuler son sentiment à ce sujet, la Commission universitaire ne devant compte à personne de ses décisions. Cependant il n'a costé pas moins qu'un acte comme la collation du titre de docteur à un homme

qui est un homme politique avant tout, engage l'Université tout entière et ne saurait laisser indifférent aucun de ceux qui y enseignent. Qu'ils le veulent ou non, tous en ont ostensiblement et leur responsabilité y est moralement engagée.

Tous ne trouvez donc pas étonnant que je prenne la liberté de vous écrire pour vous dire le douloureux étonnement que cette décision a causé. S'il est un principe que les Universités de tous les pays ont un devoir urgent de proclamer et de défendre - quand elles le peuvent encore - c'est celui de l'indé-

pendance de la pensée à l'égard du pouvoir politique, c'est à dire la primauté du spirituel sous l'une de ses formes essentielles. Or tout le monde sait que le système politico-social qu'incarne Mussolini se base précisément sur la négation de ce principe. Ce n'est pas seulement en Russie et en Allemagne qu'il est foulé aux pieds, mais en Italie ni un serment Dalgas fasciste a été brutalement imposé à tous les professeurs sous peine de destitution. La philosophie politique mussolinienne repose tout entière sur la primauté absolue de l'Etat et

cette théorie n'est pas seulement proférée avec élat mais appliquée avec rigueur. Elle a fait, sans en l'ignorer pas, des victimes parmi les représentants les plus éminents de la haute culture italienne.

Est-ce la fonction d'une université comme la nôtre, dont le propos est d'être la servante fidèle et l'ouvrière active d'une culture basée sur le respect de la dignité de la personne, que d'accorder la plus haute distinction à un dictateur dont l'œuvre sociale reste malgré tout discutée, parqu'elle fait de la subordination totale de l'individu

à l'Etat (c'est à dire ^{en l'occurrence} à un parti politique) la pierre angulaire de sa construction ? Nombreux sont, vous pouvez en être certains, les citoyens français qui ne sauraient l'admettre et qui le geste des autorités universitaires frôlent profondément. Sans doute il était délicat - les choses en étant venues à un certain point - de désarçoner l'entente d'une démarche qu'il n'avait pu initier sans le faire. Beaucoup trouvaient cependant qu'il aurait fallu avoir ce courage. Il est douloureux d'entendre prononcer même par les hommes bien connus pour l'Université ~~des propos~~

~~pourquoi pas~~ le mot de "barone", quand ils parlent de la récente nomination de M. Teunolien au grade de docteur!

Cette impression fâcheuse, nous sommes plusieurs à estimer que nous devons vous la signaler. Peut-elle être corrigée? Il faudrait de catégoriques affirmations sur la nécessité de maintenir comme un idéal humain et non pas seulement rationnel l'indépendance du spirituel par rapport au politique. Des fêtes universitaires en pourraient fournir l'occasion. Mais des paroles ne suffisent pas à dissiper l'épithète, à compenser

l'atteinte que, sans le vouloir, l'honneur a porté ^{par} aux principes j'ai été à pour m'en défendre. Il faudrait à la parole jointe au acte, si non les déclarations verbales paraissent en flagrante contradiction avec le geste effectif. Or vous ne pouvez bien m'excuser de faire ici une suggestion j'ai vu votre nullité dans mes compétences. Cet acte devrait être — ne pourrait-il, ~~me~~ semble-t-il, être autre chose que le fait de conférer une distinction analogue à quelqu'un proscrit illustre, victime de l'intolérance totalitaire ou tout au moins à quelqu'un représentant

illustre et au moins nettement opposé à toute idéologie totalitaire.

Alors seulement le malaise très grand créé par la promotion de M. Teunolien aux honneurs universitaires, la tristesse et l'inquiétude que quelques uns en éprouvent seront, je ne suis pas totalement dissipés, mais atténués sensiblement et le prestige de l'université en Suisse et à l'étranger sauvegardé dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent.

Encore une fois, Monsieur, je m'excuse d'avoir pris cette liberté de vous écrire à cœur ouvert. J'ai voulu libérer

ma conscience et remplir un devoir auquel je n'ai pas cru pouvoir me soustraire. Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués

Henri L. Fiedler

Pièce N° 44¹

Lausanne le 9 / III 1937

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne,

Monsieur et cher collègue,

Réflexion faite, je vous prie de tenir pour nulle et non avenue la partie de ma lettre à la Commission universitaire qui formule des suggestions pratiques concernant la situation créée par la collation du doctorat *honoris causa* à M. Mussolini.

Il me paraît indélicat et inadmissible qu'une distinction accordée à une illustre victime de l'intolérance totalitaire ou à quelque représentant éminent d'une philosophie politique opposée à tout asservissement de la pensée le soit en apparence eu égard à son mérite, mais ne soit décidée en fait que par raccroc, et pour compenser l'impression fâcheuse causée par le titre conféré à M. Mussolini. Il me semble que, lorsqu'on veut honorer un homme, on ne doit pas en même temps vouloir se servir de lui à d'autres fins. Le geste serait inélégant et jugé tel par beaucoup. De plus l'Université risquerait de se heurter à un refus humiliant, la promotion de M. Mussolini au grade de docteur étant aujourd'hui devenue publique.

Je vous serais obligé de tenir compte de cette rectification en communiquant ma précédente lettre à la Commission universitaire et je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments

Henri-L. Miéville

¹ Adjonction d'une autre main :
II^e lettre.

II^e lettre Lausanne le 9/III 1927

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne,
Monsieur et cher collègue,

Réflexion faite, je vous prie de tenir pour nulle et non avenue la partie de ma lettre à la Commission universitaire qui formule des suggestions pratiques concernant la situation créée par la collation du Doctorat honoris causa à M. Munzolini.

Il me paraît indélicat et inadmissible qu'une distinction accordée à un illustre vichien de l'intolérance traditionnelle ou à quelque représentant é-

minent d'une philosophie politique opposée à tout assouplissement de la pensée le soit en apparence eu égard à son mérite, mais ne soit décidée en fait que par rancœur, et pour compenser mal l'impression fâcheuse causée par le titre conféré à M. Munzolini. Il me semble que, lorsqu'on fait honorer un homme, on ne doit pas en même temps vouloir se servir de lui à d'autres fins. Le geste serait inséparable et jugé tel par beaucoup. De plus l'Université saurait de sa hauteur à un refus humiliant, la promotion de

M. Munzolini au grade de docteur étant acquiescé ainsi devenue publique.

Je vous serais obligé de tenir compte de cette rectification en communiquant ma précédente lettre à la Commission universitaire et j'en prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments

Henri - L. Fédérle

Pièce N° 45

Lausanne, le 9 mars 1937.

Monsieur le Recteur de l'Université,
Messieurs les membres de la Commission universitaire.

LAUSANNE.

Messieurs et chers Collègues,

Votre décision de conférer le grade de Docteur honoris causa à M. Benito Mussolini engage, de façon publique, l'université entière; aussi nous proposons-nous, entre quelques membres du corps professoral, de témoigner publiquement notre désaccord. Le fait que des partis politiques ont usé de cette affaire comme d'une arme de campagne électorale¹ nous dissuade de recourir, pour le moment du moins, à toute déclaration dans la presse. Mais je tiens, personnellement, pour un devoir, d'exposer devant vous les motifs qui m'obligent à désavouer votre geste.

J'ai la plus grande, la plus sincère admiration pour l'oeuvre de redressement réalisée en Italie par Mussolini. Je partage avec tout son pays cette sorte d'enthousiasme respectueux qu'inspire la grandeur de sa personne et de son destin. Je suis d'autant plus libre dans mon jugement. Car Mussolini, qu'on le veuille ou non, incarne une doctrine de politique et de morale. Cela ne dépend ni de notre volonté, ni de notre opinion : il est impossible, sans artifice, de dissocier sa pensée et son individu. Le plus autorisé de ses biographes² - autorisé et préfacé par lui-même - le souligne avec force : "jamais je n'ai senti chez aucun homme une telle absorption de la personne par les idées." Pour le monde entier, Mussolini

¹ Voir Introduction p. 18.

² Emilio De Bono, *La preparazione e le prime operazioni*, introduction de B. Mussolini, Roma, Istituto nazionale fascista di cultura, 1937 (2^e éd.), 217 p.

et les principes dont il est l'apôtre, sont inissolublement unis.

Or sa doctrine³ n'est autre qu'un étatisme absolu. Mussolini le déclare sans équivoque : L'Etat est "une force qui résume toutes les formes de la vie morale et intellectuelle de l'homme". Son autorité doit régner dans les esprits "sans partage"... "L'individu n'existe qu'en tant qu'il est dans l'Etat... L'Etat est la véritable réalité de l'individu... l'âme de l'âme"⁴ !.. Rien plus, Mussolini confère à l'Etat un pouvoir que les plus grands théologiens du moyen-âge n'osaient attribuer à Dieu Lui-même, en proclamant que "l'Etat crée le droit"⁵. Il s'ensuit que "l'Etat ne connaît pas de limite à son développement"⁶ et que "l'impérialisme est la loi même de la vie".

Nous connaissons cette doctrine hégélienne, nous en avons vu et souffert les effets : c'est sous l'inspiration de principes tout semblables que l'Allemagne a déclenché la guerre en 1914.

En conférant la plus haute marque d'honneur dont elle dispose à l'homme qui incarne aujourd'hui et représente aux yeux de tous une telle doctrine, l'Université de Lausanne semble approuver cette divinisation de l'Etat impérialiste. Elle semble aussi singulièrement empressée à flatter un vainqueur dont les succès militaires sont dus, pour une grande part, à la mise en pratique de ces principes, au mépris effectif des engagements internationaux. Si jamais notre pays devait pâtir à son tour de l'application de ces idées politiques, l'Université de Lausanne y aurait d'avance applaudi.

Il me paraît que le rôle de toute Université, et particulièrement de la nôtre, en une époque où les idéologies politiques risquent d'envahir tous les domaines de l'esprit, devrait être de maintenir les notions de vérité, de droit, de morale, indépendantes des opportunistes et des ambitions, plutôt que de couronner les puissants du jour qui se targuent de les fouler au pied.

M. Benito Mussolini écrivait en 1910 : "Personne ne croit plus à l'idéal. Si quelque solitaire y croit encore, il est réputé un imbécile. Mais le soussigné appartient encore à ce petit bataillon d'imbéciles." Permettez-moi, Messieurs et chers Collègues, de placer ma déclaration sous l'autorité de ces lignes, en déplorant que l'Université dont je suis membre ait attendu, pour en couronner l'auteur, qu'il les ait ouvertement reniées. Et veuillez agréer l'expression de mes sentiments très respectueux et tout dévoués.

Elie Gagnebin

³ Benito Mussolini, *Le Fascisme, doctrine, institutions*, Paris, Denoël et Steele, 1934, p. 25.

⁴ *Ibid.* p. 19. Le texte exact est : *Antiindividualiste, la conception fasciste est pour l'Etat; et elle est pour l'individu, en tant que celui-ci s'harmonise avec l'Etat, conscience et volonté universelle de l'homme dans son existence historique (...) le fascisme réaffirme l'Etat comme la véritable réalité de l'individu.*

⁵ *Ibid.* p. 25. Le texte exact est : *Son principe - inspiration centrale de la personnalité humaine vivant en communauté civile - pénètre au plus intime de l'individu et dans le cœur de l'homme d'action comme du penseur, de l'artiste comme du savant : c'est l'âme de l'âme.*

⁶ *Ibid.* p. 23. Le texte exact est : *L'Etat, en tant que volonté éthique universelle, crée le droit.*

⁷ *Ibid.* p. 24. Le texte exact est : *L'Etat peut ainsi être assimilé à la nature de la volonté humaine, qui ne connaît pas de limites à son développement, et prouve son infinité en se réalisant.*

⁸ Elie Gagnebin (1891-1949) fut professeur de géologie de 1933 à 1949.

Pièce N° 46

Lausanne, 4 Chemin de Meillerie,
le 9 mars 1937.

A la Commission universitaire, Lausanne.

Monsieur le Recteur et Messieurs,

Il y a quelques jours, de façon purement occasionnelle, il me revenait que l'Ecole des Sciences sociales de notre Université se proposait de décerner le doctorat *honoris causa* à M. Mussolini. J'ai eu peine à le croire. Mais hier matin, notre doyen¹ m'a mis devant le fait accompli.

Alors même que l'attribution des doctorats *honoris causa* ne concerne pas directement le Sénat universitaire², je crois pouvoir prendre la liberté de vous exprimer très respectueusement, mais en toute franchise, mon douloureux étonnement.

Certes M. Mussolini est un réalisateur admirable. En outre, à plus d'une reprise³, il s'est montré très généreux, je le sais, à l'égard de notre Haute Ecole. Pourtant, tout cela ne peut pas me faire oublier que la liberté universitaire, telle que nous la concevons en Suisse, a subi en Italie, du fait du régime actuel, une restriction très grave : je pense à la profession de foi politique exigée des professeurs⁴. Et c'est pourquoi le geste récent de notre Alma mater m'apparaît comme une infidélité à un principe vital pour tout enseignement Supérieur digne de ce nom.

Ce geste éveille en moi un écho d'autant plus douloureux que l'Université de Lausanne, en diverses occasions, s'est fait un point d'honneur d'accueillir des professeurs étrangers privés de leur chaire pour raisons politiques⁴. En accordant aujourd'hui ce doctorat *honoris causa* - marque d'admiration et d'approbation, semble-t-il, - nous manquons pour le moins de conséquence, et nous paraissions renier le libéralisme généreux dont notre Université aimait à se réclamer.

Quand bien même ma lettre ne peut avoir aucun effet pratique, j'ai tenu à vous l'écrire, en toute simplicité, afin de libérer ma conscience.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Recteur et Messieurs, à mes sentiments très respectueux

Edmond Grin⁵

¹ Henri Meylan.

² Voir introduction, p. 7.

³ Allusion au don de 1000 francs pour honorer la souscription lancée par l'Université en 1936. Voir Introduction p. 11. A notre connaissance, il n'y a pas eu d'autres générosités de Mussolini à l'égard de l'institution universitaire. Il ne convient pas de prendre en considération les quelques décorations octroyées à ses membres (Frank Olivier et Pasquale Boninsegni) et les dons faits à la Bibliothèque cantonale universitaire ou au Musée cantonal des Beaux-Arts, car ils ne concernent pas directement la Haute Ecole.

⁴ En avril/mai 1935, avec l'appui financier de l'Université, notre Faculté avait invité et accueilli une des nombreuses victimes (universitaires) du régime Mussolini, le professeur Buonaiuti, un savant de premier ordre. Cela pour apaiser une souffrance immense, et selon nous, imméritée (lettre d'Edmond Grin au Rectorat de l'Université du 2 novembre 1976).

⁵ Edmond Grin (1895-1977), professeur de théologie systématique de 1932 à 1966, sera recteur de 1956 à 1958.

Lausanne, 4 chemin de Veillerie,
le 9 mars 1937.

à la Commission universitaire, Lausanne.

Monsieur le Recteur et Messieurs,

Il y a quelques jours, de façon purement occasionnelle, il me revenait que l'École des Sciences Sociales de notre Université se proposait de décerner le doctorat honoris causa à M. Mussolini. J'ai eu peine à le croire. Mais hier matin, notre doyen m'a mis devant le fait accompli.

Alors même que l'attribution des doctorats honoris causa ne concerne pas directement le Sénat universitaire, je crois pouvoir prendre la liberté de vous exprimer très respectueusement, mais en toute franchise, mon douloureux étonnement.

Certes M. Mussolini est un réalisateur admirable. En outre, à plus d'une reprise, il s'est montré très généreux, je le sais, à l'égard de notre Haute École. Pourtant, tout cela ne peut pas me faire oublier que la liberté universitaire, telle que nous la connaissons en Suisse, a subi en Italie, du fait du régime actuel, une restriction très grave: je pense à la profession de foi politique exigée des professeurs. Et c'est pourquoi le geste récent de notre alma mater m'apparaît comme une infidélité à un principe vital pour tout enseignement supérieur digne de ce nom.

Le geste éveille en moi un écho d'autant plus douloureux que l'Université de Lausanne, en diverses occasions, s'est fait un point d'honneur d'accueillir des professeurs étrangers privés de leur chaire pour raisons politiques. En accordant aujourd'hui le doctorat honoris causa — marque d'admiration et d'approbation, semble-t-il, — nous manquons pour le moins de conséquence, et nous paraissions renier le libéralisme généreux dont notre Université aimait à se réclamer.

Quand bien même ma lettre ne peut avoir aucun effet pratique, j'ai tenu à vous l'écrire, en toute simplicité, afin de libérer ma conscience.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Recteur et Messieurs, à mes sentiments très respectueux,

Edmond Grin

Pièce N° 47

Lausanne, le 9 mars 1937.

A la Commission universitaire, Lausanne.

Monsieur le Recteur et Messieurs,

Il m'est permis, je suppose, sans manquer aux égards que je vous dois, de vous exprimer mon sentiment sur une de vos décisions qui engage tous les professeurs de notre université.

J'ai été extrêmement surpris et peiné d'apprendre par les journaux que vous aviez conféré le doctorat ^(honoris causa) à S.E. Benito Mussolini.

Je suis prêt à reconnaître à cet illustre nomme d'état des mérites éminents en leur ordre, qui est politique, mais je ne saurais voir dans ces mérites des titres à une distinction universitaire qui, pour conserver son sens et sa valeur, doit couronner une œuvre scientifique et honorer la recherche désintéressée.

D'autre part, la personnalité du Duce est, dans notre pays comme ailleurs, honnie par les uns, admirée par les autres. Elle divise les esprits. Dès lors, votre décision devait inévitablement revêtir aux yeux du public une couleur politique et froisser les sentiments de nombreux Vaudois et Confédérés, qui ne sont pas tous marxistes, ils'en faut! Notre Université avait tout à perdre à descendre ainsi sur le Forum pour un motif étranger à ses intérêts et surtout à sa véritable mission.

Je regrette de me trouver en désaccord avec vous en cette occasion, et vous prie de croire, Monsieur le Recteur et Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

Ch. Masson
prof.

¹ Charles Masson (1895-1967) fut professeur de théologie de 1934 à 1963.

Pièce N° 48

Yverdon, le 9 mars 1937

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne
Cité-Devant - Lausanne

Monsieur le Recteur,

J'ai quitté en juin 36 mon poste de pasteur de l'Eglise suisse de Gênes, me sentant comme écrasé par la brutalité sauvage du régime mussolinien. J'ai vu de près comment Mussolini détruit toutes les valeurs morales et comment il prépare l'anarchie sociale. J'ai fait six ans de journalisme professionnel en Belgique et je sais observer. Le danger que représente l'Italie fasciste pour l'Europe et le monde est déjà immense et deviendra encore plus terrible. Celui qui aime la liberté et qui tient à la dignité de l'homme est effrayé de la psychose collective en Italie. - la pédagogie en particulier est sacrifiée en faveur d'une politique de folie césarienne.

Voilà pourquoi la nomination docteur honoris causa de Mussolini par une Université de mon pays m'a profondément attristé et blessé. Son effet est catastrophal. Où allons-nous? Je me le suis demandé anxieusement en apprenant la décision du Sénat de l'Université de Lausanne. Il y a des moments où l'on voudrait céder à la fatigue et ne plus lutter. Telle fut ma tentation en apprenant l'irréparable geste de votre Université.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma haute considération.

Walter Marsi, pasteur
13 rue Roger de Juilly
Yverdon

¹ Walter Marsi était, en 1937, pasteur à l'église allemande d'Yverdon.

Pièce N° 49

Lausanne, le 9 mars 1937.

F. SPIELMANN¹
NOTAIRE
Rue Pichard 20

AU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ
AU CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE
VAUD²

LAUSANNE

« L'indignation est une belle chose, elle est l'explosion des plus nobles instincts de l'âme. Si le jet est impétueux, la source reste limpide et saine ».

A. Vinet.

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Vous venez de décerner à B. Mussolini le titre de docteur ès sciences sociales, *honoris causa*, de votre université.

Savez-vous que ce geste soulève dans tout le pays une légitime indignation ?

Mussolini, docteur es sciences sociales de l'Université de Lausanne, quelle ironie, pour ne pas dire plus !

Mussolini :

qui a tué et fait tuer, même à la table de famille, des gens qui valaient plus que lui. (Journées de Florence³)

qui a martyrisé ses adversaires et leur famille. (Matteotti⁴, Capello⁵, etc.)

qui a enlevé toute joie de vivre aux classes travailleuses de son pays. (Les femmes italiennes sont réduites au rôle de machines à faire des soldats⁶.)

qui écrase de charges ces mêmes classes. (Le nombre des faillites en Italie augmente chaque année.)⁷

¹ Fritz Spielmann (1884-1966) fut notaire à Lausanne, de 1909 à 1963. Fondateur de la Société vaudoise d'études notariales, il sera président de l'Association des notaires vaudois. Conseiller communal radical de 1918 à 1921, il entre dans la franc-maçonnerie en 1919, et, devant la menace de l'initiative Fonjallaz, il publie son ouvrage *Que font les francs-maçons*, dans lequel on retrouve la lettre présentée ici sous le titre *Une lettre à laquelle on n'a pas répondu...*

² Cette lettre fut envoyée au recteur de l'Université, au Conseil d'Etat et à la rédaction du *Canard libre* qui la publia intégralement dans ses colonnes le 30 avril 1937. Voir pièce transcrite n° 99.

³ Allusion au terrorisme exercé par les fascistes dans toute la péninsule et aux massacres d'anti-fascistes à Florence. Sur la terreur fasciste en Toscane, voir *Non Mollare (1925)*. Riproduzione fotografica dei numeri usciti con tre saggi storici di G. Salvemini, E. Rossi, P. Calamandrei, Firenze, La Nuova Italia, 1955, part. p. 3-112.

⁴ Le texte porte *Matteoti*. Sur ce personnage, voir Introduction, p. 27, note 131.

⁵ Luigi Attilio Capello (1859-1941) fut général d'armée et franc-maçon. Après avoir milité dès 1920 dans le mouvement fasciste, il s'en sépara après le meurtre de Matteotti. Emprisonné en 1925, pour avoir participé à l'organisation d'un attentat contre Mussolini, il fut condamné, en 1927, à trente ans de réclusion. Sur ce personnage, voir Aldo A. Mola, *Luigi Capello tra fascismo e antifascismo*, in *Rivista massonica*, LXIX, 1978, pp. 235-241.

⁶ Sur la politique démographique du fascisme, voir Massimo Livi Bacci, *La trasformazione demografica della società europea*, Torino, Loescher, 1977, pp. 299-307.

⁷ Sur ce point, voir *L'economia italiana tra le due guerre, 1919-1939*, a cura di F. Fiore, Milano, IPSOA, 1984, ainsi que le livre de Franco Catalano, *Potere economico e fascismo. La crisi del dopoguerra, 1919-1921*, Milano, Lerici, 1964, 341 p.

Lausanne, le 9 mars 1937.

F. SPIELMANN
NOTAIRE
Rue Pichard 20

AU SENAT DE L'UNIVERSITE
AU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD

LAUSANNE

"L'indignation est une belle chose, elle est l'explosion des plus nobles instincts de l'âme. Si le jet est impétueux, la source reste limpide et saine."

A. Vinet.

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Vous venez de décerner à B. Mussolini le titre de docteur es sciences sociales, honoris causa, de votre université.

Savez-vous que ce geste soulève dans tout le pays une légitime indignation ?

Mussolini, docteur es sciences sociales de l'Université de Lausanne, quelle ironie, pour ne pas dire plus!

Mussolini :

qui a tué et fait tuer, même à la table de famille, des gens qui valaient plus que lui. (Journées de Florence)
qui a martyrisé ses adversaires et leurs familles. (Matteoti, Capello, etc.)
qui a enlevé toute joie de vivre aux classes travailleuses de son pays. (Les femmes italiennes sont réduites au rôle de machines à faire des soldats.)
qui écrase de charges ces mêmes classes. (Le nombre des faillites en Italie augmente chaque année.)

Pièce N° 49 (suite)

qui a signé des traités et ne les a pas respectés⁸.
qui a supprimé toutes les libertés individuelles dans son pays.
qui a édicté une loi de lèse-majesté pour son unique personne⁹.
qui - enfin - a traité un pays sans défense comme il l'a fait de l'Ethiopie¹⁰.
Cet homme est docteur ès sciences sociales de l'Université de Lausanne !!

Quel est donc le vent qui souffle à la cité ?

Que vous a donc fait le peuple vaudois pour que vous lui envoyiez une pareille gifle ! Lui, qui a le souci de ses engagements et le respect de la parole donnée ?

Alors ? Il suffit d'un désir de M. Boninsegni - italien - pour que ce désir soit un ordre ?

On ne sait ce qu'il faut le plus mépriser : ou de l'outrecuidance de ce professeur étranger ou de votre asservissement !...

Que diraient de cela un Vinet, un Secrétan, un Ruchonnet, un César Roux¹¹, lui qui n'a jamais caché ce qu'il pensait du « travail social » du nouveau docteur ?

Il n'y a aucun motif valable à cette nomination, ni le cadeau des bouquets, ni le don d'un incunable, ni le versement d'une somme d'argent ; toutes choses qui ne privent guère le nouveau docteur¹².

Votre geste jette une ombre sur les fêtes du 4^{ème} centenaire de notre Université, il en ternit l'éclat et en modifie déjà la portée, considérablement.

L'Université eût été mieux inspirée en pensant au pays, en faisant quelque chose d'utile à cette occasion.

Entre autres choses, nous pensons à l'enseignement notarial qui ne rencontre que dédain chez ces Messieurs...

En vous assurant de mon profond attachement à la Patrie vaudoise libre de tout asservissement,

je vous présente, Messieurs, l'expression de mon profond écœurement.

F. Spielmann
not.

⁸ Mussolini affirmait qu'il ne fallait pas avoir de scrupules en politique étrangère ; une seule règle d'action : l'intérêt de la Nation. L'axe Rome-Berlin (1936) est, dans l'esprit, en contradiction avec les traités passés avec l'Angleterre et la France. D'où les accusations des anti-fascistes. Voir sur ce problème Renzo de Felice, *Mussolini il Duce. I : Gli anni del Consenso, 1929-1936*, Torino, Einaudi, 1974, pp. 323-808 et, du même, *Mussolini, il Duce. II : Lo Stato totalitario, 1936-1940*, Torino, Einaudi, 1981, pp. 331-844.

⁹ Après une série d'attentats contre le Duce, les lois « pour la défense de l'Etat » sont promulguées le 25 novembre 1926 et la peine de mort introduite pour les attentats contre le roi et le chef du gouvernement. A ce sujet, voir Alberto Aquarone, *L'Organizzazione dello Stato totalitario*, Torino, Einaudi, 1965, pp. 426-434, où se trouve le texte de la loi.

¹⁰ Cette campagne, entreprise en 1935, se développa jusqu'au 5 mai 1936, date de l'entrée du maréchal Badoglio dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Le 9 mai, Mussolini, à son balcon du Palais de Venise, pouvait annoncer au peuple italien l'annexion de l'Ethiopie à l'Italie, transformant le royaume en empire.

¹¹ Ces différents personnages ont en commun leur nom associé à une rue lausannoise. Une notice biographique leur est consacrée dans l'ouvrage de Louis Polla, *Rues de Lausanne*, Lausanne, 24 heures, 1981, 191 p.

Alexandre Vinet (1797-1847) fut théologien, philosophe, moraliste, écrivain. Il occupa une chaire de théologie à l'Académie de 1837 à 1846, date où il fut destitué, ayant été l'un des instigateurs de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Charles Secrétan (1815-1895) fut nommé professeur de philosophie à l'Académie en 1838. Comme Vinet, il sera destitué en 1845. L'un des membres fondateurs de l'Eglise libre, il sera appelé à reprendre ses cours en 1866 et enseignera dans la Haute Ecole de Lausanne jusqu'à quelques jours de son décès, en 1895.

Louis Ruchonnet (1834-1893) fut avocat. Mais c'est surtout comme homme politique qu'il s'illustra, gravissant presque tous les échelons : député radical de 1863 à 1868 puis de 1874 à 1881, conseiller d'Etat de 1868 à 1874, puis conseiller fédéral de 1881 à 1893.

César Roux (1857-1934) fut professeur de chirurgie de 1890 à 1926.

¹² Sur ces différents dons, voir Introduction, pp. 11 et 13 ainsi que les pièces transcrites n° 5 - 8 et 12 - 17.

qui a signé des traités et ne les a pas respectés.
 qui a supprimé toutes les libertés individuelles dans son pays.
 qui a édicté une loi de lèse-majesté pour son unique personne.
 qui -enfin- a traité un pays sans défense comme il l'a fait de
 l'Ethiopie,

Cet homme est docteur ès sciences sociales de
 l'Université de Lausanne !!

Quel est donc le vent qui souffle à la cité ?
 Que vous a donc fait le peuple vaudois pour
 que vous lui envoyiez une pareille gifle ! Lui, qui a le
 souci de ses engagements et le respect de la parole donnée ?
 Alors ? Il suffit d'un désir de M. Boninsegni
 -italien- pour que ce désir soit un ordre ?

On ne sait ce qu'il faut le plus mépriser: ou
 de l'outrecuidance de ce professeur étranger ou de votre
 asservissement !...

Que diraient de cela un Vinet, un Secretan, un
 Ruchonnet, un César Roux, lui qui n'a jamais caché ce qu'il
 pensait du "travail social" du nouveau docteur ?

Il n'y a aucun motif valable à cette nomination,
 ni le cadeau des bouquetins, ni le don d'un incunable, ni le
 versement d'une somme d'argent; toutes choses qui ne privent
 guère le nouveau docteur.

Votre geste jette une ombre sur les fêtes du
 4ème centenaire de notre Université, il en ternit l'éclat et
 en modifie déjà la portée, considérablement.

L'Université eût été mieux inspirée en pensant au
 pays, en faisant quelque chose d'utile à cette occasion.

Entr'autres choses, nous pensons à l'enseignement
 notarial qui ne rencontre que dédain chez ces Messieurs...

En vous assurant de mon profond attachement à la
 Patrie vaudoise libre de tout asservissement,

Je vous présente, Messieurs, l'expression de mon
 profond écoeurément.

F. Spichmann
est

Pièce N° 50

Echallens, le 10 mars 1937

Monsieur le recteur,¹

L'annonce faite par la presse du doctorat « *honoris causa* » accordé à Monsieur Mussolini m'a surpris et je me permets de vous exprimer respectueusement cet étonnement.

Il est évident que puisque l'affaire est publiée, il serait ridicule d'y apporter quelque restriction. Les intentions des initiateurs sont certainement loin de correspondre à celles qu'on leur a aussitôt prêtées, mais il est difficile d'admettre celles qui sont invoquées ; les titres de l'élu au grade qui lui a été conféré ne sont pas en jeu, bien que leur rapport immédiat avec l'Université de Lausanne ne s'impose pas avec évidence. Peut-être le libéralisme traditionnel de notre Haute Ecole n'est-il pas non plus une raison pour refuser un honneur à qui l'a mérité, quelle que soit sa situation.

Toutefois l'occasion comme le genre de cette élection lui confèrent dans notre pays un prestige, extérieur il est vrai, mais fort étendu ; aussi ce qu'on peut craindre, c'est que ce titre ne parraine² une sorte d'adhésion à des principes qui, quelque nécessaires qu'ils soient à un pays qui nous est cher, ne sont point « articles d'exportation » pour employer l'expression même de celui qu'on a voulu honorer ; c'est que cette collation ne soit interprétée comme un gage accordé à la réussite d'une entreprise il est vrai remarquable, mais dont les conditions comme l'esprit ne sont pas universels.

Il est difficile de voir ce qu'en retirera de gloire celui qui peut s'en passer et ce que notre Université en recevra d'un homme dont la réputation est trop générale pour distinguer quelque institution particulière. Par contre on voit bien les arguments que les adversaires d'un régime étranger peuvent dresser contre l'Université et toutes les apparences d'inutile condescendance que donne la décision en question.

Je m'en voudrais d'insister sur un sujet dont le mieux est de n'en pas trop parler et je vous prie de croire, Monsieur le recteur, à mes sentiments respectueusement distingués,

He³ Germond⁴ pasteur.

¹ Adjonction d'une autre main :
M. Germond

² Le texte porte *paraine*.

³ Abréviation de Henri, difficilement lisible.

⁴ Henri Germond (1901-1985), chargé de cours dès 1932, sera professeur de théologie pratique et d'histoire des religions de 1952 à 1956.

L'Halle, le 10 mai 1927

M. Giron
Monsieur le recteur,

L'annonce faite par la presse de
doctores. L'ordonnance accordée. Monsieur
Mussolini m'a surpris en ce que permet
de lui exprimer respectueusement ces
observations.

Il est évident que puisque l'affaire
est publiée, il serait inutile d'y
ajouter quelque restriction. Les intentions
de l'initiative sont certainement loin de
correspondre à celles qu'on leur a accoutumé
d'être, mais il est difficile d'admettre celles
qui sont invoquées; les titres ne leur ont
pas été attribués, mais on leur a été conféré un statut
en fait, bien que leur rapport immédiat
avec l'Université italienne ne s'empêche
pas avec évidence. Pour être le délégué, une
traditionnelle ou notre haute école n'est
pas non plus une raison pour refuser
un honneur à qui s'a mérité, quelle que

soit sa situation.

Malgré l'occasion comme la plume de
cette lettre lui confère dans votre pays
un prestige, excellent et au vrai, mais pour
attendre; aussi ce qu'on peut craindre, c'est que
ce titre ne paraisse une sorte d'adhésion à
des principes qui, quelque menaçants qu'ils soient
à un pays qu'on ne doit pas, ne sont point
articles d'exportation, par exemple d'y donner
même à celui qu'on a voulu honorer, c'est
que cette collation ne soit interprétée
comme un acte accordé à la dévotion d'une
autorité et au vrai remarquable, mais
fait la condition comme d'espérer une sorte de
universalité.

Il est difficile de voir ce qu'il y a d'arrière
de plus celui qui pour s'en passer et ce
que cette Université en ce cas d'un
homme dont la réputation est trop générale
pour mériter quelque institution
particulière. Par contre on voit bien les
arguments que les adversaires d'un
régime étranger peuvent tirer contre
l'Université italienne et surtout l'Université
catholique que donne la décision à prendre.

Il n'y a rien de mieux d'insister sur un
sujet dont le succès est si utile pour les
pays qui ne sont pas nous, surtout les
Italie, à un sentiment respectueux
et loyal,

Le directeur,

Pièces Nos 51 et 52

Après les élections vaudoises

On aura tout vu !

Parmi les drôleries électorales, il y avait l'affiche-programme des Bellettriens, réclamant l'annexion de la Savoie, la protection des oiseaux migrateurs, le vote des femmes célibataires et l'interdiction du club des hurluberlus ou quelque chose d'analogue.

Il y avait aussi une affiche, imprimée en noir sur papier blanc, et qui disait :

« Par décision de l'Université de Lausanne et approbation du Conseil d'Etat, votez la liste ouvrière socialiste No 4. »

Consternation dans les rangs radicaux-conservateurs ! Bon sang, se dirent ces messieurs, qu'est-ce qu'ils f....., nos universitaires et nos conseillers d'Etat ? Cela ne leur suffisait donc pas de décerner un diplôme de docteur *honoris causa* à M. Mussolini, il faut encore recommander de voter la liste socialiste !

Zut alors !

Rassurez-vous, l'Université et le Conseil d'Etat vaudois n'ont pas encore un sens assez averti des réalités et du progrès humain pour recommander aux électeurs de la capitale vaudoise de voter la liste socialiste.

La grande « coupable » est la Société générale d'affichage qui a collé une affiche de cinéma sur une partie d'une affiche socialiste disant :

ON AURA TOUT VU

Mussolini vient d'être nommé docteur « honoris causa »

par décision de l'Université et approbation du Conseil d'Etat.

Votez la liste ouvrière socialiste No 4.

L'affiche de cinéma cachait les premières lignes de l'affiche socialiste, jusqu'à « honoris causa » et laissait « éclater » les autres lignes.

Malgré, ou peut-être à cause de cette magnifique réclame de l'Université et du Conseil d'Etat, les socialistes n'ont pas réussi à triompher du Bloc national.

Ce sera pour une prochaine fois.

Avouez que l'histoire est tout de même bien bonne et que le titre de notre affiche, « On aura tout vu », n'était pas si mal choisi que ça !

LE DUCE, DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Déclarations de M. Motta

Berne, 14 mars.

(Ag.). — Un quotidien suisse de langue allemande a publié samedi dernier une correspondance de Lausanne où il est raconté que le chef du Département politique, M. Motta, aurait fait savoir aux autorités universitaires de Lausanne qu'un refus éventuel d'accorder le doctorat d'honneur à M. Mussolini, président du gouvernement italien, aurait pu susciter un incident diplomatique entre la Suisse et l'Italie.

Interrogé sur la question de savoir si ce récit correspond à la vérité, M. Motta a répondu ce qui suit :

« Je suppose que l'Université de Lausanne a voulu honorer un de ses anciens élèves qui occupe aujourd'hui une position des plus élevées dans le monde. La politique proprement dite n'a donc rien à faire avec ce doctorat. Quant à moi-même, à mon département et à ses organes, nous n'avons jamais été mêlés à aucun degré et d'aucune façon à cette affaire. »

Pièce N° 53

Zurich, le 18 Mars 1937.

Au Conseil Directorial de l'UNIVERSITE de LAUSANNE,
L a u s a n n e .

Messieurs,

Suivant les renseignements donnés en son temps par la Presse, votre Conseil a cru devoir décerner récemment le titre de " Docteur h.c. de l'Université de Lausanne " à un homme, chef d'Etat, mais avant tout chef de PARTI, dont toute la politique va à l'encontre des droits les plus naturels de l'humanité et dont les paroles et les ACTES - pris au point de vue universel - reposent sur un manque de conscience ABSOLU.

Simple profane, mais avant tout Suisse du plus profond de mon âme, je me permets de protester ici de tout mon être contre la décision de votre Haut Conseil, qui me semble être un blasphème et une honte pour mon pays, tout en étant un acte n'engageant après tout que VOTRE CONSEIL LUI-MEME.

Pourtant, comme un seul homme, c'est le peuple suisse entier qui devrait PROTESTER aujourd'hui!

Un PROTESTATAIRE entre des centaines
de mille quand-même, je pense.

Pièce N° 54

18. 3. 37.

Université de Lausanne

Très honorés Messieurs

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris par les journaux que vous aviez nommé M. Mussolini, Docteur *honoris causa* de notre Université. J'eus encore compris la chose avant la conquête de l'Ethiopie, mais, après, comme citoyen d'un pays qui existe uniquement parce qu'il a su résister aux oppresseurs ou aux conquérants, je ne puis m'empêcher de protester contre cet honneur accordé à celui qui, sous prétexte de notre tradition romaine, a rayé de la carte un pays indépendant, retardé peut-être, mais qu'on eut pu civiliser, sans le conquérir.

Veillez agréer, Messieurs, avec mes regrets réitérés, mes salutations les plus distinguées

Dr M. Bettex¹

¹ Marius Bettex (1880-1973) naquit à la Tour-de-Peilz. Après des études à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, dont il sortira docteur en 1907, il pratiquera toute sa vie dans sa ville natale.

Lettre de M. Bettex aux membres de la Commission universitaire, 18.3.1937



La Commission Universitaire à Grand Vennes, le 21 juillet 1934. Plusieurs de ces personnages jouèrent un rôle dans l'« affaire Mussolini ». De gauche à droite : Roger Secrétan, doyen de la Faculté de droit ; Arnold Reymond, pro-recteur ; Gustave Juvet, doyen de la Faculté des sciences ; Gustave-Henri Delay, doyen de la Faculté de médecine ; Frank Olivier, chancelier ; Adolphe Blaser, directeur de l'Ecole des HEC ; Pasquale Boninsegni, directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques ; Emile Golay, doyen de la Faculté de théologie ; Rodolphe Mellet, directeur de l'Ecole de pharmacie ; André Bonnard, doyen de la Faculté des lettres.

Reproduction d'une photographie faite par le recteur André Mercier (coll. Musée de l'Elysée, Lausanne).

DOCTEUR M. BETTEX

LA TOUR DE PEILZ près VEVEY

Le Prieuré, Grand'Rue, 33

(Arrêt du Tram)

CONSULTATIONS:

de 13-15 heures tous les jours

(Sauf le Dimanche)

Téléphone 45952488

18. 3. 37.

Université de Lausanne

Très honorés Messieurs

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris par les journaux que vous aviez nommé M. Mussolini, Docteur honoris causa de notre Université. J'eus encore compris la chose avant la conquête de l'Éthiopie, mais, après, comme citoyen d'un pays qui existe uniquement parce qu'il a su résister aux oppresseurs ou aux conquérants, je ne puis m'empêcher de protester contre cet honneur accordé à celui qui, sous prétexte de tradition romaine, a rayé de la carte un pays indépendant, retardé peut-être, mais qu'on eut pu civiliser, sans le conquérir.

Veuillez agréer, Messieurs, avec mes regrets vœux et mes salutations les plus distinguées

J. M. Bettez

Pièce N° 55

Zofingue, 18 mars 1937

Au Rectorat de l'Université
Lausanne.

Monsieur le Recteur,

Veillez m'excuser de venir occuper votre temps précieux et de vous demander, par l'intermédiaire de votre secrétariat, d'avoir la bonté de répondre aux deux questions suivantes.

Au travers de la presse parvint, il y a peu, la nouvelle que l'actuel chef du gouvernement italien, le dictateur M. B. Mussolini, avait été nommé, par l'Université de Lausanne, Docteur *h.c.* en raison du fait qu'il avait, en son temps, suivi des cours dans votre établissement d'instruction.

Comme cela doit vous être connu, cette information a suscité, à plusieurs reprises, surprise et réactions en Suisse alémanique et peut-être aussi chez les confédérés romands. Le seul fait que notre Conseil fédéral se soit hâté de reconnaître, *de jure*, le dernier exploit politique de M. Mussolini, à savoir le renversement et l'annexion de l'Abyssinie, contraire au droit des nations, a rempli des milliers de citoyens suisses d'une profonde tristesse, car ils voient dans cette action de l'Italie conduite par Mussolini un pur acte de violence, qui est en criante contradiction avec l'éthique de la Société des Nations. Et maintenant, la reconnaissance par la Suisse libre du coup de force réalisé par Mussolini est suivi par cette nouvelle révérence devant le tout puissant dictateur : voici que votre Université fait au potentat italien l'hommage du titre de Docteur, s'appuyant sur les circonstances fortuites que cet homme s'est un jour assis comme auditeur dans les salles de votre Haute Ecole. Je me pose la question de savoir si c'est la Faculté de droit de l'Université vaudoise qui a finalement rendu cet hommage à un homme qui montre si franchement que la puissance prime le droit et qui se préoccupe peu des progrès de la connaissance mondiale quand cela ne lui convient pas.

Permettez-moi, Monsieur le Recteur, de vous poser la question suivante : laquelle de vos facultés a créé ce chapeau de docteur et l'a envoyé à Rome ; voulez-vous aussi avoir l'amabilité de me communiquer en quelques mots les raisons de ce cadeau de la part du corps académique.

Soyez-en convaincu, Monsieur le Recteur, ce n'est pas prétention de jeunesse ni oisive curiosité qui m'entraînent à vous interroger. C'est du tourment intérieur d'un septuagénaire que sortent ces lignes, écrites par un citoyen suisse, lequel désirerait beaucoup pouvoir comprendre et respecter les autorités politiques et académiques de sa patrie bien aimée au travers de leurs mesures.

Dans l'espoir que ma requête sera entendue et que vous voudrez bien me répondre, veuillez croire à toute ma considération.

F. König,¹ pasteur

Vous voudrez bien excuser le fait que j'écrive en allemand car mon français gymnasial a bien pâli et vous comprenez mieux l'allemand que je n'écris le français.

¹ Le pasteur König, ne recevant pas de réponse à cette lettre, écrira à nouveau le 2 avril et obtiendra une réponse le 3. Ces deux pièces sont reproduites sous les numéros 72 et 74.

Zofingen, 18. März 1937

Titl. Rektorat der Universität

Lausanne.

Hochgeehrter Herr Rektor,

Entschuldigen Sie, wenn ich Ihre wertvolle Zeit in Anspruch nehme und Sie bitte, mir durch Ihr Sekretariat die beiden nachstehenden Fragen gütigst zu beantworten.

Durch die Zeitungspressen ging kürzlich die Nachricht, dass der gegenwärtige italienische Regierungs-Chef, der Diktator Herr B. Mussolini, von der Universität Lausanne zum Doktor H. c. ernannt worden sei, mit Rücksicht darauf, dass er s. Zt. an Ihrer Lehranstalt Vorlesungen besucht habe.

Diese Meldung hat, wie Ihnen bekannt sein wird, in der deutschen Schweiz, vielleicht auch bei den romanischen Mit-Eidgenossen vielfach Erstaunen und Kopfschütteln hervorgeufen. Schon die vorausgegangene Tatsache, dass unser Bundesrat sich beeilt hat, die letzte politische Grossstat des Herrn Mussolini, die völkerrechtswidrige Niederwerfung und Annexion Abessinien's de jure anzuerkennen, hat viele Tausende von Schweizerbürgern mit tiefem Schmerz erfüllt, da sie in dieser Handlung des von Mussolini geleiteten Italiens einen reinen Gewaltakt erblickten, der mit der Moral des Völkerbundes in schneidendem Widerspruch steht. Und nun folgt der Anerkennung des von Mussolini vorgenommenen Gewaltstreiches aus der freien Schweiz sofort eine neue Reverenz vor dem allmächtigen Diktator, indem Ihre Universität dem italienischen Machthaber die Ehrung des Doktor-Titels erweist, gestützt auf den zufälligen Umstand, dass dieser Mann einst als Hörer in den Hörsälen Ihrer Hochschule sass. Ich frage mich, hat am Ende gerade die Rechts-Fakultät der waadtl. Universität diese Huldigung dargebracht, dem Manne, der so unverhohlen zeigt, dass ihm Macht vor Recht geht, und dass er sich um die Forderungen des Weltgewissens wenig kümmert, wo es ihm nicht passt.

Gestatten Sie mir, hochgeehrter Herr Rektor, die Frage, welche Ihrer Fakultäten diesen Doktorhut geschaffen und nach Rom gesandt hat; wollen Sie auch die Freundlichkeit haben, mir in aller Kürze die Begründung dieses Geschenkes seitens der akademischen Körperschaft mitzutellen.

Sie dürfen überzeugt sein, Herr Rektor; es ist nicht jugendliche Anmassung und nicht mühsige Neugier, die mich so fragen lässt. Es ist die innere Bedrängnis eines siebenzigjährigen Mannes, aus der heraus diese Zeilen an Sie gelangen, geschrieben von einem Schweizerbürger, der so gerne die politischen und akademischen Behörden seines lieben Vaterlandes in ihren Massnahmen verstehen und ehren möchte.

In der Hoffnung, meine Bitte werde erhört und einer Antwort gewürdigt, zeichnet

mit aller Hochschätzung

F. König, a. Ph.

Sie wollen entschuldigen, dass ich deutsch schreibe, da mein Gymnasialfranzösisch sehr verblasst ist, und Sie besser deutsch verstehen als ich französisch schreibe.

Pièce N° 56

Lausanne, le 19 mars 1937.

Monsieur le Recteur et Messieurs les membres
de la Commission universitaire

Messieurs, et chers collègues,

La Commission universitaire a pris récemment, sur la proposition de l'Ecole des Sciences Sociales, une décision importante en acceptant que le grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne soit conféré à M. Mussolini, chef du gouvernement italien.

Cette proposition et cette décision ont fait l'objet, dans le sein même du corps universitaire, de sentiments divers. Et je pense, Messieurs et chers collègues, que c'est un devoir pour ceux qui ne partagent pas le vôtre commun, de le déclarer. Je le fais donc, et c'est avec le plus grand respect pour l'opinion de chacun des membres de la Commission universitaire.

Je sais qu'en décidant de conférer à M. Mussolini ce doctorat *honoris causa*, la Commission universitaire a entendu rendre hommage à l'ancien étudiant de notre Université, si remarquable par la manière dont il a conçu et réalisé le règlement de grands problèmes sociaux et économiques.

Si l'homme était là tout entier, aucune objection ne me paraîtrait permise. Mais en réalité et tout d'abord, me semble-t-il, M. Mussolini est un chef de gouvernement, toutes ses réformes sociales veulent être et sont ordonnées sous une inspiration politique qui - je crois rester dans les termes de la doctrine fasciste - se ramène à la volonté de puissance de l'Etat national italien.

Cette volonté de puissance, si exaltée, me paraît de nature à mettre en péril des biens dont l'Université est largement responsable.

Je crois que la science elle-même est menacée si on lui propose pour fin de servir l'Etat et de se faire un instrument de la puissance politique. Et cela me paraît être, dans l'Italie mussolinienne, une tendance dont le programme d'action arrêté par le Grand Conseil du Fascisme il y a quelques jours¹ ne peut que faire craindre pour demain de plus amples et néfastes effets.

Mais voici pour moi le point capital. La politique extérieure de M. Mussolini a récemment porté atteinte, dans des circonstances tragiques, à un bien spirituel qui est la règle de droit.

Ainsi en a officiellement jugé la Suisse en participant aux sanctions économiques décidées par la Société des Nations contre l'Italie², pour cause de violation d'engagements contractuels certains, à l'occasion du conflit italo-abyssin. A peine notre pays vient-il, d'une manière d'ailleurs indirecte et sans révoquer sa première décision, de reconnaître *de jure* la Souveraineté italienne sur l'Ethiopie. Et le conflit n'est pas encore liquidé internationalement.

Etait-il possible, en ce moment, pour notre Université, de distinguer en M. Mussolini : d'une part l'ancien étudiant et le grand réalisateur social, d'autre part le maître de la politique italienne, d'honorer celui-là seul et par conséquent de ne pas porter ni paraître porter un jugement moral d'une haute importance ?

Je ne puis le croire. Je pense que, dans l'esprit public, chez nous et hors de chez nous, une pareille dissociation n'est pas naturelle.

La Commission universitaire en a jugé autrement et je désire en toute sincérité qu'elle ait vu juste. Est-il besoin d'ajouter que j'ai aussi conscience de ce qu'implique la solidarité du corps universitaire.

Veuillez agréer, Messieurs et chers collègues, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

Ph. Meylan³,
professeur de droit romain

Lettre de Ph. Meylan au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 19.3.1937

¹ A ce sujet, voir Emilio R. Papa, *Fascismo e cultura*, Venezia-Padova, Marsilio, 1975 (2^e éd.), 291 p.

² Sur ce problème, voir notamment Roland Ruffieux, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, pp. 266-268.

³ Philippe Meylan (1893-1972) fut professeur de droit romain de 1922 à 1964.

Louvain, le 19 Mars 1832.

Messieurs le Recteur et Messieurs les Membres
de la Commission universitaire.

Messieurs et Mes Collègues,

La Commission universitaire a précédemment, sur la proposition de l'École de Sciences Sociales, une décision importante en acceptant que le grade de docteur honoris causa de l'Université de Louvain soit conféré à M. Rossi, chef du gouvernement

italien.

Cette résolution et cette décision ont été l'objet, dans le sein même de cette commission, de vives discussions. Il n'a pas été nécessaire et chose stupéfiante que ces deux décisions aient été prises par le vote commun, de les déclarer. Je le fais donc et c'est avec le plus grand respect pour l'opinion de chacun des membres de la Commission universitaire.

Il s'agit en décidant de conférer à M. Rossi le doctorat honoris causa, la Commission universitaire a entendu rendre hommage à l'ancienne Université de cette Université, et remar-

quable par la manière dont il a su se et résoudre le problème de grandes questions sociales et européennes.

Si l'homme est le fait d'être ou d'être d'être ou de ne paraître pas. Mais en réalité et tout d'abord, on s'adresse à M. Rossi et au chef du gouvernement, tous les hommes sociaux peuvent être et d'être ou de ne paraître pas. Je crois que sans la volonté de la doctrine sociale — la volonté à la volonté de l'Université et l'État national italien.

Cette volonté a précédé et exalte, on paraît de l'Université à mettre en fait de l'Université et l'Université est l'Université et l'Université est l'Université.

Je crois que la science elle-même
 et l'éducation s'a lui se font pour lui
 de servir l'Etat et l'on se hâte au sur-
 tout de la science l'Etat qui
 se cela de savoir être dans l'Etat
 Américain. une tendance vers le
 programme d'action avait par le
 Grand Conseil du Fédéralisme il y a
 quelques mois de part de l'air d'air
 - Au point de vue de l'Etat simple et
 de l'Etat d'Etat.

Cher bien pour moi le point capital
 en politique est l'existence de l'Etat
 à reconnaître pour atteindre dans
 certaines circonstances, c'est au lieu d'
 virtuel qui est la règle de droit.
 Ainsi on a véritablement jugé la
 Suisse en participant l'Etat d'Etat.

Est-il autre part le droit de la
 politique nationale, d'assurer cela
 la seule et non seulement de se
 porter de savoir porter au jugement
 moral d'une grande importance?

Je ne puis le dire. Je l'ai vu
 dans l'esprit public de l'Etat. Je
 de cela dans une certaine direction
 d'Etat en d'Etat.

La Commission d'Etat, avec son
 rôle antérieur et de cela de l'Etat
 d'Etat qui elle est de l'Etat. Et
 l'Etat d'Etat qui s'est en l'Etat
 de a été un d'Etat de l'Etat au
 est d'Etat d'Etat.

(C'est après. Plusieurs et

l'Etat d'Etat par le d'Etat
 l'Etat contre l'Etat pour cause de
 l'Etat d'Etat d'Etat d'Etat
 l'Etat à l'Etat de l'Etat d'Etat
 l'Etat à l'Etat de l'Etat d'Etat
 l'Etat d'Etat d'Etat d'Etat
 l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat
 l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat
 l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat
 l'Etat de l'Etat de l'Etat de l'Etat

Est-il possible, en ce moment pour
 l'Etat d'Etat, de distinguer en
 l'Etat d'Etat : d'Etat l'Etat
 l'Etat d'Etat de l'Etat d'Etat

Cher collègue, l'Etat d'Etat de l'Etat
 d'Etat d'Etat d'Etat.

L. P. d'Etat.
 10. d'Etat.
 professeur de l'Etat d'Etat

Commission universitaire

Séance du 22 mars 1937 à 20 h. 15

Présidence de M^r le Recteur Golay.
Présents : MM. les 5 Doyens et 3 Directeurs
M^r Boninsegni, absent est excusé. M^r Olivier.

Doctorat honoris causa de Mussolini :

4. Doctorat honoris causa Mussolini : M^r le Recteur a reçu un certain nombre de protestations sous forme de lettres, articles de journaux, et en a fait un dossier qu'il a mis en circulation, même des critiques anonymes. Il semble à M^r le Recteur qu'on ait conçu notre geste comme une sorte de certificat de moralité décerné à Mussolini. Ce n'est peut-être pas d'une exactitude absolue. M^r Arnold Reymond a pensé bien faire en résumant l'historique de cette collation dans un rapport manuscrit dont la Commission universitaire, suffisamment renseignée, estime n'avoir pas à prendre connaissance ; mais cette pièce sera versée aux archives¹.

Comment remettre au récipiendaire le diplôme et l'adresse, au cours d'une audience qui est prévue pour le début d'avril ? Qui les² portera ? Combien serons-nous ? M^r le Recteur se rendra à Rome si l'on estime que cela soit nécessaire. M^r le doyen G. Bonnard propose que M^r Boninsegni, en sa qualité de Directeur de l'École des Sciences sociales, porte l'adresse et le diplôme ; il estime à tout le moins inutile que M^r le Recteur aille à Rome.

M^r le doyen Guisan juge que dans les circonstances présentes il vaudrait mieux que M^r Boninsegni ne fût pas le chef de délégation dont il doit cependant faire partie, et trouve désirable que ce soit M^r le Recteur, et que le Chancelier l'accompagne.

M^r Olivier estime que c'est en tout cas à M^r le Recteur à remplir ce devoir et que cela l'est surtout pour que l'Université, ayant pris ses responsabilités dans cette affaire, il serait incompréhensible qu'elle semblât battre en retraite et en quelque sorte s'en désintéresser au dernier moment. Si M^r le Recteur est empêché de se rendre à Rome, il conviendrait que son prédécesseur, M^r le prorecteur Barraud, le remplaçât. Quant à lui-même, M^r Olivier se rendra à Rome, si la Commission universitaire le juge nécessaire. Se prononcent dans le même sens, MM. les doyens Ramel, Meylan, Marchand, M^r le directeur Landry et les autres.

M^r G. Bonnard nous déclare que l'indignation provoquée par notre décision est très profonde, très générale et légitime au premier chef. Il serait sage de ne pas engager l'Université plus avant qu'elle ne l'est déjà. Ce doctorat est en fait ce qu'on appelle la carte forcée ; notre attitude, si nous envoyons la délégation qu'on a dite, aurait un caractère en quelque sorte enfantin.

M^r le Recteur lui répond que nous devons être beaux joueurs, et M^r Olivier ajoute quelques mots. Il est alloué fr. 200 par personne à la délégation.

Le Chancelier : Frank Olivier

¹ Cette pièce n'a jamais été versée ou a disparu.

² Le texte porte *la*.

22. III. 1937.

83

Doctorat
hon. causa
B. Mussolini

H Doctorat honoris causa Mussolini: M^r le Rector a reçu un certain nombre de protestations sous forme de lettres, articles de journaux, et en a fait un dossier qui 'il a mis en circulation, même des critiques anonymes. Il semble à M^r le Rector qu'il ait commis une telle geste comme une sorte de certificat de moralité décerné à Mussolini. Ce n'est peut-être pas d'une exactitude absolue. M^r Arnold Japureau a peut-être bien fait en résumant l'historique de cette collection dans un rapport manuscrit dont la Commission universitaire, suffisamment renseignée, estime n'avoir pas à prendre connaissance; mais cette pièce sera versée aux archives.

Comment remettre au récipiendaire le diplôme et l'adresse, au cours d'une audience qui est prévue pour le début d'août? Qui la portera? Combien de personnes? M^r le Rector se rendra à Rome si l'on estime que cela soit nécessaire. M^r le doyen J. Baumard propose que M^r Baumiquet, en sa qualité de directeur de l'école des Sciences sociales, porte l'adresse et le diplôme, il estime à tout le moins inutile que M^r le Rector aille à Rome.

M^r le doyen Juisan juge que dans les circonstances présentées il vaudrait mieux que M^r Baumiquet ne fut pas le chef de la délégation dont il doit

cependant faire partie, et honneur désirable que ce soit M^r le Recteur, et que le chancelier l'accompagne.

M^r Olivier estime que c'est en tant qu'à M^r le Recteur à remplir ce devoir et que cela l'est surtout pour que l'Université, ayant pris ses responsabilités dans cette affaire, il serait incompréhensible qu'elle semblât battre en retraite et en quelque sorte s'en désintéresser au dernier moment. Si M^r le Recteur est empêché de se rendre à Rome, il commanderait que son prédécesseur, M^r le procureur Barraud, le remplaçât. Quant à lui-même, M^r Olivier se rendra à Rome, si la Commission universitaire le juge nécessaire. Ce prononcement dans le même sens, M^r les doyens Gamet, Meylan, Marchand, M^r le directeur Verdry et les autres.

M^r J. Bonnard, non-déclaré que l'indignation provoquée par notre décision est très profonde, très générale et légitime au premier chef. Il serait sage de ne pas engager l'Université plus avant qu'elle ne l'est déjà. Le docteurat est en fait ce qu'on appelle la carte forcée; notre attitude, si nous envoyons la délégation qu'on a dite, aurait un caractère en quelque sorte enfantin.

M^r le Recteur lui répond que nous devons être beaux joueurs, et M^r Olivier ajoute quelques mots. Il est allé par l'ov. - par personne à la délégation.

Pièce N° 58

Le 24 mars 1937

à Son Excellence
B. Mussolini, chef du
gouvernement
Rome

Excellence,

au cours de l'audience que V.E. a daigné m'accorder voici un mois¹, elle m'a traité avec tant de bienveillance que je me suis permis d'attirer son attention sur certaines questions ayant trait à la délégation qui serait chargée de remettre à V.E. le diplôme de docteur « *honoris causa* » que l'université de Lausanne vient de lui conférer. Le Recteur, le directeur de l'École des Sciences Politiques grand officier P. Boninsegni et le chancelier de l'université formeront cette délégation. Les intrigues que je me suis cru autorisé à signaler à V.E., intrigues tendant à éliminer P. Boninsegni, ont heureusement échoué. Et Boninsegni aura la joie d'être au nombre de ceux qui conféreront à V.E. au nom de l'université de Lausanne, le grade qui représente pour lui, comme j'ai eu l'honneur de le dire à V.E., le couronnement d'une longue carrière.

Je prie respectueusement V.E. de me pardonner si, abusant peut-être de la grande bonté avec laquelle elle a bien voulu m'accueillir, je me permets de lui rappeler ce que je lui avais demandé alors : adresser, après avoir répondu de manière officielle aux gens de l'université, quelques paroles au vieux maître malade qui a pour V.E. tant de dévotion et d'affectueux respect. En agissant de la sorte, V.E. fera une bonne action tout en donnant, en quelque sorte, une leçon à certains qui eussent désiré qu'après avoir été tant d'années et si dignement, à la peine, le vieux maître de V.E. n'ait pas la si grande satisfaction que doit lui apporter la journée où le grade de docteur de l'université à laquelle il a consacré toutes ses forces sera conféré à V.E.

V.E. me pardonnera, j'en suis sûr, de lui rappeler notre entretien à ce sujet, car elle sait que c'est au nom de l'amitié que j'agis.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour exprimer encore à V.E. toute ma gratitude, non seulement pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire mais aussi et surtout pour l'accueil qu'elle m'a réservé.

Je prie V.E. de croire à mon profond respect.

L. Monfrini²

¹ Louis Monfrini fut reçu par le Duce le 23 février 1937.

² Sur Louis Monfrini, voir introduction p. 14, note 42.

DOCTEUR L. MONFRINI

Ancien Chef de Clinique
à la Faculté de Médecine

le 24 mars 1937

VOIES URINAIRES
ET MALADIES DE LA PEAUVILLA BEAUSÉJOUR, 4
AV. DE LA GARE, 12
LAUSANNE

Mon Excellence
B. Mussolini, chef du
gouvernement
Rome

Mon Excellence,
 Au cours de l'audience que V. E.
 a daigné m'accorder voici un mois,
 elle m'a traité avec tant de bien-
 veillance que je me suis permis d'atti-
 rer son attention sur certaines questions
 ayant trait à la délégation qui
 serait chargée de remettre à V. E.
 le diplôme de docteur "honoris causa"
 que l'Université de Lausanne
 vient de lui conférer. Le Recteur,
 le Directeur de l'École des Sciences
 Politiques grand officier P. Boninsegni
 est le chancelier de l'Université
 pour cette délégation. Les intrigues
 que je me suis cru autorisé à signa-
 ler à V. E., intrigues tendant à
 éliminer P. Boninsegni, ont heu-
 reusement échoué. Et Boninsegni aura
 la joie d'être au nombre de ceux qui
 confieront à V. E. au nom de
 l'Université de Lausanne, le grade
 qui représente pour lui, comme j'ai
 eu l'honneur de le dire à V. E.
 le commencement d'une brillante carrière.

Je prie respectueusement V. E. de me
 qu'on donne si, abusant peut-être de
 la grande bonté avec laquelle elle a
 bien voulu m'accueillir, je me
 permets de lui rappeler ce que j'ai
 demandé alors : adresser, après
 avoir agi de manière officielle
 aux yeux de l'université, quelques
 paroles au vieux maître malade
 qui a pour V. E. tant de dévotion
 et d'affection respect. En agissant de
 la sorte, V. E. fera une bonne action.
 Tout en dormant, ce pauvre onté, une
 lueur à certains qui eussent désiré
 qu'après avoir été tant d'années et
 si dignement, à la peine, le vieux
 maître de V. E. n'ait pu la si grande
 satisfaction que Dieu lui apporter la
 journée où le grade de docteur de
 l'université à laquelle il a consacré
 en toute ses forces ses efforts.
 V. E.

V. E. m'pardonna, j'en suis sûr,
 de lui rappeler notre entretien à ce
 sujet, car elle sait que c'est au
 nom de l'amitié que j'agis.

Je saisis l'occasion qui m'en offerte
 pour exprimer encore à V. E. toute
 ma gratitude, non seulement pour le
 grand honneur qu'elle a bien voulu
 me faire mais aussi et surtout
 pour l'accueil qu'elle m'a réservé.

Je prie V. E. de croire à mon
 profond respect.

Mussolini

Pièce N° 59

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

ROME 127, LE 25 mars 1937.
PIAZZA DELLA CROCE ROSSA, 1

1 / C / 4

A RAPPELER DANS LA RÉPONSE

~~CONFIDENTIEL~~

Monsieur le Ministre,

Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. Bastianini¹, m'a prié de passer cet après-midi à son bureau où il m'a fait la communication suivante de la part du Chef du Gouvernement.

M. Mussolini déclare avoir apprécié le geste du sénat de l'Université de Lausanne qui lui décernait récemment le doctorat honoris causa de la Faculté des Sciences économiques et sociales. Vu les discussions auxquelles a donné lieu ce geste de l'Université de Lausanne, le Chef du Gouvernement croit cependant préférable et a décidé de décliner l'honneur qui lui a été fait.

Cette communication m'a été faite en des termes apparemment définitifs. Prié de vous la transmettre, j'ai cru devoir faire observer en passant que le geste de l'Université avait été tout-à-fait spontané et décidé en dehors des Autorités Fédérales. M. Bastianini m'a néanmoins prié de renseigner le Département Politique afin que l'Université de Lausanne fût informée par voie opportune de la décision de M. Mussolini.

A LA DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

B E R N E.

./.

- 2 -

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



P.S. A l'instant même, j'ai donné connaissance, par téléphone, à M. Stucki de la communication de M. Bastianini.

¹ Sur Giuseppe Bastianini, voir Introduction, p. 19, note 76.

² Sur Paul Ruetzler, voir Introduction, p. 19, note 77.

Pièce N° 60

Lausanne, ce 26 mars 1937.

A Monsieur le Recteur
de l'Université
de Lausanne.

Monsieur le Recteur,

Par ce même courrier, je vous adresse une petite somme d'argent que je vous prie de bien vouloir faire verser, d'une façon anonyme, au Fonds du IV^e Centenaire. que ce soit là le signe - à ma portée - de la très vive reconnaissance que je garde à l'Université, en tant qu'ancien élève de l'École d'Ingénieurs, non seulement pour la formation intellectuelle que j'y ai reçue, mais aussi pour les conditions particulièrement favorables par lesquelles on m'a permis autrefois de la recevoir.

Par cette lettre, Monsieur le Recteur, je ne devrais avoir à vous exprimer que de la gratitude, et pourtant, bien malgré moi, il s'y mêle un regret que je ne dois pas taire. Celui-ci est causé par la décision de l'Université - annoncée il y a quelques semaines par la presse locale - de décerner à M. Mussolini le grade de Docteur honoris causa.

Sans doute, en conférant ce titre, l'Université prétend-elle honorer son ancien étudiant et l'homme, l'oeuvre sociale et non pas la politique du Chef de l'Etat italien. Mais il me paraît que c'est là une distinction impraticable, car l'oeuvre sociale de M. Mussolini ne se sépare pas des principes politiques par lesquels elle a été imposée.

Ainsi, en honorant implicitement ces principes, il me paraît que l'Université a oublié que tout son enseignement se fonde sur une garantie sans réserve de la liberté d'opinion. Or, une telle garantie est précisément absente des méthodes intellectuelles par lesquelles l'oeuvre sociale mussolinienne - si admirable qu'elle soit par ailleurs - s'est réalisée. En honorant M. Mussolini, l'Université a couru le très grave risque de renier officiellement le principe essentiel sur lequel toute son activité repose.

En tant que très attaché aux conditions dans lesquelles notre enseignement universitaire a pu s'exercer jusqu'ici, permettez-moi de vous dire, Monsieur le Recteur, mon très vif regret de la décision prise par l'Université de Lausanne à l'occasion de son IV^e Centenaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma respectueuse considération.

G. Joyet²
Jamais rien reçu, 2, Chemin du Levant.

¹ Voir Emilio R. Papa, *Fascismo e cultura*, Venezia-Padova, Marsilio, 1975 (2^e éd.), 291 p.

² Gustave Joyet, (1904-?), étudiant à l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, fut diplômé ingénieur électricien en 1927.

Pièce N° 61

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Rome, le 27 mars 1937.

M. Frölicher¹
207
10 / G / 7

CONFIDENTIEL.

Monsieur le Ministre,

Deux jours de suite, avant-hier et hier, j'ai été appelé, d'ordre du Chef du Gouvernement, par le Sous-Secrétaire d'Etat Bastianini, qui dirige pendant l'absence du Comte Ciano² à Belgrade le Ministère des Affaires Etrangères.

Je vous ai déjà relaté que l'une des communications qui me furent faites avant-hier, avait trait à la décision du Duce de refuser le doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne. Par ailleurs, M. Bastianini m'avait dit déjà avant-hier-et il me l'a répété hier après-midi-que le Chef du Gouvernement s'est montré extrêmement déçu et même blessé des informations qui lui avaient été signalées comme ayant paru dans notre presse suisse.

A la base des appréciations quelque peu nerveuses qui ont été émises, il y a certainement, pour une bonne part, les rapports de presse transmis maintenant

A LA DIVISION DES AFFAIRES ETRANGERES
DU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

B E R N E.

./.

¹ Sur Hans Frölicher, voir Introduction p. 19, note 82.

² Sur Galeazzo Ciano, voir Introduction p. 20.

- 2 -

journallement et parfois deux fois par jour ^{le 15/10/1935} par la Légation d'Italie à Berne.

Nous nous trouvons là en présence d'une situation que, de notre côté aussi, nous avons tout intérêt à suivre de très près. Avant-hier déjà et vu que les résumés placés sous mes yeux par M. Bastianini reproduisaient des extraits de la "Berner Tagwacht" et de la "Communiste Freiheit", organe qui passe son temps à insulter aussi nos propres Autorités, j'ai cru devoir amener mon interlocuteur à faire une distinction entre quelques feuilles extrémistes et la grande presse suisse, dont ~~de~~ ^{de} nombreux organes font preuve, jour par jour, d'une compréhension du point de vue italien qui est jugée parfois excessive dans d'autres pays. M. Bastianini s'est cependant arrêté ^{cuti'cuti, à} sur une correspondance de M. Casagrande dans le "Bund", qui n'était pas en toutes parts heureuse. Il va sans dire qu'ayant fait de mon mieux pour rétablir la situation véritable, j'ai fait allusion au tort que pouvaient causer des résumés de presse transmis avec un zèle excessif et ne reflétant pas d'une manière équitable l'opinion exprimée dans nos journaux. J'ai appris ainsi que ces résumés circulent parmi tous les membres du Gouvernement et qu'après les avoir lus, même M. Thaon de Revel⁹, Ministre des Finances, parfait gentleman et homme équilibré, avait

./.

Voilà!
(un dinu
Bund)

⁹ Paolo Thaon di Revel (1859-1948) fut ministre des finances italiennes de 1935 à 1943.

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

- 3 -

manifesté de l'étonnement quant à l'"attitude de la presse suisse" telle qu'elle fut représentée.

Hier matin M. Bastianini a rendu compte au Chef du Gouvernement de notre conversation. M. Mussolini l'a cependant prié de me convoquer à nouveau pour me faire part des nouvelles observations que lui suggérait, ^{certains} un entrefilet de l'Agence télégraphique suisse daté de Londres et attribuant à des milieux allemands des appréciations peu favorables sur l'armée italienne. Une fois de plus, j'ai pu constater que l'on ne ~~peut~~ ^{explique} jamais assez ici que l'Agence télégraphique suisse n'est pas une organisation officieuse et qu'elle publie ce qu'elle veut. Vous pensez bien que j'ai fait de mon mieux pour parer aux signes de nervosité que j'ai eu le regret de constater. J'ai rappelé notre action pleine de compréhension pour l'Italie et l'attitude bienveillante de notre grande presse. Enfin, je n'ai pu m'empêcher de faire comprendre qu'il fallait mieux aller au fond des faits eux-mêmes et parer aux situations qu'ils créent plutôt que d'attacher une importance excessive à des commentaires de journaux paraissant dans un pays où la liberté de la presse est entière. M. Bastianini, qui est très sincèrement désireux de comprendre notre

./.

- 4 -

point de vue et d'empêcher une réaction de la presse italienne que M. Alfieri⁴ est, d'après certains signes, toujours prêt à mettre en scène, réfèrera certainement de notre conversation au Chef du Gouvernement.

Ceci dit, je dois ajouter que j'encourage de la part de nos correspondants suisses à Rome des articles pouvant diminuer les heurts et contrebalancer certaines exagérations publiées par notre presse dans des télégrammes datés d'autres capitales.

A titre d'indication, je vous signale enfin que le Chef du Gouvernement paraît avoir dit qu'il ne comprenait pas que la presse d'un pays ami, comme la Suisse, ~~et~~^{et} qui devrait être "au-dessus de la mêlée", ne fit pas preuve d'une compréhension plus grande à l'égard de la politique italienne.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

J. Puggini

⁴ Dino Alfieri (1886-1966) devint ministre de la presse et de la propagande au moment où Galeazzo Ciano fut nommé ministre des affaires étrangères, en juin 1936.

Le Droit du Peuple

QUOTIDIEN SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

	1 an	6 mois	3 mois	1 an
Ecole	3.-	6.-	12.-	24.-
Etranger	3.50	10.-	20.-	40.-

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 7, AV. DE BEAULIEU, LAUSANNE
Téléphone : Rédaction 23.815 - Chèque postal H. 1080 - Téléphone : Administration et Publicité 23.802

Règle des annonces : 7, av. de Beaulieu, Lausanne
Tarif local, Suisse et étranger : Annonces, le mot 0.12, rubrique le mot 0.20
Facile annonce, le mot ou plus 0.05. Matrices, le mot 0.20. Matrices
de couleur, jusqu'à 20 mots, 2.-

DOCTEUR "HONORIS CAUSA"

Le document

Bien que cela soit sans grande importance, nous transcrivons ici le contenu du titre sur parchemin, daté de Lausanne au mois de janvier 1937, signé du chancelier et du recteur de l'Université, et par lequel M. Mussolini fut informé des honneurs que nous lui faisons :

L'Université de Lausanne
à son ancien étudiant
Benito MUSSOLINI.

Excellence,

La charge qui vous incombe comme chef du gouvernement de l'une des plus grandes puissances de l'heure présente vous impose des responsabilités écrasantes. Malgré cela, vous avez bien voulu, depuis l'époque où vous l'avez fréquentée, conserver à Notre Haute Ecole des sentiments d'amitié sincère et de fidèle sympathie dont nous sentons tout l'honneur et le prix.

De ces sentiments vous avez donné, à diverses reprises, des témoignages manifestes auxquels nous avons été extrêmement sensibles.

L'Université de Lausanne, sous le savez, est profondément attachée aux institutions libérales et démocratiquement républicaines qui régissent notre patrie. Mais, dans la mesure de ses ressources scientifiques, elle s'efforce d'étudier et de comprendre le mouvement des idées et des faits qui se produit hors de la Suisse.

Dans ce but, elle a institué, entre autres, une Ecole des sciences sociales et politiques dont votre éminent compatriote Vilfredo Pareto a été l'un des promoteurs les plus convaincus et à laquelle il a donné une réputation mondiale. Cette école, dont vous avez suivi les cours au début de son organisation, a voué une grande attention à l'œuvre de rénovation sociale grâce à laquelle vous avez, en supprimant la lutte des intérêts de parti, rendu au peuple italien le sentiment effectif de sa cohésion spirituelle, économique et sociale.

Une œuvre de cette envergure ne peut être objectivement caractériser et appréciée en quelques lignes. Ce qui est certain, c'est qu'elle représente un effort des plus intéressants pour surmonter la crise morale et économique dont chaque nation souffre actuellement. Elle marquera dans l'histoire une trace profonde.

En tant que créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale, vous avez illus-

tré l'Université de Lausanne. C'est pourquoi elle tient à rendre hommage à l'éclat que vous avez jeté sur elle. A cet effet, elle a l'honneur de vous conférer, sur la proposition de son Ecole de sciences sociales et politiques, la plus haute distinction dont elle dispose, le doctorat *honoris causa*. C'est votre maître, M. Pascal Boninsegni, le distingué directeur de cette école et le seul de vos anciens professeurs encore en fonctions, qui a la joie de vous remettre ce grade honorifique.

Cette composition française, fruit de la collaboration du recteur et du chancelier, est d'allure assez plate et de forme passablement relâchée. Elle pue la crise du français et souligne la haute philosophie des élites. On admirera certaines formules d'une essence rare et d'une profondeur sans précédent dans l'histoire des coutisseries internationales. Ne nous demandons point ce que signifie « la lutte des intérêts de parti » alors qu'un vain peuple, primaire et équilibré, dirait simplement « la lutte des partis » ou ce qui serait mieux « les partis » tout court. Quant au sentiment « effectif » de sa cohésion spirituelle, économique et sociale, il n'en faut pas plus pour justifier des esbaudissements discrets et respectueux. Peut-être quelque spectateur se posera-t-il la question de savoir comment M. Mussolini, en tant que « créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale », a pu, quelque trente ans après son passage à l'Ecole des sciences politiques et sociales « jeter sur elle un éclat ». Il y a là des mystères « sociologiques » assez difficiles à pénétrer.

Reste — et c'est cela qui importe — le ton général du morceau. Dire qu'il honore notre Université et que sont honorés les quelques docteurs *honoris causa* autochtones ? Qui le dira ? Et je pense à un seul nom, à un seul homme, à celui qui fut le dernier d'une tradition peut-être désuète mais noble, hautement, par son souci des vérités profondes: feu Philippe Bridel.

Alors, si les intellectuels qui me lisent y songent aussi, ils mesureront, du même coup, ce que signifie, en sa tragique réalité, le mot de Benda : « Les clercs qui trahissent ! »

P. GOLAY.

Pièce N° 63

Lausanne,
ce 27 mars 1937

A la Commission Universitaire
de l'Université de Lausanne

Monsieur le Recteur et Messieurs,

La nouvelle que l'Université avait décerné à M. Mussolini le grade de docteur *honoris causa* a soulevé chez plusieurs anciens étudiants de notre Université un sentiment d'indignation attristée.

Nous sommes de ceux-là et n'avons pour les écrire d'autre titre que celui d'anciens étudiants. En d'autres occasions il nous autorise à professer l'estime que nous portons à notre haute école, à en affirmer la valeur au nom même des biens que nous avons reçus d'elle. Il nous suffit aussi aujourd'hui pour déplorer un geste qui nous fait souffrir dans l'admiration et le respect que nous portons à notre Université et pour dire notre regret d'abord à ceux qui président à ses destinées.

Nous permettez-vous d'ajouter que nous nous sentons également atteints dans l'attachement plus personnel que nous portons à une institution dont notre père a fait partie durant quelques années.

Nous ne doutons pas que les conseils universitaires qui ont pris cette décision n'aient obéi à des motifs très sérieux, mais nous ne parvenons pas à voir comment ceux-ci peuvent épargner à notre Université le double reproche d'avoir consacré une valeur qui ne relevait pas de sa compétence et de s'être mise, par la personne qu'elle a choisi d'honorer, en contradiction avec les principes qui garantissent son existence.

Quelle que soit la valeur de M. Mussolini, - et ce n'est pas, croyez-le bien, un débat politique que nous instituons ici, - il nous paraît impossible de séparer la valeur personnelle de l'homme de son oeuvre politique : lui-même refuserait une telle distinction. C'est pourquoi, il nous semble qu'en décernant à M. Mussolini son plus haut grade, l'Université est sortie dangereusement de son rôle : qu'elle le veuille ou non, elle a reconnu publiquement une valeur qui n'est pas d'ordre purement moral ou intellectuel et sur laquelle elle ne peut se prononcer, sans porter atteinte à l'impartialité politique qui sied à son autorité.

D'autre part, il ne nous paraît pas davantage possible de dissocier l'oeuvre de M. Mussolini des méthodes intellectuelles qui ont contribué à la réaliser. Or, quel qu'en puisse être le résultat pratique, ces méthodes sont rigoureusement opposées à celles qui sont, dans nos facultés, regardées comme la condition même de leur activité intellectuelle et la garantie de la valeur de leur travail : nous entendons les méthodes de libre examen mises au service de la recherche de la vérité. Il nous semble qu'au nom de la pensée et de la science qu'elle veut servir, notre Université ne peut, sans trahir ses traditions les plus hautes en oublier sa raison d'être, honorer un homme dont toute l'action s'inspire de principes contraires à ceux que l'Université défend comme son bien le plus précieux.

C'est ainsi au nom même des valeurs que l'Université par son enseignement nous a appris à respecter et à conserver, que nous exprimons ici notre tristesse de la voir illustrer son quatrième centenaire par un geste que nous jugeons si peu conforme à ce qu'elle doit à elle-même et au pays.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur et Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Edouard Burnier¹

André Burnier²

Lettre d'E. et A. Burnier à la Commission universitaire, 27.3.1937

¹ Edouard Burnier, né en 1906, fit ses études de lettres à l'Université de Lausanne. Il sera licencié en 1927. Enseignant le grec à l'Ecole supérieure de jeunes filles il deviendra professeur à la Faculté de théologie (1945 à 1975). Il est aujourd'hui professeur honoraire. C'est l'un des fils de Charles Burnier, professeur de langue et littérature grecques de 1924 à 1927.

² André Burnier (1910-1941), frère d'Edouard, fit également ses études de lettres à Lausanne. Il fut licencié en 1931 et docteur ès lettres en 1935.

Lausanne,
le 27 mai 1937

A la Commission Universitaire
de l'Université de Lausanne

Monsieur le Recteur et Messieurs,

La nouvelle par l'Université
avoir décerné à M. Mussolini le grade de
docteur honoris causa a soulevé chez plusieurs
anciens étudiants de notre Université un mou-
vement de indignation altérée.
Non moins de une fois et n'avaient pour un é-
crit de cette teneur que celui d'autres étudiants.
Sur d'autres occasions, il leur autorise à profaner
l'autorité par leur position à notre haute école, à
en affaiblir la valeur au bon lieu et bien par
leur abus, nous s'élève. Il leur suffit ainsi au-

jourd'hui pour de plus en plus que nous faire
difficile dans l'admiration et le respect par leur pos-
tion à notre Université et pour d'ce notre respect
valeur à une qui provient à des destinées.
Nous permettez-les d'ajouter par leur non seulement
également atteints dans l'attachement plus per-
sonnel par leur position à une institution sur
notre lieu à faire partie d'un autre quelconque autre.

Non ce doute par par la uni-
versité universitaire qui ne peut être de rien à leur
côté à d'après ce qui se trouve, mais par ce par-
ticulier par à leur Université une-ci présente à par-
tir de notre Université le double reproche l'avis
Lausanne une valeur qui ne valent pas à sa ma-
jorité et d'être mise, par la personne qu'elle
à chose d'honneur, en contradiction avec les
principes qui garantissent son existence.
Quelle que soit la valeur de M. Mussolini, - et

à leur par, voyez le bien, une d'ce politique
par leur institution, - il leur paraît impossible
d'exprimer la valeur personnelle de l'homme d'
un ordre politique : lui-même refuserait une
telle distinction. C'est pourquoi, il leur semble
qu'en d'ce point à M. Mussolini son plus haut
grad, l'Université est d'ce d'un jugement
à son rôle : qu'elle le refuse ou non, elle a
reconnu publiquement une valeur qui n'est pas
d'ordre purement moral ou intellectuel et sur
laquelle elle ne peut se prononcer, sans porter
atteinte à l'impartialité politique qui sied à
son autorité.

D'autre part, il ne leur paraît pas davan-
tage possible de donner l'ordre à M. Mussolini
d'admettre intellectuellement qui ne soit un tri-
bun à la nation. Or, quel qu'en puisse être
le résultat pratique, ce n'est pas sur nous.

Le mieux opposé à elle qui me, de nos
 facultés, regardé comme la condition même
 de leur activité intellectuelle et la garantie
 de la valeur de leur travail: non entendons
 l'ignorance de libre examen nous au service
 de la recherche et la vérité. Il ne semble pas
 au bon de la peine et de la science qui elle sur
 nous, notre Université ne peut, sans trahir ses
 traditions les plus hautes et oublier sa raison fide-
 la, honorer un homme sans tout l'acte d'ins-
 piration et principe contraire à une par l'Université
 de fonder comme un bien le plus précieux.
 C'est ainsi au nom même de la science par l'Univer-
 sité par un surcroissement nous a appris à
 respecter et à honorer, par une expression de
 notre tristesse et la voir illustrer son pratique
 maintenant par un geste par son jugement de plus

2/ Uniforme à ce qu'elle soit à elle-même
 et au pays.
 Veuillez agréer, Monsieur le Recteur et
 Messieurs, l'expression de nos sentiments très
 distingués.
 Edmond Burnier André Bligny.



La salle des professeurs dans l'Ancienne Académie en 1937. A gauche, Pasquale Boninsegni.
 Reproduction d'une photographie non signée tirée de L'Illustré du 10 juin 1937, p. 733.

Pièce N° 64

MOI
 MUSSOLINI
 Grand Assassin
 par la grâce du Pape
 et l'imbécillité des Peuples
 je te salue
 et te remercie
 car aussi bien que moi
 tu as trahi ta Patrie
 et ton Dieu

Ta Signature
 au pied du document
 qui m'honore
 mais te déshonore
 fait de toi le complice de
MES CRIMES

Malheur à celui qui scandalisera un de ces
 petits qui croient en moi.
 or tu as préféré un bandit à ton Sauveur.

Monsieur le Professeur Golay
 Docteur en Théologie
 Recteur de l'Université

LAUSANNE

Pièce N° 65

A.31 Vaud 1 - IM.

Berne, le 30 mars 1937.

Au Département de l'Instruction publique
du Canton de Vaud,
Lausanne.

Monsieur le Conseiller d'Etat,¹

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'Italie, M. Bastianini, a convoqué, le 25 mars, le Ministre de Suisse à Rome² et lui a fait savoir, de la part du Chef du Gouvernement, que M. Mussolini a apprécié le geste du Sénat de l'Université de Lausanne par lequel le doctorat honoris causa de la Faculté des sciences économiques et sociales lui a été récemment décerné, mais que, vu les discussions auxquelles cette distinction a donné lieu, il croit préférable et a décidé de décliner l'honneur qui lui a été fait.

Cette communication a été faite en des termes apparemment définitifs.

Prié de nous faire part de cette communication, notre Ministre a fait observer que le geste de l'Université de Lausanne avait été tout à fait spontané et décidé en dehors des Autorités.

Copie de cette lettre a été envoyée au Département fédéral de l'Intérieur et la Légation de Suisse à Rome.

¹ Il s'agit de Paul Perret. Sur ce personnage, voir Introduction p. 7, note 7.

² Paul Ruegger.

M. Bastianini a néanmoins exprimé le désir que nous fussions renseignés afin que l'Université de Lausanne fût informée par notre intermédiaire de la décision de M. Mussolini.

Nous vous serions reconnaissants de faire discrètement part de ce qui précède au Sénat de l'Université de Lausanne. Il serait, à notre avis, préférable de laisser aux Autorités italiennes le soin de rendre publique, si elles le jugent opportun, la décision de M. Mussolini.

Agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

*Le Chef
de la Division des Affaires étrangères* ^①

¹ Pierre Bonna. Voir Introduction p. 19, note 82.



Paul Perret, chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh datée de 1929 (coll. musée de l'Élysée, Lausanne).

Pièce N° 66

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES CULTES

N° § 37/

TÉLÉPHONE 26.121

Mentionner sur l'enveloppe
le service avec lequel on
correspond

LAUSANNE, LE 30 mars 1937.

Monsieur le Recteur de l'Université de
Lausanne.

Monsieur le Recteur,

Comme vous le savez c'est le " Droit du Peuple", dans un article de M. Paul Golay, qui a révélé au public lausannois la désignation de M. Benito Mussolini en qualité de docteur honoris causa de l'Université de Lausanne. J'ai fort bien compris alors que les organes de l'Université aient jugé bon d'attendre quelque peu avant d'annoncer cette désignation et qu'ils aient pu être devancés par M. Golay grâce à une indiscretion probablement difficile à éviter.

Le samedi 27 mars, le " Droit du Peuple" est revenu à la charge en publiant le texte de l'adresse envoyée à M. Mussolini par l'Université. Cette fois l'indiscretion est de nature à provoquer dans le public et dans la presse un étonnement justifié. Je n'ai pas cru devoir intervenir autrement dans une affaire qui regarde exclusivement l'Université, mais je déplore qu'après la première indiscretion mise à profit par M. Golay pour attaquer les autorités vaudoises, l'Université n'ait pas prévenu la seconde en publiant, de sa propre initiative, le document que le "Droit du peuple" vient de servir à ses lecteurs. Il ne s'agit plus ici d'un simple renseignement communiqué au journal socialiste, mais d'un texte dont je suppose bien que le premier venu ne pouvait pas prendre connaissance. Je vous laisse le soin de juger si une enquête discrète pourrait vous faire découvrir l'auteur de cette communication.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE CHEF DU DÉPARTEMENT
P. Perret

¹ Sur Paul Perret voir Introduction p. 7, note 7.

Pièce N° 67

N°



Lausanne, le 31 mars 1937.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

à Monsieur le Chef du Département
de l'Instruction publique et des Cultes.

Monsieur le Chef du Département,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 courant relative à l'indiscrétion qui a permis au Droit du Peuple de publier l'adresse à Mr. Mussolini, destinée à accompagner le diplôme de docteur honoris causa que l'Université lui a conféré.

Nous sommes très contrariés de la chose.

Comme vous le rappelez, nous n'avons rien voulu publier avant que le premier intéressé ait eu connaissance de ces pièces. Il n'a pas dépendu de nous de ne pas nous être acquittés jusqu'ici de cette tâche. En apprenant il y a quelque temps que des fuites pouvaient s'être produites, nous avons immédiatement demandé à l'Imprimerie, où ces documents ont été établis, de faire une enquête auprès du personnel. Nous n'avons reçu jusqu'ici aucune indication: dès que nous saurons quelque chose, nous ne manquerons pas de vous en informer, et nous pouvons vous assurer que si le coupable est découvert, il sera sévèrement puni.

Nous regrettons beaucoup l'incident et déplorons avec vous l'inconvenance du procédé du journal sus-mentionné, autant que les circonstances qui ne nous ont pas permis de liquider comme nous le voulions une affaire qui ne devait pas souffrir de retard.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

Le Recteur :

Université

Indiscrétions à propos de l'adresse de l'Université à M. Mussolini.

Explications de M. le Recteur.

Cl. 1.4.37

51

85

Pièce N° 68

MERCREDI 31 MARS 1937

Une protestation et un appel à tous les étudiants suisses

Contre la nomination de Mussolini au titre de docteur "honoris causa"

Partout, en Suisse, on accueillit la nouvelle de la nomination de Mussolini au titre de docteur *honoris causa*, par l'Université de Lausanne, avec une grande stupeur. Et chacun de se demander : Pour quels mérites honore-t-on Mussolini de cette façon ?

Dans sa jeunesse (aussi pendant ses études à Lausanne), Mussolini fut un militant actif dans le rang du mouvement socialiste. Il le délaissa plus tard, se fit renégat, fondateur et meneur du fascisme, le mouvement réactionnaire par excellence de nos jours.

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

Arrivé au pouvoir sous la conduite de Mussolini, le fascisme détruisit toutes les organisations ouvrières, les partis ouvriers, ainsi que les syndicats — dans l'intérêt du capital ! Il détruisit ainsi l'élément le plus avancé de notre société. Il alla même plus loin : il interdit tous les partis bourgeois — à l'exception du Parti fasciste ! Il démolit toutes les institutions démocratiques bourgeoises : Parlement, égalité politique, liberté de conscience, de presse, de réunion et d'association. Il n'y a pas longtemps encore, Mussolini se permit, au cours d'une interview, les pires insultes contre la démocratie.

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

Les adversaires politiques du fascisme furent tués, emprisonnés, assassinés. C'est ainsi que fut tué lâchement et brutalement Matteotti, grand et noble militant de l'Italie socialiste, par les complices de Mussolini.

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

Dans les écoles supérieures d'Italie, on abolit la liberté d'études (base, pourtant, de toute recherche scientifique) et on la remplaça par un système mêlé de bureaucratie et de drill militaires. On ne peut étudier que ce qui semble bon aux despotes fascistes. On chassa les savants qui, par fierté intellectuelle, ne se plièrent pas à la servitude fasciste, qui refusèrent de prêter serment au Duce et à l'Etat fasciste.

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

Et la politique extérieure du fascisme ! C'est une menace constante pour la paix mondiale. Luttes atteintes aux bases les plus élémentaires du droit des peuples, le fascisme envahit l'Abyssinie paisible, cependant que ses généraux ne reculaient pas devant l'utilisation des gaz. Les préliminaires de guerre abyssins, — comme par exemple le ras Desta, — furent simplement fusillés ! Ensuite de l'attentat contre Graziani, la soldatesque assomma brutalement plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense !

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

En Espagne, le peuple lutte avec le gouvernement légal contre un amalgame de généraux rebelles, du capital, de la grosse propriété et de l'Eglise. L'Italie fasciste de Mussolini soutient les rebelles traîtres et ennemis du peuple.

Est-ce pour cela que le Haut Sénat de l'Université de Lausanne décerna à Mussolini le titre de docteur h. c. ?

C'est, et cela restera une tâche de boue, qu'en Suisse on honore Mussolini du titre de docteur *honoris causa* ! Cela nous permet de constater avec une effrayante netteté combien il y a, dans les écoles supérieures suisses, d'éléments qui sont trop volontiers prêts à s'incliner devant les tyrans, qui trop volontiers se rangent aux côtés du fascisme. Mais nous pouvons voir aussi combien déjà les éléments grand-capitalistes de Suisse, sous la direction de Motta, se sont orientés vers l'axe Rome-Berlin.

Nous protestons contre cet acte d'abaissement et sommes persuadés que toute la jeunesse studieuse avancée s'unira à notre protestation.

- Union socialiste des étudiants suisses.
- Groupe d'étudiants socialistes de Berne.
- Groupe d'étudiants socialistes de Zurich.
- Groupe d'étudiants marxistes de Bâle.
- Groupe d'étudiants marxistes de Zurich.

Pièce N° 69



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 1er avril 1937

Monsieur le Professeur Olivier

Givrins

Mon cher Chancelier,

Une tuile... mais de taille! Veuillez prendre connaissance de la missive ci-jointe que le Chef du Département s'a passée cet après-midi en confidence, mais dont il faut que vous soyez instruit immédiatement. J'ai vu notre collègue Raymond qui en est malade. Après délibération je viens d'écrire, par avion, à M. Boninsegni pour l'avertir et lui suggérer, à note couverte, de voir si possible le principal intéressé et de redresser les affaires. Mais il nous paraît indispensable, à Raymond comme à moi, que nous partions pour Rome le plus tôt possible, dans un avion comme dans l'autre. J'ai prié M. Boninsegni de se télégra-

phier, suivant ce qu'il aura appris.

Auriez-vous le bon vouloir de me téléphoner demain matin (vendredi) pour me dire votre sentiment et, éventuellement, fixer un rendez-vous où nous pourrions nous expliquer sur cette désagréable conjoncture? Je serai chez moi toute la matinée.

Désolé de troubler les quelques heures de détente que vous êtes allé chercher au pied des bois je vous prie d'excuser mon importance bien involontaire et de me croire, mon cher Chancelier, votre bien dévoué

Ann. une lettre à me retourner, s.v.p.

La « tuile » dont il est fait mention est la décision de Mussolini de refuser la distinction de l'Université de Lausanne. Voir à ce propos la pièce reproduite n° 59 et l'Introduction, p. 20.



Frank Olivier (1869-1964), chancelier de l'Université, à Givrins en 1933.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. Musée de l'Élysée, Lausanne).

Pièce N° 70

Transcription

PROF. BONINSEGNI PRESSO COMM. MORABITO
VIA NICOTERA 29 ROMA¹

NR 12601 DUCE ADERENDO DESIDERIO ESPRESSOGLI LA RICEVERA PALAZZO VENEZIA DOMANI SABATO TRE APRILE AD ORE DICIOOTTO PUNTO GRADIREI CORTESE CENNO CONFERMA PUNTO PRESENTE TELEGRAMMA VALE PER ACCESSO PALAZZO SEGRETARIO PARTICOLARE SEBASTIANI

Traduction

PROF. BONINSEGNI CHEZ COMMANDEUR MORABITO
RUE NICOTERA 29 ROME¹

NO 12601 DUCE SATISFAISANT REQUETE VOUS RECEVRA PALAIS DE VENISE DEMAIN SAMEDI TROIS AVRIL A HEURES DIX-HUIT STOP VEUILLEZ AVOIR AMABILITE CONFIRMER STOP CE TELEGRAMME SERT ACCES PALAZZO STOP SECRETAIRE PARTICULIER SEBASTIANI

¹ Adjonction manuscrite du numéro de la pièce: 107.422. Celle-ci est datée au dos du 2 avril 1937.

53 N 53 di reranito - rimesso al fattorino ad ore

INDICAZIONI DI URG. APRILE BONINSEGNI PRESSO COMM MORABITO VIA NICOTERA 29 ROMA

UFFICIO TELEGRAFICO DI ROMA

ROMA

Fermo tel. Fermo post. Fermo post. X Indiriz. Comunicare tele.

PC TF

Il Governo non assume alcuna responsabilità civile in conseguenza del servizio della telegrafia. Le tasse riscosse in meno per errore od in seguito a rifiuto o irreperibilità del destinatario devono essere completate dal mittente. Il destinatario è invitato a firmare la ricevuta presentata dal fattorino ed a segnarvi la data e l'ora della consegna del telegramma. In mancanza di tali indicazioni il destinatario perde il diritto di reclamare in caso di ritardo della consegna.

Ricevuto il 193 ore Pel circuito N 175

Le ore si contano sul meridiano corrispondente al tempo medio dell'Europa centrale, e per telegrammi interni e con vari paesi esteri di seguito da una mezzanotte all'altra. Nel telegrammi impressi in caratteri romani, il primo numero dopo il nome del luogo d'origine rappresenta quello del telegramma, il secondo quello delle parole, gli altri la data, l'ora e minuti della presentazione.

QUALIFICA	DESTINAZIONE	PROVENIENZA	NUM.	PAROLE	DATA DELLA PRESENTAZIONE	VIA E INDICAZIONI EVENTUALI D'UFFICIO
					Giorno e mese Ore e minuti	
681 S RM	ROMA	MI	1023175	42	2	1445

NR 12601 DUCE ADERENDO DESIDERIO ESPRESSOGLI LA RICEVERA PALAZZO VENEZIA DOMANI SABATO TRE APRILE AD ORE DICIOOTTO PUNTO GRADIREI CORTESE CENNO CONFERMA PUNTO PRESENTE TELEGRAMMA VALE PER ACCESSO PALAZZO SEGRETARIO PARTICOLARE SEBASTIANI

FATEVI CORRENTISTI POSTALI - PAGAMENTI E RISCOSSIONI IN TUTTE LE LOCALITÀ DEL REGNO - FRA CORRENTISTI I PAGAMENTI E LE RISCOSSIONI MEDIANTE POSTAGIRO, SONO ESEGUITI SENZA LIMITAZIONE DI SOMMA ED IN ESENZIONE DA QUALSIASI TASSA

(1936/38) Roma, 153-XII - Istituto Poligrafico dello Stato - G. C.

Pièce N° 71

Kohler / La Moraine

Muri près Berne, le 2 avril 1937.

A Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne.

Monsieur le Recteur,

Quand des journaux ont annoncé, voilà quelques semaines, que l'Université de Lausanne se proposait de décerner à M. Mussolini le doctorat honoris causa, j'ai espéré un démenti. Hélas, par le temps qui court, les mauvaises nouvelles sont toujours vraies ! Bientôt nous avons pu lire, dans les mêmes journaux, une explication embarrassée, une défense inepte de cette décision.

Ceux qui l'ont prise n'ont-ils vraiment pas compris que cette distinction exceptionnelle accordée au chef de l'Etat fasciste, ne pouvait avoir qu'une signification politique ? N'ont-ils pas compris que, peu de temps après la conquête de l'Abyssinie, ils se donnaient, et certes sans nécessité, l'apparence d'approuver la force brutale, d'applaudir à la violation flagrante du droit qui a été établi, après quatre ans de massacres et de ruines, pour empêcher le retour de pareilles catastrophes, pour protéger les petits Etats faibles comme le nôtre contre les entreprises des conquérants ?

Quand M. de Bethmann-Hollweg, de fâcheuse mémoire, prétendait excuser la violation de la Belgique en déclarant que son pays s'était borné à déchirer un chiffon de papier, il a pu se trouver quelques Suisses pour approuver cet indigne langage. Mais nous, Vaudois, nous les avons honnis. Et quelle eût été notre indignation si l'Université de Bâle ou de Zurich avait envoyé en chapelet allemand un bonnet de docteur, sous prétexte de reconnaître sa science juridique ?

Certes, depuis 1914, l'Europe et le monde ont beaucoup changé. Mais les peuples, instruits par le malheur, ont pensé limiter le jeu de l'injustice en formant cette Société des Nations que la violence des Etats impérialistes est en train de réduire à néant. Une conquête coloniale, prétendent certains, n'a pas l'importance d'une invasion en Europe. - Oublie-t-on que la victime, de l'aveu même de l'Etat conquérant, partici-

(partici)paît à ce pacte établi pour empêcher la guerre et pour régler les conflits par des moyens de droit ? Et ne sait-on pas à Lausanne que le récent livre du maréchal de Bono,¹ préfacé par M. Mussolini, fait toute lumière sur les préliminaires de la campagne d'Ethiopie, et laisse tomber la thèse hypocrite, plaidée à Genève par les mandataires de l'Italie, qui tentait de légitimer la conquête par des incursions des Abyssins ? (J'en juge par des comptes-rendus, qui n'ont pas paru, il est vrai, dans tous les journaux de Lausanne ...)

Certes la sécurité européenne est ébranlée par les puissances armées comme par les menées des révolutionnaires. Mais si les faits nous inquiètent, est-ce une raison pour rejeter les principes qui constituent notre seule assurance morale ?

Mais, abstraction faite de notre intérêt national, n'y a-t-il donc plus à l'Université de Lausanne des juristes, des humanistes qui défendent le droit ? des humanistes qui préfèrent l'humanité à la violence ? n'y a-t-il plus des chrétiens évangéliques qui, avant de prendre une résolution chargée de conséquences, se demandent si elle est conforme à l'enseignement de celui qui a prêché l'amour du prochain, le pardon des injures, et l'humilité ?

Les professeurs de Lausanne n'ignorent pourtant pas les idées de M. Mussolini, - celles qu'il répandait au temps lointain où il studiait dans notre ville; et celles, diamétralement opposées, qu'il publie et pratique depuis que son énergie et sa capacité l'ont mis à la tête de son pays. Que certains approuvent, soit l'athéisme ^{agressif} du jeune anarchiste d'autrefois, soit la religion de l'Etat professée par le fondateur du fascisme, c'est leur affaire personnelle. Ils n'ont pas le droit d'engager la collectivité universitaire.

Elevé, comme beaucoup de mes camarades, dans un milieu libéral, j'ai suivi à l'Université de Lausanne les leçons d'un Jean Bonnard,² d'un Alexandre Maurer,³ d'un Maurice Milloud,⁴ d'un Henri Meylan-Faure,⁵ d'un Edmond Rossier,⁶ pour ne citer que nos professeurs de nationalité suisse. Leur enseignement et leur exemple, l'atmosphère même de notre Faculté des lettres, ont fortifié en moi, avec le goût des valeurs spirituelles, le respect de la personne humaine, l'amour de l'indépendance

¹ Voir pièce reproduite n° 45, note 2.

² Jean Bonnard (1855-1915) fut professeur de langue et littérature romanes de 1888 à 1915. Doyen de la Faculté des lettres à trois reprises il occupa le poste de recteur de 1900 à 1902.

³ Alexandre Maurer (1842-1927) fut professeur de langue et littérature allemandes de 1880 à 1926 et premier recteur de l'Université de 1890 à 1892.

⁴ Sur Maurice Milloud, voir Introduction p. 9, note 23.

⁵ Henri Meylan-Faure (1860-1929) fut professeur de langue et littérature grecques de 1899 à 1924.

⁶ Edmond Rossier (1865-1945) fut l'un des professeurs qui enseigna le plus longtemps puisqu'il occupa sa chaire d'histoire cinquante-quatre ans, de 1891 à 1945. Doyen de la Faculté des lettres à deux reprises, il sera recteur de l'Université de 1910 à 1912.

- 3 -

individuelle et nationale, l'horreur de la violence, le culte de la paix. Aucun des traits de cet idéal traditionnel ne s'accorde avec la doctrine des Etats totalitaires.

Ceux qui ont l'indignation facile pourraient trouver odieuse la servilité dont l'Université de Lausanne fait preuve à l'égard d'un puissant et d'un victorieux. Il est plus sage sans doute de ne pas exagérer la portée de ce pas de clerc, et de n'y voir à la rigueur qu'une démarche ridicule.

Au moment où les anciens étudiants de l'Université de Lausanne sont prêts à s'associer, ne fût-ce que par une pensée reconnaissante (et on leur propose et leur demande bien davantage) aux fêtes du 4e centenaire de notre vénérable Académie, on ne leur contestera pas le droit de dire ce qu'ils pensent d'une décision retentissante et déplorable. - Il faut d'abord faire conscience nette et vider son coeur, si l'on veut être joyeux au jour de la joie.

C'est à Monsieur le Recteur que je me permets d'adresser cette protestation, toute personnelle. Mais il va de soi qu'elle ne s'adresse pas à la personne du Recteur. Il voudra bien en donner connaissance à qui de droit, soit, je pense, au Sénat universitaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments différents et empressés.

*Pierre Kohler*¹

Licencié et Docteur ès lettres
de l'Université de Lausanne .

¹ Pierre Kohler (1887-1956) fut licencié en lettres en 1909 et docteur ès lettres en 1914 de l'Université de Lausanne. Il sera professeur de littérature française et philologie romane à l'Université de Berne de 1932 à 1955.

Pièce N° 72

Zofingue, 2 avril 1937

Au Rectorat de l'Université
Lausanne.

Monsieur le Recteur,

Il y a deux semaines je me suis permis de vous adresser la demande de bien vouloir me répondre à deux questions en rapport avec la promotion, par votre Université, du président italien M. B. Mussolini, au grade de Dr. h.c.

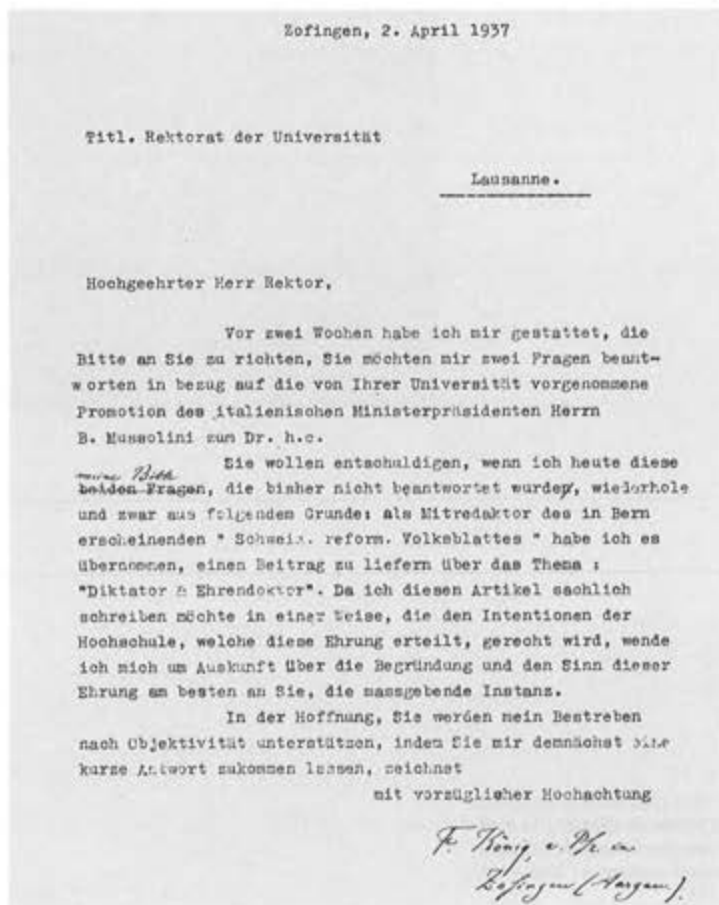
Vous voudrez bien m'excuser si je réitère aujourd'hui ma demande, qui jusqu'à présent n'a pas reçu de réponse, et ceci pour le motif suivant. Comme co-rédacteur de la «Schweiz. reform. Volksblatt» qui paraît à Berne, j'ai accepté d'écrire un article sur le thème «Dictateur et docteur honoris causa».

Comme je voudrais rédiger cet article objectivement, d'une manière qui rende compte des intentions de la Haute Ecole qui a délivré cette distinction, je me tourne vers vous, l'instance de décision, pour obtenir des informations sur la raison et le sens de cet hommage.

Dans l'espoir que vous soutiendrez mon effort d'objectivité, en m'envoyant rapidement une réponse, je vous adresse l'expression de ma haute considération

F. König, Pasteur à
Zofingue (Aargau).¹

¹ Le recteur Emile Golay ne répondit pas, semble-t-il, aux lettres de protestation. A part Marguerite Just qui reçut, en réponse à sa lettre du 5 mars, une coupure de la *Gazette de Lausanne* du 26 avril, le pasteur König fut le seul à notre connaissance à obtenir une réponse du recteur.



Seconde lettre de F. König au recteur, 2.4.1937

Pièce N° 73

Monsieur le recteur de l'Université de Lausanne,
Sigiswil 2.4.37

Monsieur,

Croyez-moi, il y en a encore beaucoup en Suisse qui n'étaient pas seulement étonnés, mais vraiment irrités parce que vous avez donné à Mussolini le D^r h.c. C'est une honte pas seulement pour l'université de Lausanne mais pour toute la Suisse.

U. W. Züricher¹
art - peintre
Sigiswil
lac de Thoune.

¹ Ulrich-Wilhelm Züricher (1877-?) fit des études d'architecture à l'Ecole polytechnique de Zurich de 1896 à 1900, puis des études de peinture à Paris de 1900 à 1905. Il écrivit d'ailleurs des textes sur la peinture. Dans le domaine artistique, il s'exprima au moyen de différentes techniques: l'aquarelle, la peinture à l'huile, la lithographie et la gravure sur bois.

Monsieur le recteur de l'Université de Lausanne,
Monsieur, Sigiswil 2.4.37
Croyez moi, il y a encore
beaucoup en Suisse qui n'étaient
pas seulement étonnés, mais
vraiment irrités parce que vous
avez donné à Mussolini le D^r h.c.
C'est une honte pas seulement
pour l'université de Lausanne
mais pour toute la Suisse.
U.W. Züricher
art-peintre
Sigiswil
lac de Thoune.

Pièce N° 74



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Monsieur le Pasteur König

ZOFINGEN

=====
Lausanne, le

Copie
3 auit 1937

LE RECTEUR
Monsieur,

Je vous accuse réception de vos deux lettres relatives au geste de l'Université de Lausanne à l'égard de M. Mussolini. Parmi beaucoup d'autres celles-ci m'ont touché par leur accent angoissé qui révèle le pasteur tourmenté dans sa conscience plus encore que le patriote froissé.

Par suite de circonstances que je ne peux vous expliquer nous n'avons pas pu, jusqu'ici, donner les raisons de notre décision et je ne puis vous les exposer ici. Ce que j'ajoute est pour vous et non pour le journal dont vous êtes co-rédacteur.

Nous avons donné le titre de Dr hon. causa à M. Mussolini en tant qu'ancien étudiant de notre Université, qui se souvient avec grande reconnaissance de ce qu'il a reçu à Lausanne, qui a témoigné toujours de cet attachement à notre ville et à plus d'une reprise en a donné des preuves manifestes, encore dernièrement à l'occasion du Jubilé que nous allons célébrer. L'Université de Lausanne a voulu honorer un de ses élèves qui lui font honneur par leur génie, leur énergie et les succès remportés et dont tout un peuple se réjouit aujourd'hui. Il ne s'agit en aucune façon de glorifier l'homme politique et de couvrir tous ses gestes du manteau de Noé. Nous gardons, à cet égard, notre indépendance aussi complète que n'importe qui en Suisse et le principal intéressé sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point. Nous nous étonnons que tant de gens n'aient pu comprendre cela et nous fassent un grief d'un geste de pure courtoisie.

J'aime à croire que ces lignes vous tranquilliseront un peu et vous permettront d'expliquer à vos collègues notre attitude; mais je vous prie encore de les garder pour vous.

Veillez agréer, Monsieur le pasteur, l'assurance de ma considération distinguée,

le Recteur de l'Université

Pièce N° 75

¹ Adjonction manuscrite du numéro de la pièce : 168.874.

² Adjonction de la main de Mussolini : 8 à 16 heures (8 alle ore 16).
Adjonction d'une autre main, probablement celle d'Osvaldo Sebastiani :
Comunicato al Conte Vidau 4/4/XV
(*Comunicato al Conte Vidau 4/4/XV*).

Le¹ prof. Boninsegni rapporte que V.E. aurait décidé de recevoir la délégation de l'Université de Lausanne chargée de remettre le doctorat « *honoris causa* ».

Peut-on fixer l'audience ?

4 avril XV²

SEGRETERIA PARTICOLARE
DEL CAPO DEL GOVERNO

Il prof. Boninsegni riferisce che V.E. avrebbe stabilito di ricevere la delegazione dell'Università di Losanna incaricata di rimettere la laurea "honoris causa".

Si può fissare l'audienza ?

4 aprile XV

Pièce N° 76

Av. de Chailly 70

Le 5.IV.37.

Monsieur le Recteur de l'Université
de Lausanne,

Monsieur,

La nouvelle que l'Université de Lausanne a conféré le grade de Docteur *honoris causa* à M. Mussolini m'a étonné et peiné.

Quels que soient les motifs de cette décision, celle-ci, en définitive, est un hommage au chef d'un mouvement politique. Or, nous sommes plusieurs à penser que seules les valeurs scientifiques et morales doivent faire l'objet des récompenses de notre Université.

D'autre part, il est évident que les principes qui inspirent l'œuvre de M. Mussolini, quels que puissent en être les résultats, sont en contradiction avec ceux qui garantissent l'existence et l'activité d'une Université qui entend, comme la nôtre, rester « profondément attachée aux institutions libérales¹ ».

C'est en ma seule qualité d'ancien étudiant et d'ancien assistant de notre Université que je me fais un devoir de vous exprimer le regret que m'a causé votre décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération distinguée

R. Mermoud²
Ingénieur - chimiste
Docteur ès-sciences.

¹ Citation extraite de l'adresse de l'Université accompagnant le diplôme de Mussolini. Pièce reproduite n° 80.

² Robert Mermoud (1899-?) fait des études d'ingénieur chimiste à l'Université de Lausanne, qu'il termine diplômé en 1921 et couronne du doctorat ès sciences en 1923.

Av. de Chailly 10

le 5. IV. 31.

Monsieur le Recteur de l'Université
de Lausanne,

Monsieur,

La nouvelle que l'Université de Lausanne a conféré le grade de Docteur honoris causa à M. Mussolini m'a étonné & peiné.

Quels que soient les motifs de cette décision, celle-ci, en définitive, est un hommage au chef d'un mouvement politique. Or, nous sommes plusieurs à penser que seuls les valeurs scientifiques & morales doivent faire l'objet des récompenses de notre Université.

D'autre part, il est évident que les principes qui inspirent l'œuvre de M. Mussolini, quels que puissent en être les résultats, sont en contradiction avec ceux qui garantissent l'existence & l'activité d'une Université qui entend, comme la nôtre, rester à profondément attachée aux institutions libérales.»

C'est en ma seule qualité d'ancien étudiant & d'ancien assistant de notre Université que je me fais un devoir de vous exprimer le regret que m'a causé votre décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération distinguée

R. Mermoud

Ingenieur - chimiste
Docteur es-sciences.

Pièce N° 77

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Rome, le 6 avril 1937.

10 / G / 7 .

ad. A.31.Vaud 1 - IM.

Très confidentiel

S.V. J. L...

8.11

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier bien vivement de votre lettre du 30 du mois dernier concernant la collation du doctorat honoris causa à M.Mussolini par le Sénat de l'Université de Lausanne et au sujet des communications faites à cet égard par M. le Sous-Secrétaire d'Etat M.Bastianini.

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance des termes de la lettre très nuancée que vous avez adressée le même jour au Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud pour informer cette autorité de la décision de M.Mussolini de ne pas accepter l'honneur que voulait lui conférer l'Université de Lausanne. Je vous sais particulièrement gré d'avoir donné à votre lettre aux Autorités vaudoises le caractère d'une communication confidentielle, car j'estime avec vous bien préférable de laisser aux Autorités italiennes le soin de rendre publique, si elle le juge opportun, une décision négative du Chef du Gouvernement. Jusqu'à ce jour, le public italien ne se doute pas de l'intention du Chef du Gou-

A la Division des Affaires Etrangères
du Département Politique Fédéral,

B e r n e .

vernement de refuser en fin de compte le doctorat honoris causa. Deux jours après l'envoi de mon rapport du 25 mars, la presse italienne a, d'autre part, publié - ainsi que je l'ai fait savoir par téléphone à M. Frölicher - le texte de l'adresse préparée par le Sénat de l'Université de Lausanne et rendant hommage à l'activité du Chef du Gouvernement italien. Je me suis demandé si le retour du Comte Ciano¹ de Belgrade, et l'appréciation peut-être divergente de la situation qu'il a pu admettre, ont conduit le Ministère de la Presse et de la Propagande à donner cette publicité à un document qui, apparemment du moins, rend plus difficile un refus définitif. Certains indices m'amènent à le penser, et notamment le fait que la nervosité qui s'était manifestée ici à propos de divers articles de journaux s'est apaisée (grâce, peut-être, aux articles amicaux pour l'Italie ayant paru dans plusieurs de nos journaux). Quoi qu'il en soit, je n'ai eu jusqu'à ce moment aucun nouvel écho de la part du Ministère des Affaires Etrangères au sujet de la question du doctorat honoris causa de Lausanne. Du moment qu'il s'agit d'un geste spontané de l'Université romande, dans lequel nos autorités fédérales n'ont eu à intervenir en aucun moment, j'ai cru opportun de ne pas aller aux renseignements au Palais Chigi. Le Comte Ciano, d'autre part, ne m'a pas dit un mot de cette affaire lorsqu'il était chez moi la semaine dernière.

A titre de chronique, j'ajoute que selon une information qui circule parmi nos journalistes suisses à Rome, une mission de l'Université de Lausanne s'apprêterait à partir incessamment pour Rome. Cette mission serait composée de M. le Recteur Golay, de M. Boninsegni et du Chancelier de l'Université.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

P. Ruggie

¹ Sur Galeazzo Ciano, voir Introduction p. 20, note 90.

Pièce N° 78

- 1937¹ -

Avril 7. Départ pour Rome à 7.15 avec M^r E. Golay, recteur. Cueillis à la gare, à Rome, par de hauts fonctionnaires fascistes, vers 23.15. A l'Hôtel Eden², où retenu des chambres.

Avril 8, pris contact et attendu les événements. Fait qq. tours dans la ville. Très beau temps, bcp. de mouvement et de monde. Reçus à l'Univ. par le Recteur, de 10-12 h. - L'après-midi, à 16 h., réception par le Duce au Pal. Venezia. Avec nous, Pascal Boninsegni. Durée, avec l'attente, 1½. - De là, à la Farnesina (Accademia) où reçus par Orestano et Paribeni. - Enfin, à la nuit tombante, gagné la Légation Suisse, trouvée avec peine (pas encore installée); reçus par M. Micheli³, le min. Ruegger⁴ n'y étant pas. Rentrés à 19.45.

Avril 9. Envoyé des fleurs à Donna Rachele Mussolini⁵. Menés et reçus dès 10 h. au Foro Mussolini. Déjeuner privé, officiel, à 1.30 à la Villa delle Rose. - L'après-midi, visite (sur ma demande) à l'Hôpital Forlanini. - Libres ensuite dès le samedi

Avril 10. Fait des tours avec G⁶; Monte Citorio⁷, Rotonda, Sapienza, Piazza Navona, Pasquino, Cancelleria, T. di Pompeo, Genè, Campidoglio, Foro Romano, F. Trevi : le matin ! - L'après-midi, Palatino, Foro R., Campid., Bocca della Verità, S^a Sabina (Aventino), Via dei Trionfi. -

Avril 11. Matin, seul : S^a Maria del Popolo, Augusteo, Pal. Borghese, S. Lorenzo in Lucina (Poussin). - Après-midi, à deux : Colisée, S. Stefano Rotondo, SS. Giov. et Paolo, SS. Quattro Coronati, S. Giov. in Laterano ; soir sur la Terrasse de l'Hôtel.

Avril 12. Vaticano : Museo Etrusco, Cap. Sistina, Stanze, App. Borgia. S^t Pierre, avant et après. - Visites l'après-midi. Puis, seul, S^a Maria degli Angeli, S^a Maria della Vittoria. A 20 h. soupé chez Ranieri avec Cumont. L'après-midi, Golay a été à Ostia.

Avril 13. Vu, le matin, Buonaiuti⁸. A San Clemente avec G⁶; Teatro di Marcello, Portico d'Ottavia, Fontana delle Tartarughe, Piazza Navona (Extrém. N^o. : on y a mis au jour des voûtes). - L'après-midi, seul, à la Serebella, avec et chez Castelnuovo.

Avril 14, mercredi : départ de Rome à 7.40; à Bologne, acheté une gerbe d'œillets pour Cécile¹⁰ (arrivés tt. frais encore, le soir). En gare de Lausanne à 23 h. 30; rentré en train avec Cécile. -

(Nous avons été remettre à B. Mussolini un diplôme de D^r *h.c.* de Lausanne, Sci. Sociales, en remerciement d'un don de fr. 1000 qu'il avait fait à l'Univ., pour notre 4^e centenaire.)

¹ Nous ne garantissons pas l'exacte transcription de certains noms propres.

² Cet hôtel existe toujours, à la Via Ludovisi.

³ Louis Micheli (1893-1945), Conseiller de Légation de Suisse en Italie était, en 1937, le premier collaborateur de Paul Ruegger.

⁴ Voir Introduction, p. 19, note 77.

⁵ La femme de Mussolini.

⁶ Emile Golay.

⁷ Montecitorio.

⁸ Ernesto Buonaiuti (1881-1946), ancien prêtre catholique, était un professeur italien qui refusa, en novembre 1931, de prêter le serment d'allégeance au régime fasciste. Il fut remercié sur-le-champ et dut quitter sa chaire à la fin du mois de décembre de cette année. Il donna un cours à l'Université de Lausanne en tant que professeur invité en 1935. On lui offrit, en janvier 1939, une chaire de professeur ordinaire à la faculté de théologie de l'Université de Lausanne. Mais ses opinions anti-protestantes le contraignirent à refuser.

⁹ Nord.

¹⁰ Epouse de Frank Olivier.

- 1937 -

Avril 7. Départ pour Rome à 7.15 avec M^s. Solay, directeur. Cueillis à la gare, à Rome, par de hauts fonctionnaires fascistes, vers 23.15. A l'Hôtel Eden, on retenu des chambres.

Avril 8, puis contact et attendu les événements. Fait qq. tours dans la ville. Très beau temps, bcp. de mouvement et de monde. Reçu à l'Univ. par le Recteur, de 10-12h. - L'après-midi, à 16h., réception par le Duce au Pal. Venezia. Avec nous, Pascal Boninscigni. Durée, avec l'attente, 1 1/2. - De là, à la Farnesina (Accademia) où reçu par Ostensio & Parisi-Deni. - Enfin, à la nuit tombante, gagné la Ligatin Suisse, trouvée avec peine (pas encore nudaletta); reçu par M. Micheli, le min. Ruegger n'y étant pas. Reutés à 19.45.

Avril 9. Envoyé des fleurs à Donna Rachele Mussolini. Meris & reus des 10h. au Foro Mussolini. Dejeuner privé, officiel, à 7.30 à la Villa delle Rose. - L'après-midi, visite (forma domanda) à l'Hôpital For. Panini. - Letres currite dès le samedi

Avril 10. Fait des tours avec G. : Monte Giordio, Rotonda, Sapienza, P. Arca Navona, Pasquino, Carcellonia, T. di Pompeo, Geni, Campidoglio, Foro Romano, F. Truci: le matin! - L'après-midi, Palatino, Foro N., Campid., Borsa della Verità, S^a Sabina (Aventino), Via dei Trionfi. -

Avril 11. Matin, seul : S^a Maria del Popolo, Augusteo, Pal. Brignone, S. Lorenzo in Lucina (Passini). - Après-midi, à deux : Colisée, S. Stefano Rotondo, S. Gi. & Paolo, S. Quattro Coronati, S. Gi. in Laterano; soir sur la Terrazza de l'Hôtel.

Avril 12. Vaticano : Museo Etrusco, Cap. Sistina, Stanza, App. Borghese. S^a Pierre, avant & après. - Visites l'après-midi. Puis, seul, S^a Maria degli Angeli, S^a Maria della Vittoria. A 20h. soupe chez Ranieri avec Cumont. L'après-midi, Solay a été à Ostia.

Avril 13. Ici, le matin, Buonarroti. A San Clemente avec G. ; Teatro di Marcello, Belfio d'Ottavia, Fontana delle Tartarughe, Piazza Navona (Extrem. N. : on y a mis au jour des routes). - L'après-midi, seul, à la Serenella, avec ct chez l'astelmuorot.

Avril 14, mercredi : Départ de Rome à 7.40; à Bologne, acheté une gerbe d'épillets pour Cerile (arrivé 11. frais cuore, le soir). En garde L'auyenne à 23h.30; rentré contact avec Cerile. -

(Nous avions été remettre à B. Mussolini un diplôme de D^r-h.c. de L'auyenne, Sⁱ. sociales, en remerciement d'un don de fr. 1000 qu'il avait fait à l'Univ. pour notre 4^e centenaire.)



Le bureau du Palais de Venise où Mussolini reçut la délégation de l'Université de Lausanne en 1937.
(Document mis à disposition par la *Nouvelle Revue de Lausanne*.)



Mussolini à sa table de travail au palais de Venise, dans la première moitié des années trente.
In Renzo de Felice, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983.

Pièce N° 79

Les membres de la délégation universitaire lausannoise



Emile Golay (1875-1970), recteur de l'Université.
Reproduction d'une photographie non datée de Gaston de Jongh (coll. Musée de l'Élysée, Lausanne).



Frank Olivier (1869-1964), chancelier de l'Université, en 1938.
Reproduction d'une photographie de Gaston de Jongh (coll. Musée de l'Élysée, Lausanne).



Pasquale Boninsegni (1869-1939), directeur de l'École des sciences sociales et politiques, à la fin de sa vie. Cette photographie signée Tzaud fut envoyée par sa veuve à Benito Mussolini en 1940. (ACS: SPD-CO).

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

SVR LA PROPOSITION DV CONSEIL DE SON ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
RATTACHÉE A LA FACVLTE DE DROIT
L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE CONFÈRE PAR LES PRÉSENTES A

S. E.

BENITO MUSSOLINI

ANCIEN ÉTVDIANT A LA FACVLTE DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LE GRADE DE

DOCTEUR ÈS SCIENCES
SOCIALES ET POLITIQUES

HONORIS CAUSA

POVR AVOIR CONÇV ET RÉALISÉ DANS SA PATRIE
VNE ORGANISATION SOCIALE QVI A ENRICHÉ LA SCIENCE SOCIOLOGIQUE
ET QVI LAISSERA DANS L'HISTOIRE
VNE TRACE PROFONDE

DONNE A LAUSANNE
AV NOM DE SON
MONSIEUR



AV NOM DE L'UNIVERSITÉ

Le Recteur

Le Chancelier

Le Docteur
DE LA FACVLTE DE DROIT

Le Directeur de l'École
DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Pièce N° 80

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

A SON ANCIEN ÉTUDIANT

BENITO MUSSOLINI

EXCELLENCE

La charge qui vous incombe comme Chef du gouvernement de l'une des plus grandes puissances de l'heure présente vous impose des responsabilités écrasantes ; malgré cela vous avez bien voulu, depuis l'époque où vous l'avez fréquentée, conserver à notre Haute Ecole des sentiments d'amitié sincère et de fidèle sympathie dont nous sentons tout l'honneur et le prix.

De ces sentiments vous avez donné, à diverses reprises, des témoignages auxquels nous avons été extrêmement sensibles.

L'Université de Lausanne, vous le savez, est profondément attachée aux institutions libérales et démocratiquement républicaines qui régissent notre patrie ; mais, dans la mesure de ses ressources scientifiques, elle s'efforce d'étudier et de comprendre le mouvement des idées et des faits qui se produit hors de la Suisse.

Dans ce but elle a institué, entre autres, une Ecole des Sciences sociales et politiques dont votre éminent compatriote Vilfredo Pareto a été l'un des promoteurs les plus convaincus et à laquelle il a donné une réputation mondiale. Cette Ecole, dont vous avez suivi les cours aux débuts de son organi-

sation, a voué une grande attention à l'œuvre de rénovation sociale grâce à laquelle vous avez, en supprimant la lutte des intérêts de parti, rendu au peuple italien le sentiment vital de sa cohésion spirituelle, économique et sociale.

Une œuvre de cette envergure ne se laisse pas objectivement caractériser et apprécier en quelques lignes; ce qui est certain, c'est qu'elle représente un effort des plus typiques pour surmonter la crise morale et économique dont chaque nation souffre actuellement; elle marquera dans l'histoire une trace profonde.

En tant que créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale, vous avez illustré l'Université de Lausanne; c'est pourquoi celle-ci tient à rendre hommage à l'éclat que vous avez jeté sur elle. A cet effet elle a l'honneur de vous conférer, sur la proposition de son Ecole des Sciences sociales et politiques, la plus haute distinction dont elle dispose, le DOCTORAT HONORIS CAUSA; et c'est votre maître, M. Pascal Boninsegni, le distingué directeur de cette Ecole et le seul de vos anciens professeurs encore en fonctions, qui a la joie de vous remettre ce grade honorifique.

Lausanne, au mois de janvier 1937

Au nom de l'Université

Le Chancelier



Le Recteur

Pièce N° 81

Rome 9 avril 1937

Cher ami, C'est fini et le plus heureusement du monde. Reçus avec la plus grande cordialité et une parfaite simplicité, nous avons senti dès les premières minutes l'atmosphère sereine. Notre mission est achevée et je suis une fois de plus convaincu que nous avons eu raison. A bientôt plus longs détails. - Rome? Une splendeur! - Bon séjour à Paris. Au revoir.

Bien affectueusement à toi.

E. Golay.



Carte postale de Rome d'E. Golay à A. Reymond, 9.4.1937

Pièce N° 82



Monsieur,
Je me permets de vous confirmer qu'une grande quantité d'intellectuels suisses méprise vivement votre acte stupide envers un criminel des plus grands de l'histoire, à qui le monde entier souhaite un décès rapide pour nous épargner la guerre mondiale! Quelle malchance pour la Suisse d'avoir sur ses chaires des têtes pareilles!

sign. un étudiant suisse

Pièce N° 83

Monsieur le Recteur

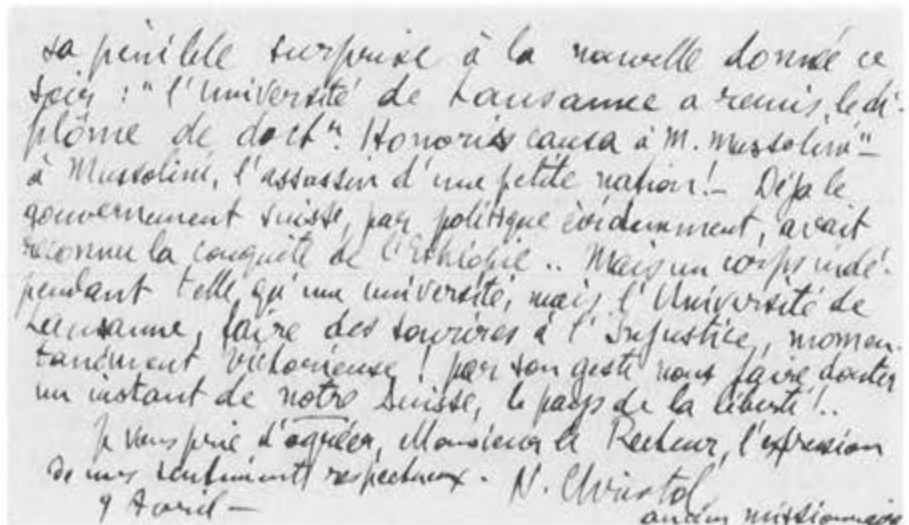
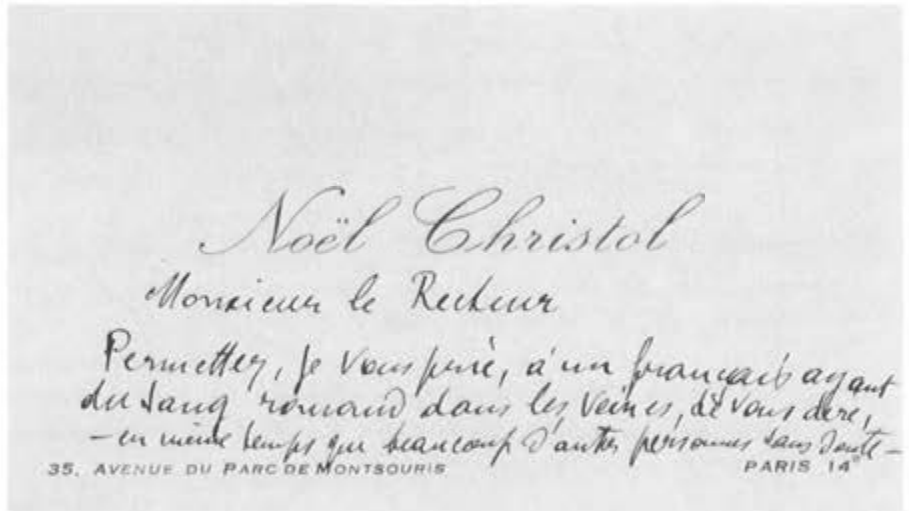
Permettez, je vous prie, à un français ayant du sang romand dans les veines, de vous dire, - en même temps que beaucoup d'autres personnes sans doute - sa pénible surprise à la nouvelle donnée ce soir : « l'Université de Lausanne a remis le diplôme de doct' *Honoris causa* à M. Mussolini » - à Mussolini, l'assassin d'une petite nation ! - Déjà le gouvernement suisse, par politique évidemment, avait reconnu la conquête de l'Ethiopie.. Mais un corps indépendant tel' qu'une université, mais l'Université de Lausanne, faire des sourires à l'Injustice, momentanément victorieuse ! par son geste nous faire douter un instant de notre Suisse, le pays de la liberté !.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

N. Christol
ancien missionnaire

¹ Le texte porte *telle*.

9 Avril



Lettre de N. Christol au recteur, 9.4.1937

Pièce N° 84

Le Duce a reçu son diplôme de docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne

Rome, 9 avril.

La Suisse apprend que M. Mussolini a reçu la délégation de l'Université de Lausanne, composée du recteur, M. Golay, des professeurs Olivier et Boninsegni, qui lui a remis le diplôme de docteur *honoris causa* ès sciences sociales, qui lui a été décerné par l'Université de Lausanne.

Rome, 9 avril.

(Ag.) Les journaux italiens annoncent que M. Mussolini a reçu une délégation de l'Université de Lausanne, qui lui a remis le diplôme de docteur *honoris causa* ès sciences sociales de l'Université. Le chef de la délégation a donné lecture de l'adresse à M. Mussolini, déjà publiée par la presse. Le chef du gouvernement italien a remercié la délégation et a eu des paroles de sympathie pour Lausanne, son université et pour la Suisse.

Pièce N° 85

10. April 37 Kl.

A.31.Vaud 1 - IM.

Berne, le 10 avril 1937.

ad 10.G.7.

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 6 avril concernant la collation du doctorat honoris causa à M. Mussolini par le Sénat de l'Université de Lausanne et nous vous en remercions bien vivement.

Nous avons appris avec une grande satisfaction que le Chef du Gouvernement italien était revenu sur sa décision de refuser cette distinction et que la remise du diplôme au Duce par une délégation de l'Université de Lausanne a eu lieu à Rome le 8 avril et a fourni à M. Mussolini l'occasion de prononcer des paroles de sympathie pour Lausanne, pour son Université et pour la Suisse.

M. le Président de la Confédération,¹ rentré hier à Berne, à qui nous avons fait part de votre intention d'assister à un déjeuner offert par le Ministre de l'Instruction publique² à la délégation de l'Université de Lausanne, vous approuve entièrement. Rien n'aurait été plus fâcheux que de donner en Italie l'impression que les Autorités fédérales ne se désolidarisent pas complètement des critiques injustifiées que le geste de l'Université de Lausanne a provoquées dans une partie de notre presse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Chef
de la Division des Affaires étrangères

A la Légation de Suisse,
Rome.

¹ Giuseppe Motta.

² Giuseppe Bottai. Sur ce personnage, voir Introduction p. 21, note 102.

*Lettre du chef de la Division des affaires étrangères du DPF
au chef de la Légation de Suisse en Italie, 10.4.1937*

Pièce N° 86

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

Rome, le 10 avril 1937.

I / C / 4 .

Confidentiel.*Scritto da
avv. 27.4.37**Pré-intéressant! N° 4 16. IV. 37.**Euavallanni
15.4.37*Monsieur le Président de la Confédération,

Le diplôme de doctorat honoris causa que l'Université de Lausanne avait décerné à M. Mussolini, a été remis avant-hier après-midi au Chef du Gouvernement. Ce n'est que le matin du même jour que j'ai su d'une manière positive que M. Mussolini avait en définitive, et malgré son refus antérieur, décidé d'accepter le diplôme de l'Université vaudoise.

Ainsi que votre Département le fait remarquer à juste titre, cette décision, en l'état actuel des choses, était bien préférable à un refus, qui n'aurait fait que ranimer les discussions chez nous.

./.

La nouvelle de la remise a été publiée dans la presse dans un communiqué sobre et bref, qui signale que M. Mussolini, en remerciant de l'adresse de l'Université, a exprimé sa sympathie pour l'école vaudoise, pour la Ville de Lausanne et pour la Suisse. Le Sous-Secrétaire d'Etat, M. Bastianini, qui m'avait communiqué le 25 mars la décision de M. Mussolini de refuser le diplôme, ne m'avait rien fait savoir depuis lors. Avisé avant-hier matin par le Service du Protocole de la présence de la Mission universitaire et de l'invitation que m'adressait le Ministre de l'Education Nationale pour un déjeuner hier, j'ai aussitôt demandé des

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,

Président de la Confédération,

B e r n e .

éclaircissements au Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. Il me fut répondu que sur l'insistance de l'Université, qui avait tenu à envoyer cette délégation, le Chef du Gouvernement avait accepté l'honneur qui lui était décernée. Cependant, tout le monde s'est rendu compte ici que le geste de l'Université était fait entièrement en dehors des Autorités fédérales et sans que celles-ci en aient même eu préalablement connaissance; par conséquent, on a évité de m'inviter (comme cela aurait été d'usage en d'autres circonstances) à accompagner la Mission universitaire chez M. Mussolini. Les termes mêmes du communiqué précisent qu'il s'agit d'une affaire purement universitaire.

M. le Ministre Bonna¹ vous aura dit que j'ai eu d'abord quelque hésitation - toujours pour éviter des interprétations erronées - d'accepter l'invitation du Ministre de l'Education Nationale. Mais il aurait été, en fin de compte, parfaitement discourtois de m'y soustraire, le rôle de la Légation n'étant au surplus, certainement pas celui d'éviter des contacts avec des compatriotes distingués de passage. La Mission universitaire composée de M. Golay, recteur de l'Université, et du Prof. Olivier s'est rendue à la Légation pour nous rapporter les paroles aimables qu'avait eues le Chef du Gouvernement à l'égard de la Suisse. Ces Messieurs étaient parfaitement bien placés pour savoir que l'Autorité fédérale était en dehors de leur geste, mais d'une façon très correcte ils ont tenu à me renseigner sur leurs entrevues et le programme de leur séjour. En réponse à quelques paroles que M. le Recteur Golay a prononcées au déjeuner d'hier, lesquelles évoquaient surtout les liens entre le Chef du Gouver-

¹ Voir Introduction p. 19, note 82.

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

- 2 -

nement et l'Université de Lausanne, M. Bottai, Ministre de l'Education Nationale, a parlé d'une manière que j'ai vivement apprécié et que je suis heureux de pouvoir vous rapporter. M. Bottai a déclaré vouloir saisir cette occasion pour parler au nom de l'Université et de tous ceux en Italie qui pouvaient véritablement s'honorer du nom d'intellectuels. Pour tous ceux-ci, disait-il, l'intégrité territoriale de la Suisse et la connaissance de sa mission internationale ne sont pas seulement un principe politique; le respect de cette intégrité territoriale et des traditions de la République amie faisaient et devaient faire partie du credo moral des intellectuels d'Italie et surtout de ceux de l'Italie nouvelle. En des termes brillants et qui ne cachaient pas son émotion, M. Bottai a, pour finir, évoqué l'amitié de la Suisse, prouvée à l'époque du Risorgimento d'abord, ensuite dans l'oeuvre caritative de notre pays durant la grande guerre, puis durant toute la période, douloureuse et décevante pour l'Italie, des sanctions et enfin par le geste, que les intellectuels d'Italie avait apprécié plus qu'aucun d'autre, de la reconnaissance de l'Empire italien en Ethiopie. Ces paroles sont telles qu'elles mériteraient d'être connues d'un public plus large, aussi en Suisse. Si, vu les conditions spéciales du cas, la Légation n'était pas tenue en l'espace à une certaine réserve, je vous aurais même proposé, Monsieur le Président, de trouver, de concert avec M. le Recteur Golay, le moyen de les faire connaître chez nous et, ce qui est plus important encore, en Italie.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'expression de mon respectueux dévouement.

1 annexe

A. Pirelli

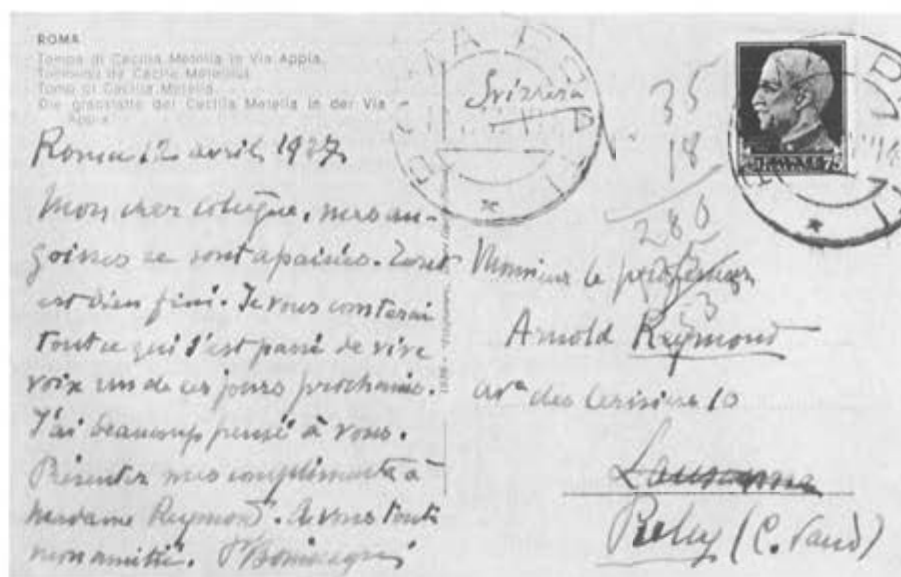
Pièce N° 87

Roma 12 avril 1937.

Mon cher collègue, mes angoisses se sont apaisées. Tout est bien fini. Je vous contera¹ tout ce qui s'est passé de vive voix un de ces jours prochains. J'ai beaucoup pensé à vous. Présentez mes compliments à Madame Reymond. A vous toute mon amitié.

¹ Le texte porte *conterai*.

P. Boninsegni



Carte postale de Rome de P. Boninsegni à A. Reymond, 12.4.1937

Pièce N° 88

Monsieur E. Golay, recteur de l'Université,
Lausanne

Monsieur le recteur.

Parlerait-on de la Suisse si les Confédérés avaient été écrasés à Morgarten ?

Six siècles plus tard, l'Université de Lausanne, chef-lieu du canton de Vaud, complimente et ennoblit l'auteur de l'agression contre l'Abbyssinie, qui, elle, a succombé sous les gaz de guerre des avions italiens, malgré le courage de ses défenseurs.

En ce quatorze avril¹, c'est avec un sentiment très douloureux que j'y pense, pour ne pas dire plus.

Veillez agréer, Monsieur le recteur, mes civilités empressées.

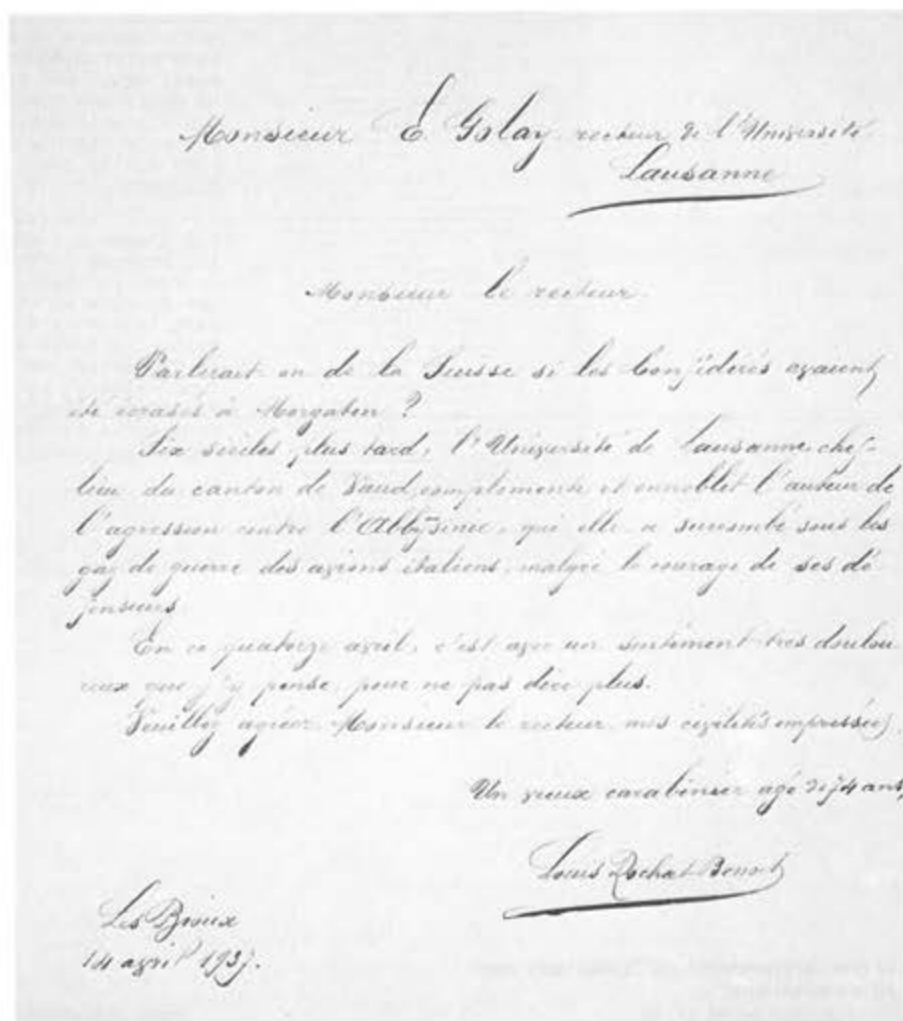
Un vieux carabinier âgé de 74 ans,

Louis Rochat-Benoît²

Les Bioux
14 avril 1937.

¹ Le 14 avril évoque la date de la première réunion du Grand Conseil du canton de Vaud (14 avril 1803).

² Marc-Louis Rochat-Benoît (1863-1949) fut horloger à La Vallée. Il exerça son métier dans l'atelier Jean Piguet du Sentier jusqu'après la guerre et occupa le poste de secrétaire de la fraction communale des Bioux de 1910 à 1926. Selon son petit-fils, Louis-Marius, il s'affirmait opposé à toute dictature, car ses sympathies le poussaient plutôt vers les mouvements à tendance anarchiste. Il faisait partie de la société vaudoise des carabiniers.



Lettre de L. Rochat-Benoît au recteur, 14.4.1937

Pièce N° 89

IMPRIMERIE LA CONCORDE, LAUSANNE

TERREAUX, 31

ÉDITIONS

Arrêt des trams 7 et 17 : Terreaux

IMPRESSIONS D'ART :: ILLUSTRATIONS
CHROMOGRAPHIE :: TOUS TRAVAUX
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
PROGRAMMÉS, etc. :: CLICHÉS

VOLUMES :: THÈSES :: JOURNAUX
BROCHURES :: OBLIGATIONS ET ACTIONS
ALGÈRE :: MUSIQUE :: ALLEMAND
ANGLAIS, ITALIEN, etc. :: GREC :: HÉBREU



Adresser les lettres :

Casse postale 25 169, Chauderon, Lausanne.

Direction : TH. FACHE-TANNER
J. FACHE-VITTEL
Téléphone : Bureau 23 895
Appartement 28 247
38 982

Lausanne, le 16 avril 1937

- Bulletin Technique*
Organe de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.
Rédacteur : M. de la Couronne, Ingénieur.
- Revue de Biologie et de Philosophie*
Rédacteur : M. Henri Meylan, professeur.
- Jeunesse*
Organe officiel des Unions chrétiennes de jeunes gens.
Rédacteur : M. le pasteur Pierre Julliard.
- Calvaire protestante*
Rédacteur : M. le pasteur Charles Bigler.
- Nouveaux Journal*
Destiné pour les enfants.
Edité par le Comité central suisse des Ecoliers de la Suisse.
- La Suisse*
Organe de l'École normale de préparation de la Croix-Rouge.
Rédacteur : M. Maurice Vallotton.
- Faillances*
Organe officiel des Unions d'ouvriers de jeunes filles.
Rédacteur : Mme Jacques Bittel.
- Nos Mandataires*
Organe de l'Union suisse de femmes diplômées.
Rédacteur : Mlle Françoise Gaudin.
- Que lire ?*
Parut sous les auspices du Département de l'Instruction publique.
Rédacteur : M. A. Baudin, professeur.
- L'Éclair*
Journal des Travaux scolaires d'Éclaireurs suisses.
Rédacteur : M. Paul Gué.
- L'Éclair*
Organe de l'Union suisse romande de la Société de la Suisse de Paris.
Rédacteur : M. le pasteur Th. Baudin.
- Revue Musicologique*
Rédacteur : M. le pasteur Albert Baur.
- Le Missionnaire*
Journal suisse pour la famille. Organe de la Mission de St. Basile.
Rédacteur : M. le pasteur L. Baudin.
- Feuille de vie de la Mission de St. Basile*
Rédacteur : M. le Dr G. Langen, Yverdon.
- Le Mensager de La Rochelle*
Rédacteur : M. le Dr G. Langen, Yverdon.
- Journal de la Suisse romande*
Rédacteur : Mlle, les Drs S. A. Bachel et E. de Hoven.
- La Patrie*
de Long,ully, Delémont, Le Locle, Les Combes, Nyon, Yverdon, Yverdon-Grand.
- Le Messager protestant*
Journal des Protestants de Berne, Courmayeur, Crêtaz, Cortéaz, Courmayeur, Lesse, Dornay, Dommarctin, Dommarctin, Gougeon, Hagny, Hagny-Grand, Orny, Pully, Romanel, Yverdon, Yverdon-Grand.
- L'Appel*
Feuille protestante mensuelle d'évangélisation.
Rédacteur : M. le pasteur Louis Favez.
- Feuille de l'épave*
Journal protestant mensuel.
Rédacteur : M. le pasteur Maurice Besson.
- L'Asie*
Organe des Missions de l'Église. Rédacteur : M. Henri Bachel.
- La Patrie*
Organe de la Ligue des Femmes Suisses.
Rédacteur : Mlle Jeanne Courvoisier, Yverdon.
- Die Freiheit - Freiheit*
publié par la Société suisse protestante.
- Les Nouvelles de l'Asie pacifique*
Éditée en français et en chinois.
- Asia Journal*
Organe de l'Alliance pour les missions d'Asie. Rédacteur : Mlle F. Bachel, Yverdon.
- Bulletin mensuel*
Organe de l'Union suisse romande des Unions chrétiennes de jeunes gens.
Rédacteur : M. le pasteur Paul Weber.
- L'Éclair*
Rédacteur : M. Charles Gué.

Monsieur le Professeur Emile GOLAY
Recteur de l'Université
LAUSANNE

Monsieur le Recteur,

Nous vous avons déjà exprimé de vive voix, il y a quelques jours, notre stupeur et notre immense chagrin de ce qu'un document, que vous aviez bien voulu nous confier pour l'impression, avait été transmis par un inconnu à la presse, en violation flagrante du secret professionnel. Conseil pris auprès de vous, vous nous avez autorisé à porter plainte au Juge informateur contre inconnu pour vol de document, ce que nous avons fait immédiatement.

L'enquête a abouti rapidement ; le coupable est l'apprenti-~~typographe~~¹ Arrêté, et conduit dans les bureaux de la Sûreté, il a avoué; conduit devant le Juge informateur, il a précisé qu'il avait volé une épreuve un soir, après le départ des ouvriers, dans le tiroir du typographe qui exécutait le travail. En votre absence, et en l'absence de Monsieur le Chancelier de l'Université, nous avons demandé immédiatement audience à Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, et nous avons mis Monsieur le Conseiller d'Etat Paul Perret au courant du résultat de l'enquête.

¹ Le nom du typographe qui figurait dans cette pièce a été caviardé. Voir Introduction pp. 17 - 18.

IMPRIMERIE LA CONCORDE, LAUSANNE

Monsieur le Professeur Emile GOLAY, LAUSANNE
Suite de la lettre du 16 avril 1937

Nous avons alors prononcé le renvoi du coupable, et porté cette décision à la connaissance de notre personnel par l'avis qui a été affiché dans les ateliers, et que vous trouverez en appendice de la présente lettre.

Nous attendons de votre haute autorité des instructions quant à la suite juridique de cette malheureuse affaire. Vous voudrez bien nous dire si nous devons maintenir la plainte portée, jusqu'à obtention d'un jugement du tribunal, ou si vous voulez limiter les sanctions au renvoi de l'apprenti, renvoi dont nous avons nanti la Commission d'apprentissage.

Nous vous exprimons encore, Monsieur le Recteur, notre profond chagrin de ce qu'il se soit trouvé dans notre maison un jeune homme capable de trahir la confiance qui nous est faite.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de notre haute considération et nos salutations respectueuses.

Th. Pachetanner

J. Pache-Vuitel

Appendice :

AVIS AU PERSONNEL

L'apprenti [redacted], tenu par son contrat d'apprentissage au secret professionnel, comme tout employé, a trahi cet engagement et la confiance que nous avions en lui en volant des documents dans le but de les communiquer à un tiers, en vue de leur publication dans la presse.

L'enquête ouverte par le Juge informateur, ensuite de notre plainte portée contre inconnu, a abouti aux aveux du coupable. En vertu de son contrat, [redacted] a été renvoyé.

Nous portons ces faits regrettables à votre connaissance.

Le 12 avril 1937.

(signé) Th. Pache-Tanner

*à l'U. de l'Université de Lausanne
- La Concorde (téléphone à M. Golay, du 17 mai)
se range à notre décision.
E. Golay.*

*17 mai 1937
Vu, le 12 mai, M. le juge informateur: très difficile d'atteindre les vrais coupables en cette affaire. Une action judiciaire risquerait de tourner au détriment de l'Université qui ne pourrait pas faire la preuve de la complicité des incitateurs de [redacted]. Comme le mal qu'on a voulu nous faire est d'autre part tout à fait nul, la C.U., ds sa séance du 12 mai 1937² a part tout à fait nul, la C.U., ds sa séance du 12 mai 1937² a*

Transcription de la note manuscrite d'Emile Golay

17 mai 1937

Vu, le 12 mai, M. le juge informateur: très difficile d'atteindre les vrais coupables en cette affaire. Une action judiciaire risquerait de tourner au détriment de l'Université qui ne pourrait pas faire la preuve de la complicité des incitateurs de [redacted]. Comme le mal qu'on a voulu nous faire est d'autre part tout à fait nul, la C.U., ds sa séance du 12 mai 1937² a décidé, à l'unanimité, de laisser tomber l'affaire.

— La Concorde (téléphone à M. Pache, du 17 mai) se range à notre décision.

E. Golay.

² Les signatures de cette lettre sont celles de Th. Pache-Tanner et J. Pache Vuitel, deux frères, directeurs de l'imprimerie La Concorde à cette époque.

³ Pièce reproduite n° 101.

Pièce N° 90

D^r MARCEL DUBOUX¹
PROFESSEUR DE CHIMIE
A L'UNIVERSITÉ

†

Lausanne, le 18 avril 1937.

Monsieur le professeur E. Golay
Recteur de l'Université
LAUSANNE

Monsieur le Recteur et cher collègue,

J'ai appris par la voie des journaux qu'une délégation de l'Université s'était rendue à Rome pour remettre le diplôme de docteur honoris causa au chef du gouvernement italien.

A ce propos, je me permets de vous exprimer mon étonnement de ce que les organes dirigeants de notre université n'aient pas compris qu'un tel geste pouvait être, dans les circonstances actuelles, mal interprété par une partie de l'opinion publique et du corps professoral. On ne manquera pas, à l'étranger tout au moins, de lui attribuer une signification politique que ses promoteurs n'ont certainement pas voulu lui donner : il en résultera ainsi un malentendu regrettable qui, je le crains, risque de nous faire du tort auprès de nos véritables amis.

Si l'Université de Lausanne voulait rendre hommage à un de ses anciens élèves devenu homme d'Etat illustre, elle devait le faire il y a deux ou trois ans, et le geste eût été compris de chacun. Mais aujourd'hui, après les douloureux événements d'Ethiopie qui sont encore présents dans toutes les mémoires, on ne peut s'empêcher de faire de sérieuses réserves, et je suis de ceux qui pensent que le moment choisi pour se livrer à une pareille manifestation n'était pas particulièrement opportun.

Soyez persuadé qu'il m'en coûte de vous adresser ces lignes qui pourront vous causer de la peine. Si je le fais malgré tout, c'est que la conscience m'oblige parfois à prendre position et me défend de taire les sentiments que font naître en moi certains actes que j'estime malencontreux.

Veuillez, Monsieur le Recteur et cher collègue, agréer l'expression de mes sentiments très distingués.



¹ Marcel Duboux (1883-1943) fut professeur d'électrochimie de 1918 à 1943.

Pièce N° 91

C o p i e

Université de Lausanne

Le Recteur

Lausanne, le 19 avril 1937.

A S.E. Paul J. Ruegger,
Ministre de Suisse àR o m e

Excellence,

Avec un retard que je vous prie d'excuser, je viens vous exprimer encore, au nom de l'Université de Lausanne, notre gratitude de l'amabilité avec laquelle vous nous avez accueillis à Rome, la semaine dernière, et surtout de la manière discrète à la fois et efficace dont vous êtes intervenu dans la réalisation de notre projet. Nous vous sommes profondément reconnaissants d'avoir fait comprendre aux Autorités italiennes la véritable situation de nos Universités à l'égard du pouvoir central, en Suisse, et de nous avoir ainsi évité des ennuis qui auraient pu nous porter préjudice.

Veillez trouver ici l'expression de notre reconnaissance et nous permettre d'y ajouter nos félicitations de ce que les intérêts supérieurs de la Suisse à Rome soient en si bonnes mains.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de notre très haute considération.

Le Recteur

(sig.) Emile Golay

✓

AO

Pièce N° 92

Commission universitaire

Séance du 21 avril 1937 à 20 h. $\frac{1}{4}$

Présidence de M^r le Recteur Golay. Présents : MM. les 5 Doyens, 2 Directeurs, MM. Boninsegni et Chuard, M^r Olivier. M^r le Directeur Mellet, souffrant, s'est fait excuser. M^r le Doyen Guisan, souffrant, s'est fait également excuser. Il est remplacé par Monsieur Fleury¹.

Doctorat Mussolini : délégation et voyage à Rome

3. M^r le Recteur rapporte oralement sur le voyage de la délégation universitaire à Rome où elle a été reçue au Palais de Venise, le 8 avril. Nous avons eu quelques difficultés avant le départ. Elles ont été levées. S.E. Mussolini a reçu les trois membres de la délégation en présence d'un chef du protocole et l'entrevue a duré environ 20 minutes. M^r le Recteur a présenté le diplôme et lu l'adresse. S.E. Mussolini a répondu en français et nous a remerciés de l'attention à laquelle il a été très sensible, en rappelant que c'est à Lausanne qu'il s'est spirituellement formé, en insistant sur l'admiration que méritent les institutions républicaines et démocratiques de la Suisse, à condition qu'elles soient sauvegardées, et sur l'importance de la Suisse dans le monde européen et l'amitié que lui porte en particulier l'Italie.

M^r le Recteur se loue de l'esprit dans lequel notre don a été accepté, Mussolini relevant entre autres qu'il avait toujours refusé cet honneur lorsque les universités italiennes le lui avaient offert, mais qu'il attachait un grand prix à l'acte de l'Université de Lausanne. Pendant deux jours la délégation a été l'objet des attentions que voici : le premier jour elle a été reçue, le matin, par le Recteur et une douzaine de professeurs dans les nouveaux locaux de l'Université, dont nous avons vu plusieurs, et qui sont fort beaux ; après la réception au Palais de Venise, la délégation a été reçue à l'Académie d'Italie. Le lendemain matin, on lui a montré en détail le Foro Mussolini qui n'est pas encore achevé, puis on lui a offert un déjeuner au-

¹ Jean Fleury, né en 1904, fut professeur de droit de 1934 à 1947. Il est aujourd'hui professeur honoraire.

Commission universitaire

Séance du 21 avril 1937, à 20h. 14

Présidence de M^r le Rector Gohay. Présents: M.M. les
5 Docteurs, 2 Directeurs, M.M. Brancapri et Chuard, M^r Olina.
M^r le Directeur Mellet, souffrant, n'est fait cause.
M^r le Docteur Guinand, souffrant, s'est fait également
causer. Il est remplacé par Martin Fleury.

Doctorat
Mussolini:
délégation et
voyage à Rome.

3. M^r le Rector rapporte oralement sur
le voyage de la délégation universitaire à Rome où
elle a été reçue au Palais de Venise, le 1^{er} avril.
Nous avions eu quelques difficultés avant le départ.
Elles ont été levées. S. E. Mussolini a reçu les
les trois membres de la délégation en présence d'un chef
des protocoles et l'entretien a duré environ 20 minutes.
M^r le Rector a présenté le diplôme et lui l'a adressé.
S. E. Mussolini a répondu en français et nous a remerciés
de l'attention à laquelle il a été tenu amable, en rappor-
tant que c'est à Landanne qu'il s'est spirituellement
formé, en insistant sur l'admiration que méritent les
institutions républicaines et démocratiques de la Suisse, à
condition qu'elles soient sauvegardées, et sur l'importance
de la Suisse dans le monde européen et l'unité que lui
porte en particulier l'Italie.

M^r le Rector se loue de l'esprit dans lequel
votre don a été accepté, Mussolini relevant entre autres
qu'il avait toujours refusé cet honneur lorsque les universités
italiennes se lui avaient offert mais qu'il attachait
un grand prix à l'acte de l'Université de Landanne.
Pendant deux jours la délégation a été l'objet des at-
tentions que voici: le premier jour elle a été reçue, le
matin, par le Rector et deux douzaines de professeurs
dans les nouveaux locaux de l'Université, dont nous
avons vu plusieurs, et qui sont fort beaux; après la
réception au Palais de Venise, la délégation a été reçue
à l'Académie d'Italie. Le lendemain matin, on
lui a montré en détail le Foro Mussolini qui n'est
pas encore achevé, puis on lui a offert un déjeuner.

Pièce N° 92 (suite)

quel ont pris part une trentaine de personnages gouvernementaux, universitaires, académiques, présidé par le Ministre de l'Education nationale S. E. Bottai², en face duquel était assis le Ministre de Suisse à Rome³, enfin l'après-midi, on nous a conduits à l'Instituto Forlanini, institut de recherches et d'hospitalisation pour tout ce qui concerne la tuberculose et les maladies voisines. M^r le Consul d'Italie à Lausanne, M^r Canino⁴, nous avait précédés à Rome, où nous avons été accueillis déjà sur le quai de la gare et il avait prévu toutes choses, de façon à ce qu'aucun accroc ne vînt nous gêner dans ces deux journées très remplies. Il nous a accompagnés partout et il est rentré à Lausanne avant nous. La délégation a été rendre visite au Ministre de Suisse à Rome, M^r Ruegger, qui nous a rendu de cordiaux et bienvenus services à un moment assez délicat des négociations.⁵

M^r le Directeur Boninsegni fait part à la Commission universitaire des remerciements de S. E. Mussolini adressés par son organe à notre Université.

Enquête sur la soustraction du d.h.c. Mussolini

M^r le Recteur rapporte ensuite brièvement sur la soustraction du document (adressé à Mussolini) par un apprenti de l'imprimerie de la Concorde, qui l'a communiqué indirectement au journal socialiste. Nous avons fait une enquête et *la Concorde* a été expressément invitée à faire intervenir la police secrète. L'affaire n'est pas encore tout à fait au point; M^r le chef du Département désire en entretenir le Conseil d'Etat et n'a pas encore pu le faire. Nous verrons ensuite jusqu'où pousser les poursuites pour lesquelles la Commission universitaire donne son approbation et toute liberté d'agir à M^r le Recteur. Dès demain, M^r le Recteur remettra aux quatre journaux un communiqué contenant le texte du diplôme et celui de l'adresse; il en donne lecture à la Commission universitaire qui l'approuve.

M^r le Directeur Boninsegni estime que le fait le plus grave dans ces regrettables indiscretions est celui-ci: qu'il se soit trouvé un professeur pour renseigner le rédacteur du *Droit du Peuple* sur nos projets. A son avis, partagé par toute la Commission universitaire, ce fait est plus grave, infiniment, que l'acte du jeune apprenti qui a d'ailleurs sciemment violé le secret professionnel auquel il s'était engagé.

Le Chancelier: Frank Olivier

² Voir Introduction, p. 21, note 102.

³ Paul Ruegger. Sur ce personnage, voir Introduction p. 19, note 77.

⁴ Voir Introduction, p.21, note 100.

⁵ Voir Introduction, pp. 19 ss.

auquel ont pris part une trentaine de personnalités gouvernementales, universitaires, académiques, politiques par le Ministre de l'Éducation nationale C. G. Bölling, en face duquel était assis le Ministre de Santé à Rome, enfin l'après-midi, on vint à l'auditoire de l'Institut "Forlanini", institut de recherches et d'hospitalisation pour tout ce qui concerne les tuberculoses et les maladies virales. M^{re} le Consul d'Italie à Lausanne, M^{re} Lancia, nous avait précédés à Rome, on nous avait été accueillis déjà sur le quai de la gare et il avait prévu toutes choses de façon à ce qu'aucun souci ne nous eût guérés dans ces deux journées très remplies. Il nous a accompagnés partout et il est rentré à Lausanne avant nous. La délégation a été rendue visite au Ministre de Santé à Rome, M^{re} Ruggieri, qui nous a rendu de cordiales et bienvenues services à un moment assez délicat des négociations.

M^{re} le directeur Boninsegni fait part à la Commission universitaire des remerciements de S. E. Mussolini adressés par son organe à notre Université.

M^{re} le Recteur rapporte ensuite brièvement sur la soustraction du document (adressé à Mussolini) par un apprenti de l'imprimerie de la Courde, qui l'a communiqué indirectement au journal socialiste. Nous avons fait une enquête et la Courde a été expressément invitée à faire intervenir la police secrète. L'affaire n'est pas encore tout à fait au point, M^{re} le chef du Département desiré en entretient le Conseil d'État, et n'a pas encore pu le faire. Nous verrons ensuite jusqu'où passer les poursuites pour lesquelles la Commission universitaire donne son approbation et toute liberté d'après M^{re} le Recteur. Les demain, M^{re} le Recteur remettra aux quatre journaux un communiqué contenant le texte du diplôme et celui de l'acte; il en donnera lecture à la Commission universitaire qui l'approuve.

M^{re} le directeur Boninsegni souligne que le fait de plus grave de tout est regrettable indubitablement est celui-ci: par il se soit trouvé un professeur pour renouer le rideau de la dévotion du Peuple sur nos projets. Ce son avis, partagé par toute la Commission universitaire, ce fait est plus grave, infortunément, que le acte du jeune apprenti qui a d'ailleurs pieusement nié le secret professionnel auquel il s'était engagé.

Enquête sur la soustraction du d. l. c. Mussolini.

Pièce N° 93

Cent quarante ans.

LIBERTÉ ET PATRIE

EDITION DE MIDI
N° 112. — Vendredi 23 avril 1937.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1708

A propos du doctorat „honoris causa“ décerné à M. Mussolini

On n'a pas oublié qu'à la veille des élections vaudoises, le Droit du Peuple, cédant à une passion purement politique et commettant une indiscretion évidente, avait soulevé un violent incident en annonçant à sa façon que l'Université de Lausanne venait de décerner au chef du gouvernement italien, son ancien étudiant, le grade de docteur ès sciences sociales et politiques honoris causa.

Notre journal avait alors ramené l'incident à ses justes proportions. Mais le geste de déférence de l'Université n'en fut pas moins commenté et souvent dénaturé par certains milieux.

Ne pouvant, par souci de correction envers le principal intéressé, sortir de sa réserve avant la remise du diplôme à M. Mussolini, l'Université a jusqu'à ce jour gardé un silence dénué.

Aujourd'hui, elle retrouve le droit de s'adresser au public. Aussi a-t-elle communiqué aux journaux lausannois la déclaration et les documents que voici :

Rentrée de Rome où elle s'est acquittée de la mission dont elle était chargée auprès de M. Mussolini, la délégation de la Commission universitaire (composée du recteur, du chancelier et du directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques) peut sortir de la discrétion à laquelle elle était tenue jusque-là et dont nos amis ont été quelque peu étonnés. Un grave abus de confiance à notre préjudice et dont la justice est saisie, a permis à un journal de notre ville (le «Droit du Peuple», Réd.) la divulgation anticipée, inexacte et malhonnête du document par lequel l'Université voulait honorer M. Mussolini. Nous publions ici le texte définitif du diplôme et de l'adresse qui l'accompagnait pour éclairer ceux dont les objections nous ont intéressés mais plus souvent étonnés. Ils y verront que l'Université a accordé cette distinction à son ancien étudiant qui n'a jamais cessé de lui donner des marques de son attachement et qui vient encore, à l'occasion du IVe centenaire de notre haute Ecole, de témoigner par un don de sa gra-

titude pour tout ce qu'il a reçu de Lausanne et de la Suisse.

De cet attachement, la délégation reçue au Palais de Venise a recueilli les assurances les plus nettes et les plus touchantes, celle-ci entre autres : M. Mussolini a refusé toutes les distinctions universitaires sauf celle de Lausanne. En nous remerciant de l'honneur qui lui était fait, il a exprimé une fois de plus sa grande admiration pour les institutions républicaines et démocratiques de notre pays : « leur maintien et leur développement dans l'esprit qui les a inspirées au cours de l'histoire sont, pour la Suisse, une question de vie : sans elles la Suisse ne serait plus ce qu'elle a été, le pays dont l'Europe a besoin et dont tous les voisins souhaitent la prospérité ; je suis, a-t-il dit, tout particulièrement attaché à l'Université de Lausanne parce que c'est grâce aux cours que j'y ai suivis que mon évolution spirituelle s'est accomplie. »

Nul ne peut contester que, par l'œuvre réalisée dans son pays, par le respect et l'intérêt qu'il porte au nôtre, par son affection pour notre ville, le chef du gouvernement italien fait honneur à l'Université, qui l'a compté jadis au nombre de ses élèves.

Cette appartenance et les liens qui en sont résultés entre lui et nous sont la seule raison de l'octroi du grade de docteur « honoris causa » à M. Mussolini et l'Université est fière de ce geste auquel toute considération politique quelconque est absolument étrangère.

◆◆◆

Voici le teneur du diplôme :

Sur la proposition du Conseil de son Ecole des sciences sociales et politiques rattachée à la Faculté de droit, l'Université de Lausanne confère par les présentes à S. E. Benito Mussolini, ancien étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, le grade de docteur ès sciences sociales et politiques honoris causa, en reconnaissance et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde.

Donné à Lausanne, au mois de janvier 1937.

◆◆◆

Et voici le texte de l'adresse :

Excellence,

La charge qui vous incombe comme chef du gouvernement de l'une des plus grandes puissances de l'heure présente vous impose des responsabilités écrasantes ; malgré cela vous avez bien voulu, depuis l'époque où vous l'avez fréquentée, conserver à notre Haute Ecole des sentiments d'amitié sincère et de fidèle sympathie dont nous sentons tout l'honneur et le prix.

De ces sentiments vous avez donné, à diverses reprises, des témoignages auxquels nous avons été extrêmement sensibles.

L'Université de Lausanne, vous le savez, est profondément attachée aux institutions libérales et démocratiquement républicaines qui régissent notre patrie ; mais, dans la mesure de ses ressources scientifiques, elle s'efforce d'étudier et de comprendre le mouvement des idées et des faits qui se produit hors de la Suisse.

Dans ce but elle a institué, entre autres, une Ecole des sciences sociales et politiques dont votre éminent compatriote Vilfredo Pareto a été l'un des promoteurs les plus convaincus et à laquelle il a donné une réputation mondiale. Cette Ecole, dont vous avez suivi les cours aux débuts de son organisation, a voué une grande attention à l'œuvre de rénovation sociale grâce à laquelle vous avez, en supprimant la lutte des intérêts de partis, rendu au peuple italien le sentiment vital de sa cohésion spirituelle, économique et sociale.

Une œuvre de cette envergure ne se laisse pas objectivement caractériser et apprécier en quelques lignes ; ce qui est certain, c'est qu'elle représente un effort des plus typiques pour surmonter la crise morale et économique dont chaque nation souffre actuellement ; elle marquera dans l'histoire une trace profonde.

En tant que créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale, vous avez illustré l'Université de Lausanne ; c'est pourquoi celle-ci tient à rendre hommage à l'éclat que vous avez jeté sur elle. A cet effet elle a l'honneur de vous conférer, sur la proposition de son Ecole des sciences sociales et politiques, la plus haute distinction dont elle dispose, le doctorat « honoris causa » ; et c'est votre maître, M. Pascal Boninsegni, le distingué directeur de cette Ecole et le seul de vos anciens professeurs encore en fonctions, qui a la joie de vous remettre ce grade honorifique.

Lausanne, au mois de janvier 1937.

Pièce N° 94

TranscriptionLausanne, li 26 aprile 1937.XV.¹

Eccellenza,

innanzi tutto La prego di gradire i miei più sentiti ringraziamenti per le cortesie usatemi in questi scorsi giorni e le mie scuse per il disturbo che posso averLe procurato.

Le ho spedito sotto fascia la « Gazzetta di Losanna » ove è riprodotto un comunicato del Magnifico Rettore di questa Università concernente il D.H.C. conferito a S.E. il Capo del Governo. Se Ella lo stimerà utile, lo farà leggere a S.E. Mussolini.

La prego di rimettere a S.E. Mussolini la qui acclusa lettera.

Voglia, V.E., gradire i sensi della mia rispettosa gratitudine e credermi sempre

Suo Dev^{mo} ed Obbg^{mo}
P. Boninsegni

TraductionLausanne, le 26 avril 1937.XV.¹

Excellence,

tout d'abord, je prie V.E. d'accepter mes remerciements les plus chaleureux pour les attentions qu'on m'a portées ces derniers jours et mes excuses si je L'ai dérangée en quelque façon que ce soit.

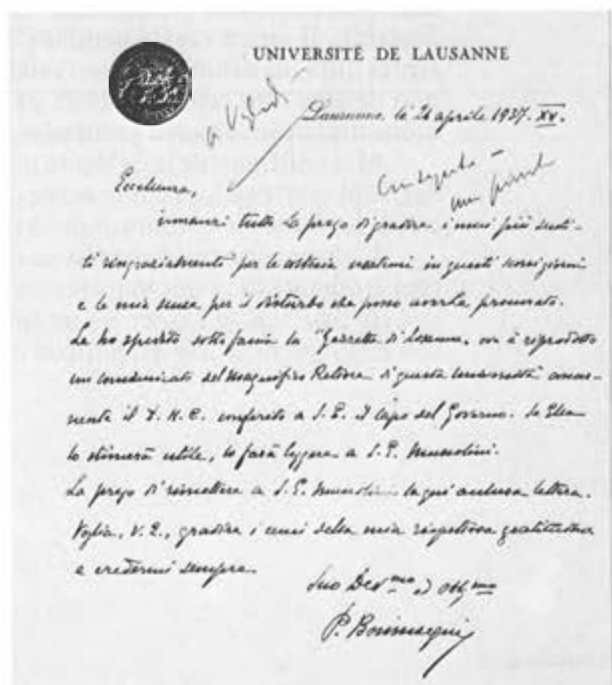
Je lui envoie sous bande la « Gazette de Lausanne » dans laquelle se trouve imprimé le communiqué du Recteur de cette Université concernant le Doctorat *Honoris Causa* attribué à S.E. le Chef du Gouvernement. Si elle l'estime utile, Elle le fera lire à S.E. Mussolini.

Je prie V.E. de remettre à S.E. Mussolini la lettre ci-incluse.

Veillez agréer, V.E., les sentiments de ma plus respectueuse gratitude et croire à ma plus fervente et obligée dévotion.

P. Boninsegni

¹ Le texte ajouté d'une autre main est illisible.



Lettre de P. Boninsegni au secrétaire particulier du Duce, O. Sebastiani, 26.4.1937

Pièce N° 95

Lausanne¹, li 26 aprile 1937.XV.

Transcription

Eccellenza,

Mi preme di ringraziarLa delle affettuose attenzioni che debbo alla Sua generosa e costante amicizia. Mio figlio è impiegato a Genova da Ansaldo. Sarà in prova durante due mesi nel reparto meccanici. Trascorso questo tempo la sua situazione ed il suo stipendio attuali saranno migliorati. Mio figlio ed io dobbiamo tutto questo all'interessamento dell'E.V., onde Le esprimiamo la nostra gratitudine.

I miei colleghi della Delegazione dell'Università, il Magnifico Rettore ed il Cancelliere, sono rientrati in Losanna entusiasti dell'accoglienza che V.E. ha loro serbata. La cosa è stata comunicata a tutti i giornali di Losanna.

L'impressione prodotta da quel comunicato è stata ottima. I miei studenti l'hanno manifestato all'apertura delle mie lezioni.

Prego V.E. di gradire i sensi della mia amicizia e della mia riconoscenza.

Dev^{mo} ed aff^{mo}
P. Boninsegni

Lausanne¹, le 26 avril 1937.XV.

Traduction

Excellence,

Je m'empresse de remercier V.E. des attentions affectueuses que je dois à Sa généreuse et constante amitié. Mon fils a un poste à Gênes chez Ansaldo. Il sera à l'essai pendant deux mois dans l'atelier de mécanique. Après quoi, sa situation et son salaire actuels seront améliorés. Mon fils et moi devons tout cela à l'intérêt de V.E., et c'est pourquoi nous lui exprimons notre plus sincère gratitude.

Mes collègues de la délégation de l'Université, le Recteur et le Chancelier, sont rentrés à Lausanne enthousiasmés par l'accueil que V.E. leur a réservé. Le fait a été communiqué à tous les journaux de Lausanne.

L'impression produite par ce communiqué a été excellente. D'ailleurs mes étudiants me l'ont manifesté à l'ouverture de mes cours.

Je prie V.E. d'agréer les sentiments d'amitié et de reconnaissance de son très fervent et très affectueux serviteur

P. Boninsegni

¹ Adjonction d'une autre main du numéro de la pièce: 107422.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne, le 26 avril 1937. XV.

Eccellenza,

Mi prima si ringrazia delle affettuose attenzioni che debbo alla sua generosa e costante amicizia. Mio figlio è impiegato a Gmora da Ansaldo. Sarà in prova durante due mesi nel reparto meccanici. Brasseur questo tempo la sua situazione ed il suo stipendio attuali saranno migliorati. Mio figlio ed io dobbiamo tutto questo all'interessamento dell'E. K., onde le esprimiamo la nostra sincera gratitudine.

I miei colleghi della Delegazione dell'università, il Magnifico Rettore ed il Cancelliere, sono rientrati in Losanna entusiasti dell'accoglienza che V. E. ha loro riservata.

La cosa è stata comunicata a tutti i giornali di Losanna.

L'impressione prodotta da quel comunicato è stata ottima. I miei studenti l'hanno manifestato all'apertura delle mie lezioni.

Prego V. E. di gradire i sensi della mia amicizia e della mia riconoscenza.

Devoto e affetto
P. Boninsegni

Pièce N° 96



CONSOLATO DI S.M. IL RE D'ITALIA
IN LOSANNA

Lausanne le 27 avril 1937.XV.

Monsieur le Professeur et Illustre Ami,

Je suis particulièrement heureux de vous dire que le délicat hommage que vous avez adressé à S.E. Donna Rachele Mussolini, au nom de la Délégation Universitaire, a été vivement apprécié.

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir de vous exprimer aussi les remerciements du Duce.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur et Illustre Ami, les assurances de ma considération la meilleure.

Le Consul d'Italie:
(M. Canino)¹

Monsieur le Professeur
Commandeur Frank OLIVIER
Chancelier de l'Université de
LAUSANNE

¹ Sur Mario Canino, voir Introduction p. 21, note 100.

Pièce N° 97

Berne, le 29 avril 1937.

A.31.Vaud 1. NC.

ad 1/C/4.

Monsieur le Ministre,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 24 de ce mois, à laquelle était annexée une copie de celle que le Recteur de l'Université de Lausanne a adressée à M. Ruegger pour le remercier de son efficace intervention à propos de la collation du doctorat "honoris causa" en sciences sociales à M. Mussolini par l'Université de Lausanne.

Nous vous remercions de votre obligeante communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

*Le Chef
de la Division des Affaires étrangères*

H. Frölicher

A la Légation de Suisse,
Rome.

¹ Sur Hans Frölicher, voir Introduction, p. 19, note 82.

Pièces Nos 98 et 99

« LE CANARD LIBRE »

Sur les tréteaux de la foire



L'Université de Lausanne a décerné un nouveau titre de docteur honoris causa... (Les journaux.)

Honoris causa !...

*Ben mince ! alors, dirait Gavroche.
Ça, mon vieux, c'est la fin de tout !
Comme docteur, quoi de plus moche !
Un dictateur !... Et tout, et tout !*

*Vous avez bien lu, saperlotte !
Peuples, pourquoi vous étonner ?
Vous avez bien peu de jugeotte,
Si cela peut vous consterner.*

*L'Université peut, peut-être,
Donner un bonnet de docteur
Sans que la foule ait à connaître
Des mérites d'un bateleur.*

*Sacré par une académie
Où siègent des vicissecteurs,
Néron peut, avec bonhomie,
Sourire à Locuste, sa sœur...*

*S'il fallait des faits honorables
Pour obtenir tel parchemin,
Cela serait intolérable !
Grand Dieu, où irions-nous demain ?*

*Ce serait avoir l'âme simple,
Et raisonner en salopard
Que de rechercher, par exemple,
Ce qu'on pourra dire plus tard...*

*Plus tard, quand l'impartiale histoire,
Écoquera les criminels,
Et toute leur sanglante gloire,
Et leurs flagorneurs solennels.*

*— Parchemins universitaires,
Vous serez bien petits, ma foi,
Le mensonge de l'écriture
Ne se lira pas sans émoi.*

*De nos jours, que dirait Molière,
Lui qui rit tant de Diafoirus,
S'il revenait, censeur austère,
En constatant un tel « dignus » ?*

*En voyant la docte assemblée
D'un cénacle républicain
Donner à la foule étonnée
Spectacle si vil et si vain ?*

*Mais ne l'émeus pas trop, bon peuple,
Car ton bon sens les a jugés.
Reste loyal, fais leur exemple.
Le droit n'est pas un préjugé !...*

*Plutôt que leur vaine science,
Vaut-il pas mieux avoir ton cœur,
Ton jugement, ta conscience,
Au lieu d'un bonnet de docteur ?...*

Spectator.

Correspondance



Le Canard libre est heureux d'être en mesure de publier la belle lettre ci-dessous, adressée par un intellectuel vaudois, profondément attaché à nos institutions démocratiques, au Sénat de l'Université de Lausanne :

« L'indignation est une belle chose, elle est l'explosion des plus nobles instincts de l'âme. Si le jet est impétueux, la source reste limpide et saine. »

A. Vinet.

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Vous venez de décerner à B. Mussolini le titre de docteur ès sciences sociales, *honoris causa*, de notre Université.

Savez-vous que ce geste soulève dans tout le pays une légitime indignation ?

Mussolini, docteur ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, quelle ironie, pour ne pas dire plus ! Mussolini :

qui a martyrisé ses adversaires et leurs familles (Matteoti, Capello, etc.) ;

qui a enlevé toute joie de vivre aux classes travailleuses de son pays (les femmes italiennes sont réduites au rôle de machines à faire des soldats) ;

qui écrase de charges ces mêmes classes (le nombre des faillites en Italie augmente chaque année) ; qui a signé des traités et ne les a pas respectés ;

qui a supprimé toutes les libertés individuelles dans son pays ;

qui a édicté une loi de lèse-majesté pour son unique personne ;

qui — enfin — a traité un pays sans défense comme il l'a fait de l'Éthiopie,

cet homme est docteur ès sciences sociales de l'Université de Lausanne ! Quel est donc le vent qui souffle à la Cité.

Que vous a donc fait le peuple vaudois pour que vous lui envoyiez une pareille gifle ! Lui, qui a le souci de ses engagements et le respect de la parole donnée ?

Alors ? Il suffit d'un désir de M. Boninsegni — italien — pour que ce désir soit un ordre ?

On ne sait ce qu'il faut le plus mépriser : ou de l'outrecuidance de ce professeur étranger ou de votre asservissement !...

Que diraient de cela un Vinet, un Secretan, un Ruchonnet, un César Roux, lui qui n'a jamais caché ce qu'il pensait du « travail social » du nouveau docteur ?

Il n'y a aucun motif valable à cette nomination, ni le cadeau des bouquets, ni le don d'un incunable, ni le versement d'une somme d'argent ; toutes choses qui ne privent guère le nouveau docteur.

Votre geste jette une ombre sur les fêtes du 4^{me} centenaire de notre Université, il en ternit l'éclat et en modifie déjà la portée, considérablement.

L'Université eût été mieux inspirée en pensant au pays, en faisant quelque chose d'utile à cette occasion.

En vous assurant de mon profond attachement à la Patrie vaudoise, libre de tout asservissement,

je vous présente, Messieurs, l'expression de mon profond écœurement.

Pièce N° 100

2^{me} année • N° 19

Vendredi 7 mai 1937

Paraît tous les vendredis • 20 ct.



Le Canard libre

Abonnements :

	SUISSE	ÉTRANGER
Une année :	Fr. 9,—	Fr. 11,—
Six mois :	Fr. 4,75	Fr. 5,50
Trois mois :	Fr. 2,50	Fr. 3,—

ANNONCES REÇUES JUSQU'AU MARDI à 12h.

ADMINISTRATION - ABONNEMENTS
Imprimerie du Léman S. A., TERRASSE 27, LAUSANNE
Compte de ch. post. 11 1462

RÉDACTION : «Le Canard Libre»
Terrasse 27, LAUSANNE

PUBLICITÉ :
ÉLITE - PUBLICITÉ
Bel Air-Métropole 5, LAUSANNE
Tél. 21.041

HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT

Bonne Enseigne

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes : La délégation chargée d'une mission auprès de M. Mussolini, de Rome (Italie), est rentrée de voyage. Elle s'est acquittée de cette mission. Elle peut sortir, en rentrant, de la discrétion à laquelle elle était tenue. Elle a subi un grave abus de confiance. Elle a saisi la justice. Elle a recueilli les assurances les plus nettes et les plus touchantes. Elle sait que M. Mussolini éprouve une admiration grande, grande, pour la démocratie. Elle sait que, pour nous, le maintien de la démocratie est une question de vie. Elle sait que c'est grâce à nos cours démocratiques qu'il est devenu... dictateur. Elle sait que le fascisme est une conception sociologique... originale. Elle sait que M. Pascal Boninsegni est un distingué directeur. Elle sait qu'il est encore en fonctions. Elle sait tout, et tout et tout.

Elle sait, en outre, que M. Mussolini a refusé toutes les distinctions universitaires du monde, sauf celle de Lausanne... et c'est bien fait pour les autres universités sœurs ! Les vilaines n'ont que ce qu'elles méritaient : un refus net et cassant. Et c'est bien fait, ça leur apprendra à se mettre à plat ventre devant les puissants du jour.

La belle chose, en vérité,
Qu'un Don Pasquale, de qualité !
(Figaro.)

Le Suisse trait sa vache
Et vit paisiblement !
(V. Hugo.)

La Suisse fait des gaffes
Et vit péniblement !
(Moi.)

La Suisse a vécu longtemps, très longtemps, sous une bonne enseigne. Une enseigne qui ne désignait pas seulement la bonne auberge, mais la maison de la liberté où les proscrits, les malheureux trouvaient asile et protection. Où, commentant les journaux, on plaignait les faibles, les petits. Où, toujours, même au mépris des intérêts immédiatement commerciaux, on prenait le parti, souvent naïvement, mais de tout cœur, des petits contre les gros, des faibles contre les forts, des écrasés contre les écraseurs : Qu'on se souvienne des temps où — alors que nos hôtels étaient pleins d'Anglais — on admirait les Boers, on acclamait le Président Kruger. Bonne enseigne qui ne se balançait pas sur les têtes de mercantiles journaliers qui pondent du texte en clignant de l'œil sur les pages d'annonces. Bonne enseigne qu'on n'aurait pas permis à ces quelques-uns de déshonorer.

Bonne enseigne qui ne recouvrait pas la ridicule marchandise de commis-voyageurs en bobards.

Il est temps qu'on mette un frein à l'ardeur imbécile et impudente de tous ces pèlerins, ces novateurs qui, accablés de loisirs, s'en vont à l'étranger et nous reviennent avec un bagage affolant de certitudes : Un s'en va-t-en Hitlerie et revient, chargé comme une bourrique d'assurances (sauf celle de ma considération) ; l'autre s'en va-t-en l'Empire romain renforcer sa foi chancelante en la puissance de la démocratie, du droit de parler et d'écrire...

Et, pendant ce temps, d'autres — la folie est contagieuse — doivent ruminer des projets audacieux, grandioses et sublimes : Fabre va demander qu'on baptise « Ypres » une des rues de Genève ; Oltramare va offrir la bourgeoisie d'honneur à Franco en souvenir des timbres-poste ; Fonjallaz, rénovateur, animateur de nos échanges commerciaux, inquiet de la mévente de nos bois, va donner au sçieur Guillaume le titre de banneret ; Luginer demandera qu'on canonise le Général Queipo de Llano, qui nous « donne chaque jour notre démenti quotidien ».

Bonne enseigne, sous laquelle, au dire des pèlerins qui volent au secours de tous les vainqueurs, nous sommes en sécurité parfaite : Alors, pourquoi l'emprunt de la défense nationale, pourquoi des canons, des munitions, des avions, des masques contre les gaz, des fortifications ?

Des roulettes, deux cent millions de francs de roulettes, quatre par ventre, pour que les pèlerins puissent se rendre plus vite à leurs devoirs...
Candide.

Pièce N° 101

Commission universitaire

Séance du 12 mai 1937 à 20 h. 15

Présidence de M^r le Recteur Golay. Présents MM les 5 Doyens, 3 Directeurs, M^r Olivier.

Plainte de la Concorde contre inconnu. D^r Mussolini

1. M^r le Recteur renseigne la Commission sur l'état de l'enquête ouverte à la suite de la plainte portée par la Concorde contre inconnu. Il a vu le Juge informateur et a appris de lui que l'enquête était terminée. Cependant la Concorde attend nos décisions avant de procéder plus avant. Le Juge informateur est très hésitant. Si l'enquête a établi la culpabilité de l'apprenti, il est impossible de préciser la part de responsabilité de deux autres personnes¹ qui ont pris connaissance grâce à lui de notre adresse à Mussolini ; il est malheureusement encore probable qu'on ne pourrait pas les atteindre efficacement. M^r le Recteur estime que nous ne gagnerions rien à pousser l'affaire et il serait assez disposé à la laisser tomber.

M^r le Doyen Guisan demande si il y a eu ordonnance de non-lieu ou de renvoi. Ni l'une ni l'autre. Le Juge informateur est resté dans l'expectative. M^r le Recteur ajoute que la Concorde laissera tomber l'affaire si nous n'insistons pas. L'apprenti a été immédiatement renvoyé et il paraît inutile de sévir encore contre celui qui n'est pas le plus coupable ; or, les autres, nous ne savons pas comment les atteindre.

M^r le Doyen Ramel est d'avis qu'on laisse tomber l'affaire et remarque que c'est nous qui en avons eu le bénéfice moral et qu'on n'a pas réussi vraiment à nous nuire. La Commission universitaire décide de la laisser tomber.

Le Chancelier : Frank Olivier

¹ Il devrait s'agir de Géo Würgler et de Paul Golay. Voir Introduction pp. 17 - 18.

Commission universitaire

Séance du 12 mai 1937, à 20h. 15

Présidence de M^r le Recteur Solay. Présents M^r les 5 doyens,
3 directeurs, M^r Chérel.

Plainte de la
Concorde contre
inconnu.
S^r Mussolini.

1. M^r le Recteur résume la Commission sur l'état de l'enquête ouverte à la suite de la plainte portée par la Concorde contre inconnu. Il a vu le juge informateur et a appris de lui que l'enquête était terminée. Cependant la Concorde attend ses décisions avant de procéder plus avant. Le juge informateur est très hésitant. Si l'enquête a établi la culpabilité de l'apprenti, il est impossible de prendre la part de responsabilité de deux autres personnes qui ont pris connaissance grâce à lui de notre adresse à Mussolini; il est malheureusement encore probable qu'on ne pourrait pas les atteindre efficacement. M^r le Recteur estime alors que nous ne pourrions rien à pousser l'affaire et il serait assez disposé à la laisser tomber.

M^r le Doyen Guisan demande si il y a eu ordonnance de non-lieu ou de renvoi. Si l'une, ou l'autre, le juge informateur est resté dans l'expectative. M^r le Recteur ajoute que la Concorde laissera tomber l'affaire si nous n'en faisons pas. L'apprenti a été immédiatement renvoyé et il paraît inutile de s'en occuper encore contre celui qui n'est pas le plus coupable; or, les autres, nous ne savons pas comment les atteindre.

M^r le Doyen Ramel est d'avis qu'on laisse tomber l'affaire et remarque que c'est nous qui en avons eu le bénéfice moral et qu'on n'a pas réussi vraiment à nous nuire. La Commission universitaire décide de la laisser tomber.

Pièce N° 102

A L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ACADÉMIE NÉE DANS L'ESPRIT DE LA RENAISSANCE
HÉRITIÈRE AUJOURD'HUI DE QUATRE SIÈCLES D'OEUVRES
REMARQUABLES DE TALENT
VISANT
À LA SAVANTE RECHERCHE SUR LA NATURE
DES HOMMES ET DES CHOSES
AU RENFORCEMENT DES ESPRITS
DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE TOUS LES DEVOIRS
ENVERS
LA RELIGION LA PATRIE L'HUMANITÉ
RENDUE CÉLÈBRE EN TOUS TEMPS PAR
DE GRANDS MAÎTRES ET PAR DE GRANDS DISCIPLES

LA ROYALE ACADÉMIE D'ITALIE

FONDÉE DANS L'ESPRIT DE LA RENAISSANCE
ET POUR UNE NOUVELLE RENAISSANCE
PAR

BENITO MUSSOLINI

DISCIPLE ET DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
TÉMOIGNE
L'ADMIRATION ET LA SOLIDARITÉ ITALIENNES

ROME 4JUN 1937-XV

LE PRÉSIDENT
Guglielmo Marconi



ALL'UNIVERSITÀ DI LOSANNA

NATA ACCADEMIA NELLO SPIRITO DEL RINASCIMENTO
OGGI EREDE DI QUATTRO SECOLI DI OPERE INSIGNI DELL'INGEGNO

INTESE

ALLA SAPIENTE INVESTIGAZIONE SULLA NATURA DEGLI UOMINI E DELLE COSE

ALLA DIFESA DEI DIRITTI DELLA VITA E DELLO SPIRITO

ALLA FORTIFICAZIONE DEGLI ANIMI NELL'ADEMPIMENTO DI TUTTI I DOVERI

VERSO

LA RELIGIONE LA PATRIA L'UMANITÀ

RESA CELEBRE IN OGNI TEMPO DA GRANDI MAESTRI E DA GRANDI DISCEPOLI

LA REALE ACCADEMIA D'ITALIA

FONDATA NELLO SPIRITO DEL RINASCIMENTO
E PER UN RINASCIMENTO NUOVO

DA

BENITO MUSSOLINI

DISCEPOLO E DOTTORE DELL'UNIVERSITÀ DI LOSANNA

TESTIMONIA

L'AMMIRAZIONE E LA SOLIDARIETÀ ITALIANE

ROMA 4 GIUGNO 1927-XV

IL PRESIDENTE

Giulio Masera



UNIVERSITATI STUDIORUM LAUSONNENSIS

QUAE PRIMUM RATIONE TEMPORUM RENATARUM ARTIUM
ACADEMIA EXSTITIT

HODIEQUE ILLUSTRUM HERES OPERUM

QUIBUS PER QUATTUOR SAECULA

AD INVESTIGANDAM HOMINUM RERUMQUE NATURAM

AD TUENDA VITAE IURA AC MENTIS

AD FIRMANDOS ANIMOS IN OMNI OFFICI GENERE

PRO RELIGIONE PRO PATRIA PRO HOMINIBUS

TOTAM SE TRADIDIT

INSIGNIS OMNI TEMPORE SUMMIS MAGISTRIS SUMMISQUE DISCIPULIS

REGIA ACCADEMIA ITALICA

ET EX RENATARUM ARTIUM CONSUEUDINE

ET AD INGENIUM NOVUM

A

BENITO MUSSOLINIO

UNIVERSITATIS LAUSONNENSIS DISCIPULO ET DOCTORE CONSTITUTA

ADMIRATIONEM ET OMNIUM ITALORUM CONSENSUM

SIGNIFICAT TESTATUR

ROMAE, PR. NON. IUN. A. MDCCCLXXVII
XY A FASCIBUS RESTITUTIS

PRÆSES

Giulio Masera

Pièce N° 103

Lausanne, le 12 juin 1937.

Monsieur le professeur D^r F. Olivier,
Chancelier de l'Université
Lausanne.

Cher Monsieur,

Je regrette vivement que vous m'ayez écrit la lettre du 6 courant¹, car il me revient de tous côtés que les choses se sont passées autrement que vous me l'exposez. Ceux qui n'ont pas eu l'atome de virilité nécessaire pour s'opposer à des manigances, ne se font pas faute de raconter maintenant la vérité.

L'échec d'Ansermet est dû uniquement à une « *combinazione* », indigne d'un délégué au Synode, qui, tout en faisant l'éloge du musicien, a réclamé l'unanimité et le vote secret, et s'est arrangé pour qu'il manquât une voix !

On me dit encore que l'on n'a pas osé mentionner la « grosse pièce » dans la liste des doctorats². Or, cette « grosse pièce », Mussolini, s'est vu décerner un doctorat contre l'avis de la majorité des professeurs, et avec l'approbation de 2 facultés sur 5, par une autre « *combinazione* ».

Je sais que le doctorat ès sciences sociales de l'Université de Lausanne vaut presque le papier du diplôme (Numa Chabloz-Comte³ était licencié de cette école !)

Mussolini est ce maître-fourbe (*combinatore*), qui a fait entrer l'Ethiopie dans la Société des Nations pour endormir la confiance de sa future victime, qu'il allait égorger, piller, y péter à plenté.

Vous m'écrivez que chaque Faculté n'avait à nommer que 6 docteurs : la faculté de droit en a créé 7.

etc. etc.

Veillez croire, cher Monsieur, à mes très vifs regrets.

André Langie.

P.S. N'en veuillez pas à vos collègues qui racontent la vérité : ils tâchent de s'excuser, ainsi que le fit Adam (Genèse III,12) et vous-même dans votre lettre.

¹ Cette lettre n'a pas pu être retrouvée.

² Effectivement, la mention du doctorat *honoris causa* décerné à Mussolini ne figure pas dans la liste officielle donnée par le Conseil d'Etat dans son Compte-rendu pour l'année 1937.

³ Chef du service de l'Enseignement supérieur et des Cultes (troisième service du Département de l'Instruction publique et des Cultes) de 1921 à 1926.

Lausanne, le 12 juin 1937.

Monsieur le professeur Dr F. Olivier,
Chancelier de l'Université,
Lausanne.

Cher Monsieur,

Je regrette vivement que vous m'ayez écrit la lettre du 6 courant, car il me revient de tous côtés que les choses se sont passées autrement que vous ne me l'exposez. Ceux qui n'ont pas eu l'atome de virilité nécessaire pour s'opposer à des manigances, ne se font pas faute de raconter maintenant la vérité.

L'échec d'Ansermet est dû uniquement à une « combinaison », indigne d'un délégué au Synode, qui, tout en faisant l'éloge du musicien, a réclamé l'unanimité et le vote secret, et s'est arrangé pour qu'il manquât une voix !

On me dit encore que l'on n'a pas ~~osé~~^{osé} mentionner la « grosse pièce » dans la liste des doctorats. Or, cette « grosse pièce », Musso-
lini, s'est vu décerner un doctorat contre

l'avis de la majorité des professeurs, et avec l'approbation de 2 facultés sur 5, par une autre "combinazione".

Je sais que le doctorat ès sciences sociales de l'Université de Lausanne vaut presque le papier du diplôme (Numa Charbon-Louste était licencié de cette école!).

Mussolini est ce maître-fourbe (combinateur) qui a fait entrer l'Éthiopie dans la Société des Nations pour endormir la confiance de sa future victime, qu'il allait égorger, piller, y pérorer à pleinte.

Vous m'écrivez que chaque Faculté n'avait à nommer que 6 docteurs: la Faculté de droit en a créé 7.

etc. etc.

Veillez croire, cher Monsieur, à mes très vifs regrets.

André Langlois

P.S. N'en veuillez pas à vos collègues qui racontent la vérité: ils tâchent de s'excuser, ainsi que le fit Adam (Genèse III, 12) et vous-même dans votre lettre.

Pièce N° 104



LE CHANCELIER

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Lausanne le 21 Juin 1937.

A S.E. Benito Mussolini,
 Chef du Gouvernement,
 R o m e .

Excellence,

L'Université de Lausanne vous prie de bien vouloir accepter la médaille frappée pour commémorer son IV^e centenaire et qu'elle a l'honneur de vous présenter avec ses compliments les plus respectueux.

Au nom de l'Université de Lausanne:

Le Chancelier

Franck Olivier



Médaille de Milo Martin, frappée à l'occasion du quatrième centenaire de l'Université en 1937 et dont un exemplaire fut offert à Benito Mussolini. (Coll. BRA).

Lettre du chancelier F. Olivier à B. Mussolini, 21.6.1937

Pièce N° 105

Lausanne, le 29 mai 1938.

Monsieur le Recteur et honoré Collègue,

J'ai eu hier la visite de M. le Professeur D^r Jean Wintsch¹ au cours de laquelle il m'a manifesté le désir d'avoir une explication de ma part sur mon attitude très réservée à son égard.

Je lui ai exposé les raisons qui m'ont amené à adopter l'attitude dont il se plaignait. Je lui ai dit entre autre que la raison principale découlait du fait que je le soupçonnais d'avoir communiqué à M. Paul Golay, rédacteur du *Droit du Peuple*, la délibération prise par le Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques de proposer à la Commission Universitaire de décerner à M. Benito Mussolini le grade de docteur *h.c.* en sciences sociales et politiques.

Je ne lui ai pas caché que d'autres collègues de l'Université et d'éminents personnages, avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir de cette malencontreuse affaire, le croyaient aussi l'auteur de l'inconcevable indiscretion.

M. Wintsch en me donnant sa parole d'honneur a affirmé qu'il n'a communiqué la délibération du Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques qu'à M. le Professeur André Bonnard². Il a demandé à M. Paul Golay d'où il tenait les renseignements qui ont fait l'objet de l'article publié dans le *Droit du Peuple* et de la campagne électorale de cette époque là. M. Golay lui a répondu qu'il les tenait par la voie de Neuchâtel.

J'ai mis hier le Conseil de l'Ecole au courant de l'entretien que j'ai eu avec M. le Professeur Wintsch. Celui-ci a répété devant le Conseil ce que je viens de vous communiquer et le Conseil en a pris acte avec satisfaction³.

M. le Professeur Wintsch désirerait qu'on fit une enquête sur l'indiscretion qui a été commise afin d'en découvrir l'auteur. Je l'ai prié de ne pas insister sur ce désir pour ne pas revenir sur une affaire qui nous a déjà causé suffisamment de peines.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur et honoré Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P. Boninsegni

¹ Jean Wintsch (1880-1943), médecin de formation fût professeur de psychologie appliquée à l'Ecole des sciences sociales et politiques de 1936 à 1943. Militant de gauche, c'est le seul professeur qui s'éleva, par son vote, contre la décision d'octroyer le doctorat *honoris causa* à Mussolini.

² Voir page 115, note 8.

³ Les procès-verbaux du Conseil de l'Ecole des sciences sociales et politiques n'en gardent pas de trace.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
LE DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE DES
SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Lausanne, le 29 mai 1938.

I

Monsieur le Recteur, et honoré collègue.

J'ai eu hier la visite de M. le Professeur Dr. Jean Wintéck au cours de laquelle il m'a manifesté le désir d'avoir une explication de ma part sur mon attitude très réservée à son égard.

Je lui ai exposé les raisons qui m'ont amené à adopter l'abstention dont il se plaignait. Je lui ai dit entre autres que la raison principale d'écouter du fait que je le soupçonnais d'avoir communiqué à M. Paul Gotay, rédacteur du Droit du Peuple, la délibération prise par le Conseil de l'École des Sciences Sociales et Politiques de proposer à la Commission Universitaire de décerner à M. Benito Mussolini le grade de docteur h. c. en sciences sociales et politiques.

Je ne lui ai pas caché que d'autres collègues de l'Université et d'éminents personnages, avec lesquels j'ai eu l'occasion de m'entretenir de cette malheureuse affaire, le croyaient aussi l'auteur de l'incroyable insinuation.

M. Wintéck en me donnant sa parole d'honneur m'a affirmé qu'il n'a communiqué la délibération du Conseil de l'École des sciences sociales et politiques qu'à M. le Professeur André Bonnard. Il a demandé à M. Paul Gotay d'où il tenait les renseignements qui ont fait l'objet de l'article publié dans le Droit du Peuple et de la campagne électorale de cette époque que M. Gotay lui a répondu qu'il les tenait par la voie de M. Mutschler.



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
LE DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE DES
SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

J'ai mis hier le Conseil de l'École au courant de l'entretien que j'ai eu avec M. le Professeur Wintsch. Celui-ci a répété devant le Conseil ce que je viens de vous communiquer et le Conseil en a pris acte avec satisfaction.

M. le Professeur Wintsch désirerait qu'on fit une enquête sur l'indiscrétion qui a été commise afin d'en discourir l'auteur. Je l'ai prié de ne pas insister sur le désir pour ne pas revenir sur une affaire qui nous a déjà causé suffisamment de peine.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur et honoré collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P. Boninsegri

Pièce N° 106

La mort du professeur Pascal Boninsegni

Lundi après-midi est décédé subitement, à Lausanne, le professeur Pascal Boninsegni, professeur ordinaire d'économie publique à l'Université de Lausanne. M. Boninsegni revenait de l'Université où il assistait à des examens ; il traversait le pont Bessières. Soudain, des passants le virent chanceler, s'appuyer à la barrière du pont et tomber. Le professeur venait d'être frappé d'une apoplexie. Les témoins de l'accident le transportèrent au magasin Foetisch. Deux médecins furent appelés. Mais M. Boninsegni rendait peu après le dernier soupir.



LE PROFESSEUR P. BONINSEGNI
est mort subitement, hier, à Lausanne.
(Dessin de Ed. Gutnand.)

Le défunt, qui était né le 10 octobre 1869, avait donc soixante-dix ans. Il avait donné sa dernière leçon en juillet dernier, et, à cette occasion, le doyen de la Faculté de droit avait rappelé les trente-cinq ans de professorat de M. Boninsegni et l'estime où le tenaient ses collègues et ses élèves. Il avait pris sa retraite le 15 octobre.

M. Boninsegni avait été nommé professeur extraordinaire d'économie publique en 1904, suppléant de Vilfredo Pareto dont il avait été l'élève, puis professeur ordinaire depuis 1928.

Par son esprit, son amabilité, son originalité, le professeur Boninsegni s'était acquis le respect affectueux de ses étudiants qu'il comprenait et qu'il savait toujours intéresser.

Il avait été, en 1931, décoré de l'ordre italien des saints Maurice et Lazare et au mois de juin dernier, il avait été nommé sénateur du royaume et empire d'Italie.

La ville de Lausanne gardera un excellent souvenir de ce juriste distingué et de cet homme aimable et courtois. Nous présentons à sa famille nos condoléances émues.

Pièce N° 107

Séance du Comité de
2 novembre 1940 à l'Hôtel de Ville
à Avenches.

Présidence de M. L. Bosset¹, 9 membres sont présents.

(...) A propos des moulages du buste², M. Chevalley Conservateur du musée historique dit avoir appris que le 3^{me} exemplaire du buste partira probablement pour l'Italie. Il s'en montre étonné et revendique le dit pour le musée de Lausanne.

M. Bosset explique que le directeur général des musées d'Italie a vu la reproduction du buste à Zurich et a demandé à en avoir un spécimen.

M. Perret chef du Département de l'Instruction publique, à qui la demande fut soumise désire que ce fac-similé soit offert au chef du gouvernement italien en reconnaissance des dons que celui-ci a fait, notamment à la bibliothèque cantonale.

Quant à la manière de remettre l'objet, rien n'est encore décidé. M. Rossi, Tessin, insiste vivement pour s'en charger et faire un voyage à Rome en compagnie de notre président M. Bosset. Mais celui-ci, plus modeste préconise plutôt l'intermédiaire de M. Wagnières³, ancien ministre et ami personnel de M. Mussolini.

M. Chevalley proteste vivement et désire son moulage. Suit à ce propos une discussion assez longue entre MM. Bosset, Chevalley, van Berchem et Bourquin, laquelle fait perdre un temps précieux, sans résultat utile. Si bien que l'heure de l'Assemblée est atteinte sans que l'ordre du jour soit épuisé. Il est alors émis le désir qu'une nouvelle séance du Comité soit convoquée ultérieurement, et la séance est levée à 15 h. $\frac{1}{4}$.

Le secrétaire,
J. Bourquin⁴.

¹ Louis Bosset (1880-1950) fut archéologue cantonal vaudois de 1934 à 1950.

² Il s'agit du buste en or de Marc-Aurèle découvert en 1939.

³ Georges Wagnières fut le prédécesseur de Paul Ruegger à la Légation de Suisse en Italie.

⁴ Jules Bourquin fut conservateur du Musée romain d'Avenches de 1937 à 1950.

Séance du Comité de
2 novembre 1940 à l'Hôtel de Ville
à Venches.

Présidence de M. L. Bosset, 9 membres
sont présents.

A propos des moulages du buste,
M. Chevalley Conservateur du Musée His-
torique dit aussi approuver que la 3^{me}
exécution du buste partielle probablement
faute d'étalon. Il s'en montre étonné et
revendique le dit pour le Musée de Besançon.

M. Bosset explique que le directeur
général des musées d'Italie a vu la
reproduction du buste à Lucich et a de-
mandé à en avoir un spécimen.

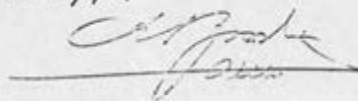
M. Bosset chef du Département de l'Ins-
truction publique, à qui la demande fut
soumise désire que ce fac-similé soit
offert au chef du gouvernement italien
en reconnaissance des dons que celui-ci
a fait, notamment à la bibliothèque can-
tonale.

Quant à la manière de remettre l'objet,
rien n'est encore décidé. M. Rossi, Teodini,
visite vivement pour s'en charger et faire
un voyage à Rome en compagnie de notre
président M. Bosset. Mais celui-ci, plus
modeste préconise plutôt l'intermédiaire
de M. Wagnières, ancien ministre et ami
personnel de M. Mussolini.

M. Chevalley proteste vivement et désire
son moulage. Suit à ce propos une discussion
assez longue entre M. Bosset, Chevalley,
van Berchem et Bourquin, laquelle fait
perdre un temps précieux, sans résultat utile.

Si bien que l'heure de l'assemblée est
atteinte sans que l'ordre du jour soit
épuisé. Il est alors émis le désir qu'une
nouvelle séance du comité soit convoquée
ultérieurement, et la séance est levée à
15 h 1/4.

L. Scutari,
Bourquin.



Pièce N° 108

Séance du Comité
le samedi 13 décembre¹ à l'Hôtel de Ville
d'Avenches.

M^r Louis Bosset préside. - 7 membres sont présents. La plupart des absents se sont fait excuser.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du comité du 2 novembre 1940, lequel est adopté.

Buste

M. Bosset explique les circonstances qui ont motivé le don d'un facsimilé du « Buste en or d'Avenches » à Mussolini et relate les modalités de la remise de cet objet. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, aussi bien que le Conseil fédéral ont été heureux de saisir cette occasion de pouvoir témoigner leur reconnaissance au chef du gouvernement italien, l'un pour les dons faits à la Bibliothèque cantonale, le second pour les services d'ordre économique que Mussolini venait de rendre à la Suisse. - 3 reproductions nouvelles du buste ont été commandées au Musée national de Zurich. L'une destinée à l'Italie, la 2^e au Musée historique cantonal de Lausanne, lequel ne pourra toutefois pas l'exposer avant 2 ans, et la 3^e ira remplacer l'exemplaire qui fut volé au Musée romain d'Avenches. (...)

La séance est levée à 13 heures.

Le secrétaire

J. Bourquin

¹ Ajouté 1941.

Séance du Comité

le Samedi 13 décembre à l'Hôtel de Ville
d'Yverdon.

M^r: Louis Bossat préside. - 7 membres
sont présents. La plupart des absents se
sont fait excuser.

Le secrétaire donne lecture du
procès-verbal de la séance du comité du
2 novembre 1940, lequel est adopté.

Buste. M^r: Bossat explique les circonstances
qui ont motivé le don d'un fac-si-
mile du Buste en or d'Alverches à
Mussolini et relate les modalités de la
remise de cet objet. Le Conseil d'Etat
du canton de Vaud, aussi bien que le
Conseil fédéral ont été heureux de
saisir cette occasion de pouvoir té-
moigner leur reconnaissance au Chef
de gouvernement italien, l'un pour les
dons faits à la Bibliothèque cantonale,
le second pour les services d'ordre écono-
mique que Mussolini venait de rendre
à la Suisse. - 3 reproductions nou-
velles du buste ont été commandées au
Musée national de Zurich. L'une des-
tinée à l'Italie, la 2^e: au Musée his-
torique cantonal de Lausanne, lequel
ne pourra toutefois pas l'exposer
avant 2 ans, et la 3^e: ira remplacer
l'exemplaire qui fut volé au Musée
romain d'Yverdon.

INVENTAIRE DES PIÈCES PRÉSENTÉES¹

- | | | |
|----|------------------------|--|
| 1 | 24.7.1902 | rapport de police concernant l'arrestation de B. Mussolini, à Lausanne, pour vagabondage, 2 folios man. [AVL] |
| 2 | 12.11.1903 | lettre du recteur L. Grenier au chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, C. Décoppet, 2 pages man. [BRA] |
| 3 | 9.5.1904 | demande d'immatriculation de B. Mussolini à l'Université de Lausanne, 1 p. [ACV] |
| 4 | mai 1904 | livret d'étudiant de B. Mussolini à l'Université de Lausanne (non daté ²) |
| 5 | 1927 | compte-rendu du Conseil d'Etat : Département de l'Instruction publique, musée des Beaux-Arts |
| 6 | 23.10.1930 | lettre du chef du Département de l'agriculture et du commerce, F. Porchet au consul d'Italie à Lausanne, 1 page dactyl. [ACS:SPD-CO] |
| 7 | 30.10.1930 | lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO] |
| 8 | nov. 1930 | double de la réponse de B. Mussolini (ou de son secrétariat) à P. Boninsegni (non signé, non daté), 1 page dactyl. [ACS:SPD-CO] |
| 9 | 30.5.1933 | lettre de L. Monfrini à l'Université, 3 p. man. [ACV] |
| 10 | 22.3.1934 | extrait d'une lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages dactyl., [ACS:SPD-CO] |
| 11 | 6.4.1934 | lettre du secrétaire du Duce, O. Sebastiani au Cabinet de la Présidence du Conseil des ministres, 1 page dactyl. [ACS:SPD-CO] |
| 12 | 1935 | fac-similé du manuscrit d'Horace offert par l'Instituto poligrafico dello stato à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne |
| 13 | 9.4.1935 | lettre du directeur de la BCU, A. Roulin au Conseil d'administration de l'Instituto poligrafico dello stato, 1 page dactyl. [BCU] |
| 14 | 20.7.1936 | lettre du président du Comité du IV ^e centenaire de l'Université, A. Reymond à B. Mussolini, 4 pages man. [ACS:SPD-CO] |
| 15 | 10.9.1936 | lettre de la Banque cantonale vaudoise à A. Reymond, 1 page dactyl. [BRA] |
| 16 | 9.10.1936 | <i>Le IV^e centenaire de l'Université : les dons reçus</i> , article de la <i>Gazette de Lausanne</i> |
| 17 | 9.10.1936 | lettre d'A. Reymond à B. Mussolini, 1 page man. [ACS:SPD-CO] |
| 18 | 18.11.1936 | lettre du directeur de l'Ecole des SSP, P. Boninsegni au vice-directeur, A. Reymond, 1 carte man. recto verso [REYMOND] |
| 19 | nov. 1936 ³ | fragment du brouillon de l'adresse destinée à accompagner le diplôme de B. Mussolini, de la main d'A. Reymond (non daté), 1 folio man. [REYMOND] |
| 20 | 21.11.1936 | procès-verbal de la séance du Conseil de l'Ecole des SSP, 1 folio man. [SSP] |
| 21 | 23.11.1936 | lettre de P. Boninsegni à A. Reymond, 2 pages man. [REYMOND] |
| 22 | 25.11.1936 | lettre d'A. Reymond au recteur E. Golay, 3 pages man. [ACV] |
| 23 | 30.11.1936 | lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO] |
| 24 | 2.12.1936 | extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 2 folios man. [BRA] |
| 25 | 6.12.1936 | copie d'une lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages dactyl. [ACS:SPD-CP] |
| 26 | 13.1.1937 | extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 4 folios man., [BRA] |
| 27 | 14.1.1937 | lettre d'E. Golay à A. Reymond, 1 carte man. recto verso [REYMOND] |
| 28 | 18.1.1937 | lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 4 pages man. [ACS:SPD-CO] |
| 29 | 24.1.1937 | lettre de F. Olivier à A. Reymond, 1 carte man. recto verso [REYMOND] |
| 30 | 29.1.1937 | lettre de P. Boninsegni à A. Reymond, 1 carte man. recto verso [REYMOND] |
| 31 | 7.2.1937 | lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO] |
| 32 | 12.2.1937 | audience accordée par B. Mussolini à P. Boninsegni et L. Monfrini pour le 19 février, 1 page man. [ACS:SPD-CO] |
| 33 | fév. 1937 ⁴ | audience accordée par B. Mussolini à P. Boninsegni et L. Monfrini pour le 23 février (non datée), 1 page dactyl. [ACS:SPD-CO] |
| 34 | 2.3.1937 | <i>Mussolini, docteur « honoris causa » de l'Université de Lausanne</i> , article de P. Golay dans le <i>Droit du Peuple</i> |
| 35 | 4.3.1937 | lettre d'André Langie au recteur, 3 pages man. [BRA] |
| 36 | 4.3.1937 | lettre d'E. Meyer au recteur, 1 page dactyl. [BRA] |
| 37 | 4.3.1937 | lettre d'E. Lohner au recteur, 1 page dactyl. [BRA] |
| 38 | 5.3.1937 | <i>M. Mussolini et l'Université de Lausanne</i> , article de la <i>Gazette de Lausanne</i> |

¹ Ce volume ayant pour but de mettre à la disposition des historiens une documentation inédite ou non consultable concernant le doctorat *honoris causa* délivré à Benito Mussolini en 1937, les lettres de protestation contenues dans le dossier 223.012/5 « doctorat *honoris causa* Mussolini » du Rectorat de l'Université sont toutes publiées en fac-similé. Par contre, les différentes coupures de presse qui complètent ce dossier et la correspondance y relative n'est pas reprise systématiquement lorsqu'elles sont de peu d'intérêt. Les passages des procès-verbaux de la Commission universitaire qui traitent du même sujet sont également intégralement reproduits et transcrits. Enfin, la documentation étant parfois difficile à trouver, ce recueil a été complété par une collection importante de documents significatifs qui ne sont pas déposés au Rectorat. Afin d'éviter une surcharge inutile, les références des fonds sont données de façon abrégée; la liste des abréviations figure dans l'Inventaire critique des sources, pp. 235 - 236.

² Postérieur au 7 mai.

³ Pièce difficile à dater précisément, en tout cas postérieure au 6 novembre et antérieure au 21.

⁴ Pièce postérieure au 12 février et antérieure au 19.

39	5.3.1937	lettre de M. Just au recteur, 3 pages man. [BRA]
40	6.3.1937	lettre de « A. Démocrate, D ^r h.c. es tou » à la « Direction de l'Université », 1 carte man. [BRA]
41	7.3.1937	lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO]
42	8.3.1937	lettre d'A. Bonnard au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 5 pages man. [BRA]
43	8.3.1937	première lettre d'H.-L. Miéville au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 9 pages man. [BRA]
44	9.3.1937	seconde lettre de H.-L. Miéville au recteur, 3 pages man. [BRA]
45	9.3.1937	lettre d'E. Gagnebin au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 3 pages dactyl. [BRA]
46	9.3.1937	lettre d'E. Grin au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 2 pages man. [BRA]
47	9.3.1937	lettre de Ch. Masson au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 2 pages dactyl. [BRA]
48	9.3.1937	lettre de W. Marsi au recteur, 1 page dactyl. [BRA]
49	9.3.1937	lettre de F. Spielmann au recteur, au Sénat de l'Université et au Conseil d'Etat du canton de Vaud, 2 pages dactyl. [BRA/ACV]
50	10.3.1937	lettre d'H. Germond au recteur, 3 pages man. [BRA]
51	13.3.1937	<i>Après les élections vaudoises. On aura tout vu !</i> , article du Droit du Peuple
52	13.3.1937	<i>Le Duce, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne. Déclarations de M. Motta</i> , article de la Gazette de Lausanne
53	18.3.1937	lettre d'« un protestataire entre des centaines de mille quand-même, je pense » au « Conseil Directorial de l'Université de Lausanne », 1 page dactyl. [BRA]
54	18.3.1937	lettre de M. Bettex aux membres de la Commission universitaire, 1 page man. [BRA]
55	18.3.1937	première lettre de F. König au recteur, 2 pages dactyl. [BRA]
56	19.3.1937	lettre de Ph. Meylan au recteur et aux membres de la Commission universitaire, 7 pages man. [BRA]
57	22.3.1937	extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 2 folios man. [BRA]
58	24.3.1937	lettre de L. Monfrini à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO]
59	25.3.1937	lettre confidentielle du chef de la Légation de Suisse en Italie, P. Ruegger, au chef de la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral, P. Bonna, 2 pages dactyl. [AF]
60	26.3.1937	lettre de G. Joyet au recteur, 1 page dactyl. [BRA]
61	27.3.1937	lettre confidentielle de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des Affaires étrangères du DPF, 4 pages dactyl. [AF]
62	27.3.1937	<i>Docteur « honoris causa »</i> . <i>Le document</i> , article de Paul Golay dans le Droit du Peuple
63	27.3.1937	lettre d'E. et A. Burnier à la Commission universitaire, 5 pages man. [BRA]
64	s.d. ¹	texte anonyme expédié de Morat adressé au recteur, 1 page man. [BRA]
65	30.3.1937	lettre du chef de la Division des affaires étrangères du DPF au chef du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, P. Perret, 2 pages dactyl. [AF]
66	30.3.1937	lettre du chef du Département de l'instruction publique et des cultes au recteur, 1 page dactyl. [ACV]
67	31.3.1937	lettre du recteur au chef du Département de l'instruction publique et des cultes, 1 page dactyl. [ACV]
68	31.3.1937	<i>Une protestation et un appel à tous les étudiants suisses. Contre la nomination de Mussolini au titre de docteur « honoris causa »</i> , article du Droit du Peuple
69	1.4.1937	lettre d'E. Golay à F. Olivier, 2 pages dactyl. [OLIVIER]
70	2.4.1937	télégramme du secrétariat du Duce à P. Boninsegni [ACS:SPD-CO]
71	2.4.1937	lettre de P. Kohler au recteur, 3 pages dactyl. [BRA]
72	2.4.1937	seconde lettre de F. König au recteur, 1 page dactyl. [BRA]

¹ Cette pièce, non datée, fut vraisemblablement envoyée au recteur en mars ou avril 1937.

73	2.4.1937	lettre de U. W. Züricher au recteur, 1 page man. [BRA]
74	3.4.1937	lettre du recteur à F. König, 1 page dactyl. [BRA]
75	4.4.1937	note du secrétariat du Duce à celui-ci, 1 page dactyl. [ACS:SPD-CO]
76	5.4.1937	lettre de R. Mermoud au recteur, 2 pages man. [BRA]
77	6.4.1937	lettre très confidentielle du chef de la Légation de Suisse en Italie au chef de la Division des affaires étrangères du DPF, 2 pages dactyl. [AF]
78	7-14.4.1937	journal de F. Olivier, 2 pages man. [OLIVIER]
79	1937 ⁶	diplôme de docteur <i>h.c.</i> de l'Université de Lausanne de B. Mussolini, 1 page impr. [BRA]
80	1937	adresse à B. Mussolini, accompagnant le diplôme, 4 pages impr., [BRA]
81	9.4.1937	carte postale de Rome d'E. Golay à A. Reymond, 1 carte man. [REY-MOND]
82	9.4.1937	lettre d'« un étudiant suisse » au recteur, 1 page dactyl. [BRA]
83	9.4.1937	lettre de N. Christol au recteur, 1 carte recto-verso [BRA]
84	9.4.1937	<i>Le Duce a reçu son diplôme de docteur honoris causa de l'Université de Lausanne</i> , article de la Gazette de Lausanne
85	10.4.1937	lettre du chef de la Division des affaires étrangères du DPF au chef de la Légation de Suisse en Italie, 2 pages dactyl. [AF]
86	10.4.1937	lettre confidentielle du chef de la Légation de Suisse en Italie au président de la Confédération, G. Motta, 3 pages dactyl. [AF]
87	12.4.1937	carte postale de Rome de P. Boninsegni à A. Reymond, 1 carte man. [REY-MOND]
88	14.4.1937	lettre de L. Rochat-Benoit au recteur, 1 page man. [BRA]
89	16.4.1937	lettre de la direction de l'imprimerie La Concorde au recteur, 2 pages dactyl. avec une note man. du recteur [BRA]
90	18.4.1937	lettre de M. Duboux au recteur, 1 page dactyl. [BRA]
91	19.4.1937	copie d'une lettre du recteur au chef de la Légation de Suisse en Italie, 1 page dactyl. [AF]
92	21.4.1937	extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 3 folios man. [BRA]
93	23.4.1937	<i>A propos du doctorat « honoris causa » décerné à M. Mussolini</i> , article de la Gazette de Lausanne
94	26.4.1937	lettre de P. Boninsegni au secrétaire particulier du Duce, O. Sebastiani, 1 page man. [ACS:SPD-CO]
95	26.4.1937	lettre de P. Boninsegni à B. Mussolini, 2 pages man. [ACS:SPD-CO]
96	27.4.1937	lettre du Consul d'Italie à Lausanne, M. Canino à F. Olivier, 1 page dactyl. [OLIVIER]
97	29.4.1937	lettre du chef de la Division des affaires étrangères du DPF au chef de la Légation de Suisse en Italie, 1 page dactyl. [AF]
98	30.4.1937	<i>Sur les trétaux de la foire - Honoris causa !...</i> , article de Spectator dans le Canard libre
99	30.4.1937	<i>Correspondance</i> ⁷ , article du Canard libre
100	7.5.1937	<i>Bonne enseigne</i> , article du Canard libre
101	12.5.1937	extrait du procès-verbal de la Commission universitaire, 1 folio man. [BRA]
102	4.6.1937	adresse de Mussolini à l'Université de Lausanne pour son IV ^e centenaire, 2 pages impr. [ACS:SPD-CO]
103	12.6.1937	lettre d'A. Langie au chancelier F. Olivier, 2 pages man. [OLIVIER]
104	21.6.1937	lettre du chancelier à B. Mussolini, 1 page dactyl. [ACS/OLIVIER]
105	29.5.1938	lettre du directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques, P. Boninsegni au recteur, 2 pages man. [BRA]
106	17.10.1939	<i>La mort du professeur Pascal Boninsegni</i> , article de la Feuille d'Avis de Lausanne
107 ⁸	2.11.1940	extrait du procès-verbal de la séance du Comité de Pro Aventico, 3 folios man. [MRA]
108	13.12. 1941	extrait du procès-verbal de la séance du Comité de Pro Aventico, 3 folios man. [MRA]

⁶ Attribué en janvier, imprimé en février ou mars, remis le 8 avril 1937. C'est cette dernière date qui a été choisie pour la chronologie.

⁷ Il s'agit de la reproduction de la lettre du 9 mars 1937 de F. Spielmann, adressée au recteur, au Sénat de l'Université et au Conseil d'Etat du canton de Vaud.

⁸ Les pièces 107 et 108 nous ont été communiquées par J.-Pierre Dewarrat, Lausanne, que nous remercions ici.

INVENTAIRE CRITIQUE DES SOURCES PRINCIPALES

Archives cantonales vaudoises, Lausanne [ACV]:

- **K XIII 324 c / 1937: dossier Mussolini**: sans grand intérêt, ce dossier comporte un échange de lettres entre le chef du DIPC, Paul Perret et le recteur au sujet de l'indiscrétion commise par le *Droit du Peuple*, une lettre de protestation du notaire Spielmann, également adressée au recteur et quelques coupures de presse
- **K XIII 353 / 1937: IV^e centenaire de l'Université de Lausanne**: Nomination de Benito Mussolini au titre de Docteur *honoris causa*. Réactions de la presse vaudoise, suisse et étrangère. Nous avons délibérément choisi, dans la présente publication, de nous limiter à quelques coupures de la presse vaudoise
- **dossiers ATS¹** des personnalités marquantes de l'affaire
- **fiche d'immatriculation** de Mussolini à l'Université de Lausanne (fonds non classé)

Archives fédérales, Berne [AF]:

- **Dossier E 2001 (D) 1/20**: correspondance entre la Légation de Suisse en Italie et la Division des Affaires étrangères du Département politique fédéral
- **Dossier E 2200 Rom 22/4**: dossier D^r *h.c.* Mussolini de la Légation de Suisse à Berne

Archives du Rectorat de l'Université, Lausanne [BRA]:

- **Dossier 223.012/5²(doctorat *honoris causa* Mussolini)**: contient principalement des lettres de protestation
- **Procès-verbaux de la Commission universitaire et du Sénat (1936-1941)**, f^{os} 59-96, *passim*
- **Autres**:
 - Duplicata du diplôme de docteur *honoris causa* de Benito Mussolini
 - Adresse accompagnant le diplôme
 - Dossiers personnels des professeurs
 - IV^e centenaire (2 cartons)³

¹ Agence télégraphique suisse.

² Anciennement 14/9.

³ En ce qui concerne les documents des archives du Rectorat utilisés la liste n'est pas exhaustive, car certains d'entre eux n'ont qu'un rapport indirect avec la remise du doctorat *honoris causa* à Mussolini. Mention sera faite dans le cours de la publication des quelques autres sources utilisées.

Archives de la Ville de Lausanne [AVL]:

- Divers articles de presse non conservés aux ACV
- **RC 103/26**: Poste de Saint François, minute des rapports commencée le 23 IV 1902, finie le 29 août 1902, f^{os} 130-131

Archivio centrale dello Stato, Roma: Segreteria particolare del Duce. Carteggio ordinario, 1922-1943 [ACS:SPD-CO]:

- **B 440, f. 168.874 « Losanna Università »**: dossier d'une quarantaine de pièces portant sur la période 1936 à 1938, principalement sur l'affaire de la remise du doctorat *honoris causa*
- **B 1151, f. 509.508 « Boninsegni, prof. Pasquale »**: env. 180 pièces de 1930 à 1942, concernant des lettres de P. Boninsegni au Duce et leurs réponses, des demandes d'audience. Complétant le dossier précédant, il met également en évidence les relations entretenues par le Duce avec Maria Boninsegni, la veuve de Pasquale (octroi d'une rente unique) et avec Renato, leur fils

Bibliothèque cantonale vaudoise, Lausanne, département des manuscrits:

- Archives BCU [BCU]
 - Registre des dons
- Fonds OLIVIER (1S 1905) [OLIVIER]
 - 1 page recto-verso relatant le voyage à Rome de la délégation universitaire
 - Quelques lettres d'E. Golay
- Fonds A. REYMOND (1S 3792) [REYMOND]
 - Quelques lettres de E. Golay, P. Boninsegni et F. Olivier
 - 4^e centenaire de l'Université, un carnet

Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université, Lausanne [SSP]:

- Registre de l'Ecole des Sciences sociales 1925-1944, f^o 253

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne [MCBA]:

- Catalogue 1926-1935, p. 3

Pro Aventico, musée romain d'Avenches, archives [MRA]:

- Procès-verbaux 1936-1949

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Aquarone, Alberto, *L'Organizzazione dello Stato totalitario*, Torino, Einaudi, 1965, IX+620 p.

Bacci, Massimo Livi, *La trasformazione demografica della società europea*, Torino, Loescher, 1977, 439 p.

Berstein, Serge et Pierre Milza, *L'Italie contemporaine. Des nationalistes aux européens*, Paris, A. Colin, 422 p., coll. U

Bezençon, Marcel, *La vie âpre et aventureuse de Mussolini en Suisse. Sur le chemin de la dictature*, **La petite illustration**, 882, 6 août 1938, 32 p.

Brissaud, André, *Mussolini*, Paris, Librairie académique Perrin, 1983, 3 vol.

Busino, Giovanni et Gérald Berthoud, *La Faculté des SSP: 80 ans déjà!*, in **UNI Lausanne**, 37, juin 1983, pp. 21-28

Busino, Giovanni et Pascal Bridel, *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, coll. Etudes et Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, XXIII

Catalano, Franco, *Potere economico e fascismo. La crisi del dopoguerra, 1919-1921*, Milano, Lerici, 1964, 341 p.

Cerutti, Mauro, *Fra Roma e Berna. La Svizzera italiana nel ventennio fascista*, Milano, Angeli, 1986, 531 p.

Cerutti, Mauro, *Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses*, in **Revue suisse d'histoire**, 35, 1985, pp. 36-37.

Cohen, Armand *La Société des Nations devant le conflit italo-éthiopien: (Décembre 1934 - octobre 1935): politique et procédure*, Genève, Droz, 1960, 144 p. (Thèse science politique, Genève, 1960)

De Bono, Emilio, *La Preparazione e le prime operazioni*, introduction de B. Mussolini, Roma, Istituto nazionale fascista di cultura, 1937, XI+217 p.

De Grand, Alexander, *Bottai e la cultura fascista*, Bari, Laterza, 1978, VIII+302 p.

De Felice, Renzo, *Mussolini*, Torino, Einaudi, 1965-1981, 5 vol. parus

De Felice, Renzo et Luigi Goglia, *Mussolini. Il mito*, Bari, Laterza, 1983, 318 p.

Delzell, Charles Floyd, *Mussolini's Enemies*, Princerton, University Press, 1961, XIX+620 p.

Dizionario biografico degli italiani, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1960→, 31 vol. parus

- L'economia italiana tra le due guerre, 1919-1939*, a cura di F. Fiore, Milano, IPSOA, 1984, 559 p.
- Goetz, Helmut, *Der Zwangseid an der italienischen Universitäten im Jahr 1931 und die Schweizer Presse*, in **Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken**, LVII, 1977, pp. 261-194
- Guerri, Giordano Bruno, *Galeazzo Ciano*, Milano, Bompiani, 1979, 720 p.
- Guichonnet, Paul, *Mussolini à Annemasse (janvier-février 1904)*, in **Cahiers d'histoire**, XXIII, 1978, pp. 107-117
- Guichonnet, Paul, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1969, 224 p., coll. d'Histoire contemporaine
- Guichonnet, Paul, *Histoire de l'Italie*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (rééd.), 126 p., coll. QSJ
- Guichonnet, Paul, *Mussolini et le Fascisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1976 (rééd.), 125 p., coll. QSJ
- Historical dictionary of fascist Italy*, édité par Philip V. Cannistraro, London, Greenwood Press, 1982, XXIX + 657 p.
- Lytelton, Adrian, *La conquista del potere. Il fascismo in Italia dal 1919 al 1929*, Bari, Laterza, 1974, VIII + 803 p.
- Mico, José, *Violence verbale: le rôle du ministre d'Italie à Berne dans les conflits de presse italo-suisse de 1939*, in **Relations internationales**, III, 1975, pp. 97-106
- Mola, Aldo Alessandro, *Luigi Capello tra fascismo e antifascismo*, in **Rivista massonica**, LXIX, 1978, pp. 235-241
- Mussolini, Benito, *Le Fascisme, doctrine, institutions*, Paris, Denoël et Steele, 1934, 239 p.
- Non Mollare (1925)*. Riproduzione fotografica dei numeri usciti con tre saggi storici di G. Salvemini, E. Rossi, P. Calamandrei, Firenze, La Nuova Italia, 1955, X + 124 p.
- Papa, Emilio R., *Fascismo e cultura*, Venezia-Padova, Marsilio, 1975², 291 p.
- Reale, Egidio, *La politique fasciste et la Société des Nations*. Préface de M. le comte Sforza, Paris, Pédone, 1932, 85 p.
- Ruffieux, Roland, *La Suisse de l'Entre-deux guerres*, Lausanne, Payot, 1974, 448 p.
- Salvemini, Gaetano, *Preludio alla seconda guerra mondiale*, a cura di Augusto Torre, Milano, Feltrinelli, 1967, XX + 830 p.
- Vaussard, Maurice, *Histoire de l'Italie moderne, 1870-1970*, Paris, Hachette, [1972], 457 p.
- Vuilleumier, Marc, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande*, in **Ricerche Storiche**, I, nuovo seria, 1975, pp. 43-73
- Wolf, Walter, *Faschismus in der Schweiz, die Geschichte der Frontenbewegungen in der deutschen Schweiz, 1930-1945*, Zurich, Flamberg Verlag, 1969, 530 p.
- Zucaro, Domenico, *Socialisti svizzeri e fuorusciti italiani*, in **Mondo operaio**, XXIII, 1970, n° 11, pp. 47-50

INDEX DES NOMS CITÉS

N.B. Entre les pages 28 et 229, les noms ne sont pris en compte que dans les fac-similés et les notes. Les donateurs de la pièce 16 n'ont pas été indexés. L'italique renvoie aux légendes des illustrations.

- ACERBO, Giacomo : 38
 ALFIERI, Dino : 20, 158
 ANSELMINI, Giorgio : 40
 ANSERMET, Ernest : 219
 ATATURK, Kemal : 102
 BADOGLIO, Pietro : 107, 134
 BARRAUD, Albert : 52, 54, 80, 149
 BASTIANINI, Giuseppe : 19, 20, 21, 153, 155, 156, 157, 164, 180, 193
 BENDA, Julien : 159
 BETHMANN-HOLLWEG, Theobald von : 171
 BETTEX, Marius, 26, 140, 141
 BIERMAN, Charles : 7, 15, 63
 BLASER, Adolphe : 140
 BLUM, Léon : 105
 BONINSEGGNI, Maria : 14
 BONINSEGGNI, Pasquale : 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 27, 31, 35, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 51, 54, 60, 62, 63, 65, 69, 70, 77, 79, 81, 83, 89, 91, 94, 97, 99, 113, 128, 135, 140, 148, 151, 159, 162, 169, 170, 181, 183, 185, 187, 191, 196, 203, 205, 206, 207, 209, 212, 213, 224, 225, 225
 BONINSEGGNI, Renato : 14, 17, 112, 113
 BONNA, Pierre : 19, 165, 194
 BONNARD, André : 19, 26, 115, 119, 140, 223
 BONNARD, Georges : 9, 16, 17, 18, 71, 76, 81, 83, 84, 148, 149
 BONNARD, Jean : 172
 BORLE, Henri : 7, 15, 63
 BOSSET, Louis : 227, 229
 BOTTAI, Giuseppe : 21, 23, 192, 195, 205
 BOURQUIN, Jules : 227, 229
 BRAY, René : 7, 15, 63
 BRIDEL, Philippe : 159
 BUONAIUTI, Ernesto : 128, 182, 183
 BURNIER, André : 26, 160, 162
 BURNIER, Charles : 160
 BURNIER, Edouard : 26, 160, 162
 CALCAGNADORO, Antonino : 36
 CANINO DI LORENZO, Mario : 21, 93, 112, 113, 205, 210
 CAPELLO, Luigi-Attilio : 132, 133, 212
 CASAGRANDE : 156
 CHABLOZ-COMTE, Numa : 220
 CHEVALLEY : 227
 CHRISTOL, Noël : 26, 190
 CHUARD, Jules : 9, 71, 77, 203
 CIANO, Costanzo : 19
 CIANO, Galeazzo : 20, 155, 158, 181
 CORDEY, Eugène : 43
 COURVOISIER, Maxime : 25, 26
 CUMONT : 183
 DANEO : 36
 DE BONO, Emilio : 172
 DÉCOPPET, Camille : 13
 DELAY, Gustave-Henri : 140
 DELUZ, Auguste : 7, 15, 63
 DUBOUX, Marcel : 200
 DUBUIS, Alphonse : 36
 DUFOUR : 36
 EMERY, Louis : 9, 28
 FABRE : 213
 FERETTI, Giovanni : 51
 FLEURY, Jean : 202, 203
 FONJALLAZ, Arthur : 132, 213
 FRANCO, Francisco : 6, 213
 FRÖLICHER, Hans : 19, 155, 181, 211
 FUNI, Achille : 13, 36
 GAGNEBIN, Elie : 127
 GERMOND, Henri : 136, 137
 GOLAY, Emile : 7, 9, 15, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 67, 71, 74, 80, 81, 84, 87, 103, 140, 148, 163, 167, 169, 174, 182, 183, 185, 188, 191, 194, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 215
 GOLAY, Paul : 7, 18, 25, 100, 101, 159, 166, 214, 223
 GRAZIANI, Rodolfo : 168
 GRENIER, Louis : 13, 30, 31
 GRIN, Edmond : 7, 26, 128, 129
 GUIGAN, François : 7, 15, 16, 63, 71, 73, 76, 81, 83, 148, 203, 215
 GUIGAN, Henri : 54
 HENRY, Marcus : 24
 HITLER Adolphe : 105
 HOFFMANN, Julie : 13
 HORACE : 13, 50, 51
 HUGO, Victor : 213
 JOYET, Gustave : 154
 JUST, Marguerite : 110, 174
 JUVET, Gustave : 140
 KÖNIG, Fritz : 142, 143, 174, 176
 KOHLER, Pierre : 173
 KRUGER, Paul : 213
 LANDRY, Jean : 9, 71, 77, 149
 LANGIE, André : 27, 102, 103, 220
 LOHNER, Erich : 105
 LUGRIN : 213
 MARC-AURÈLE : 23, 226
 MARCHAND, Jules : 9, 71, 76, 149
 MARCHI, G. : 43, 45
 MARCONI, Guglielmo : 217
 MARSI, Walter : 131
 MARTIN, Milo : 221

- MASNATA, Albert : 46, 47
 MASSON, Charles : 130
 MATTEOTTI, Arraldo-Giacomo : 27, 100, 132, 133, 168, 212
 MAURER, Alexandre : 172
 MELLET, Rodolphe : 9, 71, 77, 140, 203
 MERCIER, André : 7, 15, 43, 45, 63, 81
 MERMOUD, Robert : 178, 179
 MEYER, Emil : 104
 MEYLAN, Henri : 7, 71, 76, 81, 128, 149
 MEYLAN, Philippe : 26, 144, 146
 MEYLAN-FAURE, Henri : 172
 MIÉVILLE, Henri-Louis : 16, 26, 121, 123, 125
 MICHELI, Louis : 182, 183
 MILLOUD, Maurice : 9, 35, 47, 100, 172
 MOLIÈRE : 212
 MONFRINI, Louis : 14, 17, 42, 43, 79, 89, 93, 94, 97, 98, 99, 150, 151, 152
 MORABITO : 170
 MOTTA, Giuseppe : 21, 138, 168, 192, 193
 MUSSOLINI, Alexandre : 28
 MUSSOLINI, Benito : 6, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 35, 36, 43, 45, 46, 53, 56, 59, 63, 65, 67, 71, 74, 79, 81, 83, 85, 86, 100, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 140, 141, 143, 145, 146, 148, 151, 154, 157, 159, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 190, 191, 192, 193, 194, 203, 205, 206, 207, 211, 212, 213, 215, 218, 219, 220, 221, 223, 227, 229
 MUSSOLINI, Edda : 20
 MUSSOLINI, Rachele : 21, 183, 210, 217
 MUSSOLINI, Rosa : 28
 MUSSOLINI, Vittorio : 89
 NÉRON : 212
 NICOLE, Léon : 107, 109
 OLIVIER, Frank : 7, 13, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 71, 73, 75, 80, 81, 83, 90, 128, 140, 148, 149, 169, 169, 182, 185, 191, 194, 203, 205, 210, 215, 219, 221
 OLIVIER, Urbain : 13
 OLTRAMARE, Georges : 213
 PACHE, Th. et J. : 23, 198, 199
 PARETO, Vilfredo : 7, 13, 25, 31, 35, 44, 47, 159, 186, 206, 225
 PERRET, Paul : 7, 165, 166, 198, 227
 PÉTRARQUE : 51
 PIAGET, Jean : 7, 60, 63
 PIGNATTI MORANO
 DI CUSTOZA, B. : 36
 PIGUET, Jean : 197
 PLUTARQUE : 13, 51
 PORCHET, Ferdinand : 13, 37, 38, 40
 POUSSIN, Nicolas : 183
 PRATELLI, Esodo : 13, 36, 36
 QUEIPO DE LLANO Y SIERRA,
 Gonzalo : 213
 RACCA, Vittorio : 13, 31
 RAMEL, Edwin : 9, 71, 73, 76, 149, 215
 RAMUZ, Charles-Ferdinand : 13
 RANIERI : 183
 RENARD, Georges : 100
 REYMOND, Arnold : 6, 7, 11, 14, 15, 17, 20, 24, 27, 47, 54, 56, 57, 59, 63, 65, 67, 67, 70, 71, 73, 81, 83, 140, 148, 169, 188, 196
 REYMOND, Marie-Louise : 196
 RIVAZ, Alice : 18, 101
 ROCHAT, Louis-Marius : 197
 ROCHAT-BENOÎT, Marc-Louis : 197
 ROGUIN, Ernest : 47
 ROSSI, Edmond : 227
 ROSSIER, Edmond : 7, 15, 46, 63, 172
 ROUX, César : 100, 134, 135, 212
 RUCHONNET, Louis : 134, 135, 212
 RUEGGER, Paul : 19, 20, 21, 23, 153, 158, 164, 181, 183, 195, 201, 204, 205, 211
 SCHACHT, Horace-G.-H. : 105
 SCHUSCHNIGG, Kurt von : 105
 SEBASTIANI, Osvaldo : 48, 49, 78, 85, 86, 170, 177
 SECRÉTAN, Charles : 100, 134, 135, 212
 SECRÉTAN, Roger : 7, 15, 43, 63, 140
 SIRONI, Mario : 13, 36
 SPIELMANN, Fritz : 27, 132, 135
 STALINE : 105
 STUCKI : 153
 STRYZOWSKI, Casimir : 11
 TAILLENS, Jules : 11
 TAMARO, Attilio : 82
 THAON DE REVEL, Paolo : 156
 VAN BERCHEM, Denis : 227
 VICTOR-EMMANUEL III : 107
 VIDAU : 97, 177
 VINET, Alexandre : 100, 133, 134, 135, 212
 VIRGILE : 13
 WAGNIÈRES, Georges : 226, 227
 WALRAS Léon : 9, 13
 WINTSCH, Jean : 7, 15, 19, 62, 63, 223, 224
 WÜRGLER, Georges : 18, 214
 ZÜRICHER, Ulrich-Wilhelm : 175

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
Mussolini, Docteur <i>honoris causa</i>. Autopsie d'une décision académique	6
Dossier	28
Inventaire des pièces présentées	231
Inventaire critique des sources principales	235
Orientation bibliographique	237
Index des noms cités	241
Table des matières	245

Etudes et documents pour servir à l'Histoire de l'Université de Lausanne

- I. *La bibliothèque de MM. les étudiants de l'Académie de Lausanne*, par Betty Lugrin, 1943.
- II. *Inauguration du buste de M. Arnold Reymond, œuvre de François L. Simecek, à l'Aula de l'Université*, le 16 décembre 1944.
- III. *Collation du grade de Docteur ès Lettres Honoris Causa à Monsieur Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de 1931 à 1946, à la Salle du Sénat de l'Université*, le 27 avril 1946.
- IV. *Hommage à Grotius*, 1946.
- V. *L'Académie de Lausanne au XVI^e siècle. Leges Scholae Lausannensis 1547*. Lettres et documents inédits publiés et annotés par Louis Junod et Henri Meylan, 1947.
- VI. *Melegari à l'Académie de Lausanne*, par Giovanni Ferretti, 1949.
- VII. *Pareto (1848-1923). Le savant et l'homme*, par G.H. Bousquet, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Alger, 1960.
- VIII. *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, par Catherine Santschi et Charles Roth, 1971.
- IX. *L'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne*, par Jean Hugli, 1973.
- X. *Mémoires inédits de D.-A. Fornallaz*, publiés avec une introduction, des notes et des appendices par Louis Junod, 1976.
- XI. *La Haute Ecole de Lausanne, 1537-1937*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire par Henri Meylan. Seconde édition, 1986.
- XII. *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Age*. Textes réunis par Agostino Paravicini, 1987.
- XIII. *Le latin à l'Académie de Lausanne du XVI^e au XIX^e siècle*, par Jean-Pierre Borle, 1987.
- XIV. *Le coup d'Etat académique du 2 décembre 1846*, par Nathalie Gardiol, 1987.
- XV. *L'Ancienne Académie de Lausanne. Innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, par Brigitte Pradervand-Amiet, 1987.
- XVI. *L'aula du Palais de Rumine: le décor de Louis Rivier*, par Patrick Schaefer, 1987.
- XVII. *Les portraits professoraux de la Salle du Sénat, Palais de Rumine*, par Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, 1987.
- XVIII. *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, par Olivier Meuwly, 1987.
- XIX. *La philosophie dans la Haute Ecole de Lausanne*, par Daniel Christoff, Gabriel Widmer, André-Jean Voelke et Pierre Javet, 1987.
- XX. *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537-1987*, par Anne Bielman, 1987.
- XXI. *L'éveil médical vaudois, 1750-1850. Auguste Tissot, Jean-André Venel, Mathias Mayor*, par Antoinette Emch-Dériaux, Eugène Olivier et Jean-Claude Biaudet. Etudes réunies par Guy Saudan, 1987.
- XXII. *L'enseignement du droit à l'Académie de Lausanne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, par Jean-François Poudret, Philippe Conod, Jacques Haldy et Willy Heim, 1987.
- XXIII. *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, par Giovanni Busino et Pascal Bridel, 1987.
- XXIV. *L'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne, 1892-1987*, par Catherine Saugy, 1987.
- XXV. *L'Université dans la cité*, par Antonio Cunha, Claudine Delapierre et Jean-Christophe Lambelet, 1987.
- XXVI. *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat h.c. décerné à Benito Mussolini en 1937*, recueillis, édités et annotés par Olivier Robert, 1987.

COLLECTION « COURS GÉNÉRAL PUBLIC » (Editions Payot Lausanne)

- La parole*. Cours général public 1980-1981.
Visages de l'informatique. Cours général public 1981-1982.
L'homme face à son histoire. Cours général public 1982-1983.
L'homme dans la ville. Cours général public 1983-1984.
Le phénomène de la mode. Cours général public 1984-1985.
Sciences et racisme. Cours général public 1985-1986.

photocomposition et impression :
Imprimerie Dupuis SA, Le Brassus

photolitho :
P. Ducommun SA, Ecublens

reliure :
E. Clerc & Cie SA, Le Mont-sur-Lausanne

Achévé d'imprimer en juin 1987

